10355

Digitized by Google

Palat. Lat 5h C.1.b

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES

RÉVOLUTIONS D'ANGLETERRE.

TOME I.

Digitized by Google

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES

RÉVOLUTIONS D'ANGLETERRE,

Depuis la descente de Jules-César jusqu'à la paix de 1783.

PAR LE CITOYEN ***. Auteur de plusieurs Ouvrages connus.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez MOUTARDIER, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins, N°. 28.

AN VIIe. DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE,

PAR

LOUIS BLANC,

Député à l'Assemblée Constituante de 1848.

DEUXIÈME ÉDITION, revue et corrigée par l'auteur.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ PAGNERRE, Libraire-Éditeur, rue
des Augustins, N° 28.

AU VIEUX DE LA RÉVOLUTION ET HISTORIQUE.

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

L'HISTOIRE des révolutions des empires est digne de l'attention du genre humain ; cette science philosophique est, pour tous les siècles et pour toutes les nations, une source pure et inépuisable d'instruction et de morale ; elle éclaire l'esprit, aggrandit le génie, rectifie le jugement, étend les domaines de nos connoissances, nous initie dans les mystères de la politique, nous découvre les secrets de la nature, nous offre le tableau des crimes, pour épouvanter les méchans et les coupables, et nous présente celui de la vertu, pour consoler l'homme juste et religieux ; elle instruit les rois et leur apprend à

pratiquer la justice et la clémence, à défendre leur autorité contre l'ambition et la tyrannie des grands vassaux et les attentats de la multitude à conserver les priviléges, la liberté des peuples; à protéger les arts et les sciences, et à établir la félicité générale sur l'empire de la vertu et des mœurs: elle dit aux grands administrateurs, que la malédiction publique, les remords de leur conscience, ou le glaive de la loi puniront leurs fautes, leurs erreurs et leurs prévarications; donne au citoyen le zèle du patriotisme; au guerrier, la prudence; au magistrat, l'amour de la justice, et prescrit à tous les membres de l'ordre social, l'exercice de la vertu et l'amour de la patrie.

Les annales des révolutions des empires sont un dépôt précieux qui renferme de grandes et sublimes vérités. Un écrivain habile et courageux pourroit mettre ce tableau en mouvement et en action, pour instruire les hommes

et réformer les mœurs publiques. L'historien philosophe parcourt, en observateur tranquille, les siècles et les nations; le flambeau du génie l'éclaire dans cette nuit profonde; le désir de servir l'humanité donne une nouvelle énergie à son ame; les événemens se précipitent devant lui; là, comme dans une glace fidelle, il contemple la marche des passions, le choc des systêmes, des intérêts, des opinions; en suit les mouvemens, les progrès, et en prédit les effets. Le naturaliste cherche à découvrir les sources de ces fleuves majestueux, qui promènent leurs flots à travers des espaces immenses, et fertilisent les campagnes; ainsi, l'historien philosophe brise ce voile mystérieux, qui cache aux yeux du vulgaire ces causes secrètes qui préparent la chute, l'élévation, la prospérité ou la dégradation des empires; il voit que le despotisme des souverains, l'ambition des grands, les factions de la multitude, les erreurs

des pontifes, l'indépendance des républicains, le fanatisme de la liberté et de la religion, le mépris des lois, la violation du pacte social, les vices des législations et des gouvernemens ont produit ces révolutions qui ont renversé les autels, ensanglanté les trônes, incendié les villes et les provinces, multiplié les crimes, les usurpations, les meurtres, détruit la constitution des états, dégradé les peuples et corrompu les mœurs publiques. Ah! que cette science, qui nous associe, pour ainsi dire, à l'intelligence de l'Être suprême, est sublime et intéressante! mais pourquoi faut-il qu'elle soit inconnue ou négligée? Les lettres et les arts ont fait des progrès rapides et immenses; le chimiste dans ses opérations, le naturaliste dans ses découvertes, l'algébriste dans ses formules, l'astronome dans ses calculs, le physicien dans ses expériences, le philosophe dans ses méditations, tous les savans dans leurs tra-

vaux, ont perfectionné et étendu leur génie, leurs talens et leurs connoissances; mais la science de l'histoire est encore dans son enfance, la lumière n'a pas encore dissipé les ténèbres qui environnent son berceau. Le génie de la philosophie a bien quelquefois contemplé, dans le silence, les révolutions de l'univers, et fait sortir de ce chaos quelques vérités; mais, confondues parmi des erreurs, elles n'ont jeté qu'un éclat passager, et les générations n'ont pas été instruites; cet édifice majestueux, mais fragile, a été renversé, parce qu'il n'a pas eu pour bâse la pureté de la morale, la sainteté de la doctrine et l'amour de l'humanité.

La science de l'histoire n'a point rempli sa destination. Les historiens, au milieu des siècles et des nations, assis sur les ruines des royaumes et des empires, devoient instruire l'univers; mais ils l'ont trompé, et, par leurs fictions, leur morale, leurs erreurs et leurs

passions, ont rendu les peuples plus séditieux, les rois plus méchans et la société plus corrompue. Les uns, sans énergie, sans goût, nous ont fait le triste récit de siéges, de batailles, de triomphes, de conquêtes, des dispositions, des marches des armées et des manœuvres militaires; ils nous ont transportés sur un théâtre de carnage, pour contempler ces scènes meurtrières, où le glaive exterminateur a égorgé tant de victimes: les autres, sans sensibilité, sans imagination, nous ont donné le détail monotone et fatiguant d'époques, de date, de chronologie, de nom, de fondation, d'établissement, de traités, des négociations. Leurs ouvrages, dépouillés de la majesté et de l'agrément du style, ne contiennent que de froides narrations, des faits faux ou inutiles, des aventures romanesques, des tableaux informes, des principes arbitraires, des réflexions frivoles et des opinions dangereuses; la hardiesse du

mensonge, les erreurs de la politique, la perversité de la doctrine, l'obscurité du style caractérisent la plupart de ces productions, fruit de l'ignorance, du délire et de l'extravagance de l'esprit humain.

Ce n'est donc point dans nos histoires modernes qu'il faut aller chercher des lumières et des instructions; ces écrivains ont ignoré les principes sûrs et invariables de cette science géométrique, qui nous apprend à connoître les mœurs des peuples et la constitution des empires; à prévoir, à calculer leurs révolutions, et à prédire leurs destinées. Pour remplir cet important objet, il faudroit que la nature, par un prodige singulier, eût donné à l'historien le génie du philosophe, les lumières du politique, les talens et les graces du littérateur; il faudroit réunir à la rapidité et à la noblesse du style le feu de l'imagination, le goût du sentiment, l'amour de la vérité,

l'enthousiasme de la vertu, et sur-tout cette sensibilité de l'ame qui produit la hardiesse et la vigueur du génie.

Saint-Réal, de Vertot, Montesquieu, Voltaire, Raynal, ont transporté dans l'histoire cet esprit philosophique, qui éclaire et instruit, mais qui souvent séduit et égare. On ne prétend point détruire ni affoiblir ce tribut d'hommage et d'admiration que méritent leur génie, leurs talens et leurs vastes connoissances; mais il est permis d'examiner les ouvrages des grands hommes et de les juger: il faut apporter, dans cette discussion et ce jugement, cet esprit d'ordre, de méditation et de probité qui caractérise la sagesse et la justice de la critique; cet examen produit même des effets heureux; on profite de leurs erreurs, pour annoncer de nouvelles vérités. Saint-Réal, épris de l'amour du merveilleux, nous a donné des romans ingénieux; de Vertot, historien agréable, mais philo-

sophe superficiel, n'est point descendu dans le cœur humain pour examiner ses passions et ses mouvemens; dans sa narration rapide, il a parlé de ses héros et de ses guerriers sans les connoître, et a altéré les faits historiques pour faire des portraits et des descriptions, plus propres à amuser la curiosité, qu'à éclairer l'esprit; Montesquieu a développé avec autant de force que d'éloquence ces causes secrètes qui ont préparé la puissance et la chute de l'empire romain; ce digne émule de Lycurgue et de Solon, ce législateur des nations, dans son ouvrage sublime de l'Esprit des Lois, qu'on doit regarder comme l'histoire philosophique du genre humain, et au milieu de ces grandes vérités, qui ont étonné l'univers, a porté dans ses observations profondes un caractère de système qui a produit des erreurs; les gouvernemens, la politique des nations, les lois physiques et morales renferment des mys-

tères incompréhensibles. Dans ses découvertes, Montesquieu frappe l'ame sans éclairer l'esprit; il surprend, mais il ne démontre pas; c'est un prêtre de l'antiquité, qui prononce ses oracles avec un langage mystérieux. Voltaire a défiguré l'histoire; le tableau qu'il a tracé des mœurs des nations est brillant, mais séducteur; ce peintre ingénieux nous amuse et nous trompe; cet écrivain plus occupé de sa gloire, que du désir d'instruire et d'éclairer son siècle, a préféré l'élégance du bel esprit à la sagesse et à la gravité de l'historien, et les aimables fictions d'un agréable romancier à ces vérités éternelles que le philosophe doit méditer et annoncer; Raynal a dévelopé dans son ouvrage la beauté du génie, les graces de l'esprit, la majesté du style, l'agrément des détails et la dignité des pensées; il a étendu la science de la politique et du commerce, a donné des leçons aux rois et aux administra-

teurs des empires, mais en voulant élever un autel et un culte à l'humanité, à la tolérance, à la liberté, aux mœurs; il a outragé la sainteté des lois, la pureté de la morale et la majesté des souverains; il a tenté de détruire ces conventions sociales, qui assurent l'harmonie et l'ordre public; il a voulu rompre ces liens sacrés et légitimes, qui unissent les peuples et les rois, renverser l'autel et le trône pour établir un sacerdoce de caprice et d'erreur, une religion fausse, une doctrine perverse, bien propre à former des républicains féroces, des mauvais citoyens et des usurpateurs hypocrites. Le fanatisme civil est un fléau aussi dangereux que le fanatisme religieux; l'empire de celui-ci n'est pas durable, la vérité dissipe bientôt le prestige et la séduction. Une autorité vigoureuse peut aisément détruire la superstition; alors la raison dégradée reprend ses droits, la nature triomphe, l'homme prend de nouveaux

sentimens et une nouvelle existence; le génie vient se reposer avec fierté sur les ruines du fanatisme, et travaille dans le silence au bonheur et à l'instruction publique; mais le fanatisme civil, toujours dans la crainte et l'agitation, rend le peuple inquiet, séditieux, féroce; après avoir combattu long-tems pour conserver son indépendance, il perd sa liberté et ses mœurs: il faut attendre que cette vile génération soit exterminée, pour voir éclore un nouvel ordre de choses.

Le père d'Orléans a écrit les révolutions d'Angleterre, mais sa marche n'est pas la nôtre; nous aimons à rendre un hommage sincère à la finesse, à la pénétration de son esprit; mais il n'avoit point, comme le pense M. Turpin, le génie du philosophe, ni la science de la politique si nécessaire à l'historien observateur, esclave de ses préjugés, attaché, par les liens de l'estime et de la reconnoissance, à un prince malheureux, mais

foible et sans énergie ; il a été plutôt le défenseur intrépide de la maison infortunée de Stuard, que l'historien fidèle de la nation ; ce zèle ardent et cette prévention l'ont entraîné loin de la justice et de la vérité.

Nous n'avons pas la coupable présomption de nous placer à côté de ces grands historiens, pour partager leur gloire et leur succès ; nous avons suivi de loin nos maîtres ; mais, dans cette marche incertaine et chancelante, nous avons apperçu les piéges et les écueils si funestes et si ordinaires dans cette vaste carrière, et nous avons fait tous nos efforts pour les éviter. Si nous avons vu quelquefois ces grands hommes sacrifier la vérité pour y substituer leurs opinions et leurs systêmes, nous avons plaint leurs foiblesses et déploré leurs erreurs ; nous avons consulté la voix de notre conscience, rappelé la force de notre raison et la tranquillité de notre ame, pour ne pas nous égarer comme eux. Le

flambeau de la vérité n'éclaire pas toujours la hardiesse du génie; l'aigle qui plane au haut des cieux, pour fixer l'astre du jour, est quelquefois frappé par la foudre; si la nature nous a refusé ces talens qui caractérisent l'historien parfait, elle nous a donné l'amour de la vérité et ce courage à défendre l'autorité légitime, la patrie, les lois, la religion, et combattre ces erreurs morales et politiques, propres à séduire et à corrompre les nations, les sociétés et les gouvernemens.

L'histoire des révolutions d'Angleterre mérite d'être connue; un peuple sauvage, dompté et civilisé par les romains éternellement agité par des factions intestines, vaincu, dispersé et conquis par les Danois et les Normands, esclave et victime du pouvoir sacerdotal, gémissant sous l'oppression des grands et la tyrannie de ses rois, brisant ses fers et sortant de ses ruines, pour créer sa constitution et son gou-

vernement, fondant sa liberté au milieu de l'anarchie, la confusion, les crimes et les meurtres; commandant, détrônant et égorgeant ses rois; portant ensuite la terreur de son nom dans l'univers, et se rendant l'arbitre des destinées de l'Europe : ce même peuple, autrefois féroce et ignorant, aujourd'hui savant et corrompu, humilié par le démembrement de son empire et la perte de ses colonies, oubliant son caractère guerrier, pour ne s'occuper que de son commerce, de son industrie et de ses trésors, sacrifiant sa constitution, sa liberté et ses mœurs, pour acquérir des richesses et obtenir des dignités; autrefois républicain farouche, aujourd'hui soutien et défenseur de l'autorité souveraine, et marchant à grands pas vers ce gouvernement monarchique, contre lequel il a élevé autrefois tant de barrières; voilà, sans doute un phénomène étonnant dans l'ordre moral et politique, et qu'on

ne trouve dans les fastes d'aucune nation.

Les premiers habitans de l'Angleterre étoient une colonie de ces barbares, désignés dans les Gaules, sous le nom général des Celtes, et qui, dans l'île qu'on appèle la Grande-Bretagne, prirent la dénomination générale de Bretons ; ils étoient partagés en tribus, et chaque tribu avoit un roi particulier. Les Druïdes, si fameux dans les annales de la Gaule, étoient occupés à observer les révolutions des astres et les phénomènes de la nature ; les bois, une caverne, le tronc d'un arbre leur servoient de retraite ; ils se nourrissoient des glands ou des fruits, et se désaltéroient dans un ruisseau ; ils célébroient leurs mystères dans des antres sauvages, et quelquefois dans des bocages solitaires ; des victimes humaines étoient immolées sur les autels d'une divinité redoutable, et son sanctuaire étoit rempli des riches dépouilles

pouilles de la guerre : ces trésors se conservoient dans les bois sans autre garde que la crainte des supplices, de la mort, et la terreur des vengeances célestes. Les femmes druïdes, plongeoient leurs couteaux dans le sein des ennemis faits prisonniers dans les combats; elles tiroient leur augure en considérant, avec une attention atroce, la manière dont le sang jaillissoit des victimes humaines. La théologie des Druïdes étoit fondée sur la transmigration des ames; dogme ancien, doctrine consolante et utile pour exciter l'homme à pratiquer et aimer la vertu; ils étoient pontifes et magistrats.

La Grande-Bretagne, divisée entre plusieurs princes, et gouvernée par des législations particulières, devoit être le théâtre des factions intestines et d'invasions étrangères. Le peuple étoit misérable, parce que c'est le peuple qui supporte les malheurs de la guerre; cette nation combattoit avec intrépi-

dité : suivant Tacite et Diodore de Sicile, elle surpassoit les Gaulois, par la vivacité et la pénétration de son esprit, et les Romains, par la sobriété et l'austérité de ses mœurs : elle ne connoissoit point ces vertus militaires, qu'on ne peut acquérir que dans l'exercice de la discipline et de la subordination. Plusieurs peuples voisins s'étoient introduits dans l'île, à titre d'hospitalité ; bientôt ils s'emparèrent du commerce des villes maritimes, des places, et déclarèrent la guerre à leurs alliés et à leurs bienfaiteurs.

Tel étoit l'état de la Grande-Bretagne, lorsque Jules-César, qui sacrifia toutes les vertus à la fureur des conquêtes, forma l'entreprise de reculer les bornes de la république romaine en réunissant l'île britannique à ce vaste empire. La politique des Romains étoit féroce ; ces tyrans de l'univers vouloient subjuguer les nations alliées de leurs ennemis. Les Bretons

étoient unis avec les Gaulois, par des traités. La Grande-Bretagne étoit devenue l'asyle de ce peuple brave et opprimé ; César débarqua en Angleterre, attaqua, triompha, demanda des otages, que la terreur promit ; les Bretons négligèrent de payer ce tribut aux vainqueurs ; César reparoît, répand, dans cette contrée, la désolation et la mort, extermine les Bretons, commandés par le brave Cassibelanus, qui auroit peut-être délivré sa patrie du joug de l'oppresseur, si les chefs de l'armée n'eussent point conspiré contre lui.

Auguste, occupé de ses proscriptions, convertit ce tribut en quelques dons qui lui furent présentés par Tennuntius, successeur de Cassibelanus ; Tibère, qui, dans sa noire et détestable politique, méditoit des lâchetés et des assassinats, abandonna la conquête de la Grande-Bretagne : les deux nations se réunirent par des traités et des al-

liances. La noblesse, qui, par ses richesses, parvient, plutôt que le peuple, à la civilisation, se rendoit à Rome pour recevoir les principes de l'éducation, connoître et cultiver les sciences; elle apprit, dans la capitale de l'univers, l'art de la guerre; ses mœurs s'adoucirent au milieu d'une nation aimable et corrompue; le peuple perdit sa férocité, mais il continua à vivre dans les forêts et à suivre une religion superstitieuse : la civilisation éclaire bientôt l'esprit, mais ce n'est que par des gradations lentes qu'elle corrige le cœur; les notions religieuses tiennent à l'ame, il faut des siècles pour dissiper ses erreurs et ses préjugés.

Néron, Vespasien, Tite combattent les Bretons, mais ne peuvent point les dompter; enfin le grand Agricola parvint à subjuguer les peuples méridionaux de l'île; ce guerrier dont Tacite a célébré avec autant d'éloquence que de vérité, les talens, digne d'avoir pour

panégyriste un historien philosophe, s'occupa à civiliser cette nation. Les conquérans sont les fléaux de l'humanité; ils veulent des victimes et des esclaves : Agricola combat et subjugue les Bretons pour les instruire et les rendre heureux par des lois sages et utiles; il embélit leurs villes de temples, de portiques, de lycées, de bains, de places et de fontaines publiques; établit des colléges pour l'éducation de la jeunesse, et transporta au milieu des déserts et d'un peuple sauvage, la fertilité, l'industrie et les arts.

Les Bretons corrompus par le luxe des Romains, eurent bientôt de nouveaux maîtres; des ennemis féroces descendoient de leurs montagnes et sortoient de leurs forêts comme des lions rugissans. Qui pourroit exprimer les calamités qu'éprouva la Grande-Bretagne? elle voyoit chaque année ses moissons brûlées, ses villes incendiées, ses temples réduits en cendres, ses femmes

violées, ses enfans et ses vieillards massacrés sous la pierre; les habitans périssans dans les supplices et les tortures, ou réduits en captivité. Le sauvage est terrible dans sa vengeance et dans son désespoir, il massacre, avec cette tranquillité d'ame qui prolonge la durée du carnage, et va poser, sur les autels de ses dieux, les membres mutilés et les crânes sanglans de ses ennemis.

Les Écossois qui habitoient l'Hybernie, et les Pictes, peuple originaire de Thrace ou de Scythie, confinés dans la Calidonie, franchirent le mur de séparation, construit par Adrien. Les Bretons, abandonnés par les Romains, et trop foibles pour résister à leurs ennemis, appelèrent à leurs secours les belliqueux Saxons. Le peuple anglais, qui habitoit le Holstein, se réunit aux Saxons, et ne formèrent qu'une même nation, connue sous la dénomination générale des Anglais, et des Anglais-Saxons. Hengiste et Orsa arrivèrent en

Angleterre à la tête d'une armée; Hengiste, prince politique et ambitieux, se proposoit déja de conquérir la Grande-Bretagne; il voyoit cette nation déchirée par des factions, humiliée par ses défaites, énervée par le luxe des Romains; elle avoit perdu son patriotisme et sa fierté; leur roi étoit un prince foible et voluptueux.

Hengiste viola bientôt le traité, il se réunit aux Pictes et aux Écossois, et déclara la guerre aux Bretons: le bruit de ses exploits se répandit depuis les bords de la mer germanique jusqu'en Zélande; enfin, les Saxons firent la conquête de la Grande-Bretagne; bientôt les différentes provinces furent érigées en presqu'autant de royaumes qui formèrent dans l'île, ce qu'on appèle l'Heptarchie; ces royaumes avoient chacun leur prince et leur législation. Egbert, roi de Vessex, parvint par sa sagesse et sa valeur, à réunir sous la même domination, tous les membres

épars de la monarchie anglaise; il n'en forma qu'un seul royaume, dont il fut reconnu pour premier souverain.

Plusieurs causes contribuèrent à hâter cette grande et utile révolution : le Nothumberland, le Sussex, la Mercie étoient déchirés par des factions intestines; les rois, pour affermir leur autorité, les grands, pour établir l'aristocratie, opprimoient les peuples et les vassaux; l'Estanglie étoit occupée à s'affranchir du joug qui lui avoit été imposé par Offa, roi des Merciens; le Kent étoit affaibli par les guerres continuelles qu'il étoit obligé de soutenir contre les puissances voisines; l'Essex étoit gouverné par un prince foible et décrépit : ces différens états, éternellement livrés aux horreurs de l'anarchie, et attaqués, de toutes parts, par des invasions étrangères, devoient nécessairement se dissoudre : il fut donc facile à un prince brave et heureux de détruire les Heptarchies, pour les réu-

nir sous un même gouvernement. Dans ces différentes monarchies, le droit de succession héréditaire étoit confondu; il appartenoit au plus fort ou au plus hardi; ce désordre affoiblissoit l'attachément des peuples, entretenoit la méfiance et la haine parmi les grands, et chacun sacrifioit la justice et les lois, pour devenir usurpateur et meurtrier.

Ce fut sous le règne d'Egbert, que les Danois parurent pour la première fois en Angleterre : la Gothie étoit prodigieusement peuplée. Érick, sixième roi des Goths, fut forcé d'envoyer une partie de ses sujets dans des îles pour y établir des colonies : les émigrans de la Gothie habitèrent la presqu'île de Jutland, connu autrefois sous le nom de la Chersonèse-Cimbrique; ce peuple demeura soumis pendant sept siècles aux rois des Goths; Hamel en donna la souveraineté à Dam son fils, de qui le Dannemarck a pris le nom; ces py-

rates sortis du Nord, furent appelés Normands; ils se rendirent puissans et redoutables, armèrent des flottes considérables, attaquèrent presque toute l'Europe, ravagèrent la France, l'Allemagne et les Pays-Bas, commencèrent une guerre soutenue avec fureur pendant plus de deux cents ans, et renversèrent le trône des Saxons.

Les Danois, tour-à-tour, vainqueurs et vaincus, renouvelèrent, sous le règne d'Elhelbert, leurs rapines et leurs incursions; ce prince acheta la paix à prix d'argent; ce traité humiliant dégrada la nation; les Danois ne la regardèrent plus que comme un peuple lâche qu'il seroit facile de vaincre et de subjuguer; ce premier exemple de bassesse fut bientôt suivi par les successeurs d'Elhelbert; il contribua plus que la valeur des Danois à renverser la monarchie des rois saxons.

Les Danois occupés à défendre les nouvelles conquêtes qu'ils avoient faites

dans le nord de la France, avoient suspendu depuis long-tems leurs incursions; les Danois nationaux, établis dans la Grande-Bretagne depuis le règne d'Alfred-le-Grand, obéissoient aux rois d'Angleterre; une nouvelle horde de ces barbares, sortis des provinces occidentales, parut dans l'île britannique; Elhelred II, incapable de combattre, ne le fut pas d'assassiner; il forma lui-même le plan d'un massacre général, en donna l'ordre si secrètement, le confia en de si sûres mains, qu'au jour marqué tous les malheureux Danois furent égorgés jusqu'au pied des autels : les Danois demandèrent compte du sang de leurs frères, cruellement versé; Suenon, leur roi, mit le royaume à feu et à sang : au fléau de la guerre se joignit la famine, fruit d'une mauvaise administration : Elhelred acheta une sixième fois la paix; la noblesse irritée de la lâcheté de son roi, se soumit au monarque danois et

lui prêta serment de fidélité; il faut bien nécessairement qu'une nation avilie par son souverain se donne un nouveau maître.

Les usurpations de la cour de Rome, les vices du clergé, les erreurs des pontifes, les foiblesses et les lâchetés des rois produisirent cette révolution, qui plaça les Danois sur le trône des Saxons. Les peuples de l'Europe étoient asservis sous le régime de la féodalité; ils devoient leur oppression à leur ignorance et à leurs lâchetés. Les arts et les sciences s'étoient renfermés dans les cloîtres et les séminaires : les moines s'occupoient dans leurs retraites à étudier la philosophie des Grecs et des Romains ; toutes les lumières étoient concentrées dans ces asyles religieux ; les ténèbres obscurcissoient le reste de la terre : on substitua à la vérité du christianisme et à la sainteté de l'évangile, une morale de caprice, une doctrine de vengeance et de terreur,

propre à ébranler, à dissoudre la société et à éteindre les vertus morales. On commit sans remords les meurtres et les assassinats, parce qu'on s'imagina que les moines et les pontifes avoient reçu de Dieu le pouvoir de les pardonner, en soumettant les coupables à poser des offrandes sur les autels. La noblesse abandonnoit ses possessions et ses héritages pour mener dans les cloîtres une vie contemplative; les guerriers s'enfermoient dans la solitude pour pleurer sur leurs lauriers; les rois appauvrissoient leurs états pour fonder des monastères; aliénoient leurs domaines, imposoient des tributs sur leurs peuples pour enrichir le clergé, et abandonnoient l'administration de leurs royaumes pour s'humilier et se prosterner aux pieds des pontifes. Les temples d'un dieu de paix furent remplis des brigands et des séditieux : la chaire de la vérité fut le théâtre de ces controverses délicates où

il s'agissoit de discuter en présence des femmes, les mystères de la foiblesse humaine, les vues de la nature relativement à la propagation de l'espèce, ce penchant irrésistible qui entraîne un sexe vers l'autre, la nécessité de la pureté sacerdotale ; ces disputes religieuses, ces controverses absurdes, cette doctrine de caprice enfantèrent la haine et la superstition ; on devint méchant et hypocrite, et toutes les vertus guerrières furent éteintes. Ah! gardons-nous de penser que la religion sainte dans son origine, sublime dans sa morale, divine dans son institution, fut complice de tous ces attentats ; cette religion est l'ouvrage de Dieu, ces abus sont l'ouvrage des erreurs, des passions et des crimes des hommes.

Après les règnes atroces d'Harold Ier. et de Hardy-Canut, les Danois abandonnèrent le trône d'Angleterre ; Édouard-le-Confesseur, prince de la race saxonne, fut proclamé roi ; il fit

divorce avec sa femme, parce qu'elle est la fille d'un homme qu'il déteste, et qu'il croit qu'en rompant les nœuds de l'union conjugale, il conservera une virginité précieuse qu'il offrira au ciel comme un sacrifice expiatoire ; cette abstinence religieuse procura au roi le titre de confesseur, mais produisit une révolution qui plaça sur le trône d'Angleterre un usurpateur et un tyran : Édouard mourant sans enfans, vit éteindre la génération des rois, laissa ses états dans l'anarchie, prépara la conquête de l'Angleterre par les Normands, et abandonna son peuple au despotisme et à l'esclavage.

Il restoit cependant un rejeton de la famille des rois saxons, nommé Edgar-Alheling ; mais ce prince étoit foible et sans énergie. Harold II étoit un seigneur anglais, issu d'une maison illustre, mais non point souveraine ; il avoit pour lui sa noblesse, son courage, ses possessions immenses, ses al-

liances, quelques belles actions et l'affection générale du peuple. Guillaume n'avoit des droits que les chimères dont Édouard avoit caressé un moment son ambition, et le serment plus chimérique encore qu'il avoit arraché à Harold: il prétendit qu'un testament d'Édouard l'appeloit au trône d'Angleterre; il crut, par cette imposture, pouvoir justifier son usurpation.

Guillaume fit des préparatifs immenses pour conquérir l'Angleterre; il leva une armée considérable, appela sous ses bannières ces chevaliers, qui, risibles dans les romans, étoient terribles dans les batailles, et combattit Harold à Hasting. Ce prince fut vaincu et tué; sa mort mit fin au gouvernement des Anglais-Saxons; la nation pleura la mort d'Harold, qui avoit les talens militaires et les vertus d'un roi citoyen: s'il avoit réuni la prudence à la valeur, il auroit peut-être conservé et son sceptre et sa vie. Cette armée d'aventuriers

venturiers redoutables dans sa première impétuosité se seroit dissipée à la vue des obstacles et des délais; une défense longue et opiniâtre l'auroit exposée à manquer de provisions, et ces soldats qui faisoient consister le courage dans l'activité de leurs opérations, auroient abandonné les étendards de Guillaume pour s'en retourner dans leur patrie. Les Anglais, sans chefs et sans armées, reconnurent Guillaume pour souverain, et lui prêtèrent serment de fidélité : l'histoire cesse de l'appeler le bâtard, elle le nomme le conquérant.

Guillaume fut l'oppresseur de la nation conquise; les plaies qu'il lui fit, saignèrent pendant plus d'un siècle; il affermit son autorité sur le pouvoir militaire; et, au milieu de la stupidité de l'anarchie féodale, ses lois promulguées, pour ainsi dire, au milieu des foudres et des éclairs, effrayèrent la nation; trop foible pour résister, elle

reçut le joug de la servitude ; ainsi cette nation qui, sous une longue suite de règnes presque tous glorieux, avoit joui d'une liberté inconnue à l'Europe, florissante et guerrière sous le dernier de ses rois, se trouva tout-à-coup changée en un peuple d'esclaves, heureuse de trouver un asyle sous les bannières de quelques barons impérieux.

La conquête d'Angleterre par Guillaume est une révolution qui étonnera les siècles et les nations; jamais entreprise ne fut projetée avec plus d'audace et de témérité, et jamais succès ne fut plus rapide et plus brillant; sans aucune intelligence dans la contrée qu'il veut conquérir, sans connoître ni les forces ni le génie de la nation qu'il veut subjuguer, sans posséder aucune place, débarquant dans une saison rigoureuse, Guillaume fait la conquête d'un royaume, et soumet une nation fière et belliqueuse : ce peuple de héros qui avoit combattu pendant deux

cents ans contre les Romains et brisé les fers que ces vainqueurs vouloient imposer à l'univers ; ces Bretons qui avoient défendu pendant deux siècles leur patrie, leurs priviléges et leur liberté contre les Saxons et les Danois, reçoivent volontairement le joug de l'usurpateur, et souffrent patiemment l'esclavage et la tyrannie ; voilà un de ces phénomènes politiques qui frappent d'étonnement et d'admiration : les vices de la constitution et du gouvernement anglais, et la dégradation de ce peuple produisirent cette étonnante révolution. Canut, par la sagesse et la douceur de son administration, avoit accoutumé ce peuple à obéir aux lois du premier conquérant ; il préféroit de se soumettre à une domination étrangère, que de combattre sans cesse et de perpétuer des guerres sanglantes pour conserver une liberté orageuse, source éternelle de meurtres et de calamité : son attachement pour

l'ancienne famille royale commençoit à s'affoiblir; il voyoit le dernier rejeton de cette race au milieu d'eux, mais sans force et sans vertu, incapable de résister aux efforts et à la valeur du duc de Normandie, et de punir les attentats de cet usurpateur. Le clergé devenu puissant et redoutable par les foiblesses des souverains et l'ignorance des peuples, dirigeoit l'opinion et enchaînoit les consciences; il annonça que les destinées de l'Angleterre étoient fixées dans les décrets de l'Éternel, que Guillaume avoit été choisi pour monter sur le trône de la Grande-Bretagne, que la soumission étoit un devoir sacré, et qu'une trop longue résistance ne pourroit point sauver la patrie et deviendroit un attentat aux ordres émanés du ciel même. Les disputes théologiques, les divisions des moines, les guerres civiles, les factions de la dynastie saxone, l'oppression exercée par les Danois avoient changé le caractère

de la nation, et substitué au patriotisme et aux vertus guerrières la lâcheté et la terreur des vengeances célestes. La cour de Rome ne parloit que de tortures et de supplices, et ordonnoit aux fidèles d'acheter à prix d'argent, les dons et les bienfaits du ciel, et d'éviter les vengeances éternelles, en s'humiliant aux pieds des pontifes, et en les rendant les économes, les dépositaires et les maîtres de leurs possessions et de leurs trésors.

Guillaume-le-Roux régna en despote; son règne ne fut qu'un tissu d'actions usuraires, et ressemble plus à un journal des Juifs qu'aux annales d'un monarque; la justice fut bannie des tribunaux; des juges corrompus s'enrichissoient des dépouilles des peuples; les traitans multiplioient les exactions; les honneurs et les dignités étoient distribués aux espions et aux délateurs: ce prince eut tous les vices de son

père, sans en avoir le génie et les talens. Henri Ier. usurpa le trône qui appartenoit à Robert, son frère; il s'occupa des moyens d'affermir une couronne chancelante; il en est un dont le succès est toujours infaillible, c'est celui de tromper la nation par des promesses et par l'espoir des dons et des bienfaits. Henri promit aux grands des priviléges, au clergé des immunités, aux soldats des récompenses, au peuple la diminution des impôts; il donna ensuite la première chartre qui fut comme l'aurore d'une nouvelle constitution. Sa mort sembla changer la forme du gouvernement; les barons et le clergé s'emparèrent du pouvoir souverain; cette aristocratie ecclésiastique et civile enfanta les factions, les guerres et l'esclavage du peuple. Étienne, fils du comte de Blois, et d'Adelle, fille de Guillaume-le-Conquérant, demanda la couronne: le peuple reconnut pour souverain un prince protégé

par le clergé, et qui venoit de recevoir l'onction royale du primat.

Le trône cependant appartenoit à Matilde, fille de Henri; elle avoit été reconnue reine par la nation : cette princesse forma dans l'état un parti puissant, et déclara la guerre à Étienne. Ce prince rassembla autour de lui des légions d'aventuriers étrangers, qui, au défaut de l'amour, devoient le défendre par la terreur. Il permit aux barons de fortifier leurs châteaux, concession contraire à la tranquillité publique, à l'autorité royale, et source féconde de brigandage et d'oppression : ces tyrans subalternes s'emparoient des biens du peuple, le chargeoient de fers, violoient ses femmes et ses filles, incendioient ses maisons, et les faisoient périr de faim et de misère. Le pouvoir aristocratique multiplioit les meurtres et les déprédations; il falloit souffrir, obéir ou mourir. Étienne n'avoit ni le pouvoir ni la force

de punir ces attentats; il devint un farouche tyran pour affermir son usurpation. Ce prince fut vaincu dans un combat, et fait prisonnier; enfin, par un traité, Étienne conserva la couronne, et reconnut pour successeur le fils de Maltilde.

Henri II s'occupa à détruire les abus civils et religieux: la féodalité multiplioit les attentats, outrageoit la nature et l'humanité. Le peuple n'étoit rien, ou plutôt il étoit esclave d'une noblesse ambitieuse et tyrannique. Le clergé avoit soumis les coupables à racheter leurs crimes par des dons et des aumônes; cette profanation des choses saintes augmenta son crédit et ses trésors. Henri affranchit de la tyrannie des barons, le peuple qui étoit auparavant attaché à leurs possessions et à leurs manoirs, et parvint, malgré les efforts de S. Thomas de Cantorbéry, à soumettre au magistrat civil les juridictions ecclésiastiques. Ce fameux ré-

glement avoit pour objet de supprimer les principaux abus de la puissance ecclésiastique, dont l'accroissement graduel menaçoit de détruire le pouvoir civil. Une assemblée nationale établit la suprématie de sa législation sur tous les décrets du pape. Alexandre III, qui avoit toujours la foudre en main pour épouvanter les rois, annulla les constitutions de Clarendon, et menaça d'interdire le royaume d'Angleterre; mais la fermeté de Henri força le pontife d'abandonner son entreprise: le roi fit ensuite la conquête de l'Irlande.

L'origine des Irlandais est inconnue à l'histoire et à la tradition; on croit cependant que ce peuple est une colonie des Scythes; il étoit divisé en plusieurs tribus, et gouverné par des princes particuliers; le courage et la force, voilà ses vertus. Pour être chef des armées et législateur, il falloit être meurtrier et usurpateur: ce peuple con-

serva sa férocité et son indépendance. Adrien III donna à Henri une bulle d'investiture de ce royaume ; ce pontife établit, comme une vérité incontestable, que les royaumes chrétiens faisoient partie du patrimoine de S. Pierre : les vices des gouvernemens et des institutions, la langueur du commerce et de l'industrie, la puissance ecclésiastique qui étendoit sa domination sur les empires, les rois et les peuples s'opposoient à l'entretien des armées destinées à conserver les contrées conquises ; il falloit donc y envoyer des colonies, qui, foibles dans leur enfance, se fortifioient par le tems, et devenoient utiles à la métropole. Les Anglais émigrans adoptèrent les usages et les mœurs féroces des Irlandais ; cette race nouvelle n'étoit pas assez civilisée pour éclairer une nation sauvage et superstitieuse ; ce ne fut que sous le règne de Jacques Ier. que ce peuple reconnut la nécessité d'une législation ;

ces barbares sortirent de leurs antres et de leurs marais pour se réunir, se civiliser et se soumettre à une domination étrangère : il est consolant pour l'historien d'annoncer que la conquête d'Irlande se fit sans aucune effusion de sang.

Ce fut sous le règne de Henri que s'opéra une révolution remarquable. Le gouvernement féodal étoit en vigueur dans toute l'Europe ; cette institution née dans des siècles d'anarchie et d'esclavage, en affoiblissant l'autorité royale, rendoit les grands vassaux tyrans, multiplioit les serfs, et outrageoit la dignité de l'homme. Le genre humain étoit avili, le colosse de la féodalité étoit plus effrayant que le despotisme même, le peuple opprimé étoit sans énergie et sans vertu ; en vain portoit-il ses regards vers le trône, en vain demandoit-il à ses rois protection et vengeance ; occupés à défendre leurs états contre leurs ennemis, et leur au-

torité contre des factions domestiques, ils n'avoient ni la force ni le pouvoir de s'opposer aux déprédations des grands ; une noblesse fière et indépendante bravoit les menaces de leurs souverains, et quelquefois plus puissans qu'eux, elles les faisoient trembler sur leurs trônes ; cependant ce gouvernement féodal imposoit aux grands vassaux des devoirs qu'ils ne pouvoient violer sans être déclarés coupables de félonie, de trahison, et sans perdre leurs fiefs ; ils étoient obligés de prendre les armes, de venir se ranger sous les bannières des souverains pour combattre les ennemis de la patrie ; mais les barons ou les grands tenanciers, soit indifférence, soit jalousie, soit orgueil, retardoient les opérations, et portoient dans les assemblées militaires cet esprit de faction et d'indépendance qu'ils avoient dans le gouvernement civil. Henri fit un nouveau réglement, il imposa des taxes sur les baronies et

sur les fiefs, et forma ainsi des armées et des soldats plus braves, plus actifs, plus obéissans et plus fidèles. Ce réglement accéléra, il est vrai, la chute de la féodalité, mais il favorisa le despotisme : ce pouvoir arbitraire peut produire sans doute de grands maux, mais le despote meurt ; et son successeur instruit que la haine et la malédiction publique ont accompagné le tyran jusqu'au tombeau, et que la postérité va flétrir sa mémoire, apprend, par cet exemple terrible, combien il est utile et consolant d'aimer son peuple et d'obéir aux lois. La féodalité étoit bien plus cruelle et plus dangereuse, elle sacrifioit le peuple à l'ambition, à la fierté, à l'oppression et aux crimes d'une noblesse qui regardoit cette portion si essentielle et si précieuse de l'état comme des esclaves ou des victimes qui devoient mourir ou supporter la tyrannie.

Richard-Cœur-de-Lion abandonna

l'administration de son royaume, exposa ses états à des invasions, les livra à des troubles et à des factions, pour recueillir des palmes et des triomphes dans une terre étrangère ; il épuisa ses troupes et ses finances dans les déserts arides de la Palestine ; et, après avoir étonné l'Asie par ses exploits, il perdit sa liberté dans l'Autriche, et fut traduit comme un malfaiteur devant un tribunal des rois. Ce fut dans les divisions éternelles de ce prince avec Philippe, que l'on trouva le principe et la source de cette animosité implacable qui éclata entre les deux monarques ; haine que les Français et les Anglais transmirent à leur postérité de génération en génération ; haine qui, affoiblie par le tems et les lumières de la raison et de la philosophie, subsiste encore aujourd'hui entre l'Angleterre et la France, malgré cette affectation bisarre et ridicule d'adopter à l'envi leurs usages, leurs modes, leurs caprices :

ce germe de haine et de jalousie ne périra point, parce qu'il y aura une diversité et une opposition éternelles dans leurs opinions, leurs principes, leur caractère et leur génie. La paix dont ils jouissent, les traités d'alliance et de commerce qu'ils pourront former ne parviendront jamais à le détruire. L'Angleterre sera ennemie de la France par système, et la France le sera par jalousie et par intérêt. Le caractère d'un peuple tient à des causes physiques et morales; les siècles et la philosophie peuvent bien détruire quelques erreurs et quelques préjugés, mais n'effaceront jamais le génie primitif que la nature a gravé dans chaque nation; il conservera sa forme antique, malgré les variétés et les nuances que les révolutions et le tems peuvent y apporter.

Après la mort de Richard, le trône appartenoit à Arthur, fils de Geoffroi, duc de Bretagne, et petit-fils de Henri

II. Richard ne pouvoit point disposer, par un testament, d'un trône héréditaire, ni altérer l'ordre de la succession, qui est nécessaire pour éviter les guerres civiles; mettre un frein à l'ambition des grands, et affermir l'autorité monarchique. Jean monta sur le trône d'Angleterre; ce fut sous son règne qu'on doit fixer l'époque des premiers pas que la nation anglaise fit vers cette espèce d'indépendance limitée, qui forme la bâse actuelle de la constitution britannique. Elle s'est établie au milieu des dissensions et des ruines; elle ne peut se conserver que dans cet état de mouvement et de dissension.

Jean dégrada la majesté du trône et la dignité de roi, en se rendant le tributaire et l'esclave de la cour de Rome. Innocent III, génie vaste et hardi, avoit porté plus loin que ses prédécesseurs l'esprit de domination sur les premiers chrétiens; il annonça à

Jean

Jean que la nomination des bénifices vacans lui appartenoit. Le prince menaça le pontife de venir l'attaquer sur son siége. Innocent III jeta l'interdit sur le royaume d'Angleterre. Les autels dépouillés de leurs ornemens, les statues renversées, les ministres faisant retentir les voûtes du sanctuaire des sons lugubres, les portiques environnés des signes de deuil, les cadavres jetés dans les champs, les mariages célébrés dans les cimetierres ; voilà les tristes objets qui s'offroient aux regards d'un peuple consterné; voilà comment, par ce terrible anathême, la puissance ecclésiastique se vengeoit des rois, et faisoit trembler les nations, en leur annonçant la rigueur des vengeances célestes. Jean, au lieu d'implorer l'appui et l'amour de son peuple, se vengea du pontife, en persécutant le clergé.

Il restoit encore entre les mains d'Innocent III une arme qui épou-

vanta Jean, et le glaça d'effroi et de terreur; il passoit pour constant à Rome, et l'on croyoit généralement en Europe que les papes avoient le droit immédiat de déposer les rois et de disposer des empires; en conséquence, Innocent III donna le royaume d'Angleterre à Louis, fils de Philippe. Le roi de France étoit un grand politique; cependant il ne vit point que cette donation illusoire n'étoit qu'un épouvantail dont le pontife adroit se servoit pour intimider un tyran. Jean se réconcilia avec Innocent, il lui fit hommage de son royaume. Esclave de la cour de Rome, ce prince devint l'ennemi de tous les ordres de l'état. Les barons formèrent une confédération; et, plaçant le primat Langthon à leur tête, forcèrent Jean à signer la grande chartre, et la chartre forestière. En vertu de ce premier réglement, la nation affranchie désormais du pouvoir arbitraire ne reconnoît plus dans la per-

sonne du monarque qu'un premier magistrat subordonné à la loi; il fixe les bornes de la puissance et celles de l'obéissance, l'étendue des prérogatives royales, celle des priviléges des seigneurs qui deviennent législateurs et associés à l'autorité souveraine. Cette loi fut faite et rédigée dans une assemblée nationale, composée des grands du royaume; mais le peuple n'y fut point appelé, il continua à être esclave des barons. On sacrifia dans la grande chartre la dignité et les droits du peuple à chaque faction; on viola les droits de la justice et de l'humanité pour consacrer l'autorité despotique des barons, oppresseurs de la nation: de ce chaos monstrueux renaîtra bientôt cette liberté publique qui vengera tant d'outrages et tant d'attentats.

Jean avoit cédé à la force; mais sans perdre un moment l'espoir de la vengeance, il s'occupa à rétablir l'auto-

rité démembrée; trop foible pour exécuter cette grande entreprise, il devint l'objet de son propre mépris; solitaire, triste, déchiré par les remords, il se retira dans l'île de Vithg, comme autrefois Tibère dans l'île de Caprée, pour méditer des trahisons et des assassinats: déja il étoit entré en Angleterre avec une armée de Brabançons. Les barons placèrent alors Louis sur le trône britannique; mais ce prince en fut bientôt dépouillé par ses imprudences et ses injustices. Ce n'étoit point par amour pour Louis qu'une partie de la nation l'avoit proclamé roi; les Anglais n'aimoient point la domination française, ils avoient offert au fils de Philippe la couronne d'Angleterre pour s'affranchir de la tyrannie de Jean; mais sa mort ayant brisé leurs fers, l'amour de la patrie et la fidélité pour leur roi donnèrent une nouvelle existence à leurs ames flétries par l'oppression; ils abandonnèrent

Louis, et combattirent avec autant de zèle que de courage pour rétablir Henri sur le trône de ses pères. L'avidité des Français et le mépris qu'ils témoignèrent pour la nation anglaise contribuèrent à hâter cette révolution.

Dans un état sans cesse déchiré par les factions, il n'y a ni paix, ni honneur, ni justice, ni principe fixe. Ces barons qui avoient posé les premiers fondemens de la liberté publique, s'occupèrent à la détruire, en se déclarant les ennemis du roi et les oppresseurs du peuple ; ils profitèrent de la minorité de Henri III pour étendre leur autorité et établir le gouvernement aristocratique. Cependant Henri déclara, dans son conseil, qu'il alloit prendre lui-même les rênes de l'administration publique ; mais il y étoit peu propre dans ce tems d'anarchie, où des mains de fer pouvoient seules manier le sceptre. Ce prince avoit un caractère de douceur et d'aménité, il

étoit bon et sensible ; ces aimables qualités, dans un tems paisible, auroient fait les charmes et les consolations de sa vie, et auroient procuré à son peuple un gouvernement heureux ; mais dans ces jours de trouble et de factions elles étoient propres à donner plus d'activité à l'ambition et à la haine des grands; elles enhardissoient la nation à la révolte et à l'indépendance.

Le comte de Leycestre, fils du célèbre Simon de Montfort, réunissoit l'ambition d'un républicain, la valeur d'un héros, les talens de l'administrateur et le génie du politique ; il se déclara le chef des seigneurs mécontens, et somma Henri de convoquer le parlement à Oxfords. Tous les barons parurent suivis de leurs vassaux, et forcèrent le roi à nommer une commission chargée de tracer un nouveau plan de gouvernement. Leycestre fut nommé président du conseil qui ne devoit subsister que pendant un an,

mais dont il prolongea la durée au gré de son caprice ou de son ambition. Il étoit impossible que dans ces tems de désordre et de convulsion, ce système d'usurpation si étrange pût se soutenir long-tems : la nouvelle aristocratie appesantissoit tous les jours un joug de fer sur le prince et la nation ; elle commença à regréter l'ancienne forme de gouvernement ; la division régnoit parmi les principaux membres du sénat militaire. Henri rentra dans l'exercice de son autorité ; l'aristocratie se trouva anéantie d'elle-même, et les choses se remirent comme naturellement dans l'ordre où elles étoient auparavant ; mais cette nation inquiète et factieuse se livra à de nouveaux crimes, et plongea l'état dans de nouvelles calamités.

Les obstacles et les revers donnoient une nouvelle énergie au comte de Leycestre. Ce républicain farouche paroît à la tête d'une armée, et dé-

clare la guerre à son roi. Édouard, l'appui de son père, l'espoir des royalistes commençoit à développer ces talens militaires qui, plus que sa justice, le distinguèrent sur le trône. Henri fut forcé de ratifier le traité d'Oxfords, et remit une seconde fois l'autorité souveraine entre les mains de vingt-quatre tyrans subalternes ; mais bientôt la nation déteste et méprise ce nouveau tribunal, elle soupire vers son ancienne constitution ; enfin, cette cause fut portée au tribunal de Louis IX, roi de France. Il y avoit longtems que ce prince avoit offert sa médiation pour rétablir la paix et la confiance entre le roi et son peuple : ce souverain n'est pas un de ces saints dont les Anglais se plaisent à faire de fades plaisanteries ; sa mémoire y est en vénération, et ils le regardent avec raison comme le plus grand roi qui ait régné en France. Louis, flatté de voir une si belle carrière ouverte à sa

bienfaisance, à sa sagesse et à sa justice, assemble les états de son royaume, y porte la cause dont on l'a rendu l'arbitre et le médiateur : ce prince annulla les statuts d'Oxfords.

Cette cause étoit véritablement la cause des rois; mais le jugement de S. Louis étoit juste ; il falloit nécessairement détruire cette forme de gouvernement qui entretenoit perpétuellement la division et la méfiance entre le prince et le peuple, fomentoit l'ambition des grands, la hardiesse des barons, et devenoit une source funeste de calamités et de guerre. Leycestre réclama contre la décision du roi de France, prit les armes, marcha contre Henri, remporta la victoire et le fit prisonnier ; mais il faut un terme à l'usurpateur, il doit périr ou monter sur le trône. Leycestre forma un nouveau plan de gouvernement, il introduisit au parlement les députés des comtés et des bourgs qui avoient

été dédaigneusement éloignés du conseil national ; c'étoient des hommes sans naissance, sans fortune, sans talens. Leycestre, en leur accordant ce privilége extraordinaire, cherchoit à affermir sa puissance et à se placer au rang des fondateurs des empires, et de législateur des nations. Telle fut l'origine de cette chambre des communes, aujourd'hui si agréable au peuple, qui, balançant et cimentant à-la-fois la puissance du prince et des grands, s'incorpore elle-même à cette masse brillante, et forme un corps de souveraineté qui réunit les trois pouvoirs. Un séditieux créa donc cette chambre de communes ; elle a délivré quelquefois le peuple de la tyrannie, contribué à la gloire et à la grandeur de l'empire ; mais elle a armé la nation contre ses rois, a traîné sur l'échafaud un prince foible et vertueux, s'est rendue l'esclave d'un tyran usurpateur, a inondé l'Angleterre de flots de sang,

a préparé, par son orgueil et ses erreurs politiques, ses revers et ses humiliations, et forcé le gouvernement à ériger en système cette corruption funeste qui doit nécessairement changer la constitution de l'état, le génie, le caractère et les mœurs de la nation.

Édouard Ier. affecta de n'enfreindre dans aucune circonstance les articles les plus durs de la grande chartre ; il régna en despote, en paroissant respecter et suivre ces lois destinées à s'opposer au pouvoir absolu, il adopta le système politique de Leycestre, en appelant le tiers-état aux délibérations nationales. Les fiefs introduits par Guillaume-le-Conquérant, étoient considérablement diminués : les grands vassaux et tenanciers s'étoient affranchis par ruse ou par argent des tenures militaires ; les scutages pécuniaires n'étoient point payés avec exactitude, les vastes baronnies étoient divisées, le peuple commençoit à devenir indus-

trieux, le commerce lui procuroit des richesses destinées à acquérir les charges de l'état et des possessions territoriales. Édouard crut qu'il falloit élever une nouvelle puissance pour l'opposer à l'ambition et à l'autorité tyrannique des barons : il soutint quelques tems cette réputation de grandeur et de justice, qu'il s'étoit acquise pendant la vie de son père, par son application à rétablir l'autorité des lois anéanties par les convulsions des derniers règnes; mais il devint bientôt le tyran de son peuple, et fut le fléau de l'humanité : il réunit à l'empire britannique le pays de Galles. Ce peuple descendoit de ces anciens Bretons qu'avoient dompté les Romains : malgré les révolutions des siècles et les guerres, cette nation avoit conservé ses mœurs farouches et sa liberté. Édouard subjugua les Écossais, enleva et détruisit toutes les archives de ce royaume, afin qu'il ne restât à cette

malheureuse contrée aucun monument qui rappelât son ancienne indépendance.

Édouard II dut ses malheurs à ses foiblesses, aux crimes d'Isabelle, sa femme, et à la tyrannie des grands : ils forcèrent le roi de confier son pouvoir à douze barons chargés du soin de former le plan d'un nouveau gouvernement : on ne parla point de la grande chartre; si l'on se fût borné à en demander l'exécution, le gouvernement étoit fixé par une loi constitutive, et le règne de douze barons devenoit inutile; bientôt ce conseil fut supprimé. Isabelle déclara ensuite la guerre à Édouard, et força le parlement à lui faire son procès; il fut jugé, un décret le déclara incapable de régner. Ce prince malheureux se dépouilla des ornemens royaux, et on procéda à sa dégradation. Isabelle et ses complices, redoutant la vengeance de la nation, firent expirer Édouard

dans des tourmens dont l'invention avoit jusqu'alors échappé aux bourreaux les plus féroces. L'histoire de l'Angleterre offre des révolutions qui portent, dans l'ame des lecteurs sensibles, la tristesse et l'effroi. Édouard Ier. qui viola toutes les lois, qui fut le tyran et l'oppresseur de son peuple, régna paisiblement. Édouard II, son fils, qui étoit un prince bon, généreux, humain, fut humilié, insulté, détrôné et finit ses jours dans des supplices affreux. Ces exemples si souvent répétés dans l'histoire, semblent inviter les rois au despotisme et à la tyrannie; la politique qui les conseille leur paroît une vertu sublime. Machiavel, qui, dans ses maximes, a outragé la nature, l'honneur, la justice et l'humanité, étoit peut-être un grand législateur et un grand homme d'état.

Mortimer, meurtrier de son roi, s'empara de l'administration publique, fit périr le comte de Kent, oncle du

roi, opprima les seigneurs, et fit confirmer par le parlement les lois et les réglemens faits sous le règne précédent. Mortimer devint l'objet de l'éxécration publique ; il fut condamné à mort. Édouard III déclara la guerre à la France, guerre qui désola le royaume sans aucune utilité pour l'Angleterre, dévelopa de grands talens et de grands crimes, confirma et perpétua les haines nationales, extermina les familles les plus illustres, et épuisa les trésors et le sang de deux nations. Le règne d'Édouard III flatte la nation anglaise ; elle se rappèle, avec autant d'enthousiasme que d'orgueil, ce tems où la France éprouva tout ce que peuvent l'ambition et la férocité des conquêtes : la gloire d'avoir ravagé le plus fertile des royaumes n'égale point les actions éclatantes des autres conquérans. Édouard, ce fléau de l'humanité est placé au rang des grands rois ; mais il ravagea les villes et les provinces

sans rien conquérir : comme magistrat, il ne s'occupa point de l'administration de la justice, et fit peu de réglemens dans un tems où l'Angleterre avoit plus besoin de lois que de conquêtes.

Richard II oublia qu'il étoit roi pour se livrer à la mollesse et à la volupté : la nation murmura contre son indolence et ses prodigalités. Les barons, commandés par le duc de Glocestre, prince ambitieux et féroce, formèrent une conspiration qui devoit dépouiller Richard de son trône : le parlement servoit d'instrument à la haine de ce chef des factieux, qui le faisoit trembler, et le forçoit à égorger les victimes que sa rage lui présentoit : tels étoient les parlemens d'Angleterre dans leur enfance. Les crimes du duc de Glocestre préparèrent sa chute. Richard reprit l'exercice de son autorité, et s'en servit pour faire périr ses ennemis et exercer une autorité tyrannique;

nique ; ses cruautés le rendirent un objet de haine et de mépris. Le peuple regarda Henri, duc de Lancastre, comme le seul prince propre à monter sur un trône souillé par les vices de Richard. Henri marcha à la tête d'une armée, tailla en pièces les troupes du roi, le fit prisonnier et le livra au parlement ; pour éviter la mort, ce prince céda sa couronne au duc de Lancastre. Un roi dépouillé de ses états, même dans les fers, fait trembler l'usurpateur. Henri, pour affermir le trône, fit périr Richard. Ce fut à cette époque que les communes prirent connoissance des affaires intérieures de l'état, et délibérèrent avec les pairs sur les grands intérêts de la nation.

Dans ces révolutions rapides où la multitude frénétique semble ne former qu'un seul corps, agité des mêmes convulsions, il se trouve toujours une partie plus froide, qui, quoiqu'entraînée par l'exemple et les circonstances,

reconnoît bientôt ses erreurs, écoute la voix de la justice, et cherche à venger les outrages et les attentats faits à l'autorité légitime. A peine Henri IV s'est-il emparé du trône, que des conspirateurs tentèrent de l'ensanglanter : on publia des libelles qui furent attachés aux portes de l'église, et répandus dans toutes les places publiques. Henri s'en vengea en répandant le sang de ses ennemis : une domination tyrannique n'est guère propre à affermir l'usurpateur sur le trône ; il chercha à enchaîner les esprits par la superstition. Cet hypocrite féroce fit servir la religion à ses projets de tyrannie ; il se déclara le persécuteur des hérétiques et le défenseur de la foi, pour pouvoir justifier ses attentats et ses usurpations : il mourut déchiré par les remords ; le souvenir du meurtre de son roi et du sang qu'il avoit fait répandre, venoit le tourmenter au milieu de sa gloire et de sa prospérité.

Henri V, avant de monter sur le trône, étoit un prince voluptueux et cruel ; il autorisoit publiquement le désordre et le scandale, affectoit d'outrager les lois de la justice et de la pudeur, et se livroit aux plus honteuses dissolutions ; mais à peine fut-il proclamé roi, qu'il devint un homme nouveau ; il changea de mœurs, de conduite et de principe. Tandis que, sous la maison de Lancastre, l'Angleterre augmentoit sa gloire et sa puissance ; tandis que le patriotisme, la valeur et la paix réparoient ses pertes, et fermoient ses blessures, la France déchirée par des divisions intestines, et gouvernée par un prince foible, tendoit à sa ruine. Henri sut profiter des troubles qui désoloient ce royaume, pour renouveler les prétentions d'Édouard III ; il fit une invasion, s'empara des plus belles provinces, et força Charles VI à lui céder, après sa mort, le trône de la France. Henri dut ses succès et

ses conquêtes aux factions des Bourguignons et des Armagnacs, à l'imbécillité de Charles VI, aux crimes d'Isabelle, et aux trahisons des ministres. La conquête de la France ne peut point donner à Henri le titre de héros, parce qu'il la fit sans efforts, et que cette puissance se présenta pour recevoir le joug qui l'asservit à la domination anglaise.

Henri VI, qui n'avoit ni les vertus ni les talens de son père, perdit bientôt le fruit de ses conquêtes; ce fut sous le règne de ce prince que commença cette guerre civile qui désola pendant soixante ans l'Angleterre, fit périr quatre-vingt princes du sang, extermina presque toute l'ancienne noblesse, et imprima sur la nation anglaise un penchant à la rapine, et un caractère de férocité, que les siècles et la philosophie ont pourtant affoiblie; les rois égorgés, les grands expirans sur l'échafaud, le peuple accablé sous

le poids de l'oppression et de la tyrannie, les villes et les campagnes inondées de flots de sang, des bourreaux et des victimes ; voilà le tableau horrible que l'historien présentera à ses lecteurs : non, jamais les proscriptions de Sylla et de Marius, ni les assassinats des Triumvirs n'ont égalé les fureurs et les crimes des Lancastre et des York.

Richard, duc d'York, attendoit, dans une inactivité apparente, le moment propre à donner l'essor à cette ambition qui le tourmentoit : il observoit, avec une froide tranquillité, les dissensions qui troubloient le conseil ; il voyoit un roi foible et indolent, une femme imprudente et généralement détestée, un ministre abhorré, un parlement déterminé à favoriser les projets du premier usurpateur, un peuple inquiet, inconstant et factieux. Richard, sous prétexte d'affermir l'autorité du roi et de détruire les abus du gouvernement, marche à la tête d'une

armée; mais il est vaincu et tué dans un combat. Le comte de la Marche, son fils, rassembla ses troupes dispersées, tailla en pièces l'armée de Henri, et se fait proclamer roi sous le nom d'Édouard IV.

Dans ce tems d'anarchie où les rois chancelans sur le trône n'y faisoient que des apparitions subites, les parlemens revêtus comme eux d'une autorité passagère, n'étoient que les instrumens momentanés dont se servoient les princes pour seconder leurs attentats; ils défendoient toujours l'usurpateur le plus fort ou le plus heureux. Édouard fut déclaré l'héritier légitime du trône, et la famille de Lancastre fut proscrite. Warvich, le seigneur le plus puissant de l'Angleterre, ce défenseur intrépide de la maison d'York, quitta le parti d'Édouard, et rétablit Henri sur le trône de ses pères; mais Édouard rassembla de nouvelles forces, livra la bataille à Henri, dispersa son

armée, et le fit prisonnier. Le duc de Glocestre, qui régna sous le nom de Richard III, poignarda ce prince. Henri dut ses malheurs à ses foiblesses et à sa crédulité; il avoit confié l'administration de son royaume á Marguerite d'Anjou, sa femme, qui étoit détestée par la nation. Le génie, la valeur, la politique de cette princesse, la rendirent un objet d'étonnement et d'admiration à l'Europe entière.

La famille de Lancastre paroissoit anéantie; les deux légitimes souverains de cette maison et leurs défenseurs avoient péri dans les combats ou sur l'échafaud; il ne restoit de cette tige malheureuse que le vieux comte de Pembrook, et son neveu Henri, comte de Richemond, qui monta bientôt après sur le trône d'Angleterre. Édouard jouit tranquillement du fruit de son usurpation et de ses crimes; il exerça une autorité tyrannique, et fit périr son frère, le duc de Clarence. Le rè-

gne de ce prince présente un spectacle bisarre et odieux : dans le même jour il signoit des arrêts de mort, et ordonnoit des fêtes : tandis que sa cour se livroit à la joie et aux plaisirs, les grands périssoient sur les échafauds; on alloit pleurer et s'attendrir aux spectacles, et l'on voyoit tranquillement le sang de la noblesse inonder les places publiques.

Édouard V ne fit que paroître sur le trône; Richard III le fit poignarder : cet homme qui a surpassé en scélératesse et en cruautés tout ce que l'histoire nous apprend des tyrans les plus féroces, affranchit, par des meurtres, des assassinats et des impostures, les barrières qui s'élevoient entre le trône et lui; il fut l'objet de l'exécration publique : mais la terreur contenoit le peuple dans un morne silence, et glaçoit tous les esprits; chacun demandoit un vengeur au ciel, et il ne s'en présentoit aucun. Buckin-

gham, auparavant le satellite des crimes de Richard, devint son ennemi; il forme une confédération pour punir l'usurpateur et le tyran de la patrie; mais les despotes ont des esclaves et multiplient les délateurs; la conjuration fut découverte, et Buckingham puni de mort. Henri, comte de Richemond, leva une armée, marcha contre Richard, qui périt dans le combat; le vainqueur monta sur le trône en conquérant et les armes à la main. Ce prince étoit cruel par caractère et par politique; sa rapacité, ses exactions continuelles, soutenues par la terreur du despotisme, l'oppression exercée par ses ministres, ses relations avec Alexandre VI, (ce pontife si connu par ses crimes et sa correspondance avec Bajazet, empereur des Turcs) rendirent Henri odieux à la nation. Ce prince renversa toutes les barrières qu'elle avoit élevées pour sa liberté, rétablit le pouvoir monarchique, et

termina ces guerres cruelles, qui avoient changé l'Angleterre en un théâtre de carnage et de désolation, éloigna de l'administration des affaires les nobles, et ne composa son conseil que des ecclésiastiques qu'il sut attacher par les bienfaits et les récompenses ; il affoiblit l'autorité des grands en leur permettant de vendre et aliéner leurs fiefs ; mais il ne vit point que ces démembremens volontaires augmentoient la puissance des communes, qu'il sut pourtant contenir par la force et la terreur.

Henri VIII, le scandale de son siècle, l'opprobre de l'humanité, le tyran de son peuple, le meurtrier de ses femmes, établit un nouveau culte hiérachique, de nouvelles cérémonies, détacha l'église anglicane du siége de Rome, et se fit déclarer roi et pontife ; revêtu de ce caractère, il ne mit plus de bornes à ses caprices et à ses fureurs ; il fit divorce avec Catherine

d'Arragon, épousa sa maîtresse, et la fit ensuite périr sur un échafaud. Anne de Boullen mourut plutôt avec la tranquillité qu'inspire un désespoir profond, qu'avec le sang-froid que donne le courage. Henri condamna au feu ceux qui croyoient à la suprématie du pape et ceux qui rejetoient la transubstantiation, persécuta les défenseurs de la cour de Rome et les sectateurs de Luther, et voulut établir sur des opérations aussi absurdes que mal combinées, l'uniformité dans sa nouvelle église. Dans ses opérations militaires, il apporta le même esprit d'inconstance et de bisarrerie. On a calculé que les différentes guerres, entreprises par caprice, soutenues sans activité, terminées sans utilité, ont couté à l'Angleterre plus de cent millions. Sous ce règne de sang, tout conspiroit à armer le peuple contre ce tyran; cependant il vécut paisiblement. La nation épuisée et presque anéantie par les factions

et les guerres civiles, avoit perdu son énergie et son indépendance, elle n'avoit plus ce fanatisme qui agite et tourmente l'ame au bruit des armes et du tumulte; le despotisme des rois produit souvent la lâcheté des peuples. La terreur que Henri inspira fit trembler les grands, que son père avoit déja courbés sous le joug, et les parlemens timides et esclaves ne furent jamais que les satellites de ses cruautés et de ses caprices tyranniques.

Henri VIII avoit respecté les mystères et les dogmes de l'église romaine; il n'avoit considéré dans sa réforme que la conservation de sa souveraineté temporelle, la création d'une suprématie ecclésiastique, et le caractère auguste de pontife et de législateur; mais les ministres d'Édouard VI furent plus ardens et plus hardis; ils dressèrent une confession de foi, composée de quarante-deux articles qui forment la religion anglicane; c'est un mêlange bi-

sarre de catholicisme, de zuinglisme et de protestantisme. Le conseil fut ensuite occupé à poursuivre les novateurs d'une doctrine ennemie des dogmes fondamentaux de la religion. L'Angleterre avoit reçu dans son sein les protestans chassés de l'Allemagne; la secte des anabaptistes se réunit à ces étrangers; elle fit des progrès rapides; les prédications de ces nouveaux sectaires formèrent de nombreux prosélytes. Cranmer et plusieurs docteurs furent chargés de faire des recherches sévères, et d'employer l'autorité, la séduction et la force pour les ramener dans le sein de l'église, ou punir leur obstination par les tortures et les supplices.

Le royaume étoit dans un état d'agitation qui sembloit devoir produire une nouvelle révolution : le duc de Sommerset, oncle du roi, gouverna en despote; il usurpa les droits de la souveraineté; attenta aux lois du royaume et au privilége du peuple, en arra-

chant à la foiblesse du jeune roi des lettres-patentes qui le déclarèrent régent d'Angleterre avec l'exercice de la puissance royale, fit condamner à mort lord Seymour son frère; mais bientôt il se forma contre lui une confédération puissante; il fut accusé de trahison et de félonie, et condamné à mort. Le duc de Northumberland succéda à sa place et à son crédit; il se rendit puissant et redoutable, et opprima la nation. Ce défenseur fanatique de la réforme fit périr par le feu ceux qui refusoient d'embrasser la nouvelle religion; il s'occupa ensuite à exclure du trône Marie Élisabeth, pour y placer Jeanne Gray, la femme de son fils.

Après la mort d'Édouard VI, quatre princesses prétendoient au trône d'Angleterre, Marie, Élisabeth, Marie, reine d'Écosse, et Jeanne Gray. Les caprices et les passions de Henri VIII, et les décrets bisarres du parlement avoient jeté le désordre et la confusion

dans la famille royale, altéré les droits héréditaires et l'ordre de succession. Marie avoit pour elle sa naissance et le testament de son père; Élisabeth opposoit à Marie la sentence qui avoit prononcé le divorce de Henri VIII avec Catherine d'Arragon; la reine d'Écosse contestoit à Marie et à Élisabeth leur légitimité; Jeanne Gray se présentoit avec l'acte de translation fait par le dernier roi : quelle anarchie et quelle source de guerre civile! Marie fut cependant proclamée reine par la nation. Henri VIII du fond de son tombeau, inspiroit la terreur et l'effroi : il falloit donc rendre à Marie tous les droits d'une naissance légitime; le peuple ne pouvoit point, sans détruire l'usage observé depuis la conquête, obéir à une bâtarde, dégradée par plusieurs réglemens des états-généraux. Marie ne fut pas plutôt montée sur le trône qu'elle renversa la réforme et la lithurgie de Henri VIII et d'É-

douard VI, rétablit la religion catholique; elle fit périr Cranmer, l'instituteur de la réformation, et Nortumberland, accusé d'avoir empoisonné le roi, et détesté par les grands et la noblesse, par son orgueil et ses cruautés. Jeanne Gray, qui réunissoit les graces de la nature aux dons les plus rares et les plus précieux de l'esprit, périt sur un échafaud. Cette révolution fut annoncée par des réjouissances : un jour qu'on appela la fête de la réconciliation fut consacré à la rappeler, et l'anniversaire fut solemnisé par des processions et par des cérémonies augustes et imposantes de l'église catholique. Les ambassadeurs anglais, prosternés aux pieds de Paul IV, cet ennemi irréconciliable de la maison d'Autriche, reconnurent, dans les termes les plus soumis, l'énormité des crimes de la nation anglaise : le pontife demanda le rétablissement du denier de S. Pierre, et menaça d'excommunier

munier les usurpateurs du patrimoine du prince des apôtres.

Le Cardinal Polus, distingué par ses vertus et sa bienfaisance, pensoit qu'il falloit éclairer, instruire et convertir les réformés par la persuasion et la douceur; mais Gardiner, prélat cruel et sanguinaire, habile jurisconsulte, médiocre théologien, savant dans les langues grecque et latine, politique habile, courtisan souple et rampant, exhortoit Marie à les poursuivre avec le fer et le feu; cette princesse suivit ce conseil féroce : les évêques gémirent sous le poids de l'oppression; les uns furent dégradés et expulsés de leurs bénéfices, les autres périrent dans les prisons ou dans les supplices; les protestans furent accusés, jugés, et condamnés à mort; les bûchers furent allumés dans toutes les provinces. Marie, altérée de sang humain, devint l'exécration des peuples; son règne ne présente que des opérations injustes, des

actes de férocité, et un journal bisarre et ridicule de ses amours : la postérité doit à cette femme le mépris et la haine réservés aux tyrans; le fanatisme change la nature de l'homme, il en fait un mélange monstreux de crimes, de bassesse, d'impiété et d'horreur. Marie mourut sans remords, parce qu'elle crut que ses atrocités étoient une offrande pure et un sacrifice agréable à l'Être suprême.

La Nation, sous le règne de Marie, étoit dégradée; la tyrannie et les vices de sa souveraine avoient imprimé sur elle un caractère de bassesse, d'humiliation et de férocité. Élisabeth va la délivrer de cette honteuse servitude, et, par une juste et heureuse législation, lui créer de nouvelles mœurs, de nouveaux principes et un nouveau caractère; elle va réunir un peuple divisé, l'animer d'un esprit national, et lui faire connoître sa force, sa puissance et ses ressources. Élisabeth étoit

Digitized by Google

attachée par sentiment et par conviction à la religion catholique; mais elle vit que son intérêt et la tranquillité publique exigeoient qu'elle rétablît la réforme. La religion chez les princes, tantôt triomphante, tantôt humiliée, n'est souvent qu'un ressort politique que l'ambition fait mouvoir à son gré. Élisabeth s'occupa d'abord à donner à des droits incertains une sanction légale, à affermir un trône chancelant, et à déconcerter les projets de la cour de France. Le cardinal de Lorraine, ennemi des hérétiques qu'il poursuivoit, et le duc de Guise, habile guerrier, consommé dans l'art de l'intrigue, sollicitoient l'Espagne et la cour de Rome de placer sur le trône d'Angleterre Marie Stuard, leur nièce; ils engagèrent Henri II, ce prince qui employa plusieurs années à faire de grandes choses, et qui, en un instant, en perdit la gloire et les avantages, à former des traités et des alliances avec des puissances

étrangères pour faire proclamer Marie, reine de la Grande-Bretagne et déclarer Élisabeth, bâtarde et usurpatrice. Élisabeth regardoit donc les Français comme ses plus ardens ennemis; il étoit donc de son intérêt qu'elle protégeât et embrassât la religion protestante; par cette politique, elle vouloit fortifier le parti des réformés en France, et affoiblir celui de Philippe dans les Pays-Bas. Si Élisabeth s'étoit soumise à la suprématie de la cour de Rome, elle auroit reconnu solemnellement l'illégalité et l'injustice du décret qui avoit prononcé le divorce de Henri VIII avec Catherine d'Arragon; elle auroit avoué que le mariage de ce prince avec Anne de Boulen n'étoit qu'un concubinage public; en conséquence, elle rétablit la lithurgie d'Édouard VI dans toute son intégrité: cette révolution s'opéra sans aucune effusion de sang. Élisabeth vouloit dominer sur les consciences et enchaîner

les opinions, non par la terreur, mais par la persuasion.

Il faut considérer Élisabeth sous deux points de vue bien différens, comme femme et comme souveraine; sous le premier rapport, elle eut tous les ridicules et les vices de son sexe; sous le second, elle égala les plus grands rois par sa sagesse, son génie, sa prudence, et sur-tout par sa profonde politique. La mort de l'infortunée reine d'Écosse a flétri sa mémoire et terni l'éclat de son règne; elle étoit terrible dans sa jalousie; cette passion étoit si active et si redoutable que la seule préférence la rendoit frénétique; elle auroit vu avec fermeté la chute de son trône, et n'auroit pu résister au dédain et à l'indifférence de ses amans; elle sacrifioit tout à cette passion jusqu'à sa frugalité, vertu qui lui étoit naturelle; cette jalousie qui tourmentoit son ame la rendit coupable du meurtre de la reine d'Écosse.

Élisabeth, comme souveraine, présente un spectacle d'étonnement et d'admiration; sa vie publique offre des prodiges éclatans; le trône d'Angleterre affermi au milieu des plus violentes agitations; un peuple divisé et féroce changé en une nation tranquille et éclairée; l'Espagne attaquée, humiliée et vaincue; la sûreté du commerce établie; les arts et l'industrie perfectionnés; une marine considérable créée malgré les efforts des puissances conjurées et les foudres de Sixte-Quint, ce pontife qui avoit le génie du législateur, l'artifice du politique et les vices du despote, la gloire de la nation portée à un degré de grandeur et de prospérité, inconnu aux autres peuples de l'Europe : voilà l'ouvrage du génie, de la valeur et des talens d'Élisabeth. Cette princesse fut rigide envers elle-même; elle fit supporter sans murmure, et même goûter à ses sujets, cette rigidité des principes qui fut la

bâse de son administration. Quelquefois ils crurent voir avec inquiétude un penchant visible au despotisme : elle les dédommagea si bien par l'usage qu'elle fit de son autorité, qu'ils regardèrent cet abus de son gouvernement comme un ressort nécessaire à la gloire de ce gouvernement même. Sa domination absolue a imprimé sur le peuple anglais un caractère d'énergie qu'il perdra nécessairement sous des règnes foibles. Il faut à cette nation inquiète et factieuse des rois fermes qui défendent leur autorité contre les usurpations et les attentats de la démocratie ; ils éviteront par leur courage, cette anarchie et ces guerres qui ont agité, ébranlé et incendié l'état, rendu les peuples esclaves et malheureux. Si Charles Ier. et Jacques II avoient eu la fermeté, la politique, les talens de Henri VIII et d'Élisabeth, le premier n'auroit pas péri sur un échafaud, et le second n'auroit pas présenté à l'univers étonné le spec-

tacle d'un prince détrôné par son peuple.

Ce fut sous le règne d'Élisabeth, que la secte des Puritains commença à prendre quelque consistance en Angleterre; elle prépara ces grandes révolutions qui rendent les règnes des successeurs d'Élisabeth si tristes et si mémorables; cette secte vouloit introduire dans la société l'égalité primitive, dans la religion la théocratie, et dans l'état un gouvernement républicain. La même audace qui portoit ces sectaires à déterminer, de leur propre autorité, la nature du culte religieux, influoient également sur leurs spéculations en matière de religion. Ils furent les premiers qui annoncèrent et developèrent le systême de la liberté civile; ce systême qui flatte aujourd'hui si agréablement la vanité nationale, fut moins l'ouvrage de la sagesse, que le résultat d'heureux hasards, d'heureuses folies, et même d'heureux crimes. Le puritanisme étant contraire à toutes les formes de gou-

vernement, ses principes blessant essentiellement les lois de la nation, et les lois fondamentales de l'état, devoient nécessairement l'ébranler et produire de grandes révolutions : Élisabeth réprima sévèrement l'audace de ces novateurs. Sa prudence, son ascendant prodigieux sur l'affection de son peuple, lui donnèrent le droit et le courage d'humilier ses parlemens qu'on ne peut considérer alors que comme un corps souverain en apparence, soumis à l'autorité royale, et destiné seulement à régler et fixer les subsides; mais le frein que la vigueur d'Élisabeth opposoit déja à ce corps factieux, suspendoit les effets sans détruire la cause. Pour la première fois Élisabeth manqua de cette politique profonde qui, s'étendant dans l'avenir, prévoit et s'oppose à des systêmes et à des inconvéniens qui, quoiqu'indifférens dans leur principe, peuvent un jour précipiter

la ruine des états, et causer les malheurs des peuples.

Jacques Ier. grand théologien et sublime argumentateur, au lieu de prendre les armes et de combattre les Puritains, entra en lice avec ces sectaires : c'étoit leur donner une nouvelle vie et une nouvelle audace. Jacques auroit illustré son règne et honoré l'humanité; le trône n'auroit pas été ensanglanté, s'il avoit pu exterminer cette secte du milieu de son peuple; mais il voulut porter dans ses conférences la gravité d'un docteur, il opposa des prélats d'un grand mérite à quelques ignobles prédicans, et dégrada la majesté du trône en discutant publiquement sur des questions théologiques. Jacques craignoit les protestans et n'aimoit point les catholiques; la politique le força à maintenir la réforme. Les catoliques murmurèrent, le fanatisme inspira à deux scélérats le crime

le plus atroce, dont les annales de l'univers fassent mention; ils concertèrent de miner la place sur laquelle s'élève l'édifice où se tiennent les séances du parlement, et de saisir le moment où le roi se rendroit aux chambres assemblées, pour faire jouer la mine et ensévelir sous des ruines de feu le prince, la noblesse et les communes; cette horrible conspiration fut découverte, les conjurés furent condamnés à mort.

Jacques pensoit que les peuples devoient supporter les caprices et les tyrannies des rois. Cette opinion produisit ses erreurs, ses imprudences et ses inquiétudes; en voulant introduire ce système chez une nation jalouse de sa liberté, il donna plus d'énergie à cette même indépendance. L'extension du pouvoir enhardit le parlement à rendre le gouvernement démocratique. Si Jacques avoit eu le génie et la fermeté de son prédécesseur, il auroit fait trembler ce corps factieux, ennemi de ses

souverains; mais éternellement occupé à combattre les Puritains et à épuiser ses trésors pour satisfaire l'ambition et l'avidité de ses favoris, il perdit l'amour et l'estime de son peuple.

L'or et l'argent, depuis la découverte des Indes occidentales, avoient porté les denrées à un prix excessif; l'industrie, le commerce et les arts avoient fait des progrès rapides, les gages des magistrats et des officiers de la couronne avoient participé à cet accroissement progressif; mais les revenus du roi ne profitoient point de cette augmentation graduelle. Jacques étoit pauvre, tandis que son peuple étoit riche; les communes pensèrent que le privilége d'accorder ou de refuser les subsides, leur donnoit le droit d'affoiblir les prérogatives royales, et d'usurper de nouveaux priviléges. Il se fit entre le prince et les communes, un trafic qui prouve la foiblesse du premier, et l'audace des seconds. Jacques toujours

prodigue, et continuellement pressé par des besoins nouveaux, et toujours renaissans, aliéna pour jamais l'autorité du trône

L'Irlande gémissoit, depuis quatre siècles, dans une indigence égale à sa profonde barbarie : sans commerce, sans arts, sans lois, livrée à des coutumes superstitieuses, cette nation ne sortoit de ses antres et de ses forêts que pour s'égorger. Jacques, par la sagesse de sa conduite et la prudence de son administration, parvint à civiliser ces barbares, et à les faire participer aux immunités et aux priviléges de son peuple. Édouard III dévastant infructueusement les plaines fertiles de la France, et portant par-tout le carnage et la mort, est placé dans les annales anglaises comme un grand roi; et Jacques s'occupant toujours de la félicité de son peuple, est regardé comme un prince foible et pusillanime. Il est facile de connoître la source qui a pro-

duit cette injuste prévention. Les Anglais détestent la maison de Stuard; il n'est pas étonnant que, dans un gouvernement toujours agité par les secousses violentes qui tendent à affoiblir l'autorité des rois, on ne regarde comme un attentat les efforts qu'ont fait les princes de cette malheureuse race, pour conserver les prérogatives du trône, et les lois constitutives de l'état qui formoient de l'Angleterre un état véritablement monarchique.

Charles Ier. monta sur le trône dans un tems où l'esprit d'indépendance et de fanatisme sembloit annoncer une grande révolution : Charles avoit les vertus d'un citoyen; mais non pas les talens d'un roi, ni le génie d'un politique : ses foiblesses et ses imprudences donnèrent une nouvelle énergie à ces républicains farouches, qui s'occupoient à renverser la monarchie. Il déclara qu'il avoit le droit et le pou-

voir de changer la forme du gouvernement et d'imposer les tributs sans la sanction du parlement; les chartres furent consultées; les droits du souverain ainsi discutés par ceux même qui avoient intérêt à les affoiblir et à les combattre, on décida que Charles s'étoit rendu coupable de despotisme. Ce prince ne devoit point ignorer qu'il existoit des lois destinées à arrêter le pouvoir absolu; peut-être qu'une armée et un trésor eussent fait trembler les communes, et placé Charles au rang des grands rois. Son attachement pour le clergé qu'il regardoit comme le défenseur et l'apologiste de son autorité, sa constance à vouloir introduire en Écosse la lithurgie anglicane, contribuèrent à donner plus d'activité à la rage des républicains. Ce ne fut plus une rebellion momentanée de la multitude, ce fut la confédération délibérée d'une nation qui jura de conserver ses pri-

viléges, et de poursuivre avec le fer et le feu les ennemis de sa liberté et de sa religion. Le peuple prit les armes, et la guerre civile fut déclarée. Charles fut vaincu dans un combat et fait prisonnier. Les Écossais vendirent le sang de leur souverain. Cromwel, chef des indépendans, se déclara le magistrat et le directeur spirituel de la nation; il introduisit le gouvernement militaire, et se rendit maître des destinées de Charles. Les Puritains et les indépendans prirent ensuite les armes pour se combattre; plût au ciel que le glaive destructeur eût égorgé tous ces brigands, et que l'autorité eût pu s'affermir sur les ruines sanglantes de ces deux sectes féroces?

Cromwel, toujours triomphant et toujours heureux, ne mit plus de bornes à son audace et à son ambition; un attentat de plus ne l'effraya point: il demanda au parlement, au nom de l'armée, que l'on fît le procès au roi,

à

à raison du sang de ses sujets, dont depuis cinq ans il inondoit l'Angleterre; c'est ainsi que ce scélérat invoquoit ces mêmes lois destinées à punir ses forfaits. Il forma lui-même ce tribunal infâme qui devoit être l'accusateur, le juge et le bourreau de son roi. Charles reçut la mort sans foiblesse comme sans ostentation; jamais l'héroïsme ne parut avec tant d'éclat sur l'échafaud, et jamais l'inconséquence humaine ne développa tant d'extravagance qu'au moment où la tête sanglante de ce vertueux prince fut présentée au peuple. Cette multitude factieuse qui, pendant le cours d'une administration sage, livrée aux fureurs convulsives du fanatisme, avoit humilié et outragé son prince, confuse, tremblante, émue à cet aspect, fondit en larmes. La nation entière le pleura et n'eut pas le courage de le venger; mais, ce qui doit nous frapper d'étonnement, c'est de voir les puissances

de l'Europe regarder avec indifférence, et peut-être avec un secret plaisir, un prince méconnu, outragé et assassiné par ses sujets. Les ambassadeurs de la France et de la Hollande firent bien quelques démarches en faveur du monarque anglais; mais il falloit prendre les armes, attaquer, combattre et détruire le meurtrier sacrilége et le tyran usurpateur. Il est de la justice et du devoir des rois de réunir leurs forces pour défendre leur autorité et affermir les droits sacrés de succession contre les efforts de l'audace et de la rebellion.

Cromwel affermit sa puissance sur la tyrannie, la terreur et la superstition. Bientôt cette nation insensée, qui se glorifioit d'avoir fait périr son roi, immolé tant de victimes, répandu tant de sang pour acquérir ses priviléges, se vit tout-à-coup écrasée sous le joug d'une oppression inconnue, même à l'Asie. C'est ainsi que dans les

horreurs de la guerre civile, le peuple reçoit les fers de l'esclavage, en croyant combattre pour sa liberté ou sa religion. Enfin, tous les partis, toutes les sectes divisés d'intérêts et d'opinions, s'occupèrent à hâter la ruine de l'usurpateur: les royalistes le regardoient comme le meurtrier de leur roi; les épiscopaux, comme l'oppresseur de leur religion; les presbytériens, comme l'ennemi de leur doctrine; l'armée, comme un ambitieux et un despote; les indépendans, comme le destructeur de leur système d'égalité primitive et l'usurpateur des droits de la divinité. La chute de Cromwel devenoit inévitable lorsqu'il mourut tourmenté par les remords. Si la puissance ou le droit héréditaire l'eussent placé sur le trône, il auroit donné à la constitution une forme fixe, auroit établi la monarchie sur des fondemens inébranlables, et détruit ces causes déplorables, qui ont produit cette lutte qui agite le peuple et les souverains,

enfante ces convulsions et ces guerres civiles, qui ont versé tant de sang et produit tant d'attentats; mais Cromwel devint un tyran et un scélérat, parce qu'il crut que le ciel le destinoit à être le vengeur de la liberté, le législateur de la nation, le pontife et le prophète d'une nouvelle doctrine et d'une nouvelle religion; armé de la puissance civile et militaire, il étonna par un jargon prophétique et un langage mystérieux, enchaîna les esprits par la terreur et le fanatisme, rendit le nom anglais redoutable aux puissances étrangères, et opprima le peuple pour affermir son autorité; il fut cruel et religieux, allia l'austérité des mœurs avec la férocité de l'ame, réunit les vertus domestiques et la valeur du guerrier aux vices du tyran; en rendant la nation esclave, il lui donna une nouvelle énergie et de nouvelles lumières, et son protectorat a été plus utile et plus glorieux à l'Angleterre que les conquêtes et les

lois de ses guerriers et de ses législateurs.

L'armée et le parlement vouloient établir une nouvelle administration : la méfiance et la jalousie divisoient ces deux corps ; l'armée détestoit le parlement, les magistrats redoutoient les soldats ; les royalistes profitèrent de cette division, qui régnoit entre la puissance civile et militaire, pour rétablir la monarchie. Les presbytériens se réunirent aux royalistes ; ils ne virent dans l'armée que des despotes, et dans le parlement que des ambitieux, intéressés à perpétuer dans l'état l'anarchie et les guerres. Le brave Montrose parcouroit les villes et les provinces pour exhorter le peuple à briser les fers de la tyrannie. Enfin, Monk fut le sauveur de la patrie et le restaurateur de la monarchie ; mais à peine Charles II fut-il monté sur le trône de ses pères, que le parlement attaché aux princes républicains et aux maximes du presbytéranisme, levoit

déja une voix séditieuse, et parloit de privilége et de liberté ; il fut dissous, et l'armée fut congédiée. Un nouveau parlement confirma non-seulement toutes les anciennes prérogatives de la couronne, mais affoiblit les priviléges du peuple en annullant, par ses décrets, les articles les plus essentiels de la grande chartre. La faction des presbytériens fut presque anéantie, et l'épiscopat rétabli. Charles ne sut point profiter de ce tems heureux pour affermir son autorité, et introduire dans le gouvernement et dans l'état un nouveau système et de nouvelles lois. Ses prodigalités, ses erreurs politiques, ses débauches changèrent la face des choses et opérèrent de nouvelles révolutions. Les services militaires dus à la couronne, les tenures féodales furent abolis, l'acte d'*habeas corpus*, ce boulevard de la sûreté contre le pouvoir absolu, fut établi, et la liberté s'érigea un temple majestueux.

Charles, tolérant par principe et par caractère, voulut établir dans ses états l'exercice public et libre de la religion catholique; cet acte d'humanité irrita le parlement; au lieu de se rendre le défenseur de cette loi bienfaisante, ce sénat montra plus d'obstination que jamais à établir la plus stricte uniformité. Il est difficile, dans un gouvernement mixte, de réunir les différens corps qui le constituent; chacun a ses opinions et ses principes auxquels il est attaché autant par sentiment que par jalousie. Le parlement demanda que le duc d'York fut exclus de la succession au trône, parce qu'il professoit ouvertement la religion catholique, refusa les subsides, et travailla à établir le gouvernement républicain; quelle est étrange cette nation, qui passe rapidement de l'esclavage à l'excès de la liberté! elle refuse de se soumettre à l'autorité monarchique, tandis qu'elle tremble à la

voix d'un despote qui veut l'opprimer. Charles fut forcé, pour éviter une guerre civile, d'appeler dans son conseil les membres les plus factieux du parlement. Cette politique réussira toujours en Angleterre, elle calmera les inquiétudes de la nation, et attachera les nouveaux ministres à l'autorité royale. Le parti des royalistes se fortifia; ce fut alors que se formèrent les factions des Thorys et des Vighs, elles subsisteront tant que la constitution ne changera pas; mais aujourd'hui, soit raison, justice, intérêt, ou corruption, le thorysme s'étend et fait des progrès rapides; tandis que les pauvres vighs, qui se glorifient d'être les défenseurs des droits du peuple, se contentent de déclamer avec éloquence, d'outrager l'administration et les ministres. Enfin, Charles parvint à dissiper cette ligue formidable qui vouloit détruire l'autel et le trône; il régna paisiblement en contenant ses en-

nemis dans l'obéissance, par la crainte et la séduction. On regrette qu'un prince si propre à manier les rênes d'un empire toujours agité, les ait laissés flotter si long-tems au gré des factions, pour se livrer à la mollesse et à la volupté.

Jacques II promit avec serment de ne faire aucune innovation ni dans le gouvernement ni dans l'église, de conserver les droits et les priviléges du peuple, de respecter les lois fondamentales qui limitoient l'autorité monarchique; mais Jacques viola bientôt ses sermens, il assista à une messe publique et célébrée avec la pompe romaine, dispensa les catholiques du serment porté par les lois de Charles II, envoya un agent à Rome pour négocier, avec Innocent XI, la réconciliation de l'Angleterre avec le saint siége, entreprise pieuse, mais imprudente, dont le judicieux pontife blâma Jacques. Un nonce du pape qui, sui-

vant la loi de l'état, devoit être mis à mort, fit une entrée publique et solemnelle à Londres. Jacques annonçoit ses projets de rétablir la religion catholique, dans un tems où la révocation de l'édit de Nantes venoit de remplir l'Europe des réfugiés Français. Ces citoyens opprimés faisoient un tableau attendrissant de la persécution dont les protestans étoient les victimes, en vertu de la confédération formée par toutes les puissances catholiques. Jacques, aveuglé par un faux zèle, livra son royaume à l'anarchie, perdit l'amour et la confiance de son peuple, le força à la rebellion. La haine et l'exécration furent générales, lorsqu'on apprit les cruautés monstrueuses qui se commettoient au nom du roi, sur les complices d'un chef des révoltés : les villes de la province où avoit été le foyer de la rebellion ruisseloient de sang, les cadavres coupés en quartiers et suspendus à des ar-

bres de distance en distance, offroient un spectacle d'horreur.

Guillaume, prince d'Orange, observoit Jacques dans le silence; lorsqu'il fut instruit que tous les ordres de l'état, toutes les factions, toutes les sectes supportoient avec murmure le joug de la tyrannie, que la nation entière s'occupoit à rompre les nœuds qui l'unissoient à son souverain, il envoya à Londres un agent éclairé et intriguant, chargé de répandre l'esprit de rebellion et de vertige. Bientôt le peuple implora l'appui du Stadhouder, et invita ce prince à venir défendre la liberté et la religion nationale. Guillaume arriva à Londres, publia un manifeste et annonça qu'il se présentoit pour être le libérateur de la nation et le vengeur de ses lois. Toute la noblesse vola au-devant de lui, une partie de l'armée se rendit à son camp. Jacques quitta le royaume et passa en France, où Louis XIV le reçut avec

les démonstrations de confiance que l'on doit aux princes malheureux.

Jacques perdit le trône de ses pères par ses imprudences et ses foiblesses ; il pouvoit jouir paisiblement du pouvoir souverain : non-seulement la nation n'étoit point disposée à contester son autorité, mais elle en avoit étendu les limites, parce qu'elle aimoit son prince ; elle sortoit des horreurs d'une guerre civile ; l'aspect d'un trône ensanglanté lui rappeloit ses crimes et produisoit ses remords ; elle oublioit sa liberté pour ne s'occuper qu'à affermir la religion de l'état. Le fanatisme civil avoit perdu sa force et ses fureurs ; elle auroit plutôt souffert la domination d'un despote ou d'un tyran que le gouvernement d'un roi, réformateur de sa religion et instituteur d'un culte étranger. La persécution religieuse rend un peuple féroce ; s'il a la force, il prend les armes, se révolte et détrône son roi ; s'il est foible, il quitte,

dans sa rage ou dans le désespoir, sa patrie, sa famille et ses possessions.

La nation assemblée déclara le trône vacant; ce décret détruisoit une loi aussi ancienne que la monarchie. Malgré la fuite et l'abdication forcée de Jacques, la couronne appartenoit à l'héritier le plus proche, et cet héritier étoit incontestablement le jeune prince de Galles. Dans un tems d'anarchie toutes les notions de justice sont confondues; la fermentation qui agite les esprits ne permet point de consulter le code national qui renferme et explique les droits respectifs du peuple et du souverain. Guillaume fut proclamé roi; il s'occupa, au commencement de son règne, à prévenir et à s'opposer aux entreprises de Jacques, et a combattre Louis XIV. Guillaume, pour s'affermir sur le trône et satisfaire sa haine contre le roi de France, eut besoin de sommes considérables. Ce fut à cette époque que la nation

contracta des dettes énormes, en empruntant avec facilité, et constituant des annuités perpétuelles : elle institua cette fameuse banque, sur laquelle paroît établi ce crédit qui fait des prodiges, puisqu'il contribue à faciliter les échanges, à étendre le commerce, l'industrie, les arts, la grandeur de l'Angleterre. Le crédit public est un bien national qui lève des armées et équippe des flottes avec plus de rapidité que les métaux précieux ne peuvent recevoir l'empreinte qui les met en circulation; mais quel est le politique qui peut prévoir et calculer si cette banque n'opérera pas un jour la ruine de la nation, et si un agiotage scandaleux et des infâmes spéculations ne viendront point corrompre ces principes sur lesquels repose cet édifice financier, et si les ressorts de cette belle machine, tendus à un certain point, ne seront point forcés de se rompre à la première secousse d'une nouvelle

guerre malheureuse, ou d'une calamité imprévue.

Le règne de Guillaume devient intéressant pour les apologistes et les admirateurs de la constitution britannique : ce fut sous ce règne qu'on créa cette législation destinée à fixer les bornes précises des prérogatives royales et des privilèges du peuple. Si on a conservé à ce gouvernement le nom de monarchie, ce n'est sans doute que parce qu'il a paru plus pompeux et plus propre à représenter ce que ces républicains appèlent la majesté du peuple anglais. Guillaume, né avec une constitution foible et des talens médiocres, fut placé, par la fortune, sur un théâtre où il devint si important, que ses moindres mouvemens devoient en imposer; brave soldat, mauvais général, souple devant ses parlemens, hautain avec ses alliés, arrogant lorsqu'il projetoit, déconcerté après l'action, toujours battu et toujours

complimenté, il ne cessa d'épuiser le trésor de l'état, et son peuple ne cessa de le remercier. Ce prince, quoiqu'usurpateur, remplit les vœux de la nation; il extirpa la religion catholique, assura la couronne à la ligue protestante, opposa quelques barrières à la grandeur et à la puissance de la France, et établit, sur des fondemens solides, la liberté civile.

Anne fut toujours occupée dans des guerres contre le prétendant et la France. Les Torys et les Vighs renouvelèrent leurs intrigues avec plus de fureur que jamais. Anne éloignée par goût et par système de cet esprit de galanterie si familier à Élisabeth, étoit froide par tempérament et vertueuse par devoir. La comtesse de Malbourough, femme ambitieuse et hautaine, étoit parvenue à subjuguer la reine. Le parti des Vighs triompha, mais ce triomphe fut passager. Malbourough, le capitaine le plus heureux, le négociateur

gociateur le plus adroit de son siècle, ce guerrier qui fit trembler Louis XIV et Philippe V sur leurs trônes, qui ne consulta, dans ses expéditions militaires, que son intérêt et sa gloire, quitta le commandement des armées; cette disgrace entraîna la ruine de la faction des Vighs. Anne parvint à obtenir l'estime et l'amour de son peuple; sa mémoire est encore en bénédiction. La réunion de l'Écosse à l'Angleterre produisit des murmures et des révoltes. Une noblesse considérable réduite au nombre de seize membres admis au parlement, ne vit, dans cette association, que la perte de ces places honorables, destinées à la naissance et aux richesses; les négocians, qu'une addition d'impôts sur leur commerce; le peuple, que sa dégradation et une servitude qui, sous une apparence d'incorporation, chercheroient à l'opprimer dans sa propre patrie; les superstitieux tremblèrent pour leur religion, et re-

fusèrent de se réunir avec un peuple partisan de l'épiscopat. Les Écossais regrètent encore d'avoir perdu ce qu'ils appeloient leur indépendance.

George Ier. monta sur le trône en ennemi de la nation ; il apportoit en Angleterre des haines et des préventions terribles ; il persécuta les Torys et les Jacobites. Malbourough, chef des Vighs, reparut en triomphateur, reprit le commandement des armées et la première place au conseil. Cependant les Jacobites écossais entraînoient dans leur faction cette partie du peuple pauvre, qui attend de grands événemens, une distraction ou un soulagement à ses maux. Les Torys en proie à l'insolence d'une faction qu'ils méprisoient, se réunirent aux Jacobites, et invitèrent le prétendant à venir les commander. George découvrit cette conspiration ; pour épouvanter la nation, il versa des torrens de sang ; les échafauds étoient toujours dressés ; ces

exécutions féroces donnèrent plus d'activité aux conjurations et aux révoltes.

George, plus attaché à l'électorat d'Hanovre qu'à ses trois royaumes, étoit sans cesse occupé, pour conserver ses états patrimoniaux, à faire des traités et à les violer sans scrupule. Ce prince n'étoit ni négociateur ni politique ; il devint le jouet de sa propre inconstance, et ce fut sous son règne que la corruption fit des progrès rapides. L'état étoit gouverné par Valpole, plus grand calculateur que grand ministre. Cet homme sacrifia toutes les vertus pour satisfaire son orgueil et son ambition, dégrada le règne de George, et érigea la corruption en système politique. Le peuple perdit ses mœurs, puisqu'il commença à regarder comme un patrimoine le droit de voter aux élections. Les places aux parlemens se vendirent aux enchères, les élus et les représentans formèrent des traités infâmes, où l'on trafiquoit à prix d'ar-

gent ce privilége auguste et glorieux d'éclairer l'administration, de défendre les prérogatives de la nation et de partager l'exercice de la puissance souveraine.

George dut son élévation à la politique de Guillaume III et à la foiblesse de la reine Anne; tous deux, par des moyens différens, éloignèrent du trône les princes catholiques. Si l'ordre de la succession n'avoit pas été altéré, si le fanatisme religieux ne s'étoit point réuni à la superstition civile, la maison de Brunswick n'auroit pas été appelée à la couronne d'Angleterre; elle appartenoit à la maison de Savoye, comme héritière d'Henriette, fille de Charles Ier; mais, pour consommer cette révolution à laquelle on croyoit que tenoient immédiatement les libertés de la nation et la sûreté de la religion anglicane, il falloit nécessairement établir l'ordre de la succession dans la branche protestante. L'Anglais

est attaché à sa religion, parce qu'il pense que le catholicisme tend à étendre l'autorité des rois, et à imposer aux peuples cette obéissance servile qui dégrade l'homme que la nature a créé libre ; il se trompe, puisque la religion catholique recommande aux princes la justice, la bienfaisance, et l'obéissance aux lois : or, un souverain juste, bienfaisant, ne peut point être despote. Mais c'est par orgueil que l'Anglais vante tant sa liberté ; il y a longtems qu'il l'a perdue ; que lui importe d'être esclave, pourvu qu'il persuade aux autres nations qu'il est libre.

La bataille de Culloden affermit George II sur le trône d'Angleterre. Ce prince s'occupa de la punition des rebelles ; elle fut poussée jusqu'à la férocité. Le parlement proscrivit la famille infortunée de Stuard, et déclara que le crime de haute trahison s'étendroit sur la postérité des coupables pendant la vie des fils du prétendant ; loi cruelle et

extravagante qui outrageoit également l'honneur, la justice, le droit des nations et l'humanité. George n'étoit point attaché à la religion protestante ; tandis qu'il refusoit de donner les droits de citoyen aux protestans étrangers, il permettoit à une secte hardie et fanatique de s'établir en Angleterre. Les Moraves avoient pour chef le comte de Zindendort, qu'ils regardoient comme leur prophète, leur pontife, leur législateur et leur roi. La doctrine de cette secte étoit un mêlange de blasphême, d'indécence et d'absurdité, et son culte un composé bisarre de dévotion et d'impiété ; elle se glorifioit d'obéir à un gouvernement théocratique, tandis qu'elle étoit livrée au despotisme et à l'inquisition. Heureusement cette secte ne fit aucune révolution ; l'homme, malgré sa perversité, déteste une religion qui l'invite à commettre le crime sans remords.

George, pour affermir son autorité, se servit de cette corruption érigée sous le précédent règne, en système politique. Le parti de l'opposition, toujours violent dans ses déclamations, et toujours inconséquent dans ses principes, ne cessoit d'attaquer les opérations ministérielles. Pour éviter de nouvelles révolutions, George fut forcé de confier aux ennemis de son autorité l'administration des affaires publiques; cette politique est sans doute heureuse pour conserver à la couronne son indépendance et ses droits, mais elle contribue à affoiblir ces ressorts puissans, qui donnent au gouvernement anglais ce patriotisme et cet orgueil national qui ont enfanté des prodiges. George étendit le commerce, augmenta les forces maritimes et fit la guerre avec autant de vigueur que de gloire; il aimoit le faste militaire; son amour pour ses états héréditaires et son application aux intérêts politiques du corps.

germanique, lui firent oublier les devoirs sacrés d'un roi patriote; il préféra la gloire de son peuple à son bonheur : son ambition prépara le démembrement de son empire.

La nation vit avec transport sur le trône un jeune prince disposé à suivre le système politique de son ayeul. La guerre contre la France fut continuée; tandis que l'Angleterre étonnoit l'univers du poids de sa grandeur, elle étoit déchirée par des divisions intestines; on outrageoit dans des écrits la majesté du roi, on insultoit le comte de Butte, ce ministre vertueux, qui s'occupoit de procurer à l'Europe une paix constante et solide. Le parti de l'opposition, excité secrètement par Pitt et Newcaste, reprocha à George III sa foiblesse, et accusa les ministres de trahison.

L'Angleterre avoit épuisé ses trésors, versé le sang du peuple et corrompu ses mœurs publiques pour augmenter

ses domaines et ses possessions. Cet empire vaste et redoutable en imposoit à l'univers; mais les efforts qu'il avoit faits pour établir sa puissance et sa grandeur ébranlèrent les fondemens de l'état; cette commotion extérieure prépara secrètement ses revers et ses disgraces. La Grande-Bretagne avoit sacrifié les générations futures pour donner à l'Europe étonnée un spectacle imposant de gloire et de majesté: accablée sous le poids d'une dette de cent cinquante millions sterlings, elle ne pouvoit point satisfaire au paiement des intérêts, et au remboursement de cette dette énorme par les taxes et les impositions dont étoit susceptible une simple population de huit millions d'habitans. Lord Grenville forma le projet de faire supporter aux colonies de l'Amérique une partie du fardeau qui accabloit l'agriculture, les manufactures et les autres branches du commerce de la métropole: la nation adopta ce

système, et cela n'a rien d'étonnant ; il tendoit à diminuer les taxes des propriétaires et à donner au commerce national cette préférence que les Américains sembloient lui contester ; mais les Colons, qui, dans l'exercice de leurs travaux et de leur liberté, avoient acquis cette vigueur et cette énergie de l'ame si ordinaires dans les glaces du Nord, refusèrent de se soumettre aux lois oppressives du gouvernement britannique ; elles réclamèrent les droits de la justice, les principes de leur législation et les priviléges de leurs chartres, et parvinrent, par leur courage et leur constance, à briser les fers de la servitude, et à se placer au rang de grandes puissances de l'univers.

Un empire démembré, le sang du peuple versé, le trésor épuisé, les taxes multipliées, la foi publique violée, les ressorts du gouvernement affoiblis, la constitution ébranlée, la corruption infectant les gardiens de l'état, le Tho-

rysme et le Vighsme renouvelant leurs fureurs et leurs factions ; voilà les calamités et les crimes qu'ont produits l'ambition, l'orgueil et les erreurs politiques.

La guerre de l'Amérique avoit pour objet de changer la constitution de l'état ; mais ce n'est pas dans un tems de faction et de guerre que les ministres devoient s'occuper de cette grande et utile entreprise. La nature alors en fermentation, donne de la vigueur aux corps et de l'énergie aux ames ; il faut un tems calme et paisible ; il faut que le peuple soit, pour ainsi dire, endormi dans la corruption, uniquement occupé de sa fortune et de ses plaisirs : c'est dans cet état d'inertie et d'humiliation, qu'il oublie ses priviléges, sa liberté, ses droits, sa constitution. Un ministre habile et politique qui suivroit l'ordre constant de la nature, qui connoîtroit les causes des révolutions des empires, approfondi-

roit l'histoire des passions humaines, et sauroit calculer et prévoir les événemens, pourroit un jour enchaîner la nation britannique, détruire ses chartres, changer ses lois constitutives, ses mœurs, son génie, son caractère, confondre tous les pouvoirs dans un seul, attacher le peuple à une nouvelle forme de gouvernement, et le rendre l'ami, le soutien et le défenseur d'une monarchie illimitée.

Les Américains formèrent un congrès général. Les provinces nommèrent des représentans et des délégués; cette association n'étoit point composée d'une noblesse vaine et factieuse qui cherche à combattre l'autorité royale, pour affermir son despotisme particulier, et opprimer ses vassaux; ce n'étoit point une assemblée de négocians avides et monopoleurs, qui regardent les réglemens utiles et salutaires, comme des lois fiscales et des prohibitions oppressives, ni d'un peuple séditieux qui

veut rompre les liens de l'obéissance et du devoir, pour se livrer aux excès de la licence et de l'anarchie ; cette assemblée nationale étoit composée de guerriers, de grands, de magistrats, de cultivateurs, de citoyens, tous animés par l'enthousiasme de cette liberté que la tyrannie et l'oppression rendent plus active et plus éclairée.

Les Colonies s'unirent ensuite par un acte de confédération qui, quoique faite parmi le tumulte des armes et au milieu des cris des combattans, n'en est pas moins cet édifice brillant et solide sur lequel reposeront l'union et l'alliance des provinces américaines. Si nous considérons les actes fédératifs des Achéens, du corps Helvétique et des Bataves, nous serons convaincus que la ligue des peuples de la Grèce et l'union des nations modernes ne peuvent point être comparés à la confédération américaine. Le conseil amphictionique se livroit à cet esprit

de faction et de discorde, qui opéra sa destruction. La ligue suisse n'a point de principe fixe; sa liberté ne pose que sur une bâse fragile, c'est-à-dire, sur l'opinion. Si une puissance ambitieuse vouloit l'assujétir, cette conquête seroit facile, puisque les Suisses n'ont ni pouvoir exécutif, ni revenus assignés pour la défense de la nation. Cette constitution durera tant qu'il y aura des mœurs chez ce peuple; mais, si la corruption s'introduisoit dans cette contrée de liberté, elle perdra ses vertus, et deviendra la proie du premier usurpateur. La confédération des Provinces-Unies manque de force et de vigueur. Ce peuple occupé de son commerce et de l'agiotage des spéculations, sans cesse déchiré par des factions intestines, sans patriotisme, sans énergie, sans lois, pourra bien perdre ses possessions et ses trésors. Il faut rendre à cette constitution, ce principe de vie et d'activité qui lui man-

que ; mais on ne pourra jamais parvenir à opérer cette utile révolution, tant que les intérêts de différentes provinces, ne seront pas confondus dans l'intérêt de la confédération générale ; il faut simplifier les ressorts de cette machine si lente dans ses mouvemens, et dépouiller le premier magistrat de la république, de ce pouvoir militaire si funeste aux peuples, aux gouvernemens, et qui rendroit un jour, cette nation esclave. La confédération américaine est sans doute susceptible d'un plus grand degré de perfection. Chaque province s'occupera de cette partie importante, et par des réglemens saura prévenir les méfiances, les jalousies et les factions ; c'est en limitant le pouvoir démocratique, et en donnant plus d'autorité à la magistrature suprême de l'union, que l'Amérique septentrionale présentera à l'univers un peuple libre, heureux et florissant.

Les divisions éternelles qui agitoient

les ministres et le parti de l'opposition, produisirent en Irlande des troubles qui sembloient annoncer une grande révolution. Ce royaume offroit un spectacle bien affligeant; les impôts accabloient les cultivateurs, des lois prohibitives et des réglemens fiscaux gênoient le commerce, l'industrie; et les malheureux Irlandais étoient livrés à la misère, au découragement et au désespoir; ils parloient déja de liberté et d'indépendance. Ils formèrent des associations et des comités, prirent les armes, et concertèrent un plan de réforme et de législation. Déja l'incendie de l'Amérique est prêt à se communiquer à l'Irlande. Si ce peuple, avoit eu le courage, la fermeté, le caractère des Américains, la révolution étoit inévitable. Il y aura toujours dans cette contrée, des troubles et des factions; mais dans un tems de paix, ce sera le bruit des flots tumultueux qui ne franchiront point les bords qui les retiennent

tiennent et les environnent. Le peuple irlandais aime son roi, et est attaché à la constitution britannique ; il est foible et n'a qu'un moment d'énergie ; il n'aura jamais la force de se déclarer indépendant de la Grande-Bretagne, s'il n'est pas soutenu par des alliés redoutables. Mais cette même puissance qui formera avec lui un traité d'union, doit craindre sa légèreté, son inconstance, et même sa trahison.

Les puissances belligérantes étoient épuisées. Il étoit tems qu'une paix bienfaisante vînt consoler la terre des fureurs et des calamités de cette guerre qui avoit dévasté le globe entier. La Grande-Bretagne a perdu ses colonies qui transportoient dans la métropole, des richesses immenses, lui procuroient des matelots et des soldats : elles avoient contribué, par leur courage et leurs travaux, à la prospérité, à la grandeur et à la gloire de la métropole.

Malgré ces pertes, la Grande-Bretagne a des possessions immenses dans les deux Indes. Elle doit profiter des bienfaits de la paix, pour diminuer le fardeau énorme de la dette nationale, rétablir ses finances, étendre son industrie; elle doit s'appliquer à contracter des traités de commerce et d'alliance avec les puissances de l'Europe, entretenir avec le peuple américain la paix et la concorde, s'unir avec lui par les liens de l'amour, de l'intérêt et de la politique. Cette alliance particulière fera oublier cette guerre et cette haine qui les ont déchirés si longtems. Elle doit sur-tout s'occuper à réformer les abus et les vices de son gouvernement, détruire cet agent funeste de corruption, qui achète et vend les voix des électeurs et des représentans; séduction infâme qui avilit et dégrade les mœurs, fait d'un peuple entier des corrupteurs, sans foi et sans conscience; ce désordre moral

qui semble aujourd'hui s'ériger en système et en coutume, changera sa constitution et renversera son empire; elle doit arrêter l'ambition de ces républicains et de ces novateurs, qui cherchent à fomenter des troubles, des divisions; faire cesser cette lutte perpétuelle qui agite la constitution et le gouvernement, le peuple et le roi; elle doit affermir l'autorité monarchique, la défendre contre les attentats de la démocratie, et conserver la liberté de la nation, contre les efforts du despotisme. Voilà une révolution qui seroit nécessaire pour établir la tranquillité, la félicité publique, et délivrer pour jamais cet empire de ces commotions terribles, qui ont ébranlé si souvent le trône et égorgé tant de victimes. Ce grand ouvrage est digne du jeune ministre, qui jouit de la confiance du roi et de la nation. Sa probité, son courage, son génie, son patriotisme, ses vertus, le rendent

digne de remplir ces hautes et sublimes destinées.

Il n'est aucune contrée en Europe où la propriété soit plus respectée, et l'industrie publique plus encouragée, qu'en Angleterre. Aucune histoire ne présente plus d'exemples, d'encouragement et de récompenses accordées aux talens; dans cette terre de liberté, on approfondit les secrets de la politique, on discute les intérêts de la nation, on connoît les droits de l'humanité, on défend les priviléges du citoyen. L'homme de génie que le ciel a formé pour servir d'époque dans l'histoire des nations, et qui, comme l'observe un écrivain estimable, est dans la chaîne des êtres, le plus proche de l'être éternel, ne reste point dans l'obscurité et dans l'oubli; il brille d'un éclat nouveau, en remplissant avec autant de noblesse que de liberté, les fonctions augustes et utiles de censeur et de magistrat. Ce-

pendant la Grande-Bretagne est le théâtre des fureurs et des factions intestines ; les fondemens de l'état sont presque toujours ébranlés par de violentes commotions. Les rois ont été détrônés et ont péri sur des échafauds ; les grands ont été massacrés par le glaive de la loi ; la noblesse a été exterminée dans les combats ; le peuple a été féroce, esclave et malheureux ; les villes et les provinces ont été inondées de flots de sang ; les campagnes ont été couvertes de cadavres, et le trône n'a pu être affermi que par la superstition, la terreur, la vengeance, les supplices et l'usurpation. Là, on craint le peuple et on brave ses murmures ; on redoute les rois et on les outrage ; l'Anglais est tour-à-tour républicain et despote, libre par la constitution de l'état et esclave par son gouvernement, courtisan et philosophe, ambitieux et moraliste, religieux et enthousiaste, tolérant par sentiment et fanatique par

politique, commerçant par intérêt et conquérant par orgueil, patriote par vanité et par calcul, et louant ses compatriotes sans les aimer, impétueux dans les factions et froid dans les actions civiles de la vie, triste et méthodique dans le sein même des plaisirs, généreux et magnifique chez l'étranger, et économe dans sa patrie, chérissant la vertu et applaudissant au vice, attaché à la vérité et devenant le jouet des erreurs politiques, réunissant la timidité de l'homme du nord à la vigueur de l'homme du midi: l'élément qui entoure cette contrée lui communique son inconstance et ses agitations.

La constitution anglaise qui réunit les trois pouvoirs, est l'objet de l'admiration et des éloges des politiques et des historiens; sans doute cette constitution est propre à développer le génie et toutes les facultés de l'esprit humain ; elle annoblit la dignité de

l'homme, enfante des prodiges de grandeur et de patriotisme, inconnus aux autres peuples de l'Europe; mais fait-elle la félicité de la nation? n'a-t-elle pas sacrifié son intérêt et son honneur, pour donner à l'univers le spectacle de sa puissance et de son orgueil? A quoi sert d'admirer et de proposer pour modèle une constitution qui a produit des malheurs et des crimes? La grande chartre n'a-t-elle pas été la source des factions et des guerres qui ont désolé pendant six siècles la Grande-Bretagne? Les règnes de ces rois qui ont étendu les prérogatives du trône, ont été les plus glorieux. Si Charles Ier. a péri sur un échafaud, si Jacques II perdit sa couronne, ce n'est point parce qu'ils s'occupèrent à changer la constitution de l'état; ils durent leurs malheurs à cette obstination et à cette erreur politique, à vouloir introduire, sans le consentement de la nation, une religion, un culte et une lithur-

gie étrangères. Le fanatisme religieux opéra ces tristes révolutions ; le fanatisme civil ne se seroit point rendu coupable de ces attentats.

La grandeur et la puissance d'un empire n'annoncent pas toujours la sagesse de ses lois constitutives : ces signes sont quelquefois les avant-coureurs de sa dégradation et de sa ruine. On doit juger de l'excellence d'une constitution, par son influence sur le bonheur public. Le gouvernement républicain ne constitue point la liberté du peuple, si l'état est sans cesse agité par des factions intestines ; il n'y a point de liberté là où règne une éternelle anarchie ; une nation est libre si elle est heureuse ; elle jouit de cette liberté, lorsque le prince est forcé, par devoir et par intérêt, à obéir à la loi qui protège la propriété individuelle et foncière de son peuple. Il ne s'agit point alors de connoître sa constitution ni son gouvernement ; mais

dans un état où le fanatisme de la liberté rend le peuple inquiet, superstitieux et féroce, où il ne voit dans celui qui exerce la puissance exécutive, qu'un ennemi qu'il faut humilier et combattre; où la discorde, la méfiance, la jalousie, la séduction, la vanité viennent souvent corrompre les sources de la félicité publique; ce peuple est alors malheureux et esclave. Le despotisme, lorsqu'il n'est pas lié à la constitution de l'état, cesse avec la mort du despote; il n'a pas même intérêt à exercer la tyrannie, parce qu'il craint le jugement terrible de la postérité, les murmures, la haine de ses sujets et la perte de son trône. Un ministre sage, un confident vertueux, pourront détruire ses erreurs, ses passions, ses vices et changer son caractère; mais dans un état où règnent les factions du peuple, l'ambition des grands, le despotisme général fait partie du gouvernement. Il est alors bien plus cruel

et bien plus oppressif; il attaque la liberté, la conscience, la propriété, produit le fanatisme et la férocité des mœurs, s'oppose par ses excès et ses attentats à la félicité publique, aux progrès de la raison et de la philosophie, et ne se dissout qu'après de sanglantes révolutious.

L'Anglais est sans doute libre par sa constitution actuelle, il a renversé la tyrannie de ses rois, il s'est associé à la puissance législative, et partage les droits de la souveraineté; mais pourquoi faut-il que son gouvernement tende sans cesse à détruire sa constitution, et que, par un acte de violence et de despotisme inconnu dans les contrées asiatiques, un citoyen paisible soit arraché du sein de son épouse, pour aller servir sur les escadres britanniques; pourquoi faut-il que son code civil soit un mêlange de confusion et d'injustice, né des institutions des sauvages et de la féodalité de l'a-

narchie : ce code renferme un principe destructeur de la liberté individuelle ; ce pouvoir d'un créancier sur son débiteur, cette fiscalité inquisitoriale qui, au moindre soupçon, ordonne à ses satellites d'aller violer les asyles, et de pénétrer, par la force et la séduction, dans les secrets des familles, sont un attentat qui outrage la dignité de l'homme, la nature, l'humanité, la justice : l'intérêt du commerce, ni la politique ne doivent jamais produire des lois injustes et oppressives. Ce royaume doit ses humiliations, ses pertes, la corruption de ses mœurs aux erreurs et à la bisarrerie de ses lois : son système législatif entraînera un jour la ruine de son industrie. L'Angleterre qui a créé les Bacon, les Locke, les Burnet, les Milton, les Popes, les Humes, les Robertson, n'a pas encore changé sa législation civile.

Comme toutes les choses humaines

ont une fin, dit Montesquieu, l'Angleterre perdra sa liberté ; elle périra : Rome, Lacédémone, Carthage ont bien péri; elle périra lorsque la puissance législative sera plus corrompue que l'exécutrice. Le luxe, l'ambition, l'amour de l'or ont infecté les royaumes et les peuples : cette corruption générale a fait de grands progrès en Angleterre; pourquoi craindrions-nous d'annoncer des vérités que les historiens et les philosophes anglais ont consigné dans leurs annales, avec autant d'énergie que de sensibilité? énervée par les arts du luxe, cette nation a perdu sa force originelle. Les représentans du peuple achètent, à prix d'argent et par des bassesses, le droit d'assister aux assemblées nationales. Les uns deviennent des courtisans et des favoris, occupés à entourer le trône et à flatter les rois. Les autres se déclarent les ennemis de l'autorité royale et les destructeurs des ministres, pour ac-

quérir cette célébrité que l'enthousiasme donne aux vertus républicaines, et quelquefois à l'hypocrisie politique. Plusieurs forcent le souverain à les corrompre, et par un trafic infâme, sacrifient leur conscience et l'intérêt de la nation, pour obtenir les honneurs du ministère ou la dignité de la pairie.

Le physique a un cours juste et régulier, ses périodes sont fixés irrévocablement : il en est ainsi du moral. Un philosophe observateur, qui médite dans le silence et le calme des passions, qui connoît les mœurs actuelles d'un peuple, ne peut point se tromper, lorsqu'il prédit sa destinée. L'Angleterre deviendra une monarchie illimitée ; ses rois, pour étendre et affermir leur autorité, n'armeront point une partie de la nation contre l'autre ; le glaive n'égorgera pas de victimes ; la guerre ne ravagera point les villes et les provinces ; un républicain farouche ne viendra point combattre con-

tre la liberté publique et ensanglanter le trône; l'état ne sera point ébranlé par de violentes commotions. L'Anglais a fondé sa constitution dans un tems d'anarchie et de superstition, elle sera renversée dans un tems de lumière et de paix. Le démembrement de son empire, les progrès de la raison et de la philosophie doivent lui donner de nouveaux principes et un nouveau caractère.

L'histoire philosophique et politique des révolutions d'Angleterre, que nous donnons, a pour objet principal de faire connoître la constitution, le système législatif, le gouvernement britannique, les mœurs, le caractère du peuple anglais, de ses rois, de ses administrateurs, de ses pontifes, de ses guerriers, les causes et les effets des révolutions de la Grande-Bretagne; cet examen qu'on n'a pas encore assez approfondi, est nécessaire pour juger et connoître un empire et une nation qui,

comme nous l'avons déja observé, sont un phénomène dans l'ordre moral et politique : nous donnerons un tableau rapide des opérations militaires. Notre ouvrage comprend la révolution de l'Amérique septentrionale, qui est l'événement le plus extraordinaire et le plus intéressant que nous offrent les annales du monde. La Suisse et la Hollande ont fondé leur liberté, dans des siècles de fanatisme et de féodalité ; ce n'est point dans des tems où des préjugés barbares avilissent les nations en les tourmentant, et parmi la tyrannique anarchie des fiefs qu'une législation sage et heureuse pourra former la constitution d'une république naissante. La nation américaine a commencé sa carrière dans un tems de lumière, et son berceau a été éclairé du flambeau de la philosophie, des sciences et des arts. Rome qui tint avec tant d'orgueil le sceptre de l'univers, ne fut d'abord qu'un repaire de bri-

gands : elle s'enrichit par la dévastation, les meurtres et l'usurpation, et ne dut ses succès et sa grandeur, qu'à ses crimes et à l'oppression du reste de la terre ; son premier fondateur fut un assassin et un tyran. L'Amérique septentrionale a une origine plus noble et plus pure ; c'est par le courage, le patriotisme, la sagesse et les vertus qu'elle a acquis sa liberté, et c'est au milieu des invasions de la tyrannie et des horreurs de la guerre, qu'elle a affermi son indépendance et créé sa législation ; l'historien philosophe aime à fixer ses regards sur le berceau d'un peuple destiné à honorer l'humanité et à instruire l'univers.

Fin du Discours Préliminaire.

HISTOIRE

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES

RÉVOLUTIONS D'ANGLETERRE,

DEPUIS LA DESCENTE DE JULES-CÉSAR, JUSQU'A LA PAIX DE 1783.

LIVRE PREMIER.

Origine des premiers habitans de l'Angleterre; leurs usages. — Descente de Jules-César dans la Grande-Bretagne. — Les Bretons, les Romains, les Saxons, l'Heptarchie. — Réunion des sept royaumes des Anglais sous la domination d'un seul. — Egbert, premier roi de cette monarchie. — Suite des rois anglo-saxons. — Invasion et établissement des Normands. — Rois de la race danoise. — Guillaume-le-Conquérant. — Soumission des Anglais. Rigueurs de l'administration normande. — Introduction de la loi féodale. — Mort de Guillaume-le-Conquérant. — Guillaume II surnommé le Bon, succède à la couronne. — Les croisades. — Henri premier monte sur le trône d'Angleterre. — Ses démêlés avec la cour de Rome. — Il encourage le commerce et l'agriculture. — Sa mort et son caractère.

LA philosophie a éclairé les siècles sur l'origine primitive des nations; elle a détruit

ces fables inventées par la bassesse et le mensonge, pour flatter l'ambition des rois et l'orgueil des républicains. L'enthousiasme et les passions ont séduit et égaré des historiens hardis qui ont voulu fixer la naissance des peuples et marquer les époques de leur création : ils ont transporté dans l'histoire les erreurs et les absurdités de la mythologie.

Chaque peuple a sans doute une origine; mais elle nous est inconnue. L'antiquité des siècles a desséché cette tige dont les rameaux multipliés ombragent l'univers, et la nuit du tems a enveloppé de ses ombres l'instant de ces révolutions, qui, en divisant les familles particulières, ont formé ces nations fières et puissantes qui ont disparu, et ces peuples conquérans qui règnent aujourd'hui sur la terre. L'histoire, ainsi que la lumière, a son point d'horison; la vérité et le jour existent, mais ils ne nous éclairent point. Gardons-nous de satisfaire une vaine curiosité en cherchant à découvrir l'origine primitive des nations; instruisons le genre humain par l'histoire des mœurs, des systêmes, du génie, de la politique des peuples et des révolutions des empires.

Les premiers habitans de l'Angleterre étoient une colonie de ces barbares désignés dans les

Gaules sous le nom général des *Celtes*, et qui, dans l'île qu'on appèle aujourd'hui *Grande-Bretagne*, prirent la dénomination générale de *Bretons*. Ils étoient partagés en tribus, et chaque tribu avoit un roi particulier qui étoit législateur et général d'armée; deux droits qui constituent l'exercice de la souveraineté. Les *Druïdes*, si fameux dans les annales de la Gaule, étoient occupés à observer les révolutions des astres et les phénomènes de la nature, et à célébrer leurs mystères dans des antres sauvages, et quelquefois dans des bocages solitaires.

Les *Bardes*, inférieurs aux Druïdes, étoient chargés de composer les hymnes sacrés. Ils célébroient dans ces cantiques harmonieux les divinités et les héros, et dévouoient à la malédiction des peuples et à la vengeance des dieux ces hommes lâches qui préféroient le repos à la gloire, et la solitude au bruit des armes. Pourquoi nos institutions civiles ont-elles négligé ce grand ressort bien propre à faire naître l'enthousiasme guerrier et à renforcer l'amour de la patrie ? Les Enbages s'appliquoient à l'étude de la nature; cette science qui approche l'homme de l'Être suprême, produisoit dans ce tems d'ignorance et de barbarie la superstition et l'erreur, et

sembloit justifier tous les crimes. Les Bretons respectoient leurs pontifes et outrageoient leurs rois ; esclaves sous leurs prêtres, républicains sous leurs souverains, le fanatisme religieux les forçoit à la fidélité et à l'obéissance : la superstition civile les invitoit à l'indépendance et à la révolte. Un peuple civilisé et corrompu a d'autres mœurs et d'autres principes ; il ne craint point les vengeances célestes ; tandis qu'il brave les menaces de la religion, il tremble lorsqu'il voit le glaive de la loi destiné à punir les forfaits. Hardi dans l'exécution du crime, il n'a pas la force de le consommer. Une nation féroce insultera à ses chefs et à ses magistrats, et s'humiliera devant ses pontifes.

On voit encore des autels dont se servoient les *Druïdes* pour offrir leurs sacrifices : ce sont quatre pierres larges, plattes et irrégulières, dont trois disposées en trépied servant de bâse à la quatrième qui forme la table. Celles de ces pierres qui se sont conservées en Irlande, y sont encore en vénération, et quelques sectaires échappés à l'extinction du druidisme, y portent encore leurs offrandes. Il faut des siècles et des révolutions pour détruire le caractère primitif d'une nation. Les lois, les lumières, les sciences, le commerce et les arts

peuvent bien anéantir les bâses de son gouvernement, de sa législation, de sa politique et de son culte religieux; mais elle conservera quelques marques de son antique existence morale : dans un moment d'inquiétude et de fermentation, on appercevra, comme dans un horison éloigné, quelques signes de ses anciennes mœurs et de son ancien génie. Il n'y a pas long-tems (en 1776) que des brigands fanatiques, connus sous le nom de *Garçons-Blancs*, ont sacrifié quelques soldats envoyés à leur poursuite. Les parties montagneuses des trois royaumes conservent encore quelques usages superstitieux, dont l'origine remonte nécessairement au tems dont nous parlons.

Les fêtes, le culte et les cérémonies religieuses des Bretons produisoient des actions bisarres et extraordinaires; ils étoient nuds et peints de couleurs grossières détrempées dans la graisse des animaux dont ils dévoroient la chair. Cet usage de se peindre le corps et le visage étoit commun aux peuples sauvages; ainsi défigurés, ils se faisoient reconnoître de loin, et croyoient se rendre plus agréables ou plus terribles dans les combats. Cette espèce de pâte fermoit les pores de leur peau et les défendoit contre les rigueurs des saisons; l'on

voyoit sur leurs corps des incisions et des meurtrissures qui représentoient des fleurs, des plantes, des arbres, des animaux; ils cherchoient à épouvanter les ennemis par les sons discordans de leurs trompettes, par leurs cris multipliés et par le choc de leurs armes : ils dansoient en marchant au combat, et chantoient les exploits de leurs ancêtres. Ce peuple habitoit les bois, construisoit des huttes couvertes de peaux, de branches et de gazon; il se nourrissoit du lait de ses troupeaux et du gibier qu'il tuoit à la chasse. Ses villes, ou plutôt ses hameaux, étoient un assemblage confus de ces huttes sans ordre, sans vues, sans symétrie. Pendant l'hiver il portoit sur ses épaules une peau de daim, espèce d'animal qu'il aimoit beaucoup, et qui, par goût héréditaire, forme encore aujourd'hui en Angleterre le mets favori des tables les plus délicates. Ce peuple avoit quelques relations avec les Phéniciens qui venoient acheter leur étain pour le vendre aux autres nations. On peut croire qu'avant que les Saxons eussent apporté dans cette contrée l'art de brasser la bierre, les Bretons ne connoissoient point l'usage du vin. Suivant *Tacite* et *Diodore* de Sicile, ils surpassoient les Gaulois par la vivacité de leur esprit, et les Romains par la sobriété et

l'austérité de leurs mœurs. Il est sans doute inutile de s'étendre davantage sur les usages, les opinions de ce peuple. L'homme sauvage est par-tout le même ; mais ce qu'il y a de remarquable, parmi les Bretons, c'est la communauté des femmes, qui imposoit des lois particulières. Chaque homme ne pouvoit épouser qu'une femme; mais ceux qui mettoient leur propriété en commun, y comprenoient leurs femmes, et les enfans que chaque femme mettoit au jour n'appartenoient pas à la communauté, mais au mari en particulier; loi que la séduction des femmes arracha peut-être à la foiblesse de leurs maris ; mais loi sage et nécessaire, puisqu'il falloit favoriser, étendre la population et assurer aux enfans les droits de citoyen.

La Grande-Bretagne, divisée entre plusieurs princes, devoit nécessairement devenir le théâtre des factions intestines et d'invasions étrangères. Plusieurs nations s'étoient introduites dans l'île, à titre d'hospitalité ; mais bientôt elles s'emparèrent des villes maritimes, des places, et déclarèrent la guerre à leurs alliés et à leurs bienfaiteurs.

Tel étoit l'état de la Grande-Bretagne, lorsque Jules-César, qui sacrifia toutes les vertus à son ambition et à la fureur des conquêtes,

forma le hardi projet de réunir l'île britannique à l'empire romain. Ce peuple commandoit à l'univers, et les nations gémissoient sous le poids de l'oppression et du despotisme. Par une politique féroce, ces despotes guerriers combattoient et subjuguoient les peuples alliés des ennemis de la république romaine. La Grande-Bretagne avoit non-seulement formé une alliance avec les Gaulois, mais elle étoit devenue l'asyle de ce peuple brave et opprimé. César, qui aspiroit à la domination universelle, fonda son droit de conquête sur les traités qui unissoient les Bretons et les Gaulois. Pour ce fameux héros, désirer et agir, projeter et exécuter, ne sont qu'un même mouvement : la descente fut ordonnée et conduite avec succès; César débarqua, attaqua, triompha, demanda des otages que la terreur promit. Cette conquête surprend par sa rapidité; elle est l'ouvrage de l'audace, du génie et de la valeur. César ne garda aucunes places, ne laissa aucune troupe : il consacra dans le temple de Vénus une cotte d'armes enrichie de perles pêchées dans les rivières de l'île. Le sénat de Rome ordonna des actions de graces aux dieux immortels; des prières publiques et des processions solemnelles. César vola vers les Gaules pour

continuer ses conquêtes et ses triomphes. Les Bretons, rassurés par son absence, négligèrent de donner les otages promis : César reparoît, répand par-tout le carnage et l'effroi, extermine les Bretons commandés par le brave Cassibelanus. Ce héros ne put point sauver sa patrie. La trahison des chefs de l'armée, les factions des grands préparèrent l'esclavage et la ruine des Bretons. César fit reconnoître la domination romaine; mais il n'eut pas le tems de l'affermir; il partit précipitamment pour les Gaules. Les Bretons s'affranchirent bientôt du tribut imposé par le vainqueur. La force ne peut point justifier la tyrannie et l'usurpation. Rien ne peut légitimer un traité arraché par la violence et l'oppression. Les lois éternelles de la justice veillent sans cesse à la conservation de la liberté publique. Les tyrans ne saûroient intervertir cet ordre prescrit par la nature.

Auguste, s'occupant au milieu de ses proscriptions à établir sur les ruines de la république l'autorité monarchique, convertit ce tribut en quelques dons qui lui furent présentés par Tenuancius, successeur de Cassibelanus. Tibère, qui, dans sa noire et détestable politique méditoit des lâchetés et des assassinats, abandonna la conquête de la Grande-

Bretagne. Pendant ce tems heureux de tranquillité et de paix, les deux nations s'unirent par des alliances et des traités. La noblesse, qui, par ses richesses parvient plutôt que le peuple à l'état de civilisation, se rendoit à Rome pour apprendre les principes de l'éducation, pour connoître et pour cultiver les sciences : ses mœurs s'adoucirent au milieu d'un peuple aimable et corrompu : le peuple breton perdit sa férocité, mais il continua à vivre dans les forêts, et à suivre une religion superstitieuse. La civilisation dissipe les ténèbres de l'ignorance et les illusions de l'esprit; mais ce n'est que par une marche lente qu'elle change les affections du cœur. Les notions religieuses tiennent à l'ame; il faut des siècles pour dissiper ses erreurs et ses préjugés. C'est un corps privé de mouvement à qui il faut donner une nouvelle existence et de nouveaux principes.

Caligula fit avancer son armée sur les côtes de la Grande-Bretagne; il parut sur le rivage opposé et menaça d'incendier l'île britannique; il ordonna à ses soldats de prendre des coquilles, et les ramena chargés, disoit-il, des dépouilles de l'Océan. Claude voulut subjuguer les Bretons commandés par Caractacus. Ce prince qui réunissoit la valeur du héros

aux vertus du sauvage, devint redoutable aux Romains. Plautius et Ostarius pénétrèrent dans le pays de Sillure, nation belliqueuse établie sur les bords de la Saverne. Les villes du Midi tombèrent au pouvoir des vainqueurs; ils affermirent leur puissance en construisant des forts, en plaçant des garnisons et en établissant des colonies. L'oppression des commandans et des préteurs romains ranima le courage et réveilla la férocité des insulaires. Les Bretons du Nord combattirent les Romains et remportèrent quelques victoires; mais ils furent dispersés et détruits dans une bataille, et Caractacus, leur chef, fut fait prisonnier. Le conquérant orna son triomphe de cet illustre et malheureux captif: frappé du luxe, de l'opulence et de la grandeur de la capitale, *hélas!* s'écria-t-il, *est-il possible que ce peuple si magnifique chez lui, m'envie une humble chaumière dans mon pays?*

Paulin, sous l'empire de Néron, tenta la conquête de l'île Demona, aujourd'hui Anglesey. Les Druïdes offroient dans cette île leurs sacrifices abominables. Cette terre étoit sans cesse arrosée du sang humain. Les soldats, les prêtres, les femmes parcouroient les rivages les cheveux épars en secouant des torches enflammées, en poussant des cris et

Année 61.

Année 61. des hurlemens affreux, et en faisant des imprécations effroyables. Ce spectacle glaça les Romains de terreur et d'effroi. Paulin exhorta son armée à mépriser la fureur de ces fanatiques imbécilles, et à les exterminer. Aussitôt les Druïdes sont massacrés, les autels, les bocages, les antres solitaires sont renversés; les bois où ces insulaires sacrifioient les captifs et consultoient les dieux dans les entrailles des victimes, furent brûlés, et les campagnes furent couvertes de ruines et de cadavres. Luodicée, reine d'Yceng, qui avoit été condamnée à être fouettée, et ses filles exposées à la brutalité des soldats, rallia les Bretons, et, à la tête d'une puissante armée, détruisit Londres, Verulan, et fit périr soixante mille Romains. Le sauvage est terrible dans sa vengeance et dans son désespoir; il massacre avec cette tranquillité d'ame qui prolonge la durée du carnage, et va ensuite poser sur les autels de ses dieux les membres mutilés et les crânes sanglans de ses ennemis. Paulin jura de venger la mort des Romains; il attaqua les Bretons : les uns périssent sous le glaive destructeur, les autres reçoivent les fers de l'esclavage.

Vespasien et Tite combattent cette nation sans pouvoir la dompter. Enfin le grand Agri-

cola parvint à subjuguer une grande partie des Bretons. Ce guerrier, dont Tacite a célébré avec autant de force que de vérité les talens et les vertus, digne d'avoir pour panégyriste un historien philosophe, s'occupa à civiliser ce peuple. Les conquérans sont les fléaux de l'humanité; ils portent par-tout la dévastation et la mort. Ces tyrans farouches veulent des victimes et des esclaves. Agricola combat et subjugue les Bretons pour les instruire, les éclairer et les rendre heureux par des lois sages et utiles : il embélit leurs villes de temples, de bains, de portiques, de places et de fontaines publiques; établit des colléges pour l'éducation de la jeunesse, et transporta au milieu des déserts et d'un peuple sauvage la fertilité, l'industrie, le luxe et les arts. La douceur de son administration, l'aménité de ses mœurs, sa bienfaisance, son humanité, encore plus que la terreur de ses armes, soumettent insensiblement à la domination romaine un peuple féroce, guerrier, défenseur de sa liberté. Domitien, jaloux de la gloire et des succès d'Agricola, le rappela, sous prétexte de lui donner le gouvernement de Syrie. Ce brave et vertueux romain mourut empoisonné. La Grande-Bretagne fut érigée en province romaine : cependant les par- ANNÉE 78.

ties septentrionales de l'île n'étoient point encore soumises. Les habitans du nord sont plus fiers, plus hardis et plus vigoureux que ceux du midi : ils redoutent l'esclavage, et n'obéissent qu'en frémissant à leurs oppresseurs. Le froid, les antres, les forêts, les montagnes, la chasse, l'aspect des bêtes féroces, les horreurs de la nature, tout contribue à fortifier le corps, à endurcir les mœurs, et à inspirer pour l'amour de la liberté la férocité du courage et du désespoir. La chaleur, au contraire, énerve le corps et le livre à la paresse; le soleil pompe sa substance, et ne lui laisse que la force d'exister.

Année 121. Adrien pénétra dans la Grande-Bretagne, où tous ses exploits se terminèrent à la construction d'un rempart qui, dans son étendue de plus de vingt cinq lieues, séparoit, d'orient en occident, depuis la rivière de Thine jusqu'à celle de Belk, les possessions des peuples méridionaux et septentrionaux. La nation du
Année 208. nord prit les armes. Antonin, Marc-Aurèle, Sévère, la subjuguèrent : ce dernier prince fit construire en pierre de taille le rempart
Année 314. d'Adrien. Constantin partagea l'empire romain en quatre préfectures ou gouvernemens. La Grande-Bretagne fut unie à la préfecture des Gaules.

Depuis cette époque jusqu'à environ 448, ce royaume, connu aussi sous le nom d'Albion, doit être considéré comme province romaine; il n'offre rien de remarquable, que l'extrême soumission de ses habitans; soumission si sincère, que lorsque les Romains, occupés de leur propre défense, déclarèrent qu'ils étoient libres, ils regardèrent ce privilége et cette concession comme une calamité et un esclavage; s'abandonnèrent au plus sombre désespoir, et brisèrent en gémissant les fers de la servitude. Une nation opprimée, qui a combattu long-tems pour sa liberté, et qui a été conquise après des défaites multipliées, s'accoutume aisément au joug du vainqueur, et obéit sans murmure à l'autorité, lorsqu'elle n'est pas tyrannique : fatiguée d'une lutte longue et pénible, et plus frappée des dangers du moment que du bonheur de l'avenir, elle sent affoiblir son courage, et préfère l'obéissance et la paix à une indépendance orageuse, source perpétuelle de guerre et de calamité. Année 314.

Les Bretons, corrompus par le luxe des Romains, eurent bientôt de nouveaux maîtres; sans chef, sans soldats, cette nation étoit sans cesse déchirée par des divisions intestines, et opprimée par des ennemis cruels. Des Sau-

vages descendoient en foule de leurs montagnes, et sortoient de leurs forêts comme des lions rugissans. Qui pourroit exprimer les calamités qu'éprouva la Grande-Bretagne ? Elle voyoit chaque année ses moissons brûlées, ses villes incendiées, ses temples réduits en cendres, ses femmes violées, ses enfans et ses vieillards massacrés, ses habitans périssans dans les tortures et les supplices, ou réduits en captivité. Les Romains avoient détruit ses princes, renversé ses tribus, aboli ses anciennes lois, ses coutumes et sa religion, rompu par degré les liens de la subordination et de l'attachement qui avoient été les soutiens de ses dynasties, et changé la forme de sa constitution.

Les Écossais qui habitoient l'Hybernie, et les Pictes, peuple originaire de Thrace ou de Scythie, affoiblis par des guerres intestines et étrangères, confinés dans la Calidonie, franchirent le mur de séparation, et réu-
Année 382. nirent leurs forces pour attaquer les Bretons; mais ils furent repoussés par les Romains. Maxime engagea les Pictes à rompre l'alliance qu'ils avoient contractée avec les Écossais, et les força d'abandonner la Grande-Bretagne. Ce peuple se retira en Irlande et en Dannemarck. Maxime prétendoit à l'empire

pire romain; mais Théodose fut déclaré em- Année 382.
pereur. Maxime leva une armée composée de Bretons; elle fut commandée par Conan, qui s'empara de la Bretagne armorique, et s'y établit : les émigrations perpétuelles affoiblissoient l'empire et diminuoient la population. Les défenseurs de la liberté étoient morts en combattant pour le salut de la patrie; les guerriers, les nobles, s'incorporèrent dans les milices romaines; le peuple gémissoit sous l'oppression et la misère; il fut donc facile de dompter cette nation et de conquérir ce royaume. Les Pictes et les Écossais se réunirent de nouveau pour subjuguer les Bretons. Fergus débarqua dans le port d'Argile, avec une armée considérable; mais défendus par les Romains, les ennemis furent vaincus. Fergus et Durstus, leur roi, périrent dans un combat.

L'empire romain étoit attaqué et déchiré de toutes parts. Les Goths et les Vendales se répandirent comme un torrent dans toutes les provinces de l'empire, et y portèrent le carnage et la désolation. Les Pictes profitant des malheurs et des défaites de ce peuple, renouvelèrent leurs irruptions, et ravagèrent l'Angleterre. Les Bretons abandonnèrent leurs habitations, leurs femmes et leurs enfans,

Année 582. pour aller chercher un asyle dans les antres et les forêts. Les ennemis pénétrèrent dans ces demeures sauvages; et les Bretons furent égorgés, ou périrent par la faim. Les Romains furent des conquérans bien cruels. Après avoir vaincu et dompté ce peuple, ils corrompirent ses mœurs, énervèrent son courage, et le civilisèrent, pour en faire bientôt des esclaves et des victimes. Les Bretons s'adressèrent à Actius, général de Valentinien, pour le conjurer de venir les défendre contre des ennemis féroces. « Les barbares, lui disoient-ils, nous poussent vers la mer; la mer nous repousse vers les barbares, et nous n'avons que le choix de périr, ou par le fer, ou dans les flots ».

Actius, occupé à combattre et à repousser le terrible Attila, ne put point diviser ses forces pour secourir les Bretons. Ce peuple s'adressa au roi de l'Armorique, et lui députa Aldroène. Le roi promit de leur donner deux mille hommes, à condition que Constantin, son frère, seroit reconnu et proclamé roi de la Grande-Bretagne. Ce traité fut accepté. Constantin vainquit les Pictes et les Écossais; mais ce prince ayant été assassiné, la nation élut pour son roi Vortiger, qui exerça dans toute sa plénitude l'autorité mo-

narchique. Les Pictes et les Écossais, ces éternels ennemis, parurent avec de nouvelles forces. Les Bretons, trop foibles pour les repousser, appelèrent à leur secours les belliqueux Saxons.

C'est à la philosophie à éclairer l'histoire et à détruire les fables et les erreurs qui ont environné le berceau des peuples. On n'a pu découvrir l'origine primitive des Saxons. On croit qu'ils habitoient la Chersonèse cimbrique, et qu'ayant été chassés par les Goths, ils cherchèrent un asyle dans la Basse-Saxe. Entre cette contrée et la Chersonèse, il y avoit un peuple qu'on appeloit Anglais, qui habitoit le Holsthein. Les Saxons et les Anglais se réunirent pour faire des conquêtes en Allemagne ; ces deux peuples ne formèrent qu'une même nation, connue sous la dénomination générale des Saxons et des Anglais-Saxons. Sans discipline et sans lois, sans propriétés, ils étoient toujours armés pour combattre, pour ravager et pour massacrer. ANNÉE 427.

Les Bretons formèrent un traité d'alliance avec les Saxons, qui fournirent neuf mille hommes, et on leur céda l'île de Thanet, voisine du pays des Galles. Hengiste et Orsa, de la race d'Odin, furent choisis pour commander les troupes saxonnes; ils débarquèrent ANNÉE 449.

Année 449. en Angleterre. Hengiste, qui corrompit ses talens militaires par son hypocrisie et son usurpation, se proposoit déja d'en faire la conquête. Ce prince avoit étudié le génie et le caractère de cette nation : il la voyoit déchirée par des factions, attaquée par des ennemis puissans, humiliée par ses défaites, degradée par ses vices et ses malheurs. Elle avoit perdu son patriotisme, sa fierté nationale, et elle étoit prête à recevoir le joug du premier usurpateur. Son roi étoit un prince foible et voluptueux : sa passion pour Ravena, nièce d'Hengiste, lui fit oublier ce qu'il devoit à sa gloire et à son peuple. Il répudia sa femme, et acheta son mariage avec Ravena, par le démembrement de ses états : il donna en souveraineté à Hengiste et à Orsa la province de Kent. Les caprices et les passions de ce prince produisirent de nouveaux malheurs et de nouvelles guerres.

Hengiste viola bientôt la foi de ce traité; après avoir été le protecteur des Bretons, il en devint le meurtrier et l'oppresseur. Il se réunit aux Pictes et aux Écossais, et établit des Colonies dans la Grande-Bretagne. Les Saxons, attirés par la fertilité du sol et la douceur du climat, vinrent fixer leur demeure dans cette nouvelle contrée, s'emparèrent des

possessions des Bretons, et leur déclarèrent la guerre. Vortiger associa son fils Vortimer à l'empire : ces deux princes s'occupèrent de concert à établir leur autorité sur une bâse Année 457. solide, et à chasser les usurpateurs. Les Saxons furent vaincus, et Orsa périt dans un combat. Hengiste rassembla ses troupes dispersées, livra plusieurs batailles; il fut toujours vainqueur. Les Bretons demandèrent une seconde fois au roi d'Armorique son secours et son alliance. Ce prince leur donna dix mille hommes commandés par Ambrosius, qui remporta plusieurs victoires sur les Saxons. Vortiger et son fils devinrent jaloux de sa gloire et de ses succès. Ambrosius aspiroit déja au trône de la Grande-Bretagne : il forma un parti puissant parmi les Bretons, il corrompit, il flatta, il intimida tour-à-tour. La guerre civile fut déclarée; enfin, après quelques combats, Vortiger et Ambrosius firent un traité, en vertu duquel ils partagèrent la souveraineté.

Les deux rois réunirent leurs forces pour combattre et repousser les Saxons; mais les malheureux Bretons, incapables de résister à des ennemis puissans et redoutables, furent toujours vaincus. Hengiste multiplioit ses vic-

Année 457. toires et ses conquêtes. Enfin les deux peuples conviennent d'une trève. Hengiste invita à un festin Vortiger et les seigneurs de la cour; il les fit tous massacrer. Vortiger échappa au carnage; mais il fut fait prisonnier et chargé de fers : il acheta sa liberté par la cession d'une province. Les Bretons accusèrent leur roi d'être complice de ce massacre, et d'avoir vendu, à prix d'argent, une partie de ses états. En conséquence, ils abjurèrent leur serment de fidélité, et reconnurent Ambrosius pour leur seul souverain. Vortiger mourut, après avoir régné quarante-deux ans. Les foiblesses et les vices de ce prince préparèrent et hâtèrent la conquête de la Grande-Bretagne par les Saxons. Une nation avilie par son roi, brise avec transport les nœuds qui l'unissent à son souverain.

Ambrosius combattit les Saxons, et remporta une victoire éclatante. Hengiste mourut quelque tems après : ce prince fut brave, prudent, politique; mais il ternit ces belles qualités par ses trahisons et sa férocité. Les succès et la valeur d'Ambrosius avoient ranimé le courage et l'espoir des Bretons, et tout annonçoit la ruine des usurpateurs : mais la nation fut bientôt privée de son vengeur; Ambrosius périt dans un combat.

Les Bretons donnèrent la couronne à Arthur: ce prince, fils de Gourtour, roi de Dannemarck, s'étoit distingué dans les armées par son courage. A peine fut-il reconnu et proclamé roi, qu'il marcha contre les Saxons, les vainquit trois fois, ravagea le pays des Pictes, prit le titre d'empereur, se rendit dans l'Armorique pour défendre Hoël, et pour combattre les Visigoths. Il laissa la régence du royaume à Modrer son neveu, qu'il destinoit pour son successeur. Ce prince devint amoureux de la femme d'Arthur, l'épousa, et forma le projet d'enlever la couronne à son oncle et à son bienfaiteur. Arthur, instruit des crimes et de la trahison de Modrer, se hâta de repasser dans ses états pour le punir. La guerre civile éclata de toute part. Modrer fut vaincu deux fois. Les deux princes périrent dans un troisième combat.

Arthur fut regardé comme un prodige extraordinaire : mais le tems et la vérité ont détruit ces fables et ces fictions inventées par la superstition et la crédulité pour embélir les actions de ce nouvel Amadis. Arthur fut un prince guerrier; mais sa prudence n'égala pas son courage; il ne devoit point, dans un tems où son trône n'étoit pas encore affermi, abandonner son royaume attaqué par des en- ANNÉE 527.

Année 527. nemis redoutables, pour secourir un roi étranger, et pour faire des conquêtes inutiles dans des régions éloignées et stériles. Après sa mort, les Saxons commandés par des chefs belliqueux, achevèrent la conquête de la Grande-Bretagne. Bientôt les différentes provinces furent érigées en presqu'autant de royaumes, qui formèrent dans l'île ce qu'on appèle *l'Heptarchie*. Ces royaumes étoient au nombre de sept. Nous n'entreprendrons point par un travail fastidieux et inutile, de faire l'histoire particulière de *l'Heptarchie*. Les historiens ont loué ou calomnié, suivant leurs intérêts ou leurs passions, et ne nous ont entretenus que du triste récit de batailles, de meurtres et d'usurpations. Nous observerons seulement que ces royaumes, après s'être soutenus pendant près de quatre siècles dans un état continuel d'agitation et de guerre, furent enfin réunis sous la domination d'Egbert, roi d'Essex, prince ami et élève de Charlemagne. C'est ici que commence l'histoire régulière de la monarchie anglaise.

Le gouvernement des Bretons étoit dans son origine monarchique. Les princes réunissoient la puissance législative et la puissance exécutrice; ils avoient le pouvoir civil et militaire Le gouvernement s'écarte de sa forma-

tion primitive. Les passions des hommes altèrent et détruisent les institutions les plus sages; la forme antique et précieuse de la constitution fut affoiblie par l'inquiétude, l'ambition et l'audace des grands qui usurpèrent une portion de l'autorité. Cette aristocratie anéantit le patriotisme et le courage des Bretons, entretint et fomenta les factions, les haines, les méfiances, les guerres, s'opposa aux succès des opérations militaires, prépara les revers, l'humiliation et l'esclavage de cette nation malheureuse. L'aristocratie est bien cruelle dans ses effets : elle rend le peuple esclave, perpétue l'erreur, l'ignorance et la misère, et empêche les lumières et les arts d'éclairer les hommes et de féconder la terre. Année 527.

Les Saxons étoient gouvernés par les rois qui exerçoient toute la plénitude du pouvoir. L'aristocratie vint mettre le désordre et la confusion dans le gouvernement, et voulut s'emparer de la souveraineté. Cette usurpation ne pouvoit point changer l'antique constitution, ni intervertir l'ordre primitif de la législation. Tous les états ont commencé par la monarchie. Un pacte libre a confié à un seul l'autorité et l'administration des affaires publiques. Quoique toute souveraineté émane du peuple, il ne doit jamais être souverain. Sa liberté consiste

Année 527. dans la soumission, et cette soumission est juste et légitime, lorsque le prince qui le gouverne obéit à ces lois destinées à défendre et à protéger la propriété et l'industrie publiques.

De toutes les nations libres qui ont joué un rôle brillant sur la terre, il n'y en a pas une seule qui n'ait été forcée de subir le joug monarchique; toutes, après avoir étendu leur puissance et leur domination par la sagesse de leurs constitutions, se sont trouvées dans l'impossibilité de conserver le fruit de leurs victoires en suivant leurs anciennes maximes; toutes, pour se dérober aux maux dont elles étoient la proie, se sont vues dans la dure nécessité de se donner un maître; car il est impossible qu'une nation libre acquière de vastes domaines, devienne riche et puissante sans le sacrifice de sa liberté : lisez l'histoire de l'univers; par-tout vous trouverez des rois, des monarques, des chefs uniques; s'il se présente une république, il semble que ce soit le hasard qui l'amène plutôt que la nature.

Chaque heptarchie étoit gouvernée par un roi particulier qui exerçoit toute la plénitude du pouvoir. La succession au trône étoit héréditaire : le prince assembloit *les grands* du royaume, lorsqu'il s'agissoit des grands intérêts de la nation, et de demander des subsides.

Les nobles avoient seuls le droit d'assister à cette assemblée nationale, qu'on nommoit *Ville-magemot;* le peuple n'y étoit point appelé; il n'avoit aucune propriété, il étoit serf et esclave.

Avant de quitter l'Heptarchie, il faut fixer Année 596. l'époque à laquelle l'évangile fut pour la première fois prêchée en Angleterre, depuis la conquête par les Romains, après l'extinction des Druïdes que les vainqueurs furent obligés d'exterminer. Ce royaume n'avoit fait que changer successivement d'idoles. Sous les Romains tous les dieux de la fable étoient grossièrement sculptés sur leurs autels. Sous les Saxons d'autres images plus grossières encore faisoient l'objet de leur culte : ils adoroient le soleil, la lune et Odin, dieu de la guerre qu'ils regardoient comme le premier ancêtre d'Hengiste leur chef et leur fondateur. L'idée qu'ils se formoient de leur paradis suffit pour nous donner une notion de leur bisarre superstition. Ils croyoient que, pour prix de leur courage et de leur valeur, ils seroient transportés dans des campagnes riantes et des bocages fleuris, et que dans ce séjour de la nature ils célébreroient les mystères et les plaisirs de l'amour, et boiroient sans cesse de la bierre dans les crânes de leurs ennemis. Cette illusion et cette es-

Année 596. pérance excitoient leur courage, et ranimoient leur férocité. Tel étoit l'état de la religion de ce peuple, lorsqu'au tems de l'Heptarchie Ethelbert, roi de Kent, épousa Berthe, fille de Caribert, roi de Paris; il fut convenu par ce traité que la princesse exerceroit librement et paisiblement la religion chrétienne.

Grégoire-le-Grand régnoit sur le trône pontifical. Ce pape vertueux et savant envoya en Angleterre le moine Augustin pour prêcher l'évangile, et établir le christianisme sur les débris de l'idolatrie. Berthe soutint et anima le zèle de cet apôtre infatigable. La semence sainte fructifia. Les idoles disparurent; les autels des faux dieux furent brisés; leurs bisarres cérémonies détruites; leur culte renversé; la religion chrétienne triompha de l'erreur et de la superstition, et établit son empire dans toutes les parties de l'île. La douceur, la persuasion, la sagesse et l'exemple des vertus opérèrent cette heureuse révolution. La force ou la séduction peuvent bien tromper, enchaîner un peuple civilisé et changer sa législation, son culte et sa hyérarchie religieuse; mais il faut l'intervention du ciel pour faire adopter à une nation grossière et superstitieuse, la morale et les dogmes de la religion chrétienne. Ces farouches insulaires, auparavant

ésclaves et victimes du fanatisme, ne respirant que le sang et le carnage, devinrent justes, humains, s'unirent avec les nations voisines par des traités d'alliance et de commerce. L'évangile, annoncé par des ministres de paix et de consolation, formera des hommes vertueux et des citoyens utiles à la société et à la patrie. Ce livre saint et sublime devroit être le code moral, politique et religieux de toutes les nations. Ce seroit alors que la terre présenteroit aux cieux un spectacle bien consolant ; la paix viendroit habiter parmi nous ; la douce bienfaisance, la tendre humanité produiroient l'amour, la justice, la concorde ; et de la réunion de toutes les vertus naîtroit la félicité publique. ANNÉE 596.

Augustin s'occupa à rendre l'église Anglicane dépendante du saint siége : élu archevêque de Cantorbéry et nommé à la primatie de la Grande-Bretagne, il se servit de l'ascendant que lui donnoient son caractère, son crédit et sa dignité pour engager les évêques Bretons à reconnoître l'autorité et la jurisdiction du pontife romain. Augustin convoqua une assemblée générale ; les prélats refusèrent d'admettre la lithurgie romaine et de se soumettre à la suprématie de la cour de Rome : ils déclarèrent dans ce synode qu'ils étoient gouvernés par

l'évêque de Cuërleon sous l'autorité de Dieu, et qu'il leur paroissoit inutile d'aller chercher un supérieur à Rome. Grégoire-le-Grand n'aspiroit point à cette suprématie générale, comme évêque universel, mais comme patriarche d'occident. Boniface IV, qui fit trembler sur son trône l'empereur Phocas, fut le premier pontife qui voulut, en vertu de cette dignité, étendre la domination sacerdotale sur les princes et les nations. Les Bretons conservoient encore le souvenir de leur ancienne liberté; ils n'avoient point perdu leur caractère primitif de fierté et d'indépendance : leurs prêtres craignoient que la soumission à la suprématie de la cour
Année 680. de Rome, n'affoiblit leur pouvoir et ne donnât à des étrangers les richesses de l'église; en conséquence, au commencement de l'établissement du christianisme, les prélats consignèrent dans leur code religieux cette maxime, que les papes n'avoient ni autorité, ni jurisdiction sur l'église Anglicane. Le tems a donné de l'activité et de l'accroissement à ce système et à cette haine particulière contre la cour de Rome, et il ne faut point s'étonner de la rapidité avec laquelle l'Angleterre parvint à briser les liens qui l'unissoient au saint siége.

Les peuples de l'Europe étoient ensévelis dans les ténèbres de l'erreur et de l'ignorance.

Victimes de l'hypocrisie et de la superstition ; asservis sous la domination sacerdotale, ils méconnoissoient les droits, la grandeur et la dignité de l'homme. Les arts et les sciences s'étoient renfermés dans les cloîtres et les séminaires ; les moines s'occupoient dans leurs retraites à étudier la philosophie des Grecs et des Romains : toutes les lumières étoient concentrées dans ces asyles religieux ; ils ne vouloient point les répandre au dehors, parce qu'ils craignoient que cette communication publique ne vînt tarir la source des libéralités des fidèles, et détruire leur pouvoir qui étoit uniquement fondé sur l'ignorance et la crédulité des nations. Dieu avoit, il est vrai, institué une religion pour le bonheur de l'humanité ; mais les passions et les erreurs défigurèrent cet ouvrage divin ; on substitua à la vérité du christianisme et à la sainteté de l'évangile, une morale de caprice, une doctrine de vengeance et de terreur propre à détruire les liens de l'ordre social, à dissoudre les corps politiques et à multiplier dans les gouvernemens les calamités et les crimes. On commit sans remords les meurtres et les assassinats, parce qu'on crut que les moines et les pontifes avoient reçu de Dieu le pouvoir immédiat de les pardonner, en soumettant les criminels à poser des offrandes

ANNÉE 680.

Année 680. sur les autels. Ces maximes annoncées au milieu des ténèbres de l'ignorance, dans un tems ou les principes moraux étoient méconnus ou outragés, firent de profondes impressions. Un prêtre étoit plus respecté qu'un roi. Les peuples, à la voix du pontife, trahissoient leur patrie et outrageoient leur souverain; la noblesse abandonnoit ses fiefs et ses héritages, pour mener dans les cloîtres une vie contemplative. Le guerrier alloit dans les antres et les forêts expier les malheurs de ses victoires. Les rois appauvrissoient leurs états, aliénoient leurs domaines pour établir des fondations, et accabloient les peuples sous le poids des tributs, pour donner au clergé des priviléges et des domaines, exempt de toutes les charges de la société; enrichi par des donations et des offrandes, il devint, pour ainsi dire, le seul propriétaire de l'Europe, et ne fit servir ses trésors et sa puissance, que pour commander aux rois et tromper les nations. On verra dans l'histoire d'Angleterre les maux qu'ont produits les abus de cette religion descendue du ciel pour bénir et consoler la terre.

EGBERT.

EGBERT.

Cénulphe, roi de Vessex ayant été assassiné, Année 827.
Brithrix, son fils, lui succéda. Ce prince n'ayant point d'enfans, la couronne appartenoit à Egbert. Brithrix devint jaloux de sa gloire ; il voyoit avec inquiétude un guerrier dont les aimables qualités se développant tous les jours, commençoient à fixer l'attention des peuples. Egbert, pour éviter l'humiliation ou la mort, se retira chez Offa, roi des Merciens : il passa ensuite en France où Charlemagne l'accueillit avec bonté, et l'employa dans ses armées. Ce fut sous ce héros qu'Egbert perfectionna ces talens qui le distinguèrent sur le trône, et lui méritèrent l'amour et l'estime de ses sujets. Il assista avec Charlemagne au concile de Francfort, et fut témoin, lorsque ce prince reçut des mains du pape la couronne impériale. Ce fut à Rome qu'il apprit que Brithrix avoit été empoisonné par Esburge sa femme. Il quitta avec regret son ami et son bienfaiteur. Le peuple impatient de revoir l'héritier de ses rois, le reçut avec transport.

Le royaume de Mercie étoit non-seulement le plus florissant des *Heptarchies*, mais il avoit presque asservi tous les autres. Les Merciens

Année 827. avoient dompté les *Étrangles*, et donné des rois tributaires aux royaumes de Kent et de Sussex. Bernulphes, usurpateur du trône, fier de ses succès, se disposoit à conquérir le royaume de Vessex; déja il avoit paru à la tête d'une armée considérable pour en faire la conquête: mais Egbert le repoussa, le poursuivit dans ses propres états, le vainquit et le tua. Ce prince déclara ensuite la guerre aux rois de l'Estanglie, de Kent, de Suffen et de Northumberland; attaqua les Gallois, les barons de Cornouailles, les soumit à sa domination, et parvint après plusieurs victoires à réunir tous les membres épars de la monarchie anglaise: il n'en forma qu'un seul royaume dont il fut reconnu pour le premier souverain. Ce fut alors que le nom *d'Angleterre* fut donné à cette partie de la Grande-Bretagne, qu'on distingue aujourd'hui de la principauté de Galles, des royaumes d'Écosse et d'Irlande.

Plusieurs causes contribuèrent à opérer cette grande et utile révolution. Le Northumberland, le Sussex et la Mercie étoient déchirés par des divisions intestines. Les rois, pour affermir leur autorité; les grands, pour établir l'aristocratie, opprimoient leurs peuples et leurs vassaux.

L'Estanglie étoit occupée à s'affranchir du

joug qui lui avoit été imposé par Offa, roi Année 827.
des Merciens. Le Kent étoit affoibli par les guerres continuelles qu'il étoit obligé de soutenir contre les puissances voisines. L'Essex étoit gouverné par un prince foible et décrépit. Ces différens états éternellement livrés aux horreurs de l'anarchie, et attaqués de toutes parts par des ennemis puissans devoient nécessairement se dissoudre. Il fut donc facile à un prince brave, prudent, heureux de détruire les Heptarchies divisées pour les réunir sous un même gouvernement : d'ailleurs dans ces différentes monarchies, le droit de succession héréditaire étoit confondu, il appartenoit au plus fort : ou au plus intriguant. Ce désordre affoiblissoit l'attachement des peuples, entretenoit parmi les grands les méfiances et les haines, et chaque citoyen sacrifioit la justice et les lois pour justifier ses meurtres et ses usurpations ; le prince régnant abandonnoit l'administration de ses états pour ne s'occuper qu'à défendre son trône contre les rebelles et les conspirateurs. Les conquêtes deviennent inutiles si on ne sait point les conserver par une sage législation. Egbert fit des réglemens utiles pour mettre un frein à l'ambition, et à la tyrannie des grands ; sa douceur et sa clémence lui obtinrent l'amour des peuples conquis ; ils ne re-

Année 827. gretèrent point leurs anciens maîtres, et se soumirent sans murmure à l'obéissance et à la soumission; les différens membres de la confédération générale s'étoient réunis de concert, et consacroient déja leurs travaux pour réparer les vices de la constitution, pour donner au gouvernement une forme stable, et pour affermir les fondemens incertains de la monarchie; cette législation civile et politique devoit prévenir les factions intestines, et défendre l'état contre les invasions étrangères: une révolution vint suspendre cette utile et grande opération.

Ce fut vers le milieu du règne d'Egbert que les Danois, qui remplissoient l'Europe du bruit de leurs exploits et de l'horreur de leur brigandage, parurent pour la première fois en Angleterre; la Gothie étoit prodigieusement peuplée; les barbares qui habitoient cette contrée ne connoissoient ni l'agriculture ni le commerce, arts nourriciers et consolateurs; ils étoient resserrés dans de vastes régions, et sans cesse occupés à chercher leur subsistance dans des courses longues et pénibles. Ces hommes, poussés par la misère, abandonnèrent un sol ingrat et stérile pour des pays plus favorisés des cieux; c'étoient des pirates chassés par le besoin, ou animés par l'espérance du butin.

Les émigrans de la Gothie vinrent habiter Année 827.
la presqu'île de Julland, comme autrefois sous le nom de la Chersonèse cimbrique; ce peuple demeura soumis pendant sept siècles aux rois de Goths; Homel en donna la souveraineté à Dam son fils, de qui le Dannemarck a pris le nom. Ces pirates sortis du nord furent appelés Normands; ils se rendirent puissans et redoutables, armèrent des flottes considérables, attaquèrent presque toute l'Europe, ravagèrent la France, l'Allemagne et les Pays-Bas, commencèrent une guerre qui, poussée avec fureur pendant plus de deux cents ans, renversa le trône des Saxons. Sous le règne d'Egbert, cette nation fit une descente en Angleterre, et débarqua à Charmoust avec une flotte de trente-cinq vaisseaux. Egbert marche contre ces pirates dévastateurs; après un combat long et meurtrier ce prince fut vaincu et son armée taillée en pièces; ce premier succès enhardit les Danois à renouveler leurs incursions; peut-être durent-ils à cette première victoire leurs conquêtes et leurs usurpations. Les Anglais avoient combattu pendant trois siècles pour la querelle de l'Heptarchie; les plus braves guerriers étoient morts dans les combats; cette nation épuisée par ses défaites

et par ses victoires même, avoit perdu son courage et son énergie.

Les Danois secondés par les barons de Cornouailles, firent une seconde descente en Angleterre. Egbert les combattit et les força de repasser la mer. Ce prince profita des douceurs de la paix pour affermir les fondemens de l'Empire; sous une sage et heureuse administration, ses vertus et ses talens promettoient à la nation les fruits heureux que produisent ordinairement ces avantages réunis, lorsque la mort vint detruire ces grandes espérances. Ce prince brave, politique, vertueux et chéri de son peuple, mourut en 838.

ETHELWOLF.

Année 838. Ethelwolf étoit fils d'Egbert: à peine fut-il assis sur le trône, qu'il céda à son fils Aldestan qu'il aimoit beaucoup, une partie de ses états: l'Empire ne doit jamais être démembré ni partagé comme un bien civil; il appartient au souverain et à la nation; il est indivisible et inaliénable; le partage d'une monarchie devient une source de troubles et de calamités; les souverains co-partageurs cherchent à aggrandir leurs états et à usurper les portions démembrées; ce n'est qu'après des combats et

des meurtres que les membres séparés de la monarchie viennent se réunir sous l'ancienne domination. ANNÉE 838.

Les Danois continuèrent leurs incursions ; contens de ravager les villes et les campagnes, ces pirates se retiroient chargés de butin, rentroient dans leurs vaisseaux et disparoissoient tout-à-coup : les prêtres et les moines, qui dans leurs retraites avoient, pendant les guerres de l'Heptarchie, échapé au glaive des soldats, furent les principales victimes que les Danois idolâtres immolèrent à leur férocité : ces incursions étoient presque devenues annuelles. Ethelwolf marcha contre ses ennemis, et remporta une victoire éclatante ; les Danois ne furent point humiliés par leurs défaites ; vaincus, ils devenoient plus féroces. Ces pirates débarquèrent dans l'île, et, tandis qu'ils mettoient tout à feu et à sang, Ethelwolf fit tranquillement un pélerinage à Rome, où il resta une année dans des exercices continuels de piété : il étendit ensuite dans tout le royaume le *romescot*, ou le denier de Saint Pierre, qui, jusqu'alors n'avoit été perçu que dans les états de Vessex et de Mercie. Ce prince promit d'envoyer annuellement à Rome une somme considérable, destinée à entretenir les lampes de Saint Pierre et de Saint Paul.

Année 838. Pendant l'absence d'Ethelwolf, et tandis qu'il revenoit en Angleterre chargé de rosaires et de reliques, il se préparoit dans ses états une révolution qui devoit le dépouiller de sa couronne. Les grands du royaume qui, sous des règnes foibles, sont toujours factieux, voulurent placer Ethelbald sur le trône : la nation alloit être livrée aux horreurs d'une guerre civile, lorsque Ethelwolf, prince religieux, mais sans caractère, voulut éviter l'effusion du sang en cédant à son fils le royaume de Vessex. Il ne survécut que deux ans à ce traité, après avoir donné les états dont il étoit en possession, à Ethelbert son second fils, auquel il substitua Ethelred et Alfred. Ces démembremens et ces substitutions étoient bien propres à perpétuer l'esprit de faction, et à accélérer la conquête par les Danois.

Les historiens Anglais qui ont écrit après la réforme, observent avec amertume qu'Ethelwolf se livra à des actes de dévotion puérile; que, prodigue de l'argent de ses sujets, il fit des dons immenses à l'église, appauvrit ses états pour enrichir les moines, et se rendit coupable d'oppression et de cruauté. Ceux qui ont écrit avant cette époque, louent sa piété, ses vertus, et le placent au rang des plus grands rois : nous n'approuverons ni cet en-

thousiasme, ni cette injustice ; nous devons gémir sur ces tems malheureux où des ministres prédicateurs se déclaroient les organes et les envoyés de la divinité pour séduire et pour épouvanter les peuples et les rois, et pour enchaîner les consciences : nous devons plaindre les erreurs et les foiblesses de ces princes esclaves et victimes de la domination sacerdotale, qui oublioient les devoirs de la royauté, abandonnoient l'administration de leurs états, dégradoient la majesté du trône, pour aller solliciter, dans une terre étrangère, les bienfaits du ciel, et s'humilier devant des pontifes qu'ils regardoient comme les dispensateurs des dons célestes. ANNÉE 838.

Ethelwolf oublia, au commencement de son règne, ce qu'il devoit à son peuple, pour se livrer à quelques cérémonies ridicules ou inutiles de dévotion; les ecclésiastiques abusèrent de sa foiblesse pour étendre leurs prérogatives, et augmenter leurs richesses et leur puissance. Ce prince rendit un édit qui leur adjugea la dîme de tous les revenus du royaume, et les affranchit de contribuer aux dettes de l'état. Cette donation et cette libéralité, contraires à la politique et à la justice, rendit le clergé redoutable et dangereux : la dîme fut de droit divin chez les Juifs; elle étoit destinée à l'en-

Année 838. tretien de la tribu de Lévi, qui ne fut point comprise dans le partage de la terre de Chanaan; elle n'avoit ni propriété, ni possession: les prêtres et les Lévires de cette tribu sacerdotale étoient occupés à remplir les fonctions augustes du sanctuaire. Le législateur voulut les éloigner de l'administration civile et temporelle, pour rendre leur ministère plus saint et plus respectable; il étoit donc juste que les autres tribus fussent chargées de la subsistance et de l'entretien de cette tribu pauvre et laborieuse. La nouvelle loi a détruit le culte, les cérémonies, les usages et les institutions de l'aumône; les ministres de la religion chrétienne ont des domaines, des propriétés, des fiefs; la société les place au rang de ses citoyens: la dîme n'est pas de droit divin; c'est une institution humaine, et une libéralité des souverains qui ont reçu la sanction de la loi, mais que les rois pourroient révoquer, sans offenser les lois divines, et sans consulter la puissance ecclésiastique.

Ethelwolf sut réparer ses foiblesses par de grandes vertus; il administra lui-même la justice à son peuple, et s'occupa à éloigner le fléau de la guerre. Ce prince étoit bon, humain, religieux; la piété des rois peut produire quelques abus et quelques malheurs; des in-

trigans et des hypocrites peuvent environner leur trône et tromper leur justice ; mais la séduction s'arrête dans ses excès, la lumière et la vérité viennent dissiper les erreurs du prince, détruire la ligue des méchans, et rétablir l'ordre dans l'administration publique. La religion sur le trône est un bienfait que le ciel accorde à la terre.

ETHELBALD, ETHELBERT.

Ethelbald ne régna que trois ans : ce prince étoit foible et volupteux ; il avoit épousé la veuve de son père, fille de Charles-le-Chauve, roi de France. Les historiens Français contestent ce fait, en disant que cette princesse conserva sa virginité, qu'elle revint en France, et qu'elle fut enlevée par Baudouin-Bras-de-Fer, premier forestier de Flandres. Ethelbert, après la mort d'Ethelbald, réunit sous sa domination les états conquis par Egbert. Sous son règne les Danois renouvelèrent leurs incursions ; mais ils furent vaincus : ces pirates continuèrent leurs ravages. Ethelbert acheta la paix à prix d'argent. Ce traité humiliant avilit la nation, découragea le patriotisme, éteignit toutes les vertus : ce premier exemple de lâcheté fut bientôt suivi par les successeurs d'Ethelbert ; Année 859.

Année 859. il contribua plus que les armes et la valeur des Danois, à renverser la monarchie des rois Saxons; ce prince laissa deux fils qu'il déclara inhabiles à succéder. Ethelred, son frère, monta sur le trône; ce despotisme à disposer de la couronne; cette violation de la loi de succession; cette obéissance du peuple à respecter les volontés bisarres et injustes de leurs rois, prouvent que les rois exerçoient alors les droits de la souveraineté.

ETHELRED Ier.

Le règne d'Ethelred fut court et malheureux : ce prince négligea l'administration intérieure de ses états, parce qu'il fut sans cesse occupé à repousser les irruptions des Danois qui s'emparèrent du royaume d'Estanglie et de Northumberland. Ethelred mourut d'une blessure qu'il reçut dans un combat : les moines ont beaucoup vanté sa piété; ils rapportent qu'à la bataille d'Uclon, Ethelred, assistant à la messe, apprit que son frère Alfred étoit enveloppé par les ennemis, et qu'il refusa de marcher à son secours avant que le service divin fût fini. On concoit que les historiens protestans ne rapportent point ce fait avec autant d'enthousiasme. Alfred échapa à la rage

du vainqueur : si cette délivrance fut un miracle, comme on l'assure, ce miracle fut certainement un des plus signalés que le ciel ait fait en faveur de la nation anglaise.

ALFRED-LE-GRAND.

Alfred, destiné à être le législateur, la gloire, le sauveur de son peuple; à honorer son siècle par ses talens, et à orner l'humanité par ses vertus, monta sur le trône à l'âge de vingt-deux ans. Il avoit été dans son enfance l'objet chéri d'Ethelwolf son père, qui l'avoit conduit à Rome lors de son pélerinage; et à son retour en Angleterre, il le renvoya au pape Léon III. Il se montra alors tel qu'il devoit être, prudent, brave, vertueux, savant: ce fut pendant son dernier séjour à Rome, que la renommée avoit publié la mort d'Ethelwolf. Le pontife, sans considérer qu'Alfred étoit le plus jeune des frères vivans, le sacra roi, et lui prédit qu'il le seroit bientôt. L'ordre des événemens lui ayant enlevé son père et trois de ses frères, il se réunit à Ephred pour combattre les Danois; il le seconda vaillamment dans ses entreprises, fut son conseil aux champs de Mars, partagea ses fatigues et ses dangers jusqu'au moment où ce prince ayant perdu la Année 871.

Année 871. vie, Alfred embrassa seul la défense de la nation. Si la raison et l'humanité attachent quelque gloire à la valeur, ce n'est point sans doute à celle de ces conquérans farouches qui détruisent les peuples et les empires, ni à ces rois ambitieux qui, pour étendre la splendeur de leur nom, portent par-tout la consternation et la mort; c'est à la sagesse d'un prince qui ne prend les armes que pour défendre ses états, ne combat que pour briser les fers que des tyrans et des usurpateurs veulent imposer à son peuple. C'est avec plaisir et avec un doux transport, qu'on voit Alfred, armé de la foudre, poursuivre et détruire les pirates et les destructeurs des nations. Les Danois s'étoient emparés du Vessex et du Northumberland; Alfred marche contre eux, et gagne plus de cinquante batailles: malheureusement les plus grandes victoires coûtent du sang aux vainqueurs; le nombre des bons armés pour la défense de la liberté, et pour le salut de la patrie, diminuoit tous les jours; celui des ennemis augmentoit malgré leurs pertes multipliées; leurs défaites les rendoient plus entreprenans et plus hardis; les Danois redoubloient les horreurs du carnage et de la dévastation; la famine, suite inévitable de ces combats, se joignit au fléau de la guerre; le décourage-

ment et l'effroi s'emparèrent de tous les esprits; ANNÉE 871. ce peuple de héros, qui avoit combattu sous un chef intrépide, est vaincu et dispersé; les uns périssent sous le glaive meurtrier, les autres reçoivent les fers de l'esclavage: au milieu de cette oppression générale, Alfred abandonné, proscrit, erre au gré du hasard: il lui confia ses destinées; mais dans son infortune, ce prince conserva cette fermeté de l'ame que les revers ne peuvent ni décourager ni abbattre: Alfred prend l'habit d'un paysan, et se réfugie dans la cabane d'un berger: c'est au milieu des emplois de son étrange condition, qu'il médita le projet de détruire ses ennemis vainqueurs, de sauver son peuple, et de remonter sur le trône de ses pères.

Cependant son courage écarte sa prudence; Alfred rassemble quelques amis; en forme une petite armée, se fortifie avec eux dans un lieu solitaire et presque inaccessible; de-là, fondant sur ses ennemis toutes les fois qu'il les apperçoit en nombre proportionné à ses forces, il les surprend et les extermine: enfin, après avoir ainsi combattu pendant une année, il apprend qu'il est tems de paroître.

Le comte de Dévonhire, citoyen patriote et illustre guerrier, résolut de s'ensévelir sous les ruines de sa patrie, ou de l'arracher à l'es-

Année 871. clavage : il attaqua les Danois avant qu'ils pussent se réunir et l'assiéger dans son château ; il tailla en pièces une division Danoise ; le général tué, les étendards magiques pris, les troupes dispersées qui échapèrent à la mort, portèrent dans le camp ennemi une consternation d'autant plus profonde, que les Danois croyoient avoir dompté la nation anglaise. Cette première victoire fit espérer à Alfred que son peuple pourroit se rallier à la voix de son souverain : mais avant d'agir, il voulut voir, examiner, juger de l'état et des forces de ses ennemis. Alfred se déguisa en joueur de harpe, entra dans le camp des Danois, et trouva si bien l'art et le secret d'amuser l'armée, qu'on l'introduisit dans la tente même du général ; il sut plaire aux chefs par ses graces et par sa douceur ; il passa dans les tentes des soldats, et observa toutes les dispositions de l'armée. Les annales de l'histoire n'offrent rien qui puisse être comparé à une action aussi hardie ; c'est l'ouvrage du génie, du courage et du patriotisme : ce prince, en dix heures de tems forma une armée ; il dit pour toute harangue à ses soldats, *je suis Alfred*, et aussitôt il les conduisit au camp Danois, l'attaqua, le força, dispersa les soldats effrayés au seul nom d'Alfred, assiéga le

le général dans la ville où il s'étoit réfugié, Année 871.
le réduisit à capituler et à subir les lois du vainqueur ; c'est ici que le grand homme se montra plus que jamais ; Alfred ne corrompit point le fruit de ses victoires par des actes de cruauté ; sur le théâtre même de la mort, et au milieu des cris lugubres des mourans, ce guerrier écouta la voix de l'humanité ; par une politique de bienfaisance et de douceur, il voulut que ses ennemis fussent désormais ses enfans ; il leur assigna des terres, des possessions, leur donna le droit de citoyen, et les fit participer aux honneurs et aux dignités ; pour resserrer à jamais les liens qui doivent unir les deux peuples, et affermir la félicité générale, il les invita à embrasser le christianisme : cette nation idolâtre abjura ses erreurs, et abandonna son culte. Alfred adopta pour son fils le prince Gurthrum, au moment de son baptême, et lui donna les royaumes de Northumberland et d'Estanglie, s'en réservant l'hommage comme monarque universel et souverain de l'Angleterre. Bientôt tout prit une face nouvelle, les cités s'élevèrent sur leurs ruines encore fumantes, les champs reprirent leur culture et furent bientôt fertilisés, et par un prodige extraordinaire la Grande-Bretagne étendit son commerce, civilisa ses mœurs,

Année 871. réprima la mendicité, ce fléau qui atteste la lâcheté des hommes et les vices du gouvernement, et donna aux nations étonnées le spectacle du bonheur et de la prospérité. Alfred mérite donc la vénération des siècles et les hommages de la postérité, puisque c'est lui seul qui, par son génie, son courage et ses vertus, opéra cette grande et utile révolution.

Les lois civiles, les ordonnances militaires, les arts, l'industrie, l'agriculture, le commerce, fixèrent l'attention du monarque; tout est marqué du sceau de la sagesse, tout porte un caractère de grandeur et de bienfaisance. Alfred invita les savans de l'Europe, de venir éclairer son peuple, en leur promettant des récompenses et des bienfaits, fonda l'université d'Oxfords, exhorta la noblesse à cultiver les sciences et l'étude des lois, nomma un shérif pour aider l'Aldermand qui exerçoit l'autorité civile et militaire, et dont le pouvoir rendoit les grands factieux et indépendans; divisa l'Angleterre en comtés, partagea la société en plusieurs classes, institua cette jurisdiction des jurés que les conquêtes et les révolutions n'ont pu changer ni abolir, nomma Londres la métropole de l'Angleterre, forma un corps des lois, qui servit long-tems de base à la jurisprudence anglaise, et qu'on regarde dans la Grande-

Bretagne comme l'institution primordiale du droit commun. Quoi qu'Alfred exerçât l'autorité souveraine, puisqu'il étoit roi et législateur, il respecta dans son code des lois la liberté publique, et fonda sa législation sur les mœurs et sur le caractère des hommes qu'il devoit gouverner; cependant ce prince rendit son pouvoir respectable et indépendant, et s'occupa à réduire sous l'obéissance des lois une nation inconstante et féroce; il voulut affermir sur une bâse inébranlable la constitution monarchique, qu'il regardoit comme le gouvernement le plus propre à éloigner les factions et à établir la félicité générale. Alfred augmenta le nombre de ses vaisseaux, et en perfectionna la construction : une flotte de cent vingt voiles veilloit sans cesse à la sûreté des côtes; d'habiles matelots étrangers entrèrent à son service; les Frisons habiles dans l'art nautique, apprirent aux Anglais leur science et leur industrie. ANNÉE 871.

Alfred fut forcé de prendre les armes et de combattre de nouveaux ennemis : les huit dernières années de son règne n'offrent que des batailles et des victoires; des nations entières, des milliers de vaisseaux, le terrible Hasting lui-même, le fléau de la France, tout se brise contre son bras invincible; sa pru-

Année 871. dence et sa valeur dispersent tout, surmontent tout; il soumet les Danois, Estrangles et Northumbres, qui s'étoient révoltés, dompte les Gallois, ce peuple féroce qui croyoit que la vertu consistoit à exterminer et à dévorer des hommes, et établit sa souveraineté dans toutes les parties méridionales de l'île, depuis le canal jusqu'aux frontières de l'Écosse. On ne sait à quel dégré de grandeur et de puissance, ce prince eût élevé la nation anglaise; mais il mourut au moment où son peuple alloit recueillir le fruit de ses conquêtes, de ses travaux et de ses bienfaits. Nous annonçons avec douleur à nos lecteurs, que dans l'histoire et les révolutions que nous publions, nous n'offrirons à leur admiration aucun prince qui puisse être comparé à Alfred; ils ne le trouveront même pas dans les fastes d'aucune nation. Alfred fut historien, poète, et le seul homme de lettres qui ait existé en Angleterre, dans ce tems de barbarie; on conserve encore ses ouvrages civils, en langue latine, que les prêtres même ignoroient; son génie luttant sans cesse au milieu d'une nuit profonde, parvint à donner quelques lumières à son siècle, et à ouvrir cette carrière que les Bacon, les Locke, les Newton, ont aggrandie et perfectionnée : il fut philosophe sans ostentation, sage sans pédantisme,

vertueux sans faste, humble sans affectation, Année 871.
modeste sans hypocrisie ; une aimable rougeur, symbole de la grandeur et de l'innocence de l'ame, coloroit ses joues, lorsqu'on le félicitoit sur ses victoires et sur ses succès : la nature lui avoit prodigué avec complaisance, ses bienfaits et ses graces ; il étoit l'homme le plus beau et le plus vigoureux de son royaume ; on envie le sort des historiens qui, par la nature de leurs ouvrages, ont pu s'étendre sur les détails les moins éclatans de sa vie ; chaque trait enchante, ses plus secrètes actions inspirent l'admiration, le respect, et enflament le cœur. Nous aimons le bon Plutarque, dans le récit qu'il nous fait de la vie privée de ses héros ; ce détail nous attendrit et nous intéresse ; permettra-t-on à celui qui écrit les révolutions d'un empire, de remarquer qu'Alfred, au retour d'une expédition glorieuse, demanda à la reine la permission de l'embrasser. Les actions particulières des grands hommes obtiennent notre admiration et nos éloges ; elles nous instruisent bien plus que ces discours arides et fatiguans de nos moralistes et de nos philosophes. Charlemagne fut plus puissant qu'Alfred, mais il fut le destructeur des nations ; Alfred fut l'ami et le bienfaiteur des peuples qu'il vainquit, et remonta par ses propres forces,

sur son trône conquis et usurpé ; sa gloire fut plus pure, il égala Henri IV par sa bonté, par son courage, par son amour pour son peuple ; mais il n'eut pas ses foiblesses : il fut aussi guerrier, mais plus prudent que Charles XII ; Alfred réunit la valeur de Trajan au génie de Marc-Aurèle et aux vertus de Titus.

ÉDOUARD L'ANCIEN.

Année 901. Édouard égal à son père, par ses talens militaires, n'avoit ni son génie ni ses vertus : ce prince fut occupé pendant vingt-quatre ans, à combattre les ennemis de l'état. Éthelvard fils d'Éthelbert, frère aîné d'Alfred, prétendit qu'Éthelwolf son ayeul, n'avoit pas eu le pouvoir de le priver d'une couronne qui lui appartenoit par droit héréditaire ; Éthelvard avoit raison, Éthelwolf ne pouvoit usurper un testament, priver l'héritier légitime d'un trône que lui donnoient l'ordre de la succession et celui de la primogéniture. Le droit héréditaire est précieux et utile ; il fut observé chez les nations les plus anciennes et les plus sauvages ; il réunit plusieurs avantages ; c'est une barrière qui arrête les troubles inséparables de l'incertitude d'un successeur, s'oppose aux dangers des factions, met un frein aux erreurs et aux

passions des peuples, et à la tyrannie des rois. ANNÉE 901.

Éthelvard leva une armée, souleva les provinces récemment conquises, fortifia son parti de ces bandes d'avanturiers et de ces pirates qui infectoient l'Europe entière. Les Danois le proclamèrent roi; mais après quelques succès, ce prince périt dans un combat. Édouard attaqua ensuite les Nowthimbres, les tailla en pièces, soumit les Estrangles, les barons de Cumberland, les Danois et les Écossais qui s'étoient rendus formidables par la destruction des prêtres. Ce prince s'occupoit de l'administration intérieure de ses états, lorsqu'il mourut; sa mort produisit un événement qui atteste combien dans ce tems de barbarie, on étoit encore éloigné de ces notions qui paroissent aujourd'hui si simples: il n'y avoit point de principe fixe sur les droits de la légitimité; Édouard laissoit des enfans mineurs; il avoit un bâtard nommé Athelstan qui fut proclamé roi: la raison qui détermina ce choix fut l'utilité publique que l'on regardoit comme supérieure à toutes les considérations, et qui dans la suite l'emporta souvent dans l'élection des rois. Cependant il ne faut pas conclure de ces exemples, que le concubinage fut permis et toléré; chez tous les peuples l'union de l'homme

avec la femme a été assujetie à des lois et à des formes particulières; la femme qui a voulu s'en affranchir, a reçu le titre honteux et flétrissant de concubine.

ATHELSTAN.

Année 925. Le conseil de la nation, composé de la noblesse et du clergé, considérant qu'il étoit dangereux de confier à un enfant les rênes d'un état agité par des convulsions intestines, et attaqué par des ennemis redoutables, choisit pour roi Athelstan, fils naturel d'Édouard, que l'âge rendoit plus fort et plus instruit. Ce prince avoit déja developpé quelques talens; on le crut digne de régner dans un tems de dissension et de guerre. A peine fut-il reconnu et proclamé roi, qu'Alfred, seigneur puissant, forma une conspiration pour lui ôter le trône: elle fut découverte, Alfred fut arrêté; mais ce chef des conspirateurs persista constamment à protester qu'il n'étoit point coupable; offrit de prouver son innocence et de se justifier par serment de l'accusation en présence du pape. Dans ce tems d'ignorance on pensoit que le ciel ne pardonnoit jamais au parjure, et qu'un faux serment commis en présence du pontife, excitoit dans l'ame du criminel des remords

et des tourmens entretenus et perpétués par Année 925.
la vengeance céleste. Alfred se rendit à Rome où il mourut dans des convulsions horribles, après avoir prononcé les paroles fatales; il fut donc déclaré coupable, et ses biens furent confisqués au profit de l'église. Edvin, frère du roi, ayant été accusé de complicité, fut conduit sur un vaisseau qui étoit sans voiles et sans gouvernail: exposé ainsi à la violence des flots, le jeune prince se précipita dans la mer en protestant de son innocence. Athelstan tourmenté par les remords, crut devoir les appaiser en fondant le monastère de Mildeton, et expia son crime ou sa sévérité par une pénitence longue et rigoureuse.

L'histoire d'Athelstan et de ses successeurs jusqu'à Canute, usurpateur du trône, n'est que l'histoire sanglante de guerres, de meurtres et d'irruptions exercées pendant plus de deux siècles par les Danois acharnés à la proie qu'ils dévorèrent enfin: à ce fléau étranger se joignoit le fléau domestique de la rebellion; un sujet factieux ou mécontent se joignoit par ambition ou par vengeance à ces pirates destructeurs; quelquefois un prince voisin se réunissoit à ces brigands. Constantin, roi d'Écosse, le prince de Galles et les barons de Cornouailles, à la tête d'une armée danoise, firent une irrup-

Année 926. tion dans les états d'Athelstan ; mais ce prince guerrier, quoiqu'inférieur en nombre, remporta une victoire où plusieurs princes danois et du pays de Galles périrent. Les ennemis vaincus et dispersés furent forcés de respecter pendant quelque tems, la valeur et la puissance du vainqueur. Athelstan jouit de quelques années de paix, et en consacra l'usage à faire quelques lois utiles pour le bonheur de son peuple. Alors les princes ne se distinguoient que par les talens militaires : la férocité et la tyrannie leur donnoient droit à la célébrité ; les historiens s'empressèrent de placer dans leurs annales, les héros et les guerriers : ils dédaignoient de s'occuper de ces rois bons et pacifiques, qui, au lieu d'agrandir leurs états et de multiplier leurs conquêtes, gouvernoient les peuples par les lois de la justice. Athelstan fut un prince guerrier, il aima son peuple, fit des réglemens sages destinés à augmenter le commerce national, récompensa ceux qui faisoient des découvertes et des progrès dans l'art de la navigation, ennoblit par un édit mémorable, tout marchand qui avoit fait deux voyages lointains sur mer, et fit traduire la bible en Saxon. Il paroît que ce prince forma des alliances avec les souverains du Continent ; il contribua à rétablir Louis d'Outre mer sur

le trône de ses pères ; ce peuple insulaire op- Année 925.
primé par ses rois, persécuté par les grands, combattu par ses ennemis, commença à jouir de quelque considération. Quel prodige après tant de siècles de le voir sortir de l'esclavage et de la tyrannie, fier, orgueilleux, redoutable, donner des lois et faire trembler les puissances de l'Europe : doit-il cette révolution à la sagesse de sa constitution, à son patriotisme, à son caractère, ou à la foiblesse de ses ennemis et aux vices de leurs gouvernemens.

EDMONT Ier.

Edmont succéda à Athelstan son frère ; son règne fut court : ce prince enleva aux Bretons la principauté de Cumberland, qu'il donna à Malvin, roi d'Écosse, sous la réserve de la foi et hommage ; « soumit les Danois-Northumbres, et les força à embrasser le christianisme : ce peuple étoit tour-à-tour idolâtre ou chrétien ». Ses triomphes ou ses défaites régloient sa religion et son culte ; vaincu, il abandonnoit les temples de ses faux dieux en les maudissant ; vainqueur, il retournoit aux pieds des autels de ses divinités pour expier

Annis 925. sa désertion et son infidélité, par des prières et par des sacrifices.

Le genre de la mort d'Edmont nous apprend que ce prince étoit violent : étant un jour à table, il apprend qu'un scélérat qu'il venoit de bannir, avoit la hardiesse de se présenter à sa cour ; enflammé à cet aspect, Edmont ordonna au brigand de sortir : sur son refus, il s'élance sur lui, le saisit aux cheveux, et alloit le massacrer, lorsque ce prince reçut un coup de poignard dont il expira à l'instant. Edmont avoit publié une loi qui ordonnoit que, si plusieurs personnes se réunissoient pour voler, le plus âgé seroit condamné à être pendu : c'est pour la première fois, observent les historiens, que la peine de mort fut décernée en Angleterre contre le larcin ; loi bisarre et injuste, qui dégrade le beau code criminel des Anglais, et qui outrage la nature, la justice et l'humanité. Il est bien étonnant qu'une nation polie et éclairée laisse subsister un réglement aussi barbare ; la législation criminelle des peuples grossiers et sauvages, est plus douce et plus humaine que celle des peuples civilisés ; sous une administration violente les lois pénales sont cruelles ; elles ne connoissent d'autres mesures que la colère de ceux qui gouvernent ; incapables de corriger les hom-

mes, ils trouvent bien plus court de les exterminer.

EDVED.

A peine Edmont fut-il mort que le conseil de la nation donna un nouvel exemple du mépris qu'elle faisoit de la jeunesse de ses rois. Edmont laissoit des enfans mineurs, mais son frère Edved fut reconnu et proclamé roi: on ne connoissoit point encore le dangereux expédient des régences; c'est ici le commencement de ces divisions ecclésiastiques qui ont si long-tems désolé l'Angleterre, et qui ont préparé ces révolutions qui ont fait périr tant de victimes. Les deux pouvoirs se sont combattus avec fureur; la puissance ecclésiastique dans ses excès d'audace et d'ambition, et la puissance civile dans la haine et dans son désespoir, ont également outragé les lois, la justice et la religion: l'une a voulu assujétir l'univers sous sa domination tyrannique; l'autre a quelquefois confondu les usurpations de la cour de Rome, avec les droits et le pouvoir du saint siége, et a refusé de séparer les erreurs et les crimes des pontifes, avec la sainteté et l'infaillibilité de l'église. Dans ce désordre et dans ce délire universel, la religion a été attaquée et combattue, les états ont été ébranlés

Année 946.

Année 946. jusques dans leurs fondemens. Ce schisme politique et religieux a produit les caprices et la tyrannie des rois, le fanatisme et la rebellion des peuples, les scandales et les vices des ecclésiastiques.

Edved étoit un prince foible et dévot; il avoit un directeur, et ce directeur avoit la réputation d'un saint. Dunstun, moine débauché sous le règne précédent, changea de mœurs, de conduite, et se livra aux rigueurs de la pénitence : cet anachorète étendu dans sa cellule levoit sans cesse les mains au ciel pour demander que la terre fût purifiée des crimes dont elle étoit souillée. Ces excès de la foiblesse de l'esprit humain furent regardés comme des vertus sublimes et comme des inspirations célestes. Edved donna au pénitent converti sa confiance et son amitié. Bientôt le ministre ecclésiastique parvint à disposer de la conscience, de la volonté, des trésors et de l'autorité de son maître.

La cour de Rome avoit calculé que les prêtres associés par leur mariage au corps politique de l'état, pourroient s'opposer par intérêt ou par politique à ce systême de domination universelle, que cette cour ambitieuse vouloit étendre sur les royaumes, sur les peuples et sur les rois. Le mariage des ecclé-

siastiques les attachoit à l'état et au gouver- Année 946.
nement civil; ils jouissoient des droits de citoyen et des priviléges des ministres de la religion : il falloit donc renverser cette barrière, en séparant les prêtres des intérêts de la société; il falloit les rendre étrangers à la patrie, et changer l'homme tout entier en le tourmentant. La cour de Rome envoya dans différens états de l'Europe des émissaires gagés pour prêcher l'excellence, la nécessité, les avantages du célibat, et pour rétablir les règles sévères de la vie monastique. Ces prédicateurs annoncèrent que les plaisirs et les besoins de la nature, étoient contraires à la perfection chrétienne, et outrageoient la sainteté de Dieu et la pureté des autels. Déja les bénédictions se glorifioient de leur chasteté et de l'austérité de leur nouvelle institution. Dunstun, pour seconder les vues du pontife, introduisit cet ordre religieux en Angleterre, s'en déclara le patron et le protecteur, établit dans tous les monastères cette réforme sévère qui a produit et qui renouvèle encore quelquefois les désordres et les scandales. Bientôt les liens de la nature et de l'union conjugale furent rompus, la voix du sentiment et les inspirations du cœur cédèrent à la crainte, à la terreur et à la séduction : les femmes des ecclésiastiques

Année 946. fnrent appelées concubines; le mariage des prêtres, ordonné par la loi ancienne et adopté par l'église primitive, fut proscrit; on lui imprima le caractère infâme de prostitution publique, et les enfans furent des malheureuses victimes dévouées au mépris, à l'opprobre et à la misère. On ne s'occupa alors que des subtilités et des dogmes; les temples d'un dieu de paix furent remplis des enthousiastes et des séditieux; le sanctuaire fut profané, la chaire de vérité devint le théâtre de ces controverses dangereuses, où il s'agissoit de discuter en présence des femmes, les mystères de la foiblesse humaine; d'expliquer les vues de la nature, relativement à la propagation de l'espèce; de combattre ce penchant qui entraîne un sexe vers l'amitié, et de prouver la nécessité de la pureté sacerdotale, les avantages et les devoirs du célibat. La discussion de tous ces objets indécens et puériles, enfanta les haines, la superstition et les crimes, et substitua à l'amour de la patrie des vertus fausses et inutiles. Une terrible révolution étoit prête d'éclater, lorsqu'Edved mourut: il laissa à son successeur le soin pénible et délicat de terminer ces divisions ecclésiastiques. Ce prince foible et esclave du pouvoir monachal eut cependant quelques vertus et quelques talens;

il

il réprima sévèrement les tumultes qui s'éle- Année 946.
vèrent au commencement de son règne, subjugua des provinces rebelles, et créa quelques lois sages et utiles.

EDWIN.

Edred laissa des enfans mineurs. Edwin, son neveu, lui succéda. Le règne de ce prince n'est que la continuation de l'histoire de Dunstan : ce jeune infortuné, dont les vertus naissantes donnoient à la nation les plus grandes espérances, fut une des premières victimes qu'immola le fanatisme. Il étoit dans cet âge tendre où le cœur, en s'ouvrant au sentiment paisible de l'amour, se livre avec confiance au transport qui l'agite. Edwin aimoit dès l'enfance une jeune et aimable princesse, sa parente au troisième degré ; il demande Elgive en mariage et l'épouse. Le jour de la cérémonie, sur la fin du festin, tandis que les seigneurs de la cour se livroient à cette joie tumultueuse que l'exemple des anciens Germains avoit introduit chez les Anglais, Edwin, attiré par des plaisirs plus doux, se retira dans l'appartement de la reine. Dunstan, accompagné d'Odo, archevêque de Cantorbéry, et primat

Année 946. du royaume, força le palais, accabla la reine d'imprécations, et arrachant violemment le roi, l'entraîna dans la salle du banquet. Cette audace, ou plutôt cette rebellion méritoit une punition sévère. Dunstan avoit eu, sous le règne précédent, l'administration des finances; le roi lui en demanda compte, l'accusa de malversation, et le bannit du royaume. Les moines prirent la défense de Dunstan : ces prêtres forcénés, ces complices de la révolte, plus audacieux à mesure que la superstition du peuple les secondoit davantage, firent retentir les temples et les places publiques de cris séditieux contre le roi; leur rage se porta aux derniers excès : le primat fit arrêter la reine dans son palais, ordonna qu'on lui brûlât le visage avec un fer rouge, pour expier et détruire ces graces et ces dons de la nature, qui avoient servi d'instrument au scandale et au crime. Après cette cruelle expiation, on la livra ainsi mutilée à la garde de quelques moines armés, qui la conduisirent en Irlande. Le primat passa ensuite dans l'appartement du roi, et força ce malheureux prince à signer son divorce : des brigands forcénés demandèrent la mort de la reine, et le crime fut consommé. Cette jeune et innocente princesse expira dans les tourmens :

c'est en versant des larmes, que l'écrivain Année 946.
transmet à ses contemporains et à la postérité le récit de ces horribles forfaits; que ne peut-il effacer des annales de l'histoire ces tems de calamités, où les hommes altérés de sang s'attaquoient, se déchiroient comme des bêtes féroces!

Les Anglais vengeront-ils la mort de leur reine? puniront-ils l'outrage fait à leur prince? Subjugués par la tyrannie sacerdotale, frappés par la terreur, égarés par le fanatisme, ils s'arment contre leur roi, le déclarent athée, le chassent du trône, et y placent son frère Edgar. Dunstan quitta le lieu de son exil, pour venir braver et outrager son prince détrôné, se réunit aux séditieux, reprend l'administration des affaires publiques, se fait déclarer évêque de Londres, de Winchester, et archevêque de Cantorbéry; commanda en maître, et régna en despote. Edwin succomba sous le poids de ses infortunes. Il est inconcevable combien les moines se sont acharnés à diffamer la mémoire de cet aimable prince. Selon leur récit, les démons traînoient son ame dans les enfers : un de ces esprits infernaux se hâta d'en porter la nouvelle à Dunstan. Hausting, et quelques fragmens de l'histoire écrits par des contemporains, nous le

représentent comme un prince bon et humain, qui eût fait le bonheur et les délices de son peuple, s'il eut régné dans un siècle éclairé, et sur une nation civilisée. Sa mort fut le crime des prêtres, qui, au lieu d'annoncer la morale de l'évangile et ses vérités consolantes, armoient les peuples contre leurs rois, et donnoient au fanatisme un glaive pour immoler ses victimes.

EDGAR.

ANNEE 958. Les règnes des deux frères, Edwin et Edgar, présentent un spectacle bien affligeant: le premier, ami de son peuple, fut bon, vertueux; mais il perdit son trône: le second fut un scélérat hypocrite; mais il régna paisiblement. Ce prince eut les talens d'un grand politique; il possédoit cette souplesse de caractère et ces dehors affectés de douceur, qui trompent le vulgaire et le subjuguent. Edgar se déclara l'ami et le protecteur des moines, leur accorda des priviléges et des commissions destructifs de tout ordre civil, et source nécessaire des malheurs qui affligèrent ses successeurs; fit assembler un concile national où il déclama contre les vices des prêtres, se plaignit de la forme irrégulière de leur petite

tonsure, qui n'ayoit aucune ressemblance avec la couronne d'épine de l'homme-dieu; opprima le clergé, et permit aux moines de s'emparer de ses biens : tel étoit le monarque. Voyons quel étoit l'homme privé : son personnage de réformateur nous donne le droit de faire quelques recherches sur son caractère et sur ses mœurs. ANNÉE 958.

Edgar apprend qu'un couvent recèle une jeune religieuse, ornée des graces de la nature : que fait cet apôtre de la chasteté? il vole au couvent, en enfonce les portes, enlève Editha, et la viole. Dunstan, pour expier ce forfait, le condamne à rester sept ans sans porter la couronne. Un seigneur de sa cour a le dangereux honneur de le recevoir dans son château; il voit sa fille, et son cœur s'enflamme; il veut, cette nuit même, satisfaire la passion qui le tourmente; il prie, presse, gémit, intimide, menace, il faut périr ou devenir la victime de l'opprobre; un triste expédient sauva l'honneur de la famille : la mère éperdue substitua, dans l'obscurité de la nuit, une jeune et aimable gouvernante; Edgar se passionna pour cette femme, la conduisit à sa cour, et vécut paisiblement avec elle. Le comte de Devon avoit une fille qui étoit l'ornement de la famille par sa beauté,

Année 958. son esprit et ses graces : Edgar en fut instruit ; il médita un crime ; ce prince chargea son favori Athelwolf de voir la fille du comte de Devon, et de l'instruire si sa beauté répondoit au bruit de la renommée. Le courtisan se rendit chez le comte de Devon, vit la belle Elfride, en devint amoureux, trompa son maître dans le rapport qu'il lui fit, et obtint la permission de l'epouser. L'infidélité fut bientôt découverte : Edgar se transporta lui-même au château d'Athelwolf, s'enflamma à la vue d'Elfride, proposa à son mari une partie de chasse, le poignarda, et épousa sa veuve, complice de ce crime. Telle est l'histoire scandaleuse des intrigues et des amours de ce roi reformateur ; et c'est ce roi meurtrier et voluptueux que les moines, dont il augmenta le crédit et les richesses, ont placé au rang des saints. Edgar réunit cependant la valeur du héros aux lumières d'un administrateur : il fit un réglement sage pour punir les prévarications et l'ignorance des magistrats ; assujétit une partie de l'Irlande et les îles voisines, jusqu'en Norvège ; força les rois d'Écosse et de l'île du Man à le reconnoître pour souverain, et à lui rendre hommage ; dompta les Gallois, et convertit le tribut d'argent et de bétail qui leur avoit été imposé, en trois

cents têtes de loups : bientôt ces animaux Annis 958.
furent exterminés, et il n'en parut plus en Angleterre. Sous le règne d'Edgar, plusieurs étrangers opprimés vinrent chercher un asyle dans la Grande-Bretagne, et y portèrent leurs trésors, leur industrie et la connoissance des arts : ces émigrans contribuèrent à détruire quelques erreurs et quelques préjugés, et à diminuer la férocité des mœurs anglaises ; il faut des siècles pour éclairer et civiliser une nation ; les ténèbres se répandent comme un torrent pour obscurcir les régions ; ce n'est que par des gradations lentes et insensibles que la lumière les dissipe : le sommeil de la nature est profond ; il faut de grands mouvemens et de violentes commotions pour la tirer de cet état d'inertie, et pour produire ces hommes privilégiés, destinés à instruire les peuples et les gouvernemens.

Edgar fit construire une marine redoutable ; quatre escadres étoient toujours armées pour croiser sur les côtes, et veiller à leur défense : fier de ces forces navales, ce prince se crut le dominateur de la mer ; il prit le titre fastueux de roi des rois, de seigneur de tous les monarques, et de maître de toutes les îles de l'Océan britannique. Étant un jour à Chester, il s'embarqua sur la Dée, et força

huit princes, ses tributaires, à ramer sur une barque dont il tenoit lui-même le gouvernail. La nation anglaise se rappèle avec enthousiasme, et admire avec transport ce tems de gloire où un roi imprudent et orgueilleux imposoit à de grands vassaux un joug humiliant, et les forçoit à le reconnoître pour le souverain de la mer. Les siècles et les succès ont fortifié cet orgueil national : ce peuple a cru trouver, dans l'histoire de ses rois, des titres pour justifier son usurpation sur l'empire maritime ; et voilà ce qui a produit ses injustices, son oppression, ses conquêtes, ses triomphes, ses défaites et ses humiliations.

ÉDOUARD LE MARTYR.

Année 975. Edgar avoit un fils de son mariage avec Elfride : cette princesse forma un parti pour le faire monter sur le trône ; mais Dunstan s'opposa à ce projet, et couronna Édouard dans une assemblée nationale. La division entre les prêtres séculiers et les moines réformés, déchiroit l'église et scandalisoit l'état : ces pieux fainéans qui, par leur institution même, cessoient d'être citoyens, en devenant les esclaves et les satellites d'un pouvoir étranger, cherchoient à opprimer le clergé sécu-

lier, qui faisoit partie de l'ordre social : on Année 975.
voulut s'opposer à cette tyrannie ; mais Dunstan et ses moines étoient plus puissans ou plus adroits : ils faisoient des miracles ; tantôt agités par une révélation prophétique, ils dispersoient le synode au moment même où il alloit prononcer en faveur du clergé séculier ; tantôt Dunstan interrogeoit le ciel, et le faisoit parler à son gré. Ce moine enthousiaste annonça que Dieu, irrité contre un peuple rebelle, devoit lancer la foudre, et qu'un fléau prochain, en ravageant la terre, viendroit attester la grandeur et les vengeances célestes. Dans un troisième synode, Dunstan prit soin d'en écarter le roi, et de construire solidement la place où lui-même devoit se placer ; aussitôt la salle s'écroula, moitié de l'assemblée périt, le reste fut mutilé.

Édouard mourut misérablement ; il étoit à la poursuite d'un cerf ; le hasard le conduisit vers le château d'Elfride, princesse qui réunissoit les graces de la beauté à l'atrocité de l'ame. Édouard s'arrêta pour voir sa belle-mère ; mais au moment où il montoit à cheval, un domestique d'Elfride le poignarda : sa jeunesse, sa piété, ses qualités personnelles, le genre de sa mort, firent sur le peuple une impression si profonde, que, ne pouvant lui

rendre une couronne temporelle, on lui décerna celle du martyre.

ÉTHELRED II.

ANNÉE 978. Une longue paix avoit détruit le génie belliqueux des Anglais; les divisions ecclésiastiques avoient énervé leur courage et affoibli leur patriotisme; la marine qui étoit le boulevard et le soutien de l'Angleterre, étoit négligée; les nobles exerçoient une autorité tyrannique; l'esprit de faction et d'indépendance agitoit le peuple; les armées étoient sans discipline, et les soldats sans espérance; les places et les dignités étoient confiées aux Danois: la jeunesse et les vices du roi avoient changé le systême national; le gouvernement étoit dans une anarchie qui annonçoit sa dissolution prochaine: cette longue suite de princes guerriers qui, par leur prudence et leur valeur, avoient, pendant plus de deux siècles, défendu leur trône contre la rapacité et l'invasion des Danois, cette glorieuse race est éteinte: un roi lâche et cruel va préparer une grande révolution; il va livrer son peuple à l'esclavage et à la mort, et ses états à toutes les horreurs de la guerre et de la dévastation; il va laisser à des usurpateurs féroces un trône

qu'ils vont souiller par leur tyrannie et par leurs crimes. Année 978

Les Danois, occupés à défendre les nouvelles conquêtes qu'ils avoient faites dans le nord de la France, avoient suspendu pendant quelque tems leurs ravages et leurs incursions : les Danois nationaux obéissoient au roi d'Angleterre ; ce peuple nouveau, incorporé dans l'ancien, étoit régi par les mêmes lois, et jouissoit des mêmes priviléges : une nouvelle horde de ces barbares, sortis des provinces occidentales, parurent en Angleterre, et portèrent dans tout le royaume le carnage et la désolation. Éthelred, au lieu d'armer son peuple et de combattre ces avanturiers dévastateurs, offrit un prix à leur retraite; il fut accepté : mais les Danois insatiables, à chaque apparition, demandoient de nouveaux sacrifices pour la suspension des hostilités. Une nation qui n'a pas la force de défendre sa liberté, et qui l'achète à prix d'argent, est bientôt subjuguée. Les Danois pénétrèrent dans le centre du royaume, assiégèrent Londres, et menacèrent l'Angleterre d'une destruction totale. Éthelred envoya des ambassadeurs aux rois de Dannemarck et de Norvège, pour leur offrir de l'or, s'ils vouloient abandonner leurs conquêtes et leurs

Année 978. dévastations : en conséquence, il s'obligea par un traité de payer trente mille livres. Il fallut, pour acquitter ce tribut, imposer un droit qui fut appelé *le Danegelt*, c'est-à-dire *argent pour les Danois ;* le clergé fut seul exempt de cet impôt, parce que, dit un ancien historien, on avoit plus de confiance en ses prières, qu'aux armes de ses propres défenseurs. L'état étoit épuisé ; le prince voit l'infortune et le désespoir de son peuple ; il médite alors des trahisons et des assassinats.

Sous le règne d'Alfred, un nombre considérable de Danois, sous la conduite de Rollo, s'étoit établi en Angleterre : ces émigrations continuèrent sous ses successeurs : un huitième de la nation étoit composé de ces Danois toujours prêts à se révolter et à se réunir au premier usurpateur, assez hardi pour tenter quelqu'entreprise contre l'Angleterre. Éthelred, incapable de combattre, ne le fut point d'assassiner ; il forma lui-même le plan d'un massacre général, en donna l'ordre si secrètement, le confia en de si sûres mains, qu'au jour fixé, tous les malheureux Danois furent égorgés jusqu'aux pieds des autels. Les détails de cette sanglante exécution font frémir ; elle surpasse en horreur les massacres de la Saint-Barthelemy et des Vêpres-Siciliennes. Ganil,

sœur du roi de Dannemarck, fut condamnée à mort, après avoir vu périr son époux et ses enfans : cette princesse infortunée prédit, dans son désespoir, que son sang répandu seroit bientôt vengé par la ruine de la nation anglaise. Éthelred persécuta ensuite le clergé, et brava les menaces de Dunstan : ce moine expia ses erreurs et sa rebellion par une pénitence sévère et constante. Le peuple opprimé ne prenoit aucun intérêt dans ces querelles religieuses qui agitoient depuis si long-tems l'état : il commença même à mépriser ces moines indolens, qui, tranquilles dans leurs retraites, voyoient avec une coupable indifférence les malheurs de la nation et la ruine de la patrie. ANNÉE 978.

Les Danois, considérés jusqu'alors comme des pirates et des aventuriers, formèrent un corps de nation : ils demandèrent compte du sang de leurs frères, cruellement versé. Suenon leur roi, animé par l'espoir de la vengeance, parut à la tête d'une armée, mit tout à feu et à sang. Au fléau de la guerre, se joignit la famine, fruit d'une mauvaise administration. Les Anglais se préparèrent à combattre; mais trahis par le duc de Merice, général de l'armée, ils furent taillés en pièces : on équipa une flotte; elle fut détruite par une tempête :

Année 978. l'or seul peut suspendre la vengeance et la mort. L'ennemi paroît encore, nouvelles dévastations et nouvelles calamités : il est triste et fatiguant pour l'historien de répéter les mêmes détails d'horreur, et de transporter sans cesse le lecteur sur un théâtre ensanglanté, au milieu des villes fumantes et saccagées, et des campagnes remplies de cadavres et de mourans. Mais enfin la même bassesse dirigeant toujours les mêmes opérations, on est forcé de dire qu'Éthelred acheta une sixième fois la paix. L'ennemi viole le traité, parce qu'il veut exterminer la nation; il continue ses dévastations : la noblesse, irritée de la lâcheté de son roi, se soumit au monarque danois, lui prêta serment de fidélité, lui livra des otages, et Suenon fut proclamé roi. Éthelred abandonna son peuple à la fureur des Danois, et son trône à l'usurpateur : ce prince fuit chez Richard, duc de Normandie, dont il avoit épousé Emma sa sœur. La mort de Suenon, qui arriva peu de tems après, releva le courage des Anglais; ils rappelèrent leur roi fugitif, dans l'espoir qu'il régneroit avec plus de gloire et de sagesse : mais Canute fils de Suenon, entra en Angleterre avec une armee considérable, et combattit Éthelred qui montra les mêmes foiblesses et la même

lâcheté. Cependant les Anglais se défendoient encore; il ne falloit qu'un chef intrépide pour sauver l'état : mais leur roi s'étoit renfermé dans Londres, où il feignoit d'être malade. Son fils, Edmont, faisoit des efforts impuissans : la mort de son père lui laissa pour un moment un trône chancelant, qu'il n'étoit plus en son pouvoir d'affermir. Le peuple, sans force et sans espoir, accoutumé à l'oppression et à la misère, ne sentoit point le poids de ses chaînes; il étoit endurci au malheur, et se préparoit à obéir sans murmure au joug du conquérant usurpateur. Éthelred, prince lâche, avare et cruel, laissa deux fils de son second mariage avec Emma. Alfred et Édouard quittèrent l'Angleterre pour aller chercher un asyle auprès de Richard leur oncle.

EDMONT II.

Edmont s'étoit distingué dans les combats par sa valeur. La nation le vit avec plaisir sur un trône que son père venoit de souiller par ses vices et par ses lâchetés. Si le courage et la prudence eussent pu sauver l'état, Edmont étoit bien propre, par ses talens militaires, à repousser les Danois, et à délivrer son peuple du joug de l'esclavage : mais trahi par la no- An. 1017.

blesse, par les prélats et par Édric, duc de Mercie, il fut vaincu par Canute, et forcé de consentir à un traité en vertu duquel le royaume fut partagé entre Edmont et le prince danois. Edmont ayant été assassiné par Édric, l'Angleterre devint enfin la conquête des Danois, si long-tems obstinés à accélérer une révolution préparée depuis long-tems par les divisions ecclésiastiques, par les désordres et les scandales des moines, par les vices du clergé, par la trahison de la noblesse, par les factions des grands, par la corruption du peuple, par les foiblesses et les lâchetés des rois, par les cessions et les démembremens de l'empire, et sur-tout par le massacre général des Danois, ordonné par Éthelbert.

RACE DANOISE.

CANUTE.

Edmont laissoit deux fils, Edmont et
An. 1017. Édouard, qui devoient régner sur cette portion des états, fixée par le traité de Glocestre. L'injustice se joint toujours à l'usurpation : Canute méditoit déja le projet de réunir sous sa domination les royaumes d'Angleterre et de Dannemarck, et de chasser les deux fils d'Édmont

d'Edmont du trône de leur père. Le traité de Glocester devoit nécessairement renouveler les factions et les guerres : le démembrement de l'empire humilioit la nation, et entretenoit la haine et les vengeances de ses rois : les membres épars de la monarchie ne pouvoient point subsister dans cet état de séparation ; il falloit les réunir ou les dissoudre : Canute devoit régner seul ou perdre le fruit de sa conquête : l'usurpateur fut plus habile ou plus heureux que les enfans et les héritiers, rois légitimes. Il assembla les états, et corrompit des hommes qui attestèrent que, lors du traité de partage, Edmont s'étoit dépouillé du droit de transmettre ses états à ses fils, et que ce prince avoit consenti à jouir de la souveraineté pendant sa vie, pour la rendre ensuite à Canute dans toute son intégrité. La nation avilie par ses divisions, subjuguée par la terreur, proclama Canute roi d'Angleterre, et lui décerna la tutelle des enfans mineurs d'Edmont. Les seigneurs anglais et danois lui prêtèrent serment de fidélité : c'est à cette époque, que l'on trouve pour la première fois, dans ce royaume, un conseil national assemblé et consulté par le prince. Avant cette époque, lorsqu'il s'agissoit des affaires importantes, des hommes notables formoient une assemblée, An. 1017.

An. 1017. en vertu d'une convention momentanée; la formation et l'exercice n'en étoient pas autorisés par aucun acte antérieur, et ne recevoient point la sanction de l'autorité. Les historiens, plus occupés du récit des opérations militaires que de l'histoire de la constitution et du gouvernement anglais, n'ont point parlé de cette forme primitive d'administration, qui sert à expliquer des questions simples qu'on n'a cessé d'obscurcir par des dissertations inutiles et mensongères.

Canute voulut faire chérir au peuple conquis sa domination, et lui faire oublier ses anciens maîtres. Cet heureux usurpateur voyoit cependant avec inquiétude les fils du dernier roi au milieu d'un peuple factieux et inconstant : il envoya ces deux princes au roi de Suède, et le pria de les faire périr sécrètement; mais ce monarque, attendri sur le sort de ces deux infortunés, les fit passer en Hongrie, où ils furent reçus par le roi Salomon. Il n'y a point de politique plus barbare, que celle qui conseille d'exterminer la race d'un prince qu'on dépouille de ses états; elle est contraire à l'intérêt du conquérant, puisqu'elle l'expose à un pareil sort, si ses armes cessent d'être heureuses. Edmont épousa la sœur du prince Salomon; mais il mourut quelque tems après.

Édouard se maria avec Agathe, fille de l'em- An. 1017.
pereur Henri II. Canute voyoit encore dans Alfred et Édouard, fils d'Ethelred et d'Emma, de nouveaux ennemis plus redoutables.

Richard, duc de Normandie, se préparoit déja à combattre Canute, et à réunir ses forces pour placer Alfred et Édouard, ses neveux, sur le trône de leur père. Canute vit le danger qui le menaçoit; mais, sans en être effrayé, il chercha à affermir sa couronne sur une union qui fut plutôt l'ouvrage de sa politique et de l'intérêt, que de la confiance et de l'amour : il épousa Emma, veuve d'Ethelred, et promit que les enfans qu'il en auroit lui succéderoient, au préjudice de ceux qu'il avoit déja d'un premier mariage. Ce traité assuroit à la vérité l'ordre de la succession, et rétablissoit la race saxone sur le trône; mais il ne prévenoit point les horreurs de la guerre, puisque les enfans aînés de Canute, les deux fils d'Ethelred, et Édouard fils d'Edmont, avoient droit à la couronne. Canute et Emma sacrifioient à leur ambition de régner, les intérêts de leurs enfans et de la patrie.

Canute donna ses soins à l'administration intérieure du royaume; il partagea l'Angleterre en quatre gouvernemens, et en confia le commandement souverain à des seigneurs danois.

An. 1017. Cette concession extraordinaire fomenta les factions, et entretint l'indépendance des grands : elle fut bientôt révoquée. Canute ordonna aux comtes de Northumberland et d'Estanglie de sortir de l'Angleterre, bannit et condamna à mort ceux qui avoient trahi l'état pour défendre l'usurpation ; étendit ses rigueurs sur le lâche Édric, fit jeter son corps dans la Tamise, après en avoir séparé la tête. Cette race de traîtres étant extirpée, Canute s'appliqua au bonheur et à la prospérité des deux nations, fit des lois utiles qu'il rendit communes aux vainqueurs et aux vaincus, et gouverna les deux peuples par les mêmes principes de justice et de bonté. Les Anglais et les Danois réunis sous l'autorité d'un même roi et d'une même administration, furent heureux. Après avoir réglé les affaires intérieures du royaume, Canute se mit à la tête de ses armées ; il conquit la Norvège, fit chanceler sur leur trône les rois de Suède et d'Écosse, et renversa les projets du duc de Normandie, qui, malgré un traité récent, fomentoit un parti puissant dans l'état, pour faire rentrer Alfred et Édouard dans l'héritage de leur père. Canute s'arrêta au milieu de sa gloire et de ses conquêtes, pour se livrer à des exercices de dévotion, qui lui firent oublier ce qu'il devoit

à son peuple. Il négligea l'administration du royaume, et laissa flotter les rênes de l'état au gré du hasard et des évenemens. Les grands, témoins des foiblesses de leur souverain, renouvelèrent leurs factions, et opprimèrent leurs vassaux : les moines, toujours attentifs à étudier le caractère des princes et à profiter de leurs erreurs, exhortèrent Canute à tourner sans cesse ses regards vers le ciel, et à expier ses crimes par des offrandes, des sacrifices, des bienfaits et des priviléges. Canute, effrayé par la terreur des vengeances célestes, bâtit des églises, fonda des monastères, enrichit les ecclésiastiques, et fit un pélerinage à Rome, pour s'humilier aux pieds du pontife. Il mourut quelque tems après : ce prince déclara, malgré la foi qui le lioit au traité, Harold, son fils du premier mariage, son héritier et son successeur, et donna le Dannemarck à Hardicnute, son second fils. An. 1017.

Canute fut un usurpateur; mais il rendit les deux nations heureuses : ce prince réunissoit la valeur du héros aux talens du politique; il eût sans doute mérité le nom de Grand que l'histoire lui donne, s'il n'eût pas abandonné l'administration de ses états pour aller dans une terre étrangère jouer un rôle ridicule et indécent. Ce prince se rendit coupable de per-

An. 1017. fidie et de cruauté, en violant le traité de Glocester, et en ordonnant qu'on fît périr Alfred et Édouard. Alors la doctrine des moines étoit bien propre à favoriser et à étendre la tyrannie, le fanatisme et la corruption des mœurs : on mettoit un prix aux crimes et aux trahisons; quelques offrandes, quelques fondations et quelques aumônes suffisoient pour les expier. Lorsque la voix de la conscience ne se fait plus entendre; lorsqu'on commet les forfaits sans remords, les peuples doivent nécessairement se dégrader, et les empires succomber et s'écrouler.

La flatterie et la séduction environnent le trône des rois et les corrompent. Un favori donnoit un jour à Canute le titre de roi des rois, de maître de l'univers. Canute fit préparer, sur le rivage de la mer, un festin où il invita ses courstisans. « La terre où je suis est » à moi, dit-il à la mer, et toi-même, tu es » soumise à ma domination : je te commande » de n'avancer pas plus loin ». Mais les flots commençant à entraîner le monarque : « Vous » voyez, dit il à ceux qui l'accompagnoient, » combien je suis le maître de la mer : ap- » prenez, par cet exemple, quelle est la puis- » sance des rois de la terre; et n'appelez roi » que ce grand Dieu qui gouverne le ciel, » la terre et la mer ».

HAROLD Ier.

Harold étoit agréable aux Danois ; mais les Anglais qui souffroient déja impatiemment la domination d'un prince étranger, vouloient comme placer sur le trône Hardicnute, parce qu'étant né d'Emma leur ancienne reine, il étoit l'enfant de l'état, et l'héritier de leurs anciens rois souverains. Cependant Harold fut proclamé roi dans une assemblée générale qui fut convoquée dans la Mercie. Le comte de Godoin, puissant par ses alliances, par son crédit et par ses richesses, parvint à faire déclarer Hardicnute roi de Vessex ; et comme ce prince alloit en Dannemarck, on nomma le comte de Godoin régent de ce royaume. Le peuple étoit prêt à prendre les armes, lorsque la noblesse, pour éviter une guerre civile, eut recours à l'expédient du partage tel qu'il avoit été précédemment fait : Harold eut tout le pays au nord de la Tamise, et Hardicnute le reste du royaume. Le comte de Godoin, homme inquiet et ambitieux, abandonna le parti de Hardicnute pour s'attacher à celui d'Harold. An. 1036.

On se rappèle qu'Emma, veuve d'Ethelred et de Canute, avoit laissé en Normandie Alfred et Édouard. Ces deux princes instruits du par-

tage qui les dépouilloit du trône de leurs pères, se rendirent chez cette princesse : la nation anglaise vit avec transport ces illustres rejetons de ses anciens monarques ; Harold trembla et craignit une révolution ; il voulut affermir sa couronne sur des assassinats, et régner par la terreur : il invita Alfred à venir à Londres ; dès qu'il l'eut en son pouvoir, il lui fit crever les yeux et renfermer dans un cloître, où il mourut quelque tems après. Édouard et Emma, heureusement avertis avant que le coup meurtrier pût les atteindre, cherchèrent leur salut dans des contrées étrangères : le premier se retira en Normandie, et la reine en Flandres. Harold s'empara ensuite des états de Hardicnute ; la mort mit un terme à son usurpation et à ses meurtres.

HARDICNUTE.

An. 1039. Hardicnute instruit de la perfidie de son frère, méditoit sa vengeance, et se préparoit à faire une descente en Angleterre, lorsqu'il apprit sa mort. Il partit à l'instant et se rendit à Londres, où il fut couronné roi aux acclamations des deux peuples. Ce prince commença son règne par un acte de férocité ; il fit exhumer deux fois le corps d'Harold, et le jeta deux fois

dans la Tamise : il se livra aux excès les plus infâmes, viola une femme âgée de soixante-quinze ans, en tenant un poignard sur son sein : on prétend qu'il reçut alors le titre de Hardi, que les plaisans du siècle lui donnèrent. La nation gémissoit sous le poids de l'oppression et de la misère ; Canute étoit le tyran de sa patrie et le scandale de son siècle : une révolution se préparoit lorsque la mort vint le frapper.

ÉDOUARD LE CONFESSEUR.

Après les règnes atroces d'Harold et de Hardicnute ; la nation eut en horreur la domination danoise ; elle ne pensa point à placer sur le trône Suénon, roi de Norvège, fils de Canute. Edwin et Édouard, fils d'Edmont, étoient les seuls héritiers de la race saxone ; mais ces deux princes étoient absens et relégués en Hongrie : d'ailleurs le droit de succession étoit depuis long-tems méconnu, l'anarchie et l'usurpation avoient suspendu l'exercice de cette loi fondamentale de la monarchie ; il falloit attendre des tems plus tranquilles et plus heureux pour lui donner sa force et sa vertu. Édouard, fils d'Ethelred et d'Emma, étoit à Londres ; ses amis l'exhortèrent à s'unir avec le comte de Go- An. 1041

An. 1041. doin : Édouard ne l'aimoit point ; il avoit conseillé à Harold de faire périr son frère ; il le regardoit comme l'auteur de ce meurtre : cependant la politique et l'intérêt le sollicitoient à contracter cette alliance ; il la demanda, et promit d'épouser Edilha, fille du comte. Cette union devint une source de discorde et de malheur : cette princesse ornée des graces de la nature et des charmes de l'esprit, ne put jamais obtenir la tendresse et la confiance de son époux. Le comte de Godoin convoqua une assemblée générale : ce seigneur qui réunissoit la force de l'éloquence à l'artifice de la politique, entra dans le détail des cruautés et de la tyrannie des princes danois, prouva que l'intérêt, la gloire et le salut de l'état exigeoient que la nation rétablît la race saxone sur le trône de ses pères ; en conséquence, Édouard fut reconnu et proclamé roi. L'histoire de son règne n'offre aucun évenement remarquable ; elle ne présente qu'un tissu de divisions domestiques, dont les détails sont fatigans à parcourir ; elle n'est intéressante qu'en ce qu'elle sert pour ainsi dire d'introduction à la grande révolution qui s'approche, la conquête de l'Angleterre par les Normands.

Édouard dépouilla Emma, sa mère, de ses biens ; son crime étoit d'avoir épousé l'usur-

pateur et le meurtrier de son premier mari, An. 1041.
et d'avoir voulu transporter à des étrangers la couronne d'Angleterre. Les moines historiens rapportent qu'elle fut accusée d'avoir entretenu un commerce criminel avec Alvin, évêque de Winchester; qu'elle demanda d'être admise à l'épreuve du feu; qu'elle marcha les yeux fermés sur douze socs de charrue ardens, sans souffrir aucun mal; que son innocence fut reconnue, et qu'Édouard se prosterna aux pieds de sa mère, et conserva les sentimens d'un fils tendre et respectueux. Dans ce tems de férocité et de barbarie, on évoquoit l'image de la religion dans les tribunaux, et tout ce qu'elle a en même tems de plus terrible et de plus sacré, pour effrayer le mensonge et faire pâlir le parjure. Cette institution sacrilége prouve les désordres de l'esprit humain : comment la religion, si consolante dans ses dogmes, si douce dans sa morale, pouvoit-elle être l'instrument et l'apologie des folies et des attentats des hommes.

Édouard conçut pour le comte de Godoin une haine si réfléchie et si constante, que la reine Edilha en devint la triste victime. Le roi fit divorce avec sa femme, parce qu'elle est la fille d'un homme qu'il déteste, et qu'il croit qu'en rompant les nœuds de l'union con-

An. 1041. jugale, il conservera une virginité précieuse qu'il offrira au ciel comme un sacrifice expiatoire. Cette abstinence coupable procura au roi le titre de confesseur ; mais elle produisit une révolution qui plaça sur le trône de l'Angleterre un usurpateur et un tyran. Édouard mourant sans enfans, vit éteindre la génération des rois, laissa ses états dans l'anarchie, prépara la conquête de la Grande-Bretagne par les Normands, et abandonna son peuple au despotisme et à l'esclavage.

Édouard, pendant les troubles qui agitoient sa patrie, s'étoit réfugié en Normandie ; il aimoit les Français : à peine fut-il monté sur le trône, qu'il les appela à sa cour, et leur donna sa confiance. Bientôt ces étrangers devinrent les administrateurs du royaume. Le comte de Godoin, jaloux du crédit et de la puissance des Français, méditoit déja des troubles et des trahisons. Eustache, comte de Boulogne, ayant été insulté par le peuple de Douvres, Édouard chargea le comte de Godoin de prendre des informations et de punir les coupables. Le comte refusa d'obéir : le roi le menaça de sa disgrace : le comte prend les armes, rassemble des troupes, et s'approche de Glocester pour combattre Édouard. Les ducs de Northumberland et de Mercie, soit

par amour pour leur souverain, soit par jalousie contre le comte, prirent la défense de leur roi, attaquèrent et dispersèrent les rebelles. Le comte de Godoin parut avec de nouvelles forces. Édouard eut la foiblesse de traiter avec son sujet. Godoin fut l'arbitre de la réconciliation : l'administration des affaires lui fut rendue ; et Édouard promit de faire sortir du royaume tous les Normands. Par ce traité, on évita une guerre civile ; mais l'autorité du roi fut compromise et outragée : cet exemple dangereux pouvoit renouveler les factions des grands, et les inviter à la révolte. La nation ne murmura point contre ce traité, parce qu'elle chérissoit en son roi, sa justice, sa piété, et le sang des souverains dont il descendoit. An. 1041.

Le comte de Godoin étant mort, Harold, son fils, succéda à son crédit et à sa puissance. Harold possédoit les talens de son père sans en avoir les vices, et méritoit la confiance du roi : mais il ne put jamais l'obtenir, malgré sa soumission et son respect. Édouard vouloit punir sur le fils obéissant la rebellion du père. Cependant le saint confesseur périssoit lentement ; ses infirmités, suite de cette chasteté dont il tiroit sa gloire, annonçoit sa dissolution prochaine : il s'occupa

An. 1041. à fixer la succession au trône, et à nommer son héritier; il rappela auprès de lui Édouard son neveu, qui étoit en Hongrie; mais ce prince étant mort quelque tems après, Édouard fut livré à de nouvelles anxiétés. Edgar-Atheling étoit trop jeune pour monter sur le trône; cependant il appartenoit à ce prince, comme petit-fils d'Edmont II. Édouard n'ignoroit point les vues secrètes d'Harold; il étoit tourmenté en voyant que sa couronne passeroit infailliblement sur la tête du fils de son ennemi mortel: dans cet état d'agitation, il jeta les yeux sur Guillaume, duc de Normandie, dont il connoissoit la valeur et la puissance.

Cependant Harold s'occupoit des moyens de renverser les barrières qui s'élevoient entre le trône et lui; il se rendoit agréable à la nation, par sa douceur et par l'aménité de ses mœurs; aussi ambitieux que son père, il étoit plus prudent et plus vertueux. Édouard ne développa pas assez de vigueur pour s'opposer aux entreprises d'Harold; il lui suscita secrètement un rival redoutable: cette politique de combattre un parti par un autre, est bien propre à affoiblir l'autorité royale; le triomphe du vainqueur peut ranimer son orgueil et son audace, et l'inviter à l'indépendance et à la révolte. Édouard donna à Algar, duc de Mercie,

le gouvernement du royaume d'Estanglie, qui avoit été confié à Harold : bientôt les deux concurrens prennent les armes; Algar est vaincu et tué dans un combat : ce fut alors qu'Harold fut instruit qu'Édouard s'occupoit à donner à un étranger la couronne d'Angleterre; le hasard le servit mieux que sa pénétration et sa politique; il dut à un événement singulier la découverte de ce grand projet. Le comte de Godoin, pour assurer la foi d'un traité conclu avec Édouard, lui avoit donné deux de ses fils en otage : Édouard les avoit envoyés en Normandie, et confiés à la garde de Guillaume. Harold, par amitié ou par politique, résolut de demander la liberté de ses frères : en conséquence, il se rendit à la cour de Normandie, pour traiter avec ce prince; une tempête le jeta sur les terres du comte de Ponthieu, qui le fit prisonnier dans la vue d'en retirer une riche rançon. Harold informa Guillaume de sa captivité; le duc demande sa liberté, et l'obtient : il reçut Harold avec les honneurs que méritoient son rang et sa puissance; lui confia son projet de conquérir l'Angleterre, et lui demanda son amitié et son alliance pour parvenir au succès de cette grande entreprise. Guillaume crut flatter l'ambition d'Harold, en lui promettant des bienfaits et des récom- AN. 1041.

An. 1041. penses ; dissimuler, étoit le seul parti que la prudence put inspirer à Harold. Ce politique artificieux approuva les projets de Guillaume, tandis qu'il juroit sur des reliques la fidélité à son serment : il se jouoit dans son cœur de son parjure, et méditoit déja la ruine du prince imprudent, qui avoit confié les secrets de sa destinée à un homme qui réunissoit les excès de l'ambition à l'adresse de l'hypocrisie.

Le duc de Normandie remit les otages promis. Harold part et arrive à Londres : il s'occupa d'abord des moyens qu'il pourroit employer pour combattre et repousser l'étranger usurpateur ; il prépara dans le silence les voies qui devoient servir à le faire monter au rang où son ambition aspiroit ; il caressoit les uns, flattoit les autres, et promettoit à tous ; il corrompit les grands par sa prodigieuse magnificence, et séduisit le peuple par la promesse des bienfaits : c'est ainsi que par une adroite politique, Harold sut obtenir l'amour et la confiance de la nation ; un événement heureux lui fournit l'occasion d'affermir son crédit et sa puissance. Les Gallois infestoient depuis long-tems les frontières occidentales du royaume : après avoir ravagé les campagnes, ils se retiroient dans leurs antres et leurs forêts. Grifilh leur prince s'étoit rendu redoutable

table par ses déprédations; Harold leva une armée pour combattre ces ennemis, les poursuivit jusques dans leurs cavernes, attaqua les côtes maritimes, et parvint à dompter ce peuple féroce. Ces succès lui méritèrent la réputation d'un guerrier, et le nom de sauveur de la patrie: ce triomphe et la disposition générale des esprits, portèrent dans l'ame d'Édouard la crainte et la terreur; il vit avec effroi les obstacles qu'il falloit vaincre, les barrières qu'il falloit renverser, le sang qu'il falloit répandre, pour placer Guillaume sur le trône d'Angleterre. Cette pensée fit frémir ce prince religieux; il oublia le duc de Normandie, laissa les destinées de l'empire aux décrets de la providence, et ne s'occupa que de prières et d'actes expiatoires. Quelques historiens ont voulu nous persuader qu'Édouard avoit donné à Guillaume, par un testament, la couronne britannique; il n'en avoit pas le droit, puisqu'il restoit un rejeton de la race saxonne. Ce fait créé pour justifier l'usurpation de Guillaume, est faux; pour s'en convaincre, il suffit d'examiner avec attention les preuves sur lesquelles on prétend l'établir; c'est un tissu d'erreurs, de mensonges et de contradictions. An. 1041.

Édouard mourut dans des sentimens de piété: c'est le dernier roi de la race saxone. Ce prince

An. 1041. étoit bon, religieux, mais foible, indolent et presque sans génie. Ce fut en se privant des doux plaisirs que lui offroient l'hymen et la nature, qu'il prépara l'esclavage et les calamités de son peuple : l'excès dans l'exercice des vertus religieuses produit souvent des désordres et des malheurs. Édouard n'eut pas la fermeté de s'opposer aux entreprises des grands vassaux, et de réprimer les factions du comte de Godoin et d'Harold ; il s'occupa à former un code de législation où il réunit les lois saxones, merciennes et danoises, assura l'hérédité de la couronne qu'il confondit avec le droit de succession, et accorda quelques priviléges au peuple. Ce n'est point dans un tems d'anarchie et d'ignorance, qu'un souverain peut créer une heureuse et sage législation ; la paix doit préparer la naissance du législateur; les lumières doivent environner son berceau, et les vertus s'empresser d'orner son ame : il faut que la philosophie éclaire son génie, et qu'elle préside et dirige ce code législatif destiné à instruire les générations et les gouvernemens, à assurer l'ordre et l'harmonie de la société, et à établir la justice, la vérité et la raison sur les débris des préjugés, des erreurs et des passions.

Il est inutile de connoître le code d'Édouard, AN. 1041.
c'est un mélange de bisarrerie et de contradiction dignes du siècle qui le vit naître; il n'a aucun rapport, ni aucune liaison avec la constitution actuelle de la Grande-Bretagne; ce peuple n'a conservé de ses ancêtres primitifs que cet esprit de faction et d'indépendance qui les a tourmentés si long-tems : ce caractère commence à s'affoiblir; la paix et les lumières le détruiront entièrement, pour y substituer un esprit d'obéissance et de soumission: du sein même du vice naîtra un nouvel ordre de choses qui, en étendant l'autorité royale, renversera ce pouvoir aristocratique et démocratique si funeste aux peuples et aux royaumes, et affermira sur une bâse inébranlable la tranquillité publique. Mais le luxe, la soif insatiable de l'or, ne seront-ils pas le principe de cette nouvelle révolution : ce peuple indépendant et factieux ne perdra-t-il pas ses droits et sa liberté; et, après avoir été long-tems le maître et le tyran, n'en deviendra-t-il pas le flatteur et l'esclave. L'historien philosophe qui fixe ses regards inquiets et tremblans sur les mœurs actuelles des nations, voit et gémit sur les effets terribles de la corruption : elle éteint le patriotisme, la valeur, la fierté et toutes les vertus; elle force les peuples à

An. 1041. chérir le despotisme et la servitude, et à flatter les tyrans qui les oppriment.

HAROLD II.

Comme la fameuse époque de la conquête approche, et que l'histoire de Guillaume forme la partie la plus considérable de ce règne, il est important de connoître en quel état étoient les choses au moment où commença cette grande révolution.

La famille des princes saxons n'étoit pas éteinte; il en restoit, comme nous l'avons déja observé, un rejeton nommé Edgar-Atheling, fils de cet Édouard qui étoit mort en son retour de Hongrie, petit-fils d'Edmont II, et appelé au trône par le droit de sa naissance; mais ce prince étoit foible et sans énergie. Harold étoit un seigneur anglais, issu d'une maison illustre, mais non pas souveraine; il avoit pour lui sa noblesse, son courage, ses alliances puissantes, ses richesses, ses talens, quelques belles actions, et l'affection générale du peuple. Guillaume n'avoit de droits que les chimères dont Édouard avoit caressé un moment son ambition, et le serment plus chimérique encore qu'il avoit arraché à Harold: c'en étoit assez pour ce prince accoutumé à

être toujours favorisé par la fortune. Guil- An. 1041.
laume, bâtard de la fille d'un taneur, fut souverain à l'âge de dix-neuf ans; doué d'une constitution robuste, d'un esprit vaste, il avoit la valeur d'un héros, et les talens d'un politique: il prétendit qu'Édouard par son testament l'appeloit au trône de l'Angleterre; il crut par cette imposture pouvoir justifier son usurpation.

Harold monta sur un trône où les vœux de la nation le plaçoient; il s'occupa d'abord à abolir quelques lois injustes, diminua les impôts, assura aux citoyens leurs propriétés, et créa Edgar-Atheling, duc d'Oxfords. Guillaume instruit de la mort d'Édouard et du couronnement d'Harold, le somma de lui céder une couronne qui lui appartenoit en vertu du testament d'Édouard, et de son serment de renonciation fait sur les reliques. Harold lui répondit que le testament d'Édouard n'existoit point, et que ce prince n'avoit pas eu le pouvoir de céder une couronne dont le droit d'élection appartenoit à la nation, et que son serment obtenu par la complaisance, et arraché par la crainte, ne pouvoit point anéantir des droits sacrés et légitimes: la guerre fut donc déclarée; les deux princes s'occupèrent de la soutenir avec succès. L'Europe étoit alors cou-

An. 1041. verte de ces chevaliers qui, risibles dans les romans, étoient terribles dans les armées. Ces braves et hardis avanturiers se faisoient un honneur d'apprendre sous Guillaume, les élémens de cet art destructeur qui instruit l'homme à massacrer avec réflexion et avec méthode: ils se présentèrent pour combattre sous ses étendards. Guillaume leva une armée de soixante mille hommes, sa flotte étoit composée de trois mille vaisseaux. L'empereur Henri lui envoya quelques troupes auxiliaires; le pape Alexandre II lui fit remettre une bannière benite, et une bulle portant excommunication contre Harold, et l'investiture du royaume d'Angleterre. Philippe, premier roi de France, favorisa l'entreprise de Guillaume contre les intérêts de la nation et contre les règles de la politique : les rois de France pacifiques par prudence, laissoient à leurs vassaux la gloire de faire de grands exploits. Guillaume se prépara à conquérir l'Angleterre; il flatta l'ambition de son armée en lui disant : Nous nous couvrirons de gloire, et les dépouilles de nos ennemis nous procureront des richesses immenses.

Harold étoit alors occupé à repousser les entreprises de Tostin son frère, et du roi de Norvège qui, de concert avec Guillaume, et dans

la vue d'opérer une puissante diversion, avoient commencé les premières hostilités. Ainsi, l'armée des Normands ne trouvant aucune opposition ni sur mer, ni sur le rivage, débarqua en bon ordre sur les côtes de la province de Kent en faisant retentir les airs de ses chants d'allégresse. Tous les historiens se réunissent à rapporter un fait qui caractérise la présence d'esprit de Guillaume : en prenant terre, ce prince fit un faux pas et tomba. Dans ce tems de superstition et d'ignorance, un pareil accident pouvoit être regardé comme un présage certain de malheur, et un signe de destruction et de mort ; mais le duc avec un air d'assurance et de gaieté, s'écria : *Courage, mes amis, je prends possession de cette terre.* Les soldats admirèrent ce prodige; assurés de la protection divine, ils promirent de combattre et de vaincre sous un chef aussi intrépide qu'heureux. An. 1041.

Harold venoit de remporter une victoire éclatante sur Tostin et le roi de Norvège; ces deux princes périrent dans le combat: il apprit, sans s'effrayer, que l'armée des Normands venoit de débarquer ; fier de ses succès, il crut que pour triompher, il ne falloit que se présenter devant l'ennemi. Harold partit à la tête de son armée, et résolut, pour terminer

An. 1041 la guerre, d'engager une action générale. En vain Gyrth son frère lui représenta-t-il le danger d'une pareille entreprise ; en vain lui conseilla-t-il de laisser ralentir l'ardeur des ennemis, et d'attendre la réunion de ses forces pour les combattre ; Harold n'écouta rien ; certain de la victoire, il proposa à Guillaume une somme d'argent s'il vouloit épargner l'effusion du sang en renonçant à sa conquête. Guillaume répondit que, pour prévenir les horreurs de la guerre, il laissoit deux partis à Harold, de lui rendre hommage de ses états, ou de décider la querelle en combat singulier. Harold donna l'ordre pour la bataille ; les détails de l'exécution appartiennent à l'histoire, les résultats seuls conviennent aux révolutions, parce qu'ils les déterminent : l'on se bornera donc à dire que les Normands se préparèrent au combat en chantant les ballades de Rolland ; que cette fameuse bataille ne commença qu'avec le jour, et ne finit qu'après le coucher du soleil ; que les Anglais et les Normands y firent des prodiges de valeur ; que Guillaume et Harold combattirent comme des héros, et que la mort seule de ce dernier prince décida la victoire en faveur du duc de Normandie. Le brave, mais imprudent Harold tomba percé de coups ; la nation pleura la mort de ce prince qui réu-

nissoit les talens militaires aux vertus d'un roi citoyen; il étoit juste, bon et humain: heureux, s'il eut réuni à la valeur les talens de la prudence; cette armée d'aventuriers, redoutable dans sa première impétuosité se seroit dissipée à la vue des obstacles et des délais; une défense longue et opiniâtre l'auroit exposée à manquer de provisions, et ces soldats, qui faisoient consister le courage dans l'activité de leurs opérations, auroient abandonné les étendards de Guillaume pour s'en retourner dans leur patrie: les chevaliers sous leurs bannières combattoient en héros; une fois repoussés et vaincus ils retournoient dans leurs tournois, quittoient l'armure de guerrier pour prendre la houlette de berger, se métamorphosoient en Adonis et en Céladons, et alloient aux pieds de leurs maîtresses faire le pompeux récit de leurs avantures romanesques, et jurer de protéger, de défendre et de venger l'amour et la beauté.

GUILLAUME LE CONQUÉRANT.

Les Anglais après la bataille de Husting, et la mort d'Harold, se trouvèrent sans armées et sans chefs; le fils du roi s'étoit réfugié en Irlande: Edgar, prince sans courage, désespéra An. 1066.

An. 1066. du salut de la patrie; cependant il fut couronné par l'archevêque de Cantorbéry : l'approche du vainqueur répandit la crainte et la consternation; il sut profiter de cette terreur générale, marcha vers la capitale : après s'être emparé de Douvres, et dès qu'il eut passé la Tamise, la noblesse, le clergé, Edgar-Atheling lui-même se présentèrent devant le vainqueur, le reconnurent pour souverain, et lui prêtèrent serment de fidélité. Guillaume vouloit monter sur le trône par le consentement libre et universel de la nation; il demanda la convocation d'une assemblée générale. Agmar d'Aquitaine, homme également respecté par sa valeur dans les combats, et sa prudence au conseil, représenta au duc de Normandie le danger de retarder le moment de se faire proclamer roi. Guillaume suivit ce conseil dicté par la sagesse; il fut couronné dans l'abbaye de Westminster, par l'archevêque d'York; il promit de protéger l'église et ses ministres, de faire des lois justes, et de gouverner son peuple équitablement. L'histoire cesse de l'appeler le bâtard; elle le nomme le conquérant.

Guillaume, porté rapidement sur un trône qu'il n'avoit regardé que de loin, crut que la clémence et l'humanité feroient supporter

sans murmure au peuple conquis un joug étranger. Cependant ce prince étoit cruel par caractère; mais, par une politique aussi réfléchie que prudente, il sut contenir la férocité de son ame pour affermir son usurpation : il traita avec bonté ceux qui cherchoient à se justifier d'avoir porté les armes contre lui; dans l'administration de la justice; il montra une inflexible égalité pour les vaincus et les vainqueurs; parut ne s'occuper que de réunir les deux peuples en une seule et même famille dont il se déclara le père et le protecteur; cimenta l'union des Normands et des Anglais par des mariages et par des alliances réciproques; conserva à la nation conquise ses priviléges, et étendit ses bienfaits sur Edgar-Atheling. Le peuple s'accoutumoit non-seulement à la domination de l'usurpateur, mais il bénissoit la sagesse et la douceur de son administration : il ne s'appercevoit point des liens de fer que le vainqueur forgeoit pour l'opprimer. Guillaume élevoit des forteresses, confioit aux officiers normands les places importantes, et devint par des gradations sensibles le tyran et l'oppresseur de la nation conquise; il changea son système politique, reprit son caractère féroce, et voulut affermir sa puissance sur la force, le pouvoir et la terreur militaire. An. 1066.

An. 1066. Guillaume s'étant emparé des trésors qu'avoit laissés Harold, répandit ses dons et ses bienfaits, distribua des sommes considérables à ses troupes, récompensa les ecclésiastiques qui l'avoient secondé dans son usurpation, envoya au pape l'étendard d'Harold, et les monastères reçurent des libéralités immenses. Guillaume, aveuglé par une vanité puérile ne peut se refuser d'aller en Normandie recueillir les applaudissemens et les éloges de ses sujets: l'amour de la gloire rend quelquefois le guerrier ridicule et imprudent. Pour retirer de son voyage les fruits que son orgueil lui promettoit, il engagea l'ancienne noblesse anglaise de l'accompagner : par l'éclat de cette pompe triomphale, Guillaume vouloit montrer sa puissance et rappeler la grandeur de ses exploits. Ce fut avec ce faste asiatique que le duc de Normandie entra dans ses états ; il avoit laissé à Odo, évêque de Bayeux, et à William, Fitz-Obern, l'un et l'autre Normands, l'administration du royaume d'Angleterre : à peine Guillaume eut-il recueilli les fruits que sa vanité avoit recherchés si imprudemment, qu'il eut occasion de sentir toute l'étendue de sa faute: les jalousies que la présence du prince avoient modérées, mais qu'elles n'avoient pas éteintes, éclatèrent avec fureur entre les Nor-

mands et les Anglais. Guillaume ne devoit point abondonner un royaume nouvellement conquis : l'esclave tremble devant son tyran ; mais, dès qu'il le voit éloigné, il sent le prix de sa liberté, rougit de sa lâcheté et de son humiliation, et s'occupe à rompre ses honteux liens. Les murmures et les mécontentemens des uns, aggravés par l'insolence et l'oppression des autres, avoient déja répandu le feu de la discorde ; déja se préparoit une révolution aussi rapide que la première ; déja les deux nations étoient armées du glaive destructeur ; déja les Anglais avoient médité et concerté le massacre des étrangers, lorsque Guillaume parut, et par sa présence dissipa cette conjuration qui devoit faire répandre tant de sang. An. 1066.

Cependant les cœurs étoient toujours ulcérés ; la jalousie et la haine s'envenimoient tous les jours ; tous les jours de nouvelles insurrections produisoient de nouvelles rigueurs, et sur-tout de nouvelles confiscations ; ces confiscations étoient données aux officiers normands. La douleur de voir le patrimoine des plus riches et des plus anciennes familles devenir la proie de ces avanturiers usurpateurs, portèrent la rage et le désespoir dans l'ame des Anglais : l'oppression donne la férocité de l'héroïsme. Ce peuple prit les armes ; les trois fils d'Harold

An. 1066. réunirent leurs forces, et on médita une seconde fois le massacre des étrangers. Une flotte danoise débarqua des troupes considérables ; Edgar-Atheling, à la tête d'une armée écossaise, le prince de Galles prirent la défense des Anglais, et grossirent leurs bataillons : tout annonçoit la chute de l'usurpateur : une seule victoire a donné à Guillaume un grand empire ; il ne perdra point les fruits de sa conquête en livrant ses destinées au sort d'une bataille. Ce hardi et heureux politique s'appliqua à dissiper cette ligue formidable, non par la force, mais par la séduction ; il détacha les princes étrangers des intérêts de la nation anglaise, et parvint avec adresse à rompre le traité de la confédération générale. Guillaume développa alors toute l'atrocité de son ame : ce tyran calculateur ne regarda plus le peuple conquis que comme des rebelles qu'il falloit punir, et des victimes qu'il falloit égorger, pour affermir sa puissance et prévenir les rebellions : chaque révolte aggravoit le sort des vaincus, et chaque succès étendoit le despotisme de l'usurpateur. Le conquérant révoqua les lois et les priviléges de la nation, la dépouilla de ses droits de propriété, l'accabla sous le poids des impôts ; il ne gouverna plus avec le sceptre ; il égorgea avec le glaive ;

il ne fut plus le protecteur de la nation, il en fut le fléau et le destructeur : les plaies qu'il fit à ce peuple saignèrent pendant plus d'un siècle. Comme il n'étoit pas de son intérêt de l'anéantir tout entier, il se contenta d'en exterminer une partie ; il réduisit en cendres les provinces dont il craignoit la fermeté ; maisons, troupeaux, habitans, villes, rien n'échappa au fer et au feu : dans les autres parties du royaume, dont il ménagea le territoire et la vie des habitans, il confisqua toutes les possessions qu'il prodigua à ses avides satellites ; il changea ensuite la forme du gouvernement qu'il rendit féodal : c'est du sein de la confusion et du despotisme, qu'est née la féodalité ; elle doit son origine au pouvoir militaire, à la tyrannie des grands, à l'ambition des nobles et à la dégradation des peuples. Guillaume divisa le royaume en un certain nombre de baronies, partagea ces baronies en un certain nombre de fiefs qui étoient inconnus en Angleterre ; quoiqu'il y eut des vassaux et des serfs, rendit les Anglais nécessairement tributaires des Normands, et réduisit les revenus ecclésiastiques sous la même loi féodale : protecteur d'abord du clergé, il en devint bientôt l'oppresseur ; il imposa sur tous les bénéfices des taxes, et força les ecclésiastiques à lui fournir pendant la guerre

An. 1066.

An. 1066. des subsides militaires, proportionellement à l'étendue et aux revenus des bénéfices. C'est un spectacle singulier de voir un prince, dans un tems où la domination sacerdotale subjuguoit les nations, attaquer et détruire les priviléges, les immunités, et le pouvoir d'un corps puissant et dangereux. Guillaume étoit témoin de la force et de l'influence du clergé anglican sur les opinions d'un peuple superstitieux; il enchaîna le fanatisme par la terreur militaire, prit le glaive de la loi pour punir les murmures, les plaintes et les gémissemens des ministres de la religion, et ne laissa à cette nation malheureuse que cette profonde humiliation qui retarde ou éteint le sentiment de l'infortune et du désespoir. L'usurpateur détestoit le peuple qu'il avoit conquis: tourmenté par la crainte et par les remords, chaque Anglais lui paroissoit un ennemi armé pour le combattre et l'égorger; ainsi ce peuple qui, sous une longue suite des souverains, presque tous glorieux, avoit joui d'une liberté inconnue à l'Europe, florissante et guerrière sous le dernier de ses rois, se trouva tout-à-coup changé en une troupe d'esclaves, recevant avec soumission le joug de la servitude, heureuse de trouver un foible appui sous les bannières de quelques barons impérieux. Lorsqu'on considère

dère que cette révolution fut l'effet d'une seule bataille, on se sent endurci contre les clameurs et les gémissemens de cette race dégénérée qui, au lieu de vaincre ou de périr, se soumit à une domination tyrannique, et forgea elle-même les chaînes dont elle fut accablée. Un peuple conquis doit se soumettre aux lois du vainqueur s'il lui conserve ses droits, sa liberté et ses priviléges ; mais s'il veut le rendre esclave et malheureux, il doit verser tout son sang, ou s'ensévelir sous les ruines de la patrie pour se soustraire à la tyrannie. L'homme qui ne sent pas le prix de sa liberté, est un lâche qui mérite le sort qui l'opprime ; il ne sera véritablement grand, que, lorsqu'il aura puni son oppresseur, ou qu'il deviendra la victime de sa férocité. An. 1066.

Guillaume, comme nous l'avons déja observé, méprisoit et détestoit les Anglais ; leur bassesse influa sur la conduite graduelle qu'il tint avec les vaincus. Ce ne sont pas les tyrans qui font les esclaves ; ce sont les esclaves qui font les tyrans : c'est dans le sein de la lâcheté, que la tyrannie prend naissance et s'accroît. Le roi, provoqué par des efforts impuissans, ajoutant la haine au mépris, ne regarda plus les Anglais comme un peuple qui combat pour la liberté, mais comme des re-

An. 1066. belles qui s'élevoient trop tard contre un pouvoir auquel ils s'étoient volontairement soumis : de-là, l'oppression qu'il exerça contre ce peuple malheureux ; de-là, l'abjection servile où il les précipita ; de-là, l'opprobre attaché au seul nom d'originaire anglais, opprobre que plusieurs siècles effacèrent à peine, et qui, pendant plusieurs règnes, éloigna de tout emploi civil les descendans de cette vile génération. C'étoit dans les plaines de Husting ; c'étoit à chaque pas que faisoit l'usurpateur, que la nation devoit en corps et la foudre à la main, lui disputer le terrein, vaincre ou mourir ; mais souffrir patiemment la tyrannie, gémir sur la pesanteur des chaînes sans chercher à les rompre, prendre les armes, se réunir et se disperser ensuite à l'approche du tyran, c'étoit ajouter l'extravagance à la honte, et par un double attentat mériter tous les maux qu'un conquérant cruel et impitoyable leur faisoit éprouver.

Plusieurs Anglais se réfugièrent dans des contrées éloignées : Edgar-Atheling se sauva en Écosse avec ses deux sœurs Marguerite et Christine. Malcolm qui s'occupoit déja à combattre Guillaume, accueillit avec bonté les émigrans qui venoient chercher un asyle dans ses états, pour se soustraire à la tyrannie de

l'usurpateur : il leur donna des possessions, et leur accorda les priviléges de citoyen. An. 1066.

Le pape Alexandre II, qui se servit de sa profonde politique pour étendre et affermir la domination sacerdotale, craignit que Guillaume, en détruisant l'indépendance civile des Anglais, ne renversât l'autorité spirituelle. Ce peuple avoit constament refusé de reconnoître la suprématie usurpée par la cour de Rome, et avoit défendu avec zèle les libertés de l'église anglicane; mais les intrigues des moines et la superstition vinrent opérer une nouvelle révolution dans les principes et les opinions. Le peuple subjugué par les émissaires de la cour de Rome, se rendit bientôt l'esclave et le tributaire des pontifes. Alexandre II envoya en Angleterre un légat, pour recevoir les tributs et les offrandes des fidèles, et pour l'instruire des projets et des réformes que Guillaume se proposoit de faire dans l'administration civile et ecclésiastique. Le roi, ennemi par intérêt et par sentiment de la cour de Rome, reçut cependant l'ambassadeur du pontife, et ne lui contesta pas son pouvoir; mais en politique artificieux, il sut s'en servir pour punir les prélats anglais qu'il n'aimoit point. La haine du roi et le despotisme du légat imprimèrent l'effroi et la terreur; la ty-

An. 1066. rannie civile et sacerdotale immola plusieurs victimes; l'une punissoit au nom de la loi, et l'autre au nom d'un Dieu vengeur : un concile national fut convoqué : Stygard, archevêque de Cantorbéry, qui avoit couronné Edgar-Atheling, fut condamné à une prison perpétuelle, et ses biens confisqués. Il mourut accablé par toutes les horreurs de la misère : plusieurs autres prélats furent dégradés et envoyés en exil. L'archevêque d'York, qui avoit sacré Guillaume, le déclara parjure, et le dévoua à la malédiction. Lenfranc, pontife éclairé, mais ambitieux, et vendu à la cour de Rome, fut nommé archevêque de Cantorbéry. Guillaume, après avoir satisfait sa haine et ses vengeances particulières, contesta au pontife son autorité, et lui reprocha ses usurpations : il ordonna que les bulles seroient approuvées dans son conseil, et affranchit son peuple des censures ecclésiastiques. Guillaume s'occupoit déja à se faire déclarer pontife de l'église anglicane, et à réunir le sacerdoce à l'empire : mais il n'eut pas le tems d'opérer cette grande révolution.

La querelle des investitures agitoit l'église et les royaumes. La cour de Rome avoit solemnellement déclaré que les rois n'avoient pas le droit de nommer aux bénéfices; que

les biens ecclésiastiques étoient sacrés, et que celui qui en disposoit sans l'aveu des pontifes, étoit coupable de sacrilége et de simonie. Grégoire VII, génie vaste et hardi, politique habile, qui profita des foiblesses et des lâchetés des souverains pour leur imposer des lois; qui, sans soldats, sans armées et sans citoyens, disposoit à son gré des sceptres et des empires, et qui regardoit les rois comme des vassaux tributaires qu'il pouvoit commander et humilier au gré de ses caprices ou de son ambition, somma Guillaume de rendre hommage de sa couronne au siége de Rome, et de lui envoyer le tribut que ses prédécesseurs s'étoient soumis à payer au vicaire de Jésus-Christ. Le prince offrit le tribut; mais il refusa de faire l'hommage : il défendit aux évêques anglais de se rendre au concile général que le pape vouloit convoquer, pour lancer les foudres ecclésiastiques, et pour dévouer les ennemis de la cour de Rome à l'anathême et à la malédiction. An 1080

Les autres événemens du règne de Guillaume, absorbés par celui de la révolution, n'offrent rien d'éclatant au dehors, si l'on en excepte quelques troubles en Normandie, heureusement appaisés par la mort du comte de Walhefort, chef des conjurés; une irruption faite par

An. 1066. les Danois qui furent repoussés; une expédition commencée contre la France, et la guerre que Robert déclara à son père : au dedans il signala son administration par une entreprise dont l'honneur est dû à Alfred, qui avoit exécuté le même projet. Il ordonna la rédaction du terrier général du royaume, opération nécessaire dans un état, pour régler et fixer avec justice et avec égalité les tributs imposés sur le peuple : comme celui d'Alfred est perdu, et que celui de Guillaume subsiste, les Anglais en rapportent la gloire à ce dernier prince. Il fit bâtir la tour de Londres, ordonna que tous les habitans du royaume éteignissent leurs feux et leur lumière à huit heures du soir : le son d'une cloche, que l'on appeloit *couvre-feu*, annonçoit tous les jours cet ordre humiliant, et rappeloit aux malheureux Anglais leur servitude. Guillaume abolit les épreuves par l'eau, le feu et le combat, força les monastères à restituer les domaines qu'ils avoient usurpés, forma de la langue normande et anglaise un troisième idiôme qui participoit de tous les deux; enfin, après un règne de vingt-un ans, ce prince mourut haï et détesté de la nation. Quelques historiens ont tâché d'adoucir les traits sous lesquels ils vouloient transmettre à la postérité le portrait

de Guillaume ; mais, pour les convaincre d'in- An. 1066.
fidélité et d'adulation, il suffit d'observer que cet usurpateur se jugea lui même en se reconnoissant coupable de cruauté et de tyrannie ; ses pleurs et ses gémissemens attestèrent ses crimes et ses remords ; il crut expier ses forfaits en fondant des monastères, et en faisant des libéralités immenses aux moines. Guillaume fut toujours heureux, et ne fut qu'une fois imprudent ; impérieux et violent, il sut cependant dissimuler des affronts qu'il eut été dangereux de punir : oppresseur et tyran de la nation conquise, prodigue du sang vulgaire, il épargna celui des nobles lorsqu'il crut qu'il y auroit du danger de le verser ; lié par la reconnoissance à des guerriers fiers et hautains, il sut leur commander en despote : actif, politique profond, il réunissoit la prudence du conseil à la promptitude de l'exécution ; sut dissiper les confédérations des princes intéressés à s'opposer à sa puissance ; parvint à intimider par des menaces, et à tromper par des promesses la cour de Rome, si redoutable dans ces tems d'erreur et d'ignorance. Cependant quelques brillans qu'aient été ses talens, il paroît que l'adresse, et plus encore la fortune préparèrent ses succès : Guillaume combattit sans doute comme un héros, dans les plaines de Husting ; mais après

An. 1066. sa victoire, il lui fut facile de subjuguer un peuple malheureux et avili, et de conquérir un empire depuis long-tems agité par des factions intestines, et attaqué par des invasions étrangères. La nation anglaise déteste la mémoire de Guillaume; mais c'est ce prince qui a posé les fondemens de sa grandeur et de sa gloire, qui a étendu ses conquêtes, ses lauriers, son commerce, et qui l'a placée au rang des grandes puissances de l'Europe. Guillaume laissa en mourant trois fils, Robert, Guillaume et Henri : il donna au premier la Normandie et le Maine, au second l'Angleterre, au troisième l'appanage de sa mère Mathilde.

La conquête de l'Angleterre est une révolution qui étonnera les siècles et les nations: jamais entreprise ne fut projetée avec plus d'audace et de témérité, et jamais succès ne fut plus rapide et plus brillant. Sans aucun droit à la couronne, sans aucune intelligence dans la contrée qu'il veut conquérir, sans connoître ni les forces, ni le génie de la nation qu'il veut subjuguer, sans posséder aucune place, débarquant dans une saison rigoureuse, Guillaume fait la conquête d'un royaume, et soumet une nation fière et belliqueuse. Ce peuple de héros qui avoit combattu pendant deux cents ans contre les Romains, et brisé

les fers que ces vainqueurs vouloient im- An. 1066.
poser à l'univers : ces Bretons qui avoient défendu pendant deux siècles leur patrie, leurs priviléges et leurs libertés contre les Saxons et les Danois, reçoivent volontairement le joug de l'usurpateur, et souffrent patiemment l'esclavage et la tyrannie : voilà un de ces phénomènes politiques qui frappent d'étonnement et d'admiration; les vices de la constitution et du gouvernement anglais, et la dégradation de ce peuple produisirent cette grande révolution. Canute par la sagesse, la douceur de son administration, avoit accoutumé ce peuple à obéir aux lois du premier conquérant. Fatigué de combattre sans cesse, et de perpétuer des guerres sanglantes pour conserver une liberté orageuse, il se soumit sans murmure à une domination étrangère. Mais enfin, cette liberté pouvoit-elle subsister parmi le tumulte des passions, l'excessive inégalité des fortunes, la vénalité des partis, l'attrait de la corruption, la tyrannie de la fiscalité, les attentats du fanatisme, et les rigueurs de la féodalité? ne devoit-elle pas se dissoudre et s'anéantir au milieu de ces tombeaux qui recéloient dans leur sein le germe et le principe de la destruction et de la mort? L'attachement du peuple anglais pour la famille royale commençoit à

An. 1066. s'affoiblir, il voyoit le dernier rejeton de cette race au milieu d'eux; mais sans force et sans vertu, incapable de résister aux efforts et à la valeur du duc de Normandie, et de punir les attentats de cet usurpateur : le clergé devenu puissant et redoutable par les foiblesses des souverains et l'ignorance des peuples, dirigoit les opinions et enchaînoit les consciences : il annonça que les destinées de l'Angleterre étoient fixées dans les décrets de l'Éternel; que Guillaume avoit été choisi pour monter sur le trône de la Grande-Bretagne; que la soumission étoit un devoir sacré, et qu'une trop longue résistance ne pourroit point sauver la patrie, et deviendroit un attentat aux ordres émanés du ciel même : les disputes théologiques, les divisions des moines, les guerres civiles, les factions de la dynastie saxone, l'oppression exercée par les Danois avoient changé le caractère et les mœurs de la nation; la cour de Rome ne parloit que de tortures et de supplices; elle promettoit au nom du ciel l'impunité des crimes aux coupables qui viendroient poser des offrandes sur les autels : cette doctrine ôtant à la conscience ses remords, devoit nécessairement éteindre le patriotisme et les vertus guerrières.

Il est essentiel de considérer quelles innova-

tions produisit dans le gouvernement l'introduc- An. 1066.
tion du système féodal. Quelques princes saxons avoient exercé une autorité arbitraire; cependant la nation conservoit sous leur domination cette indépendance que leurs ancêtres avoient apportée de leur patrie primitive: nous aimons et nous admirons la franchise et les vertus farouches de ces anciens Germains, dont un ancien philosophe nous a peint les mœurs avec autant d'éloquence que de vérité. Cette nation s'arrogeoit quelquefois le droit d'élire ses rois; mais une fois élus, ils réunissoient le pouvoir législatif et exécutif, et exerçoient toute la plénitude de l'autorité: cette forme de gouvernement fut ensuite altérée; la nation établit un conseil qui concourut à la sanction des lois; l'Angleterre fut alors régie par une monarchie dirigée par les conseils de quelques aristocrates; car les grands seuls composoient le conseil, et par grands, il faut entendre les grands propriétaires, vassaux immédiats de la couronne, distinction qui s'est conservée dans la Grande-Bretagne jusqu'à nos jours. On peut donc considérer cette nation jusqu'au moment de la conquête soumise dans son origine à un gouvernement purement monarchique, ensuite à un gouvernement mixte où les grands obéissoient aux rois, et où le peuple étoit soumis égale-

An. 1066. ment aux grands et aux rois : ce n'étoit point une constitution régulière et déterminée, c'étoit le résultat des circonstances et des choses; l'autorité n'existoit que parce qu'elle étoit nécessaire; elle étoit nécessairement dévolue aux hommes riches, puissans et belliqueux.

Voilà le système politique de l'Angleterre, lorsque Guillaume transporta les Normands dans cette terre étrangère. Ce prince renversa l'ancien édifice de la législation saxone, créa une nouvelle monarchie, publia ses lois au milieu de la foudre et des éclairs, et établit la forme du gouvernement féodal qu'il avoit trouvée établie en Normandie, et qui étoit en vigueur presque dans toute l'Europe. Les peuples de la Germanie conquérans des Gaules; distribuoient sous le titre de fief aux chefs et aux guerriers qui s'étoient distingués par leur sagesse et leur valeur, une portion des terres conquises; ces chefs les cédèrent ensuite à leurs cliens qui s'obligèrent de les cultiver, de prendre les armes pour défendre leurs patrons contre les ennemis, et de payer une redevance civile : ces fiefs précaires et incertains devinrent annuels, et ensuite héréditaires; chaque siècle apporta quelque addition sensible à la loi primitive des fiefs et des tenures.

Les grands vassaux devinrent bientôt puis-

sans, redoutables et tyrans, ils firent souvent trembler les souverains sur leur trône, et leur dictèrent des lois. L'oppression multiplia ses caprices, et la servitude ses hommages. Hugue-Capet ne pouvant rompre la chaîne féodale dont l'autorité étoit enveloppée, chercha à en affoiblir successivement les anneaux. Pour mieux cacher ses vues, l'autorité se déguisa sous la forme de souveraineté; on créa une glèbe fictive, un fief imaginaire dont releveroient tous les autres fiefs; ce fut la couronne qui devint le principe et le nœud de toutes les seigneuries subalternes : ce fil approcha et enchaîna les arrières vassaux. Les affranchissemens de serfs et l'établissement des communes donnèrent un nouveau point d'appui à l'autorité royale, et un nouvel ordre de citoyens à l'état. Par l'esprit de ce nouveau système toutes les terres appartenoient au souverain, comme le seigneur suprême de la propriété terreine. Cependant malgré cet hommage et cette seigneurie universelle, les fiefs particuliers donnoient aux grands vassaux une portion de l'exercice de l'autorité souveraine; le droit féodal continua ses fureurs et ses déprédations. Cependant quelque riche et quelque puissant qu'un baron pût être, il avoit des rivaux et des concurrens; il avoit besoin d'appui; le sou- AN. 1066.

An. 1066. verain lui devenoit nécessaire, nouveaux motifs de dépendance réelle. Le peuple assujéti à une multitude de tyrans subalternes, tournoit ses regards vers son roi, imploroit sa justice et son autorité contre l'oppression. Toutes ces circonstances réunies donnèrent aux rois un pouvoir plus ou moins absolu, à proportion de la vigueur qu'ils employèrent à le maintenir. Sous les règnes foibles, les barons factieux combattoient l'autorité royale, et opprimoient les vassaux : sous des rois fermes, la noblesse craignoit et respectoit le souverain, et le peuple étoit heureux. Ainsi, celui qui a renversé cette féodalité qui outrageoit la justice des lois et la dignité de l'homme, doit être regardé comme le bienfaiteur de l'humanité; et les annales de l'univers doivent le placer au rang de ces hommes qui, par leur sagesse et leur génie, méritent la reconnoissance et les hommages des siècles et des nations.

GUILLAUME I.

Guillaume étoit en Normandie au moment où son père fit ses dernières dispositions : instruit de sa mort, il se hâta de partir pour Londres où il se fit couronner par Lenfranc,

primat qui lui étoit attaché par intérêt et par reconnoissance. Guillaume jura de gouverner son peuple avec justice, de protéger les libertés de l'église, et de suivre les conseils du primat. Le roi prévint, par cette activité, le danger des cabales et des factions. Cependant les seigneurs normands qui possédoient des terres en Normandie et en Angleterre, voyoient avec peine le royaume et le duché gouvernés par deux souverains, et régis par des lois différentes. Instruits du caractère féroce et des mœurs sauvages du nouveau roi, ils craignirent d'être forcés d'abandonner leurs anciens patrimoines ou leurs nouveaux héritages: en conséquence, ils invitèrent Robert à protester contre le testament de son père, et à monter sur un trône qui lui appartenoit par le droit de primogéniture, droit sacré et inaliénable. Ce conseil flatta l'ambition de Robert; il s'occupa à former un parti puissant dans l'état, et prépara dans le secret ses opérations militaires, propres à le conduire au succès. Eudes, évêque de Bayeux, oncle de deux princes, jaloux de la puissance et du crédit de Lenfranc, conspira contre Guillaume, pour placer Robert sur le trône d'Angleterre. Robert étoit un prince aimable, sincère, généreux; l'aménité de ses mœurs le rendoit plus agréable An. 1066.

An. 1066. à ces barons factieux, qui détestoient la domination tyrannique de leur souverain.

Guillaume vit enfin éclater cette conspiration qu'il avoit craint et prévue : il implora le secours des naturels anglais, en promettant de les rétablir dans leurs anciennes possessions, et de leur confier les dignités de l'état. Ces malheureux esclaves, dans l'espoir de voir briser leurs fers, prirent la défense de Guillaume, et combattirent avec tant de zèle et de valeur, que les rebelles périrent sur le champ de bataille. Eudes fut fait prisonnier, et exilé en Normandie : les conspirateurs furent punis de mort, et leurs terres confisquées furent données à cette partie des Normands qui avoient combattu pour leur roi : les naturels n'obtinrent rien. Guillaume eut non-seulement la bassesse de violer ses promesses, mais il les opprima, s'empara des biens ecclésiastiques, et vendit à l'enchère leurs bénéfices : son administration étoit celle d'un tyran et d'un usurpateur ; la crainte et la terreur glaçoient tous les esprits ; ces esclaves opprimés n'osoient se plaindre ni murmurer. Le vertueux Lénfranc osa se déclarer leur défenseur ; il reprocha au roi ses injustices, ses cruautés et ses déprédations : pour prix de son zèle et de sa fidélité, ce prélat perdit la confiance

fiance de son maître, et mourut quelque tems après, emportant au tombeau les larmes, l'estime et les regrets de la nation. An. 1066.

Guillaume se prépara à attaquer Robert son frère dans ses propres états, il passa en Normandie avec une armée considérable; la foiblesse du règne de Robert avoit introduit parmi son peuple l'indépendance et l'anarchie; Philippe, roi de France, intéressé par politique, et obligé par justice à protéger son vassal, vendit à Guillaume, à prix d'argent, sa neutralité. Tout sembloit annoncer à Robert une ruine prochaine; mais par la médiation de la noblesse anglaise et normande, les deux frères firent un traité dont l'article le plus important excluant Henri du trône d'Angleterre, conformément au testament de Guillaume-le-Conquérant, portoit qu'à la mort de l'un d'eux, celui qui survivroit hériteroit des états de celui qui mourroit le premier. Robert et Guillaume réunirent ensuite leurs forces pour combattre Henri qui avoit ravagé les côtes de Normandie, du moment qu'il avoit été instruit de ce traité; ce dernier prince fut dépouillé de ses états, et réduit à errer dans des contrées éloignées.

Edgar-Atheling qui étoit de retour de la Palestine, reçut ordre de sortir de la Nor-

An. 1066. mandie; il se retira en Écosse, devenu l'asyle des opprimés. Robert attaqua ensuite Malcolm, roi de ce royaume, et le força de rendre hommage de ses états au roi d'Angleterre.

Peu de tems après, une nouvelle conspiration des seigneurs normands éclata : les conjurés vouloient placer sur le trône le comte d'Albermale, neveu de Guillaume-le-Conquérant : le roi alloit périr dans une ambuscade; Gilbert de Cambrigde le sauva ; les révoltés se dispersèrent, et plusieurs furent condamnés à mort.

Les croisades fixoient alors l'attention de l'Europe : Mahomet, ce génie vaste et hardi, qui fit trembler la terre en lui offrant le plaisir ou la mort, parvint à rassembler ces Arabes dispersés et errans dans les déserts, qui avoient des camps pour villes, et des tentes pour maisons. Ce législateur pontife et conquérant forma une nation guerrière, qui renversa le trône des Perses, ébranla l'empire de l'Orient, s'empara de la Palestine, et étendit ses conquêtes depuis les bords du Gange jusqu'au détroit de Gibraltar. Les Turcomans, peuple de la Tartarie, détruisirent l'empire des Califes, descendans de Mahomet : la Palestine et Jérusalem passèrent sous leur domination ; ces vainqueurs féroces n'imitèrent point la tolérance et l'huma-

nité des Arabes, qui avoient seulement im- An. 1066.
posé un tribut sur les Chrétiens qui venoient visiter la Terre-Sainte : les Turcs opprimoient les fidèles, insultoient à leur crédulité et à leur superstition, et prostituoient les lieux saints par des sacrifices abominables. Pierre-l'Hermite, tourmenté tour-à-tour par l'ambition, et enflammé du zèle de la religion, conçut le projet d'armer l'Europe contre l'Asie, de détruire l'empire des Turcs, et d'établir la religion chrétienne sur les débris du mahométisme. Ce solitaire enthousiaste peignit avec énergie la désolation et la misère des Chrétiens de l'Orient, courbés sous le joug comme les animaux les plus vils, destinés à tracer de pénibles sillons, victimes souvent placées entre l'apostasie et la mort : il fit entendre le cri puissant de l'humanité, et la voix plus terrible encore de la religion : l'enthousiasme gagna comme un feu dévorant les rois, les guerriers, les prélats, les soldats ; les peuples prirent les armes pour combattre les tyrans de la Palestine ; les femmes déguisant leur sexe sous une armure, suivirent l'armée ; des hommes qui tantôt se prosternoient aux pieds des autels, et tantôt se rendoient coupables des crimes les plus atroces, se réunirent à cette confédération, portant dans une main le signe de la

An. 1066. croix, de l'autre un poignard. Ils partirent pour la Terre-Sainte, dans l'espoir de commettre de nouveaux brigandages, et de recevoir l'absolution de leurs forfaits : c'est alors qu'on vit un spectacle bisarre et indécent ; des hermites guerriers, des monarques dans les chaires, et des prélats dans des camps : cette interversion sacrilége dégradoit le sacerdoce, et avilissoit la royauté. Les pontifes protégèrent et bénirent les croisades, parce qu'elles servoient à étendre leur pouvoir, à les rendre les monarques de la chrétienneté, les dispensateurs des empires, et à affermir la domination sacerdotale : les rois les favorisèrent, parce qu'elles tendoient à défendre leur autorité contre l'ambition des grands. Sans doute les croisades ont fait de grands maux ; elles appauvrirent les royaumes, firent répandre le sang humain, transportèrent chez l'étranger des sommes immenses, la culture des terres fut négligée, le commerce interrompu, et les cités désertes : la justice fut sacrifiée à l'ambition, l'humanité à l'avarice, et la religion au fanatisme ; mais les croisades civilisèrent les mœurs, abolirent des coutumes atroces et sanguinaires, et préparèrent la naissance des sciences et la fécondité de la nature : le gouvernement féodal perdit son despotisme ; la monarchie rentra dans

l'exercice de ses droits; et l'aristocratie, cette An. 1066.
source funeste de factions, de calamités et de guerres, n'eut plus ses fureurs et ses excès : la noblesse fut plus juste et plus humaine; le peuple, délivré de la tyrannie et de l'oppression de grands vassaux, commença à sortir de l'esclavage, à connoître sa dignité et sa force, et à sentir le prix de sa liberté : les croisades établirent entre les princes des négociations réglées, qui furent comme la source et le principe de cette politique utile et profonde, ignorée des anciens; elles délivrèrent l'Europe menacée par les invasions de ces brigands féroces, triomphateurs de l'Afrique, de l'Espagne et de l'Italie. Si les chefs et les soldats des croisés eussent suivi les principes de la tolérance et de l'humanité, les princes chrétiens règneroient aujourd'hui sur ces contrées fertiles, abandonnées à des Scytes farouches, l'empire grec subsisteroit dans tout son éclat, et le premier fondateur des croisades auroit un rang distingué dans les annales de la politique et de la religion, et mériteroit les hommages des siècles et des nations.

Robert ne put voir, sans une ambition inquiète, la liste des grands noms qui se rangeoient sous les bannières des croisés. Hugues, comte de Vermandois, frère du roi de France;

An. 1066. Raymond, comte de Toulouse; Godefroi de Bouillon, prince de Brabant; Étienne, comte de Blois, abandonnèrent l'administration de leurs états, pour aller combattre les infidèles. Robert, jaloux de paroître parmi tant de guerriers, arbora la croix rouge, vendit à Guillaume son duché, pour une somme modique, et partit pour la Terre-Sainte, dans l'espoir d'assurer à-la-fois sa gloire et son salut. Ce fut ainsi que la Normandie fut encore unie à la couronne d'Angleterre, union qui fut la source et le motif de cette haine nationale, qui a rendu deux peuples destinés à s'aimer et à s'estimer, des ennemis acharnés à se combattre, se détruire et à s'égorger. Cette haine a développé le patriotisme, l'audace et le courage; a enfanté les violations des traités, les injustices, les déprédations, les crimes, les assassinats, les guerres; a préparé, cimenté et étendu la gloire, la splendeur et l'orgueil de l'Angleterre; a produit les humiliations et les revers de la France; mais elle finira par affoiblir et détruire la puissance britannique, si la France sait connoître et se servir de sa supériorité et de ses avantages; et réunir toutes ses forces pour attaquer ses ennemis dans leur commerce et leurs possessions éloignées.

Guillaume avoit un trésor, fruit de son ava- An. 1066.
rice et de ses déprédations : il leva des taxes odieuses pour payer le prix de l'acquisition qu'il venoit de faire du duché de Normandie ; son règne ne fut qu'un tissu d'actions viles, usuraires, et ressembla plutôt à un journal d'un Juif, qu'aux annales d'un monarque : il vendoit à l'enchère les bénéfices, et les laissoit vacans pour en usurper les revenus ; la justice fut bannie des tribunaux ; des juges corrompus s'enrichissoient des dépouilles du peuple ; les traitans multiplioient leurs exactions ; la tyrannie de la fiscalité opprimoit les cultivateurs de la campagne ; la terre, arrosée de la sueur de ces hommes malheureux, sembloit avoir perdu sous leurs bras serviles son ancienne fécondité ; les honneurs et les dignités étoient distribués aux délateurs et aux espions ; les temples furent démolis pour servir d'asyle aux bêtes féroces ; plusieurs seigneurs, accablés sous le joug de l'oppression, résolurent d'aller chercher dans des contrées éloignées la paix et la liberté : mais Guillaume rendit un édit qui prohiba les émigrations, loi injuste qui outrage la nature et la dignité de l'homme. Anselme, archevêque de Cantorbéry, célèbre par ses talens et par sa piété, reprocha à Guillaume sa tyrannie et ses déprédations. Le

An. 1066. roi convoqua un synode à Verkingham, où il demanda que le prélat fût dégradé et dépouillé de ses bénéfices; cette assemblée déclara qu'il ne lui étoit point permis d'infliger une pareille censure, sans l'autorité du pape. Ce n'étoit point un pouvoir étranger qu'il falloit opposer à Guillaume; les prélats devoient faire parler les lois, et se servir de la sainteté de leur ministère pour faire trembler le tyran sur son trône. Anselme rentra en grace; mais cette harmonie fut bientôt détruite: Guillaume se préparoit à une expédition contre les Gallois; il somma le prélat de fournir son contingent de troupes: d'un autre côté, Anselme demanda au roi la restitution de tous les revenus de l'archevêché de Cantorbéry: il avoit déja porté sa cause au tribunal de Rome. Urbain qui contestoit à Clément le pontificat, menaça Guillaume de venger le primat, en prononçant contre lui une sentence d'excommunication. Les divisions éternelles entre le Sacerdoce et l'Empire, forçoient les rois à la tyrannie, invitoient les peuples à l'indépendance, multiplioient les scandales et les trahisons. Quel prodige de voir la religion chrétienne s'étendre au milieu de cette dégradation générale, et s'affermir malgré les vices et les crimes de ses pontifes et de ses ministres!

Guillaume s'occupoit à ajouter à ses états le Maine, le Poitou et la Guyenne, lorsque la mort mit un terme à son ambition et à ses fureurs. Il étoit à la chasse, occupation ordinaire d'un prince, dans un tems où les charmes et les plaisirs de la société étoient peu connus, et où les beaux arts offroient peu d'objets dignes d'attacher le cœur et de satisfaire l'esprit. Tyrrel, gentilhomme français, connu par sa supériorité à tirer de l'arc, impatient à montrer son adresse, décocha une flèche contre un cerf qui s'élança tout-à-coup devant lui. La flèche, repoussée par un arbre, vint frapper le roi dans le sein et le tua. AN. 1066.

Guillaume fut un roi violent, tyrannique, avare, débauché, voisin perfide et dangereux, parent dur et ingrat; il eut tous les vices de son père, sans en avoir les vertus. Plusieurs historiens accusent ce prince d'athéïsme; cependant il fit des fondations pieuses, et fut libéral envers les moines: l'honneur et la probité étoient, suivant ce tyran, une foiblesse et la ressource de la médiocrité; la volupté dégradoit ses sens, enflammoit ses passions, et l'amour de la chasse lui donna des mœurs sauvages et féroces. Ce fut sous son règne que se forma dans le pays de Galles l'établissement de la première colonie anglaise ou normande.

HENRI Ier.

An. 1110. Robert, après avoir fait des prodiges de valeur, et refusé de monter sur le trône de Jérusalem, quitta la Palestine. Son droit de primogéniture, le traité qu'il avoit fait avec Guillaume, l'éclat de sa réputation, tout sembloit lui assurer la possession paisible du trône d'Angleterre; mais traversant l'Italie, ce prince devint amoureux de Sybille, fille de Guillaume, comte de Conversana, princesse qui réunissoit les charmes de l'esprit aux graces de la beauté. Tandis qu'il goûtoit dans une aimable solitude les plaisirs de l'amour, et qu'il prodiguoit ses trésors à ses courtisans, Henri s'occupoit à le priver une seconde fois d'une couronne qui lui appartenoit : il chassoit avec le roi au moment où il fut frappé du coup mortel. Henri retourna avec précipitation à Londres où il ne tarda pas à former un parti puissant : l'audace et la fermeté qu'il avoit fait paroître après la mort de Guillaume, son hardiesse à s'emparer du trésor, intimidèrent ceux qui s'occupoient déja à défendre les droits de Robert. La nation instruite du caractère violent de Henri, détestoit l'injustice de l'usurpateur; mais elle redoutoit les horreurs d'une guerre civile et n'osoit point

combattre pour l'héritier légitime. Henri fut donc proclamé roi ; il épousa bientôt Maltilde, fille de Malcolm III, souverain d'Écosse, et nièce d'Edgar-Atheling. Cette princesse s'étoit réfugiée en Angleterre pendant les révolutions du gouvernement écossais ; elle avoit embrassé l'état religieux, pour conserver la pureté de ses mœurs, et pour éviter la séduction et les outrages. Dans ce tems de corruption, les femmes consacrées au culte divin, inspiroient la crainte et le respect : si elles ne jouissoient point, comme les anciennes vestales de Rome, des priviléges honorifiques, elles maîtrisoient l'opinion, et enchaînoient les consciences. Anselme assembla un synode qui annulla les vœux de Maltilde : la nation chérissoit dans cette princesse le sang dont elle étoit issue ; elle crut que cette union, contractée sous de si beaux auspices, établiroit un nouvel ordre de choses, et que la liberté, si long-tems opprimée, sortiroit de ses ruines, romproit les liens de la servitude, et la délivreroit de la tyrannie des Normands. Maltilde étoit bien propre à adoucir les mœurs féroces de son mari, et à soulager les maux d'un peuple malheureux ; mais le farouche Henri dédaigna les conseils, et rejeta les prières d'une femme sensible et vertueuse. An. 1110.

An. 1110. Henri régnoit sur une nation avilie par l'esclavage, et dégradée par la tyrannie de ses rois : elle étoit sans vertu et sans courage ; ce prince ne s'occupa que des moyens d'affermir une couronne chancelante. Il en est un dont le succès est toujours infaillible, c'est celui de tromper la multitude par des promesses même extravagantes ; elle est alors dans une espèce d'ivresse ; elle accorde tout, parce qu'elle croit que le souverain qui promet, est incapable de tromper la foi publique : l'exemple des rois précédens devoit cependant l'instruire et la corriger. Henri promit aux grands des priviléges, au clergé des immunités, aux soldats des récompenses, au peuple la diminution des impôts ; il promit avec serment plus qu'il n'étoit en son pouvoir de donner. Henri ne se borna point à de vaines paroles ; son merveilleux système fut écrit et revêtu de toutes les formalités qui pouvoient le rendre authentique : il donna la première chartre, qui fut comme l'aurore d'une nouvelle constitution, et qui servit de modèle à la *magna chartra*, que les grands extorquèrent à Jean, et qui fait encore aujourd'hui la bâse de ce que les Anglais appèlent leur privilége et leur liberté : mais le tems n'étoit pas encore venu d'introduire une démocratie funeste à l'Angleterre.

Toutes les concessions de Henri étoient illu- An. 1110.
soires : ce fameux réglement n'eut aucune exécution. Le prince promettoit par cette loi de ne point jouir des revenus ecclésiastiques pendant les vacances des bénéfices ; de laisser aux héritiers des barons et des vassaux la possession de leurs héritages, sans exiger aucun tribut ; de modérer les impôts, d'affranchir les terres, possédées par les militaires vassaux de la couronne, des impositions et des dons gratuits, et de maintenir les lois de St.-Édouard : mais Henri viola bientôt ses sermens et ses promesses, en s'emparant des revenus ecclésiastiques et en multipliant les impôts : l'usurpateur, toujours dans l'agitation pour conserver le fruit de ses conquêtes, devient nécessairement parjure et tyran : s'il commence son règne par quelques actes de justice, c'est la crainte, l'intérêt et la politique qui dirigent ses actions, et enchaînent pendant quelque tems la férocité de son ame. Henri fit enfermer dans la tour, Vasculphe, évêque de Durtham, ce ministre odieux avoit opprimé la nation sous le règne précédent : il rappela de l'exil Anselme, archevêque de Cantorbéry, prélat chéri du peuple, et chassa de la cour ces hommes méchans qui avoient favorisé le despotisme de-

An. 1110. son frère, et avoient servi d'instrument à ses débauches.

La politique artificieuse de Henri eut tout le succès qu'il s'en promettoit ; elle lui procura le tems et les moyens d'affermir son trône, et de détruire les projets de Robert. Ce prince parut enfin ; mais sans énergie et sans courage, épuisé par les plaisirs, et corrompu par la débauche ; il prit possession de la Normandie, en rendant le prix de l'acquisition, fixé dans le traité fait avec Guillaume, et se proposa de porter ses armes en Angleterre. Parmi les droits légitimes que sa négligence et ses passions lui avoient fait perdre, il ne lui restoit plus que celui très-incertain de la conquête. On vit alors se renouveler ce qui étoit arrivé sous le règne précédent : ces mêmes barons normands qui, établis en Angleterre, conservoient dans la Normandie des domaines immenses, désiroient qu'un même souverain gouvernât le royaume et le duché ; le comte de Serrey, et plusieurs autres seigneurs, exhortèrent Robert à faire une invasion en Angleterre. Henri craignit une révolution ; il se réconcilia avec le clergé, donna sa confiance à Anselme dont il affecta de suivre pendant quelque tems les conseils, et de révérer la sainteté et la sagesse ; il promit d'obéir aux décrets des con-

ciles et aux volontés du souverain pontife. An- An. 1110.
selme étoit respecté des barons et chéri du peuple; il crut Henri incapable de fraude et d'artifice: en conséquence, il exhorta et conjura la nation de combattre pour la défense du roi et le salut de la patrie. Henri marche avec son armée contre Robert qui venoit de débarquer à Portsmouth; alors plusieurs seigneurs anglais offrirent leur médiation pour réconcilier les deux princes; elle fut acceptée: Robert consentit à un traité humiliant; il renonça, les armes à la main, à une couronne qui lui appartenoit, et se contenta d'une pension qui ne lui fut jamais payée.

Henri viola bientôt ce traité qui comprenoit la grace de tous ceux qui avoient combattu pour Robert; il fit mourir les uns, exila les autres, et confisca les possessions de tous. Robert, toujours juste, mais toujours imprudent et malheureux, vient venger cette perfidie: il se rendit en Angleterre sans armée, pour demander à son frère de rétablir dans leurs biens et dans leurs dignités les seigeurs exilés. Henri ajouta au parjure la trahison et l'injustice; il fit emprisonner Robert et le força d'acheter sa liberté par le sacrifice de sa pension. Cette dernière imprudence, jointe à son indolence et à ses profusions, acheva de causer

An. 1110. la perte de Robert : ses sujets, victimes de l'oppression et de l'avidité de ses ministres, implorèrent la justice et la protection de Henri. Ce prince cherchoit depuis long-tems à dépouiller son frère de ses états, par la force ou par la séduction : il parut à la tête d'une armée, combattit Robert, remporta la victoire, le fit prisonnier, réduisit la Normandie entière sous sa domination : ce prince malheureux mourut après vingt-huit ans d'une dure captivité. Edgar-Atheling, héritier de la famille royale des Anglais-Saxons, tomba au pouvoir du vainqueur; mais il obtint sa liberté, et mourut en Écosse dans un âge avancé. Guillaume fils de Robert fut confié à la garde d'Élie de St.-Jean.

La puissance ecclésiastique faisoit trembler les rois sur leurs trônes : les passions, les erreurs et la politique de la cour de Rome avoient altéré les vérités de la morale, les maximes de l'évangile, et avoit confondu tous les principes civils et religieux : il falloit obéir en esclave, ou devenir la victime de l'oppression sacerdotale. Anselme, confident et ami de Henri, avoit refusé à son prince l'hommage qu'il lui devoit; le clergé d'Angleterte vouloit abolir les investitures et posséder les bénéfices, sans le consentement et la sanction de

de l'autorité royale. Henri envoya trois évêques pour consulter le pape : ce prince ne vit point qu'il rendoit la cour de Rome juge dans sa propre cause. C'est ainsi que les foiblesses des souverains ont toujours servi à étendre la domination sacerdotale, le pouvoir et les usurpations de la cour de Rome. Pascal II qui, malgré son ambition et sa fierté, trembla toujours sur le trône pontifical, déclara que les investitures étoient une sorte d'adultère spirituel avec l'église; et défendit à Anselme de rendre hommage au roi. Henri protesta contre le décret du pontife : déja le royaume étoit menacé d'une excommunication générale, lorsque Henri acheta la paix, et prévint une révolution par des sacrifices : il abandonna les investitures; mais l'hommage lui fut rendu. Ce prince s'humilia jusqu'à se soumettre à un décret porté par un synode tenu à Westminster, qui défendoit à tous les laïcs de porter les cheveux flottans. An. 1110.

Henri, par un crime heureux, avoit réuni l'héritage immense de Guillaume-le-Conquérant, qui avoit été démembré par des cessions et des traités : ce prince étoit affermi sur son trône; il avoit réprimé les factions des grands et les révoltes du peuple, et il jouissoit enfin paisiblement du fruit de ses travaux, de ses

An. 1110. conquêtes et de son usurpation. Cependant une inquiétude secrète tourmentoit son âme, les soucis dévorans environnoient le trône; la mort de Guillaume, fils de Robert, pouvoit seule suspendre ses craintes et ses agitations. Elien de Saint-Jean, instruit que le roi vouloit faire périr cet enfant confié à ses soins, prit la fuite, et fut chercher un asyle dans les cours étrangères. Plusieurs princes s'intéressèrent au sort de ce jeune infortuné. Louis le Gros, roi de France, se déclara son défenseur : il étoit de l'intérêt de ce prince de s'opposer à la réunion de la Normandie et de l'Angleterre, et d'affoiblir la puissance d'un vassal orgueilleux : en conséquence, il fit un traité avec les comtes d'Anjou et de Flandres, et engagea le pape à joindre ses foudres spirituelles à ses armes. Louis conduisit le jeune Guillaume au concile général que le pape Cullixte II avoit convoqué à Rheims, le présenta lui-même aux prélats assemblés, et se plaignit de la tyrannie et de l'usurpation du roi d'Angleterre. Henri envoya des évêques à ce concile : *allez*, leur dit-il, *saluer le pape de ma part; écoutez ses préceptes apostoliques; mais gardez-vous de rapporter dans mon royaume aucunes de ses nouvelles innovations.* Henri, aussi adroit dans le

cabinet que brave au champ de Mars, cher- An. 1110.
cha à tromper Cullixte, pontife célèbre par ses vertus et par sa science, et parvint à le détacher des intérêts de Guillaume. Après avoir vaincu Louis à Noyon, il le força à un traité en vertu duquel le roi de France promit d'abandonner Guillaume à sa triste destinée.

Henri avoit promis de démolir le château de Gisors; mais il refusa d'exécuter le traité. Louis se ligua avec plusieurs princes, pour rétablir Guillaume dans le duché de Normandie. Les alliés levèrent une puissante armée, demandèrent à Henri la liberté de Robert, et la restitution des provinces usurpées. Henri passa la mer avec tant de diligence, que Louis fut obligé de se retirer : la paix fut bientôt conclue; mais Louis viola le nouveau traité, en s'emparant de Gisors, leva une armée, et en donna le commandement à Guillaume. Les Français furent encore vaincus à Andely : enfin, par la médiation du pape Gelasc, la paix réunit les deux rois. Henri rendit à Louis hommage de la Normandie. Guillaume demeura en France, sous la protection de Louis. Ce jeune prince mourut quelque tems après; sa mort délivra Henri de ses inquiétudes : il partit pour dompter les

An. 1110. Gallois qui avoient renouvelé leurs incursions, et força leur roi à lui rendre l'hommage de ses états.

Au milieu de sa postérité et de sa gloire, Henri éprouva l'infortune, et se livra au désespoir : il avoit un fils unique, âgé de seize ans; il revenoit de Normandie, lorsque, par la négligence du pilote, le vaisseau où étoit le jeune prince échouant parmi des rochers, fut brisé et englouti dans les flots. Le roi se trouvant sans héritiers, s'unit par de nouveaux nœuds avec Adélaïde, fille de Godefroi, duc de Louvain; mais il n'eut point d'enfans de ce second mariage; il s'occupa alors à faire passer la couronne à Mathilde sa fille : les états d'Angleterre et de Normandie lui prêtèrent serment de fidélité. Mathilde étoit veuve de l'empereur Henri IV, et mariée à Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou. Henri avoit éloigné de son conseil la noblesse de son royaume, qu'il regardoit comme un corps dangereux qu'il falloit humilier, pour détruire cette aristocratie qui perpétuoit dans l'état les troubles et les factions. Les grands, indignés de ce que le prince ne les avoit point consultés dans une affaire aussi importante, se disposèrent à éloigner du trône une famille étrangère, pour y placer un seigneur national.

Henri goûtoit les douceurs de la paix, lors- An. 1110.
qu'une mort imprévue l'enleva au milieu de sa gloire et de ses prospérités. Ce prince étoit guerrier et habile politique; il encouragea le commerce, l'agriculture, rétablit les finances épuisées, et réprima les abus qui s'étoient introduits dans l'administration de la justice: dans un siècle de barbarie, il aima et cultiva les sciences; mais il opprima son peuple, viola ses sermens et ses promesses, vendit publiquement les bénéfices, fut injuste et cruel envers sa famille, voluptueux et avare, et sacrifia toutes les vertus morales pour affermir son usurpation et son autorité.

LIVRE DEUXIÈME.

Avènement d'Étienne à la couronne. — Révolte en faveur de Mathilde. — Usurpations des barons et des évêques. — Transaction entre Étienne et Henri. — Mort du roi. — Premiers actes du gouvernement d'Henri. — Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry. — Chagrins de ce prince. — Pénitence de Henri. — Révolte du prince Richard. — Avénement de ce prince au trône. — Il part pour la croisade. — Son retour en Angleterre. — Sa mort. — Jean. — Événemens de son règne. — Grande chartre. — Henri III parvient à la couronne. — Principaux événemens de son règne. — Sa mort. — Avénement d'Édouard Ier. à la couronne — Divers événemens de ce règne. — Guerre et paix avec la France. — Affaires d'Écosse. — Édouard II monte sur le trône. — Divers événemens de ce règne. — Le roi est détrôné et assassiné. — Édouard III. — Guerre contre l'Écosse et avec la France. — Bataille de Créci. — Le prince de Galles. — Mort et caractère d'Édouard. — Richard II. — Mélange des divers événemens de son règne. — Déposition et meurtre de ce prince. — Henri IV succède à Richard. — Révolte du pays de Galles. — Actes parlementaires. — Henri V. — Événemens de son règne. — Henri VI lui succède. Exploits de la Pucelle d'Orléans. — Les Anglais sont expulsés de France. — Édouard IV s'empare de la couronne d'Angleterre. — Édouard V et Richard III. — Mélange des événemens de leur règne.

ÉTIENNE.

An. 1136. LA mort de Henri opéra une révolution

dans la forme du gouvernement : les barons et le clergé s'emparèrent du pouvoir souverain ; cette aristocratie ecclésiastique et civile prépara les guerres, les factions et la misère du peuple : on ne voit point ces désordres, ces calamités dans les états où la succession au trône est fixée par des lois fondamentales : un prince meurt, son héritier monte sur le trône aux acclamations du peuple. An. 1136.

Parmi les principaux seigneurs de la noblesse anglaise qui avoient prêté serment à Mathilde, on voyoit Étienne, fils du comte de Blois, et d'Adele, fille de Guillaume-le-Conquérant ; son courage, ses graces, ses prodigalités lui avoient obtenu l'estime de la nation ; Henri l'avoit chéri et comblé de ses bienfaits. Ce prince avoit cru que, pour affermir sa puissance, il lui falloit de grandes alliances : en conséquence, il avoit marié Étienne avec Mathilde, héritière du comte de Boulogne, et lui avoit donné des fiefs considérables. A peine Henri fut-il mort, qu'Étienne se montra tel qu'il étoit, ambitieux et hipocrite ; il demanda la couronne ; l'exemple de Henri lui avoit prouvé qu'avec de la hardiesse et de la valeur on pouvoit devenir usurpateur souverain. Étienne ne consulta ni les formes de la loi, ni les règles de la justice ; il assem-

An. 1136 bla le peuple, se fit proclamer roi, affranchit le clergé du serment qu'il avoit prêté à Mathilde, promit d'abolir l'impôt du Danegelt, et de rétablir les lois de St.-Édouard. Le peuple reconnut un prince protégé par le clergé, et qui venoit de recevoir l'onction royale du primat.

Le trône appartenoit à Mathilde; elle avoit été reconnue souveraine par la nation; il n'existoit aucune loi qui exclut les femmes de la couronne. Cette princesse orgueilleuse, qui avoit épousé un empereur, et qui s'en souvenoit, partit pour la Normandie. Étienne se prépara à la combattre; il fit un traité avec Louis-le-Jeune, roi de France, lui rendit hommage de la Normandie; et Louis donna sa fille en mariage à Eustache, fils d'Étienne. Le comte de Blois abandonna ses droits, moyennant une pension de deux mille marcs; et Geoffroi Plantagenet fut forcé de consentir à une trève de deux ans, à condition que le roi lui paieroit annuellement cinq mille livres. Ce prince abandonna ainsi, par foiblesse ou par avarice, ses intérêts et ceux de Mathilde sa femme.

Alors se renouvela avec succès l'infaillible expédient des promesses. Tous les ordres de l'état obtinrent des priviléges et des conces-

sions qui furent bientôt révoqués. Étienne donna en paroles un peu plus que le double de ce qu'il possédoit : pendant qu'il amusoit ainsi la multitude, il sut profiter adroitement du tems que lui laissoit le premier étonnement des esprits, pour affermir son autorité. Il rassembla autour de lui des légions d'aventuriers étrangers, qui, au défaut de l'amour, devoient le défendre par la terreur. L'usurpation ne se soutient que par la tyrannie. Étienne, usurpateur, fut nécessairement tyran. Le peuple, que les exemples ne corrigent jamais, commença à se plaindre lorsqu'il n'étoit plus en son pouvoir que de gémir; il ne sentit le poids de ses fers, que lorsqu'il en fut écrasé : cependant la tyrannie d'Étienne, et la violation de ses promesses, indignèrent ces grands qui n'étoient point complices de l'usurpation. Il existoit un comte de Glocester, fils naturel de Henri, homme d'honneur, qui jouissoit parmi la noblesse d'un grand crédit : ce prince réunissoit la valeur du héros à la prudence du politique; attaché aux intérêts de sa sœur et aux lois de l'état, il prit cependant la défense d'Étienne, pour pouvoir lui résister et le combattre avec plus de succès. Sa dissimulation, fruit de sa profonde politique, devoit donner à ses projets une exécu- An. 1136.

An. 1136. tion plus facile et plus heureuse. Il prêta serment de fidelité à Étienne, à condition que ce prince protégeroit les immunités et les priviléges de l'église. Les barons suivirent cet exemple ; mais, pour prix de leur soumission, ils exigèrent qu'il leur fût permis de fortifier leurs châteaux, concession contraire à la tranquillité publique, à l'autorité royale, et source féconde de brigandage et d'oppression. Ces tyrans subalternes s'emparoient des biens du peuple, le chargeoient de fers, violoient ses femmes et ses filles, incendioient ses maisons, et le faisoient périr de faim et de misère. Le pouvoir aristocratique multiplioit les meurtres et les déprédations : il falloit souffrir, obéir, ou mourir. Étienne n'avoit ni le pouvoir, ni la force de punir ces attentats : il devint un farouche tyran pour affermir son usurpation.

Le comte de Glocester reprocha à Étienne sa perfidie et son parjure ; il lui déclara qu'il rompoit le pacte qui l'unissoit à son souverain, et quitta le royaume pour former un plan de confédération ; d'un autre côté, David, roi d'Écosse, prit les armes pour rétablir sa nièce Mathilde sur le trône d'Angleterre, et demanda la restitution du Northumberland : il parut à la tête d'une armée, rava-

gea les parties septentrionales de l'île, et in- An. 1136.
cendia les villes et les campagnes, et laissa par-tout des marques de sa fureur et de sa vengeance: Étienne marcha contre cet ennemi, lui livra bataille, et remporta la victoire; ce succès enhardit le vainqueur, et humilia le parti de Mathilde. Étienne crut qu'il étoit tems de s'occuper de l'administration intérieure du royaume; il affoiblit l'autorité des barons et du clergé, fit arrêter l'évêque de Lincoln et l'évêque de Salisbury, qui, sous le règne précédent, avoient gouverné l'état, et acquis des biens immenses, fruits de leur déprédation et de leur brigandage. Le clergé renouvela ses intrigues et ses factions. Henri, évêque de Winchester, frère du roi, forma le projet de s'ériger en souverain ecclésiastique, et d'établir le pouvoir sacerdotal sur les ruines de l'autorité civile. Ce prélat, mauvais citoyen, mauvais frère, mauvais politique, sollicita à la cour de Rome une commission de légat, somma le roi à se trouver dans sa ville épiscopale : mais la mort vint détruire les projets et l'audace de ce prélat factieux.

Le peuple gémissoit sous le joug de l'oppression : déja se formoit une confédération puissante, qui tendoit à dépouiller Étienne du trône usurpé. La trêve avec Geoffroi Plan-

An. 1136. tagenet étoit expirée : ce prince ravageoit le Cottentin, et s'emparoit de plusieurs places. Le comte de Glocester se réunit à Mathilde; la guerre civile éclata avec fureur; la noblesse redoubla ses déprédations, et continua d'opprimer le peuple. Les châteaux construits par les seigneurs, devinrent l'asyle des brigands et des satellites qui saccageoient les villes et les campagnes; l'agriculture fut abandonnée, et une famine horrible désola les deux partis: la guerre a ses horreurs sans doute; mais il s'en faut bien qu'elle présente un spectacle aussi terrible que la famine; c'est le désordre absolu, la ruine honteuse, le dernier terme du malheur, et l'opprobre de l'humanité. L'Angleterre étoit devenue le théâtre du malheur, de la misère et de la confusion : Mathilde qui n'avoit pour défenseurs que des guerriers, étoit forcée de tolérer les violences et les exactions de son armée. Étienne, pour payer ses soldats mercenaires, leur permettoit la dévastation et le pillage; menacé par une confédération puissante, de perdre son trône, il s'occupa à la diviser et la détruire; il promit au roi d'Écosse de lui donner l'investiture de la principauté de Cumberland, sous la réserve de l'hommage; delà, il vola vers la Normandie qui étoit déja soumise à Mathilde. Louis le

jeune avoit pris la défense de cette princesse; AN. 1136.
les exploits d'Étienne furent brillans et rapides, sa valeur et ses trésors enlevèrent à sa rivale ses places et ses amis; il fit ensuite un traité avec Louis, et retourna en Angleterre pour combattre le comte de Glocester: Étienne fut vaincu, prisonnier, et chargé de fers, son parti se dissipa à l'instant, et tous se déclarèrent pour Mathilde, elle fut enfin couronnée, non par les états, mais par le clergé du royaume; c'étoit une violation des lois constitutives de l'Empire. Mathilde étoit impérieuse et hautaine, les premiers actes de son autorité furent des refus durs et révoltans, elle ne parloit déja que de vengeance et de supplices; les mécontens prennent les armes, et méditent le projet de s'emparer de Mathilde: instruite de cette confédération, elle prit la fuite, et la guerre civile se renouvela avec plus de fureur que jamais: châteaux et villes brûlées, provinces saccagées, habitans massacrés, voilà le spectacle sanglant qu'offroient les divisions de deux partis: le comte de Glocester fut fait prisonnier dans un combat: cet événement, plus que tout le sang répandu dans vingt batailles, contribua à la liberté d'Étienne; il fallut l'accorder pous délivrer le frère de Mathilde qui étoit l'ame et le chef de son parti.

An. 1139. La cour de Rome, au lieu de réconcilier les princes et les nations, et de se servir du pouvoir spirituel pour maintenir l'union et la paix dans le monde chrétien, ne s'occupoit qu'à étendre ses usurpations, et à multiplier les calamités des peuples. Eugène III nomma légat Théobald, archevêque de Cantorbéry. Ce prélat devint l'ennemi et le persécuteur d'Étienne: le pontife convoqua un concile à Rheims, où il nomma les députés qui devoient y assister. Le roi défendit aux prélats de se rendre à ce concile. Eugène jeta l'interdit sur la partie du royaume qui obéissoit à Étienne: c'est ici, pour la première fois, que l'Angleterre fut frappée de cette excommunication terrible qui outrageoit également les lois divines et humaines: les autels dépouillés de leurs ornemens, le culte et les cérémonies suspendus, les reliques, les statues renversées par terre, les églises fermées, les ministres faisant retentir les voûtes des temples de sons lugubres; les portiques environnés des signes de deuil, les cadavres jetés dans les champs, les mariages célébrés dans les cimetières; voilà ces tristes objets qui faisoient trembler les peuples, en leur annonçant les vengeances célestes. Les abus de la religion, les erreurs et les passions de ses pontifes ont causé aux états plus de maux

que les armées et les soldats, en rompant An. 1139.
les liens qui unissent les peuples et les rois ; ils ont fomenté les révoltes, les trahisons, les guerres civiles, ont préparé les schismes, les hérésies et les scandales, et ont produit le fanatisme et la férocité. La religion, sainte dans son origine, sublime dans sa morale, divine dans son institution, n'est point complice de tous ces attentats. Dieu vengera les nations opprimées, et punira les tyrans et les oppresseurs de la terre.

La chevalerie, ouvrage des seigneurs féodaux, et qui servit en même tems à leur abaissement, étoit l'objet de l'ambition des héros et des guerriers. Cette institution qui, par un mélange singulier, réunissoit les charmes des vertus et les bisarreries des caprices, se conféroit avec beaucoup de solemnité : on observoit des cérémonies religieuses et politiques, qui en rendoient les nœuds plus respectables et plus sacrés; l'honneur, la galanterie, la bravoure, étoient comme les vœux de cette espèce de religion : cependant, cette association militaire enfantoit des abus et des crimes; elle étoit comme un renforcement du pouvoir féodal; les seigneurs en profitèrent pour affermir leur autorité, et étendre leurs usurpations : ces aristocrates factieux prenoient les armes pour com-

battre leurs souverains, qui, trop foibles pour détruire la chevalerie, s'efforcèrent d'en diminuer les effets en formant des milices indépendantes des grands vassaux, propres à mettre un frein à l'ambition et à l'audace de cette association. Henri, fils de Mathilde, désira d'être reçu chevalier; il proposa à David, roi d'Écosse, son oncle, de lui donner l'accolade : il se rendit en Angleterre avec un cortége magnifique, séjourna quelque tems en Écosse; sa jeunesse, ses graces, son courage, relevèrent l'espoir de son parti. Après la mort de Geoffroi Plantagenet son père, Henri prit possession de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, et épousa la fille du duc de Guyenne. Éléonore avoit été femme de Louis VII, roi de France. Ce prince répudia Éléonore, soupçonnée d'avoir trahi la foi conjugale. Louis, plus délicat que politique, rendit à Éléonore les riches contrées qu'il avoit réunies à son royaume. Ce divorce et ce mariage procurèrent à Henri les provinces de la France, situées entre la Loire et les Pyrénées.

An. 1147. Au milieu de cette guerre civile les parties belligérantes firent une perte qui influa sur les événemens qui suivirent : Mathilde perdit son frère Glocester, et Étienne fut privé d'Eustache son fils aîné. La mort de ces deux princes fut un bienfait du ciel; elle termina

une

une guerre longue et meurtrière, et prépara An. 1147
un règne heureux et brillant. Mathilde laissa à Henri le soin de l'administration publique, et il fut conclu un traité qui conserva à Étienne la couronne pendant sa vie, et la transmit après sa mort à Henri : quelques mois après ce traité, Étienne mourut. Ce prince fut brave et hardi ; il montra dans ses revers et dans sa captivité, une grandeur d'ame peu ordinaire à un tyran usurpateur ; il accabla son peuple sous le poids des impôts, autorisa les déprédations de ses soldats, et favorisa l'oppression des grands et les usurpations de la cour de Rome. Sous son règne, l'autorité pontificale fit des progrès rapides ; les appels au pape, défendus par les lois anglaises, furent accueillis et reçus. Ce prince laissa introduire en Angleterre ce code bisarre et informe des décrets des papes et des conciles, rédigé par le moine Gratien : cette compilation, ouvrage de la hardiesse et du mensonge, prépara ces divisions scandaleuses, qui agitèrent pendant trois cents ans le sacerdoce et l'empire, excita l'ambition des pontifes, consacra les usurpations et les crimes, trompa la justice des siècles, et corrompit jusqu'aux vertus mêmes.

HENRI II.

An. 1154. Henri étoit occupé à faire un siége sur les frontières de la Normandie, lorsqu'il apprit la mort d'Étienne : il ne parut aucune émotion sur son visage ; il donna tranquillement ses ordres, força le château, et dit à ses officiers : *Allons voir ce qui se passe en Angleterre, on dit qu'on y a besoin de moi.* Il partit, et arriva à Londres ; il fut reçu au milieu des acclamations d'un peuple qui voyoit avec transport l'héritier de ses anciens rois.

Henri commença son règne par des actes de justice et de bienfaisance ; il ordonna à une foule d'avanturiers, qui étoient devenus les instrumens et les satellites de la tyrannie et des déprédations des barons, de sortir du royaume ; fit abbattre les citadelles construites dans un tems d'anarchie, qui servoient de retraite à des rebelles, révoqua les dons arrachés à la foiblesse d'Étienne et de Mathilde, rentra dans la possession des domaines aliénés, affranchit de l'autorité des barons le peuple attaché comme auparavant à leurs domaines et à leurs manoirs, rétablit plusieurs villes dans leur liberté et dans leurs priviléges, demanda aux Écossais la restitution de

quelques provinces que Mathilde leur avoit cédées sans aucun titre. Ce prince reprit ainsi les propriétés de Northumberland, de Cumberland et de Wermorland, convoqua une assemblée générale où il rétablit les lois de Henri Ier., confirma les donations que ce prince avoit faites au clergé, aux barons et aux vassaux. Après avoir établi l'ordre et la tranquillité publiques, il marcha contre son frère Geoffroi qui, pendant son absence, avoit fait une invasion dans l'Anjou et le Maine. Geoffroi renonça à ses droits, moyennant une pension annuelle; Henri retourna en Angleterre pour combattre les Gallois, qu'il soumit; il demanda ensuite à Alphonse, fils de Raymond, le comté de Toulouse qu'il avoit usurpé par adresse. Louis le jeune, roi de France, prit la défense d'Alphonse : Henri leva une armée et s'empara de ce comté. Intéressé à conserver les principes féodaux sur lesquels étoient fondées ses souverainetés étrangères, il refusa de faire le siége de la capitale où s'étoit réfugié Louis, son seigneur souverain. Cette guerre ne produisit aucun événement mémorable; une suspension d'armes l'interrompit; un traité de paix la termina, sans détruire cette haine et cette jalousie qui divisoient et tourmentoient les deux princes. An. 1154

Depuis long-tems le clergé se servoit de la religion pour troubler l'ordre public et combattre l'autorité civile : ce corps actif et politique savoit profiter de la foiblesse ou des embarras des monarques, pour leur arracher des immunités, des concessions, des priviléges, pour étendre l'empire de la superstition, pour affranchir les coupables de la justice des lois, et pour assurer l'impunité des crimes par des offrandes, des libéralités et des compositions pécuniaires. L'oisiveté et le libertinage régnoient dans les cloîtres ; et les ecclésiastiques déshonoroient la sainteté de leur ministère, par la perversité de leurs mœurs. Henri étoit trop éclairé pour être esclave de ce fanatisme qui subjuguoit son peuple ; il s'occupa à réprimer les désordres, les vices, les scandales du clergé, et à arrêter l'audace de ces prédicateurs sacriléges qui, dans les temples d'un dieu de paix, exhortoient les peuples à rompre ce pacte sacré et légitime qui les unissoit à leurs souverains. Comme ce grand projet forme une partie considérable et intéressante du règne de Henri, il faut, pour le mieux développer, rétrograder vers les premières années.

An. 1162. Lorsque Henri monta sur le trône, il trouva à la cour un ecclésiastique nommé Becket,

qu'on lui recommanda comme un homme propre à conduire et à exécuter de grandes et délicates entreprises. Le roi l'étudia, et bientôt il apperçut un génie profond, qui réunissoit l'ardeur du zèle, l'insensibilité du caractère, la force de l'imagination et la hardiesse de la politique; il conçut pour lui un sentiment d'amitié si rapide, qu'il devint bientôt une intime familiarité : les premières marques qu'il lui en donna furent éclatantes; il le nomma chancelier, dignité dont les prérogatives étoient immenses, puisqu'elle donnoit au titulaire la garde du grand sceau, la jouissance des revenus des bénéfices vacans, et la tutelle de tous les pupilles vassaux du roi. Henri lui confia l'éducation de l'héritier de la couronne, le combla de dignités, de richesses, et de tous les bienfaits qu'un souverain peut répandre sur son confident. Il y a dans les honneurs un principe secret de séduction qui égare l'esprit et corrompt le cœur. Becket changea de mœurs et d'opinions; il fit construire des palais superbes, étala un faste asiatique, se revêtit de l'armure de guerrier et des habits pontificaux, pour recevoir la soumission et les hommages de tous les corps de l'état. Lorsqu'il traversoit la mer, il étoit accompagné de cinq vaisseaux : il avoit à son AN. 1162.

An. 1162. service un nombre prodigieux de chevaliers. Dans une ambassade, dont il fut chargé en France, il étonna la cour par son luxe et sa magnificence : ses amusemens étoient les joûtes, la chasse à l'oiseau et la course.

Théobald, primat d'Angleterre, mourut : Henri crut que le tems pour opérer la révolution qu'il méditoit étoit arrivé, et que Becket contribueroit par son zèle et par ses lumières au succès de son entreprise; en conséquence, malgré le conseil de Mathilde, qui connoissoit le génie et le caractère de Becket, Henri donna à son favori la primatie avec l'archevêché de Cantorbéry, auquel elle étoit annexee : mais le nouveau prélat méconnut bientôt son maître et son bienfaiteur. Becket, à la tête du clergé, en prit les maximes avec la mître; il devint ingrat et injuste; il voulut d'abord se rendre redoutable, en affectant les rigueurs de la pénitence; il donna sa démission de la place de chancelier, et changea tout-à-coup ses habits somptueux en un vêtement d'hermite; il commença sa nouvelle carrière par opprimer les seigneurs les plus puissans, et par enrichir les moines; somma le comte de Clare, illustre par sa naissance et par ses alliances, de lui restituer certaines propriétés dépendantes de son siége; s'efforça

de soustraire au supplice un clerc qui, après avoir séduit une fille de famille, en avoit assassiné le père; prétendit avoir le droit de nommer à tous les bénéfices vacans dans les fiefs de ses vassaux militaires, et excommunia un seigneur collateur, qui avoit été nommé à un de ces bénéfices. An. 1162.

Le clergé avoit soumis les fidelles à racheter leurs péchés par des dons et des aumônes. Ce trafic infâme, cette profanation des choses saintes, donnoit aux ecclésiastiques des trésors immenses. Ce tribut sacrilége multiplioit les crimes, ruinoit le peuple, entretenoit la superstition, énervoit le génie, perpétuoit les erreurs, s'opposoit à la naissance des lettres et des sciences, détruisoit l'agriculture, le commerce et l'industrie, rendoit l'homme sans patriotisme et sans vertu; le citoyen sans amour et sans respect pour le pacte civil, devenoit étranger au milieu de la société. Henri, trop foible pour anéantir cette coutume infâme, ordonna qu'un officier public assisteroit aux séances ecclésiastiques, et approuveroit ces donations destinées à acheter, à prix d'argent, le salut éternel. Le clergé prétendit qu'il étoit exempt de la jurisdiction des tribunaux séculiers, en matières viles et criminelles, et que les ecclésiasti-

An. 1162. ques, pour les délits particuliers, ne pouvoient être soumis qu'à des peines canoniques. Il étoit tems de détruire ces principes si funestes à la tranquillité et à la gloire des empires; il étoit tems de fixer les limites du pouvoir sacerdotal, de lier le clergé à l'ordre social, et de le soumettre aux lois du prince et de l'état. Henri convoqua une assemblée des prélats; et, sans perdre de tems en des vains préambules, il leur demanda s'ils vouloient se conformer aux lois et aux coutumes anciennes du royaume. Après des difficultés et des commentaires artificieux, il parvint à recevoir une réponse de soumission. Le prince exigea qu'elle fût précise, authentique, et rédigée en forme de loi : il assembla une seconde fois les prélats et la noblesse du royaume, et leur fit signer ces articles célèbres connus sous le nom des constitutions de Clarendon. Par ce réglement aussi sage qu'utile, les jurisdictions ecclésiastiques étoient à l'avenir subordonnées au magistrat civil; le clergé ne pouvoit ni suspendre, ni excommunier aucun officier de la couronne, sans le consentement du souverain. Ce réglement avoit pour objet de supprimer les principaux abus de la puissance ecclésiastique, dont l'accroissement graduel menaçoit de détruire le pouvoir civil, et de

rendre le peuple esclave et tributaire du clergé. Cette assemblée nationale établit la suprématie de sa législation sur tous les décrets du pape : Becket refusa d'abord d'approuver cette loi ; mais soit conviction, soit crainte, soit complaisance, il signa, et jura de l'observer. An. 1162.

Henri envoya ces constitutions au pape, et lui en demanda la confirmation ; mais le pontife considérant qu'elles tendoient à détruire le système politique de la cour de Rome, les rejeta avec hauteur, et les annula. Becket, instruit de la décision du pape, protesta contre son serment, en obtint l'absolution, et s'imposa de rudes pénitences ; cessa ses fonctions sacerdotales, et forma une confédération ecclésiastique pour défendre ces priviléges et ces immunités qu'il regardoit comme émanées de Dieu, et destinées à venger sa cause et les droits de son église. Henri, irrité contre ce prélat factieux, convoqua un grand conseil à Northampton : ce tribunal secondant l'impatience et les passions de son maître, déclara Becket traître et parjure ; le dépouilla de ses dignités, lui ordonna de rendre compte de son administration, confisca ses biens, l'accusa d'avoir altéré les monnoies, et le força à sortir du royaume : le prélat persécuté soutint sa disgrace sans foiblesse, et déploya toute la

An. 1162. grandeur d'une ame fière et inflexible; il voulut d'abord lier sa cause avec celle de Dieu et de la religion; revêtu de ses habits pontificaux, il se présenta au palais du roi, protesta contre les constitutions de Clarendon, arbora l'étendard de défenseur du patrimoine de la divinité, et annonça qu'il étoit le père spirituel du roi et du peuple. Becket partit ensuite pour la France; Louis et Philippe, comte de Flandres, le reçurent avec distinction; il demanda ensuite à la cour de Rome protection et vengeance. Alexandre III qui étoit monté sur le trône pontifical, les armes à la main, lui donna une commission de légat: revêtu de ce caractère qu'il croit sacré, il force Henri à le rappeler, et paroît en triomphateur. Le clergé accourut au devant du primat, en portant des palmes à la main; il célébra son retour en chantant des hymnes et des cantiques. Becket ne tarda point à semer dans l'état de nouvelles dissentions, et à faire trembler Henri sur son trône; il lança les foudres spirituelles contre les prélats qui avoient signé les constitutions, et menaça d'excommunier le roi.

Henri défendit, sous des peines sévères, d'exécuter les ordres du pape, et déclara au pontife qu'il étoit prêt à se réunir avec l'em-

pereur Frédéric Barberousse, son mortel en- An. 1162.
nemi, à se séparer du saint-siége, et à rompre toute communication avec la cour de Rome. Henri pouvoit opérer cette révolution; mais la nation tremblante sous le joug ecclésiastique, commençoit à se plaindre et à murmurer. Alexandre III, que la soumission du clergé et le fanatisme du peuple rendoit plus fier et plus entreprenant, adressa un bref à l'évêque de Londres, avec injonction de faire de fortes remontrances au roi, de rétablir dans son siége l'archevêque de Cantorbéry, et d'annuller les constitutions de Clarendon. Ce prélat, sage et fidèle à son roi, osa prendre sa défense et le justifier : il refusa d'obéir aux ordres du pontife. Henri redouta ces foudres spirituelles qui pouvoient allumer une guerre civile; il sollicita la médiation de Louis. Becket comparut devant les deux rois assemblés; on lui demanda s'il ne devoit pas obéir aux ordres de son souverain : le prélat, toujours occupé à faire intervenir le ciel dans ses querelles particulières, répondit qu'il lui devoit l'obéissance et la soumission, *sauf l'honneur de Dieu et les libertés de l'église.* Il paroît que cette réponse étoit propre à terminer cette décision funeste qui agitoit depuis si long-tems le sacerdoce et l'empire. Henri ne la regarda que comme

An. [illegible] un artifice propre à soustraire le clergé à l'autorité civile. La conférence fut rompue, et Becket renouvela ses factions en excommuniant les prélats anglais. Henri appela de cette excommunication au futur concile. Alexandre se disposoit à jeter son interdit sur le royaume d'Angleterre, lorsque Henri défendit à son clergé d'obéir aux ordres du pape, prononça la peine de mort contre ceux qui reconnoîtroient et exécuteroient la sentence d'interdit; suspendit provisoirement le paiement du denier de Saint Pierre, associa son fils Henri à la couronne, et le fit sacrer roi par l'archevêque d'York. On regardoit alors l'onction royale comme essentielle à la puissance souveraine. Alexandre comprit combien il étoit dangereux d'irriter un prince déterminé à défendre par le glaive son autorité : les combats, les revers qu'il avoit éprouvés pour s'affermir sur le trône pontifical, affoiblirent son génie. Alexandre abandonna par politique, par crainte ou par justice, la cause du primat, pour ne s'occuper qu'à rétablir la paix, et à concilier les droits de la puissance civile avec les priviléges de la jurisdiction pontificale. Cependant Becket continue ses factions, en fulminant de nouvelles censures, et en prononçant de nouveaux interdits. Tout étoit désordre et confusion dans

l'état : le peuple tremble à la voix des ministres An. 1162.
de la religion ; le prince est prêt à être dévoué à l'anathême et à la malédiction ; il chancèle sur son trône : un mot échappé à Henri dans son malheur et dans son désespoir, devient le signal d'un assassinat ; ce mot est pris pour un ordre ; quatre courtisans partent comme l'éclair, et vont poignarder Becket aux pieds des autels. Henri, instruit de cet attentat, gémit sur la mort du primat, versa sur son tombeau des larmes amères, offrit d'appaiser la cour de Rome par des prières, des sacrifices, des offrandes et des pénitences ; se soumit, sous la direction des moines, à des cérémonies aussi bisarres que puériles, et acheta son absolution en outrageant la dignité de son caractère, et la grandeur de son rang. Henri devoit sans doute expier un crime involontaire ; mais il ne devoit point dégrader la majesté royale par des actes d'humiliation, plus propres à satisfaire l'orgueil et les caprices du clergé, qu'à appaiser les remords de la conscience. Becket fut canonisé : les annales de l'église ont placé cet intrépide défenseur de ses immunités au rang des martyrs, et l'honorent sous le nom de Saint Thomas de Cantorbéry.

Becket fut sans doute entraîné par un faux

An. 1162. zèle; mais ses intentions n'étoient point criminelles : en contestant à son souverain l'autorité et le pouvoir, il croyoit venger la cause de Dieu, travailler à la propagation de la foi, affermir les vérités de la religion, et défendre les droits de l'église : plaignons les illusions de son esprit, les erreurs de son siècle et l'austérité même de ses vertus; mais rendons hommage à la pureté de son cœur. La cour de Rome infectoit tous les esprits du poison de ses fausses maximes; elle faisoit intervenir le ciel même pour assurer une sanction divine à cette législation bisarre qui lui donnoit le droit de gouverner les peuples et les rois, de disposer des royaumes et des empires, et de régler la politique et la religion des nations. Ce code, ouvrage du caprice et de l'ambition, étoit annoncé au milieu de la foudre et des éclairs; un oracle imposteur menaçoit de punir par les remords et par les supplices, l'homme imprudent et sacrilége, qui oseroit contester un pouvoir fixé dans les décrets éternels ! Eh ! qui pourroit résister à cette terrible séduction; chacun frappé par la terreur croyoit obéir à la voix de Dieu et de sa conscience, en se déclarant l'apologiste et le fauteur de cette doctrine insensée, et en devenant l'instrument de l'audace et de la rebellion.

L'origine des Irlandais est inconnue à l'his- An. 1166
toire et à la tradition : on croit cependant que ce peuple est une colonie des Scythes ; il étoit divisé en plusieurs tribus, et gouvernés par des princes particuliers : le courage et la force, voilà ses vertus ; la vigueur du corps, l'audace, les meurtres et les usurpations, voilà les titres qui donnoient les droits et l'exercice de la souveraineté. Cette nation conserva longtems sa férocité et son indépendance : ce ne fut que sous le règne de Jacques 1er. qu'elle commença à se civiliser et à reconnoître la nécessité d'une législation.

Democ-Macmoroth, roi de Leycester, s'étoit rendu odieux par sa tyrannie et par ses usurpations ; il enleva la femme d'Oric, roi de Méath : ce prince voulut venger cet outrage ; il leva une armée considérable, attaqua son ennemi et le dépouilla de ses états. Democ demanda l'alliance de Henri pour le défendre et pour l'aider à remonter sur son trône usurpé ; il offrit pour prix du traité, de se rendre son vassal et son tributaire. Henri méditoit depuis long-tems la conquête de l'Irlande ; il refusa d'accepter les propositions offertes par Democ ; il lui permit de lever des troupes dans la Grande-Bretage. Le prince Irlandais fit un traité avec Robert, Fitz-Stephens, Maurice

An. 1162. Fitz-Geraud, et Richard, comte de Strigal, puissant par son crédit et par ses richesses; Democ lui promit sa fille en mariage, et l'hérédité de ses états. Ce prince, avec ces forces réunies, attaqua le roi de Méath, le vainquit, remonta sur son trône, et fit de nouvelles conquêtes en Irlande; il mourut quelque tems après. Richard se disposoit à prendre le royaume de Leycester, lorsque Henri, jaloux des succès de ses généraux, leur ordonna de licentier leurs armées, et de se rendre en Angleterre : alors il vit qu'il étoit tems d'exécuter cette entreprise méditée depuis long-tems, et d'aggrandir ses états par la réunion d'un beau royaume : en conséquence il parut à la tête d'une armée formidable. Les Irlandais tourmentés par leurs divisions intestines, et accablés sous le joug de l'oppression, se soumirent à une domination étrangère dans l'espoir de vivre sous un gouvernement plus doux, et sous une législation plus heureuse. Rois de la terre, affermissez votre trône sur la justice et la clémence; vos peuples deviendront alors les soutiens et les défenseurs de votre autorité, et vous n'aurez point à redouter ces révolutions qui renversent les lois et ébranlent les sceptres et les empires. Henri conserva aux princes Irlandais la possession de leur ancien territoire, leur

leur conféra les premières dignités de l'état, donna des terres aux avanturiers anglais, et nomma Richard, sénéchal d'Irlande. C'est ainsi que, par une sage politique et par une administration équitable, Henri réunit à l'Angleterre cette vaste contrée séparée de la Grande-Bretagne par le canal de Saint-George. Son climat tempéré, sa fertilité, la bonté de ses ports, l'industrie de ses habitans ont servi à aggrandir les possessions de la Grande-Bretagne, et à étendre sa gloire et sa puissance. Adrien IV, Anglais de naissance, qui, par l'élévation de ses sentimens, fit oublier la bassesse de son origine, donna à Henri une bulle d'investiture de l'Irlande: ce pontife a établi comme une vérité incontestable, que les royaumes chrétiens faisoient partie du patrimoine de Saint Pierre; cette bulle, en accordant à Henri la propriété de l'Irlande, lui ordonna d'en extirper les crimes et la corruption, et le soumet à payer un tribut au siége de Rome. Les vices des gouvernemens et des institutions, la langueur du commerce et de l'industrie, l'autorité de la puissance ecclésiastique s'opposoient à l'entretien des armées destinées à conserver les contrées conquises; il falloit donc y envoyer des colonies qui, foibles dans leur enfance, se fortifioient par le tems, les rapports AN. 1162.

An. 1162. et les communications, et devenoient utiles par leurs travaux à la métropole, intéressée à la prospérité de ses colons. Les Anglais émigrans adoptèrent les usages et les mœurs féroces des Irlandais. Cette race nouvelle n'étoit pas assez civilisée pour éclairer une nation sauvage et superstitieuse: il est consolant pour l'historien qui est toujours occupé à faire le triste récit des factions, des meurtres, des batailles, et à transporter sans cesse ses lecteurs sur un théâtre sanglant, d'annoncer que l'Irlande fut conquise sans effusion de sang, et qu'un code de législation humaine affermit la puissance et l'autorité du conquérant, et enchaîna sous l'empire des lois une nation fière et indépendante.

Henri partit pour la Normandie; Albert et Théodin, légats du pape, s'étoient rendus dans cette province pour demander une satisfaction solemnelle du meurtre de Becket: le roi jura sur les saintes reliques qu'il n'avoit souhaité, ni ordonné sa mort; il promit de payer une somme pour l'entretien de deux cents temples dans la Palestine, de combattre les infidèles, et de révoquer les coutumes dérogatoires aux priviléges ecclésiastiques, et de reconnoître les appels dévolus au saint siége: mais Henri plus adroit ou plus poli-

tique que les légats, anéantit cette dernière clause en soumettant ceux qui iroient à Rome, pour suivre ces sortes d'appels, à donner une caution, et en confiscant leurs biens, si, dans un tems prescrit, ils ne retournoient point en Angleterre. Cette loi si sage rendit cette espèce d'émigration difficile et rare, abolit indirectement une servitude onéreuse à la nation, et resserra dans des justes limites la jurisdiction pontificale : le roi fut absous ; et le pape confirma la donation qu'il avoit déja faite du royaume d'Irlande. An. 1162.

Henri jouissoit d'une paix précieuse ; par l'étendue de ses états, il étoit le plus puissant des monarques ; par ses forces et ses alliances il étoit le plus redouté ; par la sagesse de son administration, le plus chéri ; par le nombre de ses enfans, le moins inquiet pour régler sa succession : ce fut au milieu de cette prospérité et de cette gloire, qu'il éprouva des infortunes et des trahisons qui empoisonnèrent ses jours, et mirent un terme prématuré à sa brillante carrière. Henri aimoit cette belle et sensible Rosamonde, que les historiens dans leurs annales, et les poètes dans leurs vers, ont célébrée avec la chaleur de l'enthousiasme et les transports poétiques ; c'étoit dans une grotte sauvage embélie par l'art et

An. 1162. par la nature, où le roi venoit consulter son amante, et oublier dans le sein des plaisirs les soins pénibles de la royauté. La reine découvrit cet amour mystérieux; tourmentée par la jalousie, transportée par la rage, elle força sa rivale à périr par le poison. Éléonore répudiée par Louis, trahie par Henri, son époux, n'écouta que son orgueil et sa fureur; elle jura de venger ses outrages et ses humiliations, en suscitant contre son mari une guerre domestique. Le roi avoit quatre fils; Henri étoit déja couronné, et reconnu héritier présomptif de l'Angleterre, de la Normandie, de l'Anjou, du Maine et de la Touraine; Richard étoit déclaré souverain de la Guyenne et du Poitou; Geoffroi devoit avoir le duché de Bretagne; l'Irlande étoit destinée à Jean, qui n'eut point d'apanage fixe, d'où lui vint le nom de Jean sans-terre.

Le jeune Henri, prince fier et ambitieux, avoit épousé Marguerite, fille de Louis-le-Jeune. Les écrivains anglais accusent le roi de France, d'avoir contribué à fomenter cette guerre terrible, qui arma les fils contre le père. L'historien est coupable, s'il trahit un instant la vérité: pourquoi craindrions-nous de dire que Louis nourrissoit depuis longtems une haine secrète contre Henri, qui

Digitized by Google

avoit su profiter d'un divorce imprudent pour agrandir ses états : le vassal étoit plus puissant que le seigneur suzérain. Louis, jaloux de la gloire et de la grandeur du monarque anglais, s'occupa à affoiblir cette puissance qui pouvoit devenir funeste à la France, en lui suscitant des ennemis, et en fomentant des guerres civiles : il persuada au jeune Henri qu'ayant été sacré roi, il avoit acquis un droit certain à la souveraineté, et que son père devoit lui céder le royaume d'Angleterre, ou le duché de Normandie : cependant Louis n'ignoroit point que, depuis que la race capétienne étoit montée sur le trône, le couronnement de l'héritier présomptif pendant la vie du roi, ne lui donnoit aucun droit de partager l'autorité souveraine. Le discours de Louis flatta l'ambition de Henri : il devint rebelle et ingrat en demandant à son père l'investiture de l'Angleterre ou de la Normandie. Le roi menaça de punir cette rebellion ; le jeune Henri se réfugia à la cour de France ; dans le même tems la reine Éléonore força Richard et Geoffroi à demander la possession actuelle des états qui leur étoient destinés ; elle fit partir ses deux fils pour la France ; elle se préparoit à les suivre, lorsqu'elle fut arrêtée et enfermée. C'est un An. 1162.

spectacle bien triste de voir un roi fameux par ses talens et ses exploits, chéri de son peuple, redouté et respecté des puissances étrangères, devenir le jouet et la victime de la persécution, de l'outrage, des trahisons de sa famille, et ne laisser après lui que des tyrans et des oppresseurs, qui vont souiller un trône illustré auparavant par les vertus d'un prince grand et magnanime.

An. 1172. Henri préféra de suivre les sentimens de la nature et les mouvemens de son cœur, aux principes de la justice et à l'intérêt de la politique; il ne voulut point punir des enfans rebelles qu'il aimoit; il crut que les censures eclésiastiques pourroient ramener ses fils à la soumission et au respect. Le pape lance ses foudres spirituelles; mais elles n'effrayent point les coupables : ces armes si terribles dans ce tems où la cour de Rome vouloit étendre les priviléges des pontifes, affermir le pouvoir sacerdotal, et donner une sanction divine à ses usurpations, perdent ici leur force et leur vertu. Les barons normands contenus dans le devoir par cette fermeté de l'administration de Henri, qui servoit de barrière à leurs déprédations, désiroient d'avoir pour maîtres, des jeunes princes sans expérience dans les affaires publiques, indolens

dans leur conduite, et prodigues dans leurs dons : ils prirent la défense du jeune Henri; la noblesse de Bretagne et de Gascogne, s'étoit réunie à Richard et à Geoffroi. En Angleterre, les comtes de Leycester et de Chester, soulevoient les provinces contre leur roi; le jeune Henri fit un traité avec Louis et avec les comtes de Flandres, de Blois, de Boulogne et d'Eu. Le roi d'Écosse entra dans cette confédération générale : tout sembloit annoncer à Henri des revers et des humiliations; cependant ce prince, avec des forces inférieures, remporta sur ses ennemis une victoire éclatante, s'empara de Dol, fit prisonnier le comte de Chester et Valph de Fongère, qui commandoit la noblesse de Bretagne. Louis demanda la paix, les deux rois eurent une entrevue; mais le comte de Leycester rompit les négociations; les hostilités recommencèrent. Henri fut toujours vainqueur; il combattit et fit prisonnier Guillaume roi d'Écosse; dissipa cette ligue formidable, et força ses enfans à se contenter de quelques pensions médiocres. An 1172

Le roi d'Écosse acheta sa liberté par l'hommage de ses états : son royaume ne fut plus qu'un fief relevant de la couronne de l'Angleterre. Tant de succès dans une cause si

An. 1172. juste, tant d'habileté et tant de valeur, procurèrent enfin à Henri quelques années de paix, qu'il consacra à la félicité publique. Les lois sages qu'il promulgua, embrassant le présent et l'avenir, affermirent les fondemens chancelans du trône, établirent l'union et la tranquillité dans l'ordre social, protégèrent la liberté des citoyens; il statua des peines sévères contre les meurtriers et les incendiaires, abolit les jugemens superstitieux de l'épreuve par l'eau, affoiblit l'autorité des barons, défendit les priviléges de la noblesse inférieure et les propriétés du peuple, soumit les ecclésiastiques à l'autorité civile, supprima l'impôt du Danegelt qui étoit dévenu odieux à la nation, et adoucit la rigueur des lois forestières. Ce législateur également attentif à encourager l'agriculture, le commerce et les arts, à rétablir l'ordre dans l'administration de la justice, eût peut-être porté ces objets à un degré de perfection qui leur manque encore, s'il n'eût été arraché à ces travaux utiles et bienfaisans, par de nouveaux troubles domestiques: ses fils, tantôt s'armant de concert contre leur père, tantôt tournant leurs armes contre eux-mêmes, renouvelèrent les horreurs de la guerre civile. La mort de Henri et de Geoffroi, rétablit pour quelque

tems la paix et la tranquillité. Les entrailles paternelles furent émues, et le bon Henri versa des larmes. An. 1172.

Richard persista dans sa révolte; il osa demander une seconde fois, à son père, les armes à la main, l'investiture de l'Angleterre ou de la Normandie : Henri, irrité de cet excès d'audace, menaca son fils de nommer Jean pour son successeur. Richard se réfugia en France auprès de Philippe, et demanda son alliance. Jean fut chargé d'appaiser quelques troubles qui s'étoient élevés en Irlande. Ce prince sans expérience, et dévelopant déja ces vices qui devoient souiller le trône, se fit mépriser par ses lâchetés, et détester par sa tyrannie : il fut bientôt rappelé.

Henri, pendant le cours d'une heureuse administration, avoit obtenu cette vénération et ces hommages que donne la justice des rois; les souverains de l'Europe chérissoient sa bienfaisance et respectoient ses vertus; les princes de Castille et de Navarre, le choisirent pour arbitre. Henri employa ses bons offices et sa médiation, pour appaiser les divisions qui agitoient la cour de France et la famille royale, et réconcilia Philippe avec sa mère et ses oncles : ce roi bienfaisant, cet ami de l'humanité, voyoit avec horreur les

maux et les désordres, que produisoient dans l'Europe le fanatisme des croisades. Envain, le pape lui envoya-t-il Heraclius, patriarche de Jérusalem, pour l'inviter à combattre les infidèles de la Palestine, et à accepter la couronne de la cité sainte; Henri répondit au pontife, que son amour pour son peuple ne lui permettoit point d'abandonner l'administration d'un grand royaume, pour tenter des conquêtes incertaines, et pour monter sur un trône chancelant, qui ne pourroit s'affermir que par la force et par la tyrannie.

An. 1180. Cependant philippe cherchoit à humilier un roi dont-il envioit la gloire et la puissance: il donna à Richard l'investiture des provinces situées en France, avec la réserve de l'hommage : Philippe n'en avoit pas le droit; sa qualité de seigneur suzérain ne lui donnoit aucune propriété; ce n'est qu'à titre de félonie qu'il pouvoit dépouiller son vassal de ses possessions. Les barons de Poitou, de Guyenne et de Normandie se réunirent à Richard. Henri demanda une seconde fois la médiation de la cour de Rome : le légat Anagri menaca Philippe d'interdire son royaume; ce prince brava cette menace, et va attaquer la Normandie et la Guyenne : bientôt les deux rois conviennent d'une trève.

La prise de Jérusalem, la conquête du royaume d'Autriche par le sultan Saladin, et la captivité de Gui de Lusignan, consternèrent les princes chrétiens. Urbain III en mourut de douleur; Grégoire VIII, son successeur, pontife aussi adroit qu'ambitieux, exclut de l'héritage céleste ceux qui ne contribueroient point à délivrer de l'esclavage, une terre consacrée par les travaux du Sauveur; Guillaume, archevêque de Tyr, fit un tableau touchant des tourmens que souffroient les chrétiens de l'orient, exhorta les peuples et les rois à combattre les tyrans de la Palestine, promit aux uns les bénédictions du ciel, aux autres les récompenses temporelles. Henri, entraîné par les erreurs de son siècle, soit foiblesse, soit ambition, soit peut-être zèle pour la religion, abandonna ses anciens principes, n'écouta plus que les oracles de la cour de Rome. Henri et Philippe suspendent leurs querelles particulières, prennent la croix, déploient leurs bannières, et, après avoir établi la dîme saladine, ils se préparent à se rendre dans l'Asie, pour briser les fers des captifs, et pour faire des conquêtes; mais ce zèle ardent se rallentit bientôt; les deux princes, par intérêt, par inconstance ou par politique, abandonnèrent leurs pieuses entrepri- An. 1189.

An. 1180. ses : Henri s'occupa de l'administration de son royaume, et du bonheur de son peuple, et Philippe à humilier un vassal plus puissant que lui.

Ici finissent les prospérités de Henri : attaqué par Richard, qui avoit dans son parti toutes les provinces au delà de la mer, et par Philippe le plus grand guerrier de son siècle, soit infortune, soit inegalité de forces, soit lâcheté de ses officiers, il éprouva tous les jours de nouvelles pertes et de nouvelles humiliations : il alloit perdre son trône lorsque le duc de Bourgogne, le comte de Flandres et l'archevêque de Rheims, pour sauver d'une ruine totale un prince qu'ils aimoient et respectoient, proposèrent un traité qui fut accepté. Henri consentit au mariage de son fils Richard avec Allix, sœur de Philippe, et permit qu'il reçût l'hommage et le serment des Anglais et des Normands : Henri promettoit, par ce traité, le pardon de tous les rebelles ; mais lorsqu'il vit que son fils Jean, celui de tous ses enfans qu'il avoit le plus tendrement aimé, devoit être compris dans l'amnistie, il se livra au désespoir, maudit son existence et ses deux fils ; perdant à l'instant la parole, il tomba dans un état d'immobilité léthargique qui le conduisit au tombeau. C'est ainsi que mou-

rut le plus grand roi qui ait occupé le trône d'Angleterre, si l'on en excepte Alfred. Sensible, tendre, généreux, prudent, actif, brave, politique et législateur, il fit le bonheur de son peuple, et rendit son règne brillant et utile par sa valeur et par des lois sages; il fut sévère sans rudesse, prévoyant sans foiblesse, tempéré sans austérité, aima et cultiva les sciences dans l'exercice de sa puissance : il n'attaqua jamais la liberté publique. On lui reprocha d'avoir aimé les femmes; mais cette passion ou plutôt cette sensibilité, donna à ses mœurs cette douce aménité, qui lui obtint l'amour de son peuple et l'estime des étrangers; dans le sein des plaisirs il ne négligeoit point l'administration de son royaume, ni les devoirs de la royauté, ne scandalisa point la nation, et ne dégrada point les mœurs publiques : on le blâme de s'être opposé avec trop d'obstination aux demandes de ses enfans, et de n'avoir point sacrifié quelques provinces, pour acheter la paix domestique. C'est dans une assemblée de rois qu'il faudroit discuter cette question. Un prince qui fait le bonheur de son peuple, ne doit jamais abdiquer ses états: s'il fait cette abdication, il est responsable des crimes ou des fautes de son successeur. D'ailleurs, la cession de quelques provinces An. 1180.

An. 1180. n'avoit point satisfait l'ambition des fils de Henri, ni arrêté les entreprises d'un seigneur suzérain, intéressé à affoiblir un vassal puissant par l'étendue de ses états : ces sacrifices avoient rendu les uns et les autres plus audacieux plus entreprenans; c'est de notre foiblesse que naissent souvent la force et l'audace de notre ennemi. Ce fut sous le règne de Henri que s'opéra une révolution remarquable : le gouvernement féodal étoit en vigueur dans toute l'Europe; cette institution née dans des siècles d'anarchie et d'esclavage, en affoiblissant l'autorité royale, rendoit les grands vassaux tyrans, multiplioit les serfs, et outrageoit la dignité de l'homme; le genre humain étoit avili, le colosse de la féodalité étoit plus effrayant que le despotisme même; le peuple opprimé étoit sans énergie et sans vertu. Envain portoit-il ses regards vers le trône; envain demandoit-il à ses rois protection et vengeance; occupés à défendre leurs états contre des ennemis étrangers, et leur autorité contre des factions domestiques, ils n'avoient ni la force ni le pouvoir de s'opposer aux déprédations des grands; une noblesse fière et indépendante bravoit les menaces de ses souverains, et quelquefois plus puissante qu'eux, elle les faisoit trembler sur leurs trônes. Ce-

pendant ce gouvernement féodal imposoit aux grands vassaux, des devoirs qu'il ne pouvoient violer sans être déclarés coupables de félonie, de trahison, et sans perdre leurs fiefs; ils étoient obligés de prendre les armes, de venir se ranger sous les bannières des souverains pour combattre les ennemis de la patrie; mais les barons ou les grands tenanciers, soit indifférence, soit jalousie, soit orgueil, retardoient les opérations, et portoient dans les assemblées militaires cet esprit de faction et d'indépendance qu'ils avoient dans le gouvernement civil. Henri fit un nouveau réglement : il imposa des taxes sur les baronies et les fiefs, et forma ainsi des armées et des soldats plus braves, plus actifs, plus obéissans et plus fidèles. Ce réglement accéléra, il est vrai, la chute de la féodalité; mais il favorisa le despotisme : ce pouvoir arbitraire peut sans doute produire de grands maux, mais le despote meurt; et son successeur instruit que la haine et la malédiction publique ont accompagné le tyran jusqu'au tombeau, et que la postérité va flétrir sa mémoire, apprend par cet exemple terrible, combien il est utile et consolant d'aimer son peuple et d'obéir aux lois. La féodalité étoit bien plus cruelle et plus dangereuse; elle sacrifioit le peuple à

An. 1180.

l'ambition, à la fierté, à l'oppression et aux crimes d'une noblesse, qui regardoit cette portion si essentielle et si précieuse de l'état comme des esclaves et des victimes qui devoient mourir ou supporter la tyrannie.

RICHARD Ier. CŒUR-DE-LION.

An. 1189. Richard ambitionnoit un trône : dès qu'il y fut monté, un sentiment de vertu vint ouvrir son cœur à la voix des remords et aux mouvemens de la nature; il voulut contempler son père dans un lit de parade : ce spectacle affligeant l'émut et l'attendrit; il versa un torrent de larmes, et donna à sa douleur les expressions et les marques du repentir: la manière judicieuse dont il se conduisit ensuite, annonça sa justice et sa clémence; heureux s'il eut toujours suivi ces principes de sagesse. Il rendit la liberté à la reine Éléonore, complice de la rebellion des princes contre leur père, rétablit les barons dans la possession des biens confisqués sous le règne précédent, accorda aux coupables leur grace et leur liberté, donna à Jean d'immenses domaines : ses bienfaits furent poussés jusqu'à la profusion et à l'imprudence. Richard reçut ensuite l'investiture de la Normandie, par l'épée et par la

la bannière du culte. La noblesse de cette province lui prêta hommage et fidélité. An. 1180.

Les Juifs cherchoient dans un commerce usuraire et oppressif, ces moyens et ces ressources propres à les consoler du mépris et de l'ignominie, dont ils étoient les jouets et les victimes; ce peuple sans lois, sans culte, sans patrie, mais fier de son origine, parcourant les royaumes, et visitant les nations, ses annales à la main, possédoit des sommes considérables destinées à acheter sa liberté, ou à acquérir quelques priviléges. Richard avoit rendu un édit qui défendoit aux Juifs de paroître à son couronnement; ils n'obéirent point, sous prétexte d'offrir au roi leurs hommages et leurs dons; ils vinrent au palais; aussitôt le peuple les attaqua, les poursuivit, livra leurs maisons au feu et au pillage; mais cent Juifs réduits au désespoir, égorgèrent leurs femmes et leurs enfans; et après avoir jeté leurs cadavres à leurs ennemis, ils brûlèrent leurs habitations, et se précipitèrent dans les flammes.

La nation se promettoit un règne heureux et florissant, lorsque tout-à-coup elle vit son prince s'occuper à faire des préparatifs pour les croisades: le trésor immense, fruit de l'économie de son père, ne suffit point pour cette

An. 1180. expédition insensée : il opprima son peuple, vendit les domaines de la couronne, le fief de l'Écosse si récemment acquis, les offices, les dignités, les grandes places, les chartres, les priviléges; il eût vendu Londres s'il eût trouvé des acquéreurs : ces moyens violens qui corrompent les mœurs publiques, et préparent la chute des empires, procurèrent à Richard des sommes immenses. Il assembla une armée nombreuse et brillante : après avoir reçu la panetière et le bourdon des mains de l'archevêque de Tours, il se rendit dans les plaines de Veselai, où Philippe l'attendoit. Ces deux princes, après avoir fait la revue de leurs troupes, qui excédoient le nombre de cent mille hommes; après avoir promis avec serment de n'exercer aucune hostilité pendant le tems que pourroit durer la croisade, se rendirent aux lieux où leurs flottes respectives les attendoient. Bientôt ils mirent à la voile; mais les vents devenant tout-à-coup contraires, ils furent obligés de mouiller dans le port de Messine, où ils furent retenus pendant près de huit mois. Tancrède, usurpateur de la Sicile, parvint à rompre l'union qui régnoit entre les deux princes, et de répandre l'esprit de trouble et la méfiance : Richard avoit promis par un traité, fait sous le règne pré-

cédent, d'épouser Allix sœur de Philippe. Le An. 1180.
roi de France le somma d'exécuter le traité; mais Richard prouva qu'Allix avoit été la maîtresse de Henri II, et qu'un enfant avoit été le fruit de ce commerce adultérin : Philippe ensévelit dans le silence la honte de sa sœur, et ne parla plus de négociation. Allix se maria avec Guillaume, comte de Ponthieu : dans cet état d'inquiétude et d'oisiveté, les disputes et les factions divisèrent les deux princes. Là se forma cette haine qui les rendit ennemis par jalousie, par intérêt, par politique et par vengeance.

Il est difficile de concilier les historiens anglais et français, sur le fait important de cette rupture : leur partialité ou leur prévention, rejètent respectivement la faute sur le prince étranger à l'écrivain que l'on consulte. Richard et Philippe étoient braves, hautains, inflexibles. La paix et la concorde ne pouvoient pas unir long-tems deux princes de ce caractère : le seigneur suzérain voyoit avec dépit, un vassal puissant par l'étendue de ses états; n'aimoit point un guerrier plus occupé de son ambition que de sa piété, et jaloux de porter la gloire de son nom jusqu'aux extrémités de l'Asie : oisifs pendant huit mois dans un port, maudissans les vents et la mer, empressés de

An. 1189. déployer leurs bannières, pour aller combattre les infidèles de la Palestine; ils devoient être prompts à s'enflammer à la première occasion: arrivés à Messine, Richard prit ses quartiers dans les faubourgs; Philippe choisit la ville pour les siens : ce prince célèbre par la discipline de ses armées, sut contenir ses troupes, et arrêter la licence des soldats. Richard, plus foible, laissa à son armée une liberté, qui bientôt produisit des troubles et des factions; les habitans se plaignirent des déprédations commises par les soldats de Richard; des plaintes on passa aux injures, des injures aux menaces; on prit les armes: enfin après quelques légers combats où Philippe n'avoit jamais paru que comme médiateur, les Anglais ayant chargé une troupe de Messinois qu'ils avoient apperçus dans la plaine, les poussèrent dans la ville, et les poursuivirent dans les propres quartiers de Philippe. Richard, loin de punir les auteurs et les complices de ce désordre et de cette infraction, en triompha: il fit arborer ses étendards sur le parapet de la ville. Philippe, justement indigné, ordonna qu'on les enlevât: Richard consentit à les enlever lui-même; mais il déclara qu'il ne souffriroit jamais que des étrangers vinssent abattre ses drapeaux. Philippe montra dans cette

occasion, un esprit de sagesse et de prudence admirable. Heureux, s'il eût continué à suivre ces maximes de justice, qui doivent présider aux actions des rois et aux opérations de la politique. Philippe accepta la proposition de Richard, et la paix fut rétablie entre les deux princes : cet événement frivole en lui-même, devient cependant, dans l'histoire de France et d'Angleterre, une époque remarquable. C'est dans cette division, et sous le règne de Philippe et de Richard, que l'on voit les progrès de cette haine nationale, dont l'origine remonte au tems de la conquête de la Grande-Bretagne par Guillaume, duc de Normandie. Haine que les Français et les Anglais transmirent à leur postérité de génération en génération : haine qui, affoiblie par le tems et par les lumières de la raison et de la philosophie, subsiste encore aujourd'hui, malgré cette affectation bisarre et ridicule des deux peuples, d'adopter à l'envi leurs usages, leurs modes, leurs caprices : ce genre de haine et de jalousie ne périra point, parce qu'il y aura une diversité et une opposition éternelles dans leurs opinions, dans leurs principes, dans leurs caractères, dans leur génie et dans leur civilisation : la paix dont ils jouissent, les traités d'alliance et de commerce qu'ils pourront for- An. 1180.

An. 1180. mer, ne parviendront jamais à détruire le principe de cette haine nationale. L'Angleterre sera ennemie de la France par système, et la France le sera par jalousie et par intérêt. Le caractère d'un peuple tient à des causes physiques et morales; les siècles et la philosophie, peuvent bien détruire quelques erreurs et quelques préjugés; mais ils n'effaceront jamais le génie primitif que la nature a gravé dans chaque nation; il conservera sa forme antique, malgré les variétés et les nuances que les révolutions et le tems peuvent y apporter.

Les deux princes mirent enfin à la voile; la flotte de Richard fut dispersée par une tempête; il débarqua dans l'île de Chypre. Comnène qui en avoit usurpé la souveraineté, s'opposa au passage de la flotte anglaise; Richard s'empara de l'île, et reçut la soumission des habitans qui détestoient la tyrannie de l'usurpateur. Après avoir affermi sa conquête, il partit pour la Palestine où il réunit ses forces à celles de Philippe, de l'empereur Frédéric, et des autres princes croisés qu'il trouva occupés devant Acre ou Ptolémaïs, dont le siége étoit commencé. Ils forcèrent les Sarrazins à capituler, et en obtinrent le bois de la Sainte-Croix : on a calculé qu'il périt à cette expédition plus de trois cent mille hommes. La

prise de Ptolémaïs étoit sans doute d'une grande importance pour les croisés ; mais il restoit une conquête plus précieuse à faire, celle de la Cité-Sainte. Richard étoit déterminé à ne point quitter la Palestine, que Jérusalem ne fût délivrée de l'oppression des infidèles. Le zèle de Philippe n'étoit pas si ardent : ce hardi politique méditoit d'autres projets ; il annonça qu'il vouloit retourner dans ses états, parce que son armée souffroit par un dépérissement continuel, et que les troubles qui commençoient à agiter son royaume, rendoient sa présence nécessaire et indispensable. En conséquence, il quitta les plaines de l'Asie, laissa à Richard douze mille hommes de ses troupes, sous le commandement du duc de Bourgogne, jura de ne commettre aucune hostilités contre Richard pendant qu'il combattroit les infidèles. Mais Philippe ne fut pas plutôt arrivé en Italie, qu'il sollicita le pape Celestin III de le relever de son serment. Le sage et vertueux pontife lui répondit qu'il n'étoit point permis aux souverains de violer la foi de leurs promesses, et exhorta le roi de France à respecter ses sermens. Philippe dédaigna les conseils du pape, et s'occupa des moyens pour satisfaire cette ambition et cette vengeance qui le tourmentoient depuis long-tems. An. 1180.

An. 1180. Tandis que Richard recueilloit des lauriers stériles dans les déserts de la Palestine, l'Angleterre étoit déchirée par des factions intestines. Ce prince, avant son départ pour la Terre-Sainte, avoit confié l'administration de son royaume à l'évêque de Durham, et à Longchamps, chancelier, légat et évêque d'Ely : ce prélat étoit d'une naissance obscure; son caractère, celui de presque tous les favoris; il étoit insolent, hautain, ambitieux : ce ministre despote ne vouloit point souffrir de concurrens dans l'administration publique. Il médita la perte de l'évêque de Durham, qui s'opposoit à sa tyrannie et à ses déprédations; il l'accusa de prévariquer dans ses fonctions, et de trahir l'état; le fit arrêter, et le força d'acheter sa liberté par la cession de ses domaines et de ses dignités; usurpant les droits de la souveraineté, étalant un faste scandaleux, opprimant les seigneurs les plus puissans, dépouillant les ecclésiastiques de leurs bénéfices, accablant le peuple sous le poids des impôts, il souleva contre lui tous les ordres de l'état. Le prince Jean, qui suivoit plutôt les mouvemens de son ambition et de sa vengeance, que les intérêts du roi et de la patrie, et qui méditoit déja des lâchetés et des assassinats, pour usurper le trône, assembla un conseil

composé des prélats et de la noblesse du royaume, et somma Longchamps à venir rendre compte de sa conduite. Le ministre chercha un asyle dans la tour de Londres; il y fut assiégé : Longchamps se sauva et passa la mer, déguisé en femme : sa qualité de légat lui donnoit même, pendant son absence, une grande autorité. Il s'efforça de s'en servir pour troubler l'état, et pour reprendre l'administration des affaires publiques. An. 1180.

Quelques historiens assurent que Philippe profita de ces divisions qui déchiroient l'Angleterre, pour corrompre les grands et engager le prince Jean à se révolter, et à prendre les armes contre son frère; qu'il mit un prix à cette lâcheté, en lui promettant, en sa qualité de seigneur suzerain, l'investiture de tous les fiefs souverains que Richard possédoit en France. L'écrivain qui apprend dans l'histoire à connoître le génie, les mœurs et la politique des rois, n'est pas éloigné d'adopter cette opinion. Le caractère particulier de Philippe, vient y donner encore un nouveau degré de vérité.

Le vieillard de la montagne, plus connu encore sous le nom de prince des assassins, étoit chef d'une secte féroce, accoutumée aux meurtres par sa religion, par sa politique et

An 1180. par sa législation. Ce despote sanguinaire étoit plus redouté en orient, que ne l'ont jamais été les Gengiskans et les Timur; car il ordonnoit à ses sujets d'aller assassiner les souverains, et aussitôt il étoit obéi: ces satellites immoloient leurs victimes au nom de Dieu, et leurs entrailles palpitantes étoient déposées sur des autels comme des offrandes agréables à l'Être suprême. Les habitans de Tyr ayant tué quelques-uns de ces émissaires, le vieux de la montagne en demanda vengeance; et ne l'ayant point obtenue, il fit poignarder dans les rues de Sidon, le marquis de Montferoul. Les meurtriers, au milieu des supplices, chantoient des hymnes et des cantiques en remerciant le ciel de les avoir choisis pour défendre ses droits, et venger sa justice.

Philippe déclara aux princes de l'Europe, que Richard étoit coupable de ce meurtre; il établissoit son accusation, ou plutôt sa calomnie sur ce que ce prince s'étoit declaré le défenseur de Lusignan, contre le marquis de Montferoul: Richard, quoique cruel, étoit incapable d'un lâche assassinat. Philippe vouloit rendre son ennemi odieux à la chrétienté, pour pouvoir l'attaquer dans ses états, et justifier ses projets d'usurpation. Cependant Richard s'approchoit de Jérusalem, et se proposoit de

former le siége d'Ascalon, lorsque Saladin An. 1180
lui présentant la bataille pour lui disputer le passage, lui fournit l'occasion de gagner dans les plaines de Joppé une des victoires les plus signalées, dont l'histoire d'aucun peuple ait jamais fait mention. Déja Ascalon étoit pris; déja les chrétiens distinguoient les tours de la cité sainte, lorsque, par une de ces inconséquences qui caractérisent l'esprit humain, les croisés, au moment même qui devoit couronner leurs travaux par la conquête de la Terre Sainte, perdirent tout-à-coup leur ardeur enthousiaste, oublièrent leurs sermens, et se préparèrent à quitter le terroir aride de Juda, pour s'en retourner dans les campagnes fertiles de l'Europe: tous se réunirent comme d'un commun accord, et forcèrent Richard à signer avec Saladin une trève de trois ans, trois mois, trois semaines, trois jours et trois heures; nombre mystérieux et symbolique qui fut l'ouvrage de la superstition; mais qu'on conserve encore dans une société où l'on préfère le tumulte et les plaisirs des orgies à l'instruction de l'allégorie et aux préceptes de la morale: ainsi échoua encore cette fameuse expédition, qui épuisa l'Europe de quelques millions d'habitans.

Richard, instruit des intrigues de Philippe,

An. 1180. et de la perfidie de Jean, quitta la Palestine: pour éviter de traverser la France, il prit sa route par la mer Adriatique; mais ayant fait naufrage près d'Aquilée, il se déguisa sous l'habit de pélerin, dans le dessein de continuer sécrètement son voyage par l'Allemagne; mais il fut reconnu à Vienne, et arrêté par l'ordre de Léopold, duc d'Autriche. Ce prince irrité contre Richard de ce qu'il avoit arraché des murs de Ptolemaïs, l'aigle impériale pour y arborer l'étendard anglais, saisit avec transport cette occasion, pour satisfaire sa vengeance; il le fit renfermer dans une prison. L'empereur Henri VI, ennemi de Richard, qui avoit favorisé en Sicile l'usurpation de Tancrède : acheta le prisonnier et le mit aux fers : ainsi, ce défenseur de la chrétienté, ce guerrier fameux par tant d'exploits, fut chargé de chaînes par un prince chrétien, et traité comme un malfaiteur. Philippe, instruit de la captivité de Richard, le mit à l'enchère; mais ses offres ayant été rejetées, il prit des mesures plus certaines pour attaquer et envahir ses états; il acheva de corrompre le prince Jean, dont jusqu'alors il n'avoit fait qu'ébranler la fidélité; il fit avec lui un traité où Jean reconnoissoit l'Angleterre pour être un fief relevant de la couronne de

France, et cédoit à Philippe une partie con- An. 1180.
sidérable de la Normandie. Le roi de France s'obligea de mettre Jean en possession des états de son frère : en vertu de ce traité, ouvrage de la fraude et de l'ambition, Philippe entra dans la Normandie, s'empara de quelques villes, déclara que Richard étoit mort, et somma la noblesse de lui prêter serment de fidélité; elle refusa de lui obéir, prit les armes et força le prince anglais à sortir de l'Angleterre. Richard, instruit de ces outrages et de ces trahisons, chargé de fers comme un vil criminel, frémissoit de rage; il gémissoit dans les liens d'une dure captivité, tandis qu'il voyoit son trône et ses états prêts à devenir la conquête de ses ennemis. Les ambassadeurs de Philippe, déclarèrent au nom de leur maître, Richard déchu du rang de son vassal, et tous ses biens réunis à la souveraineté suzeraine. L'empereur le cita ensuite à la diète de l'empire, où il fut accusé de s'être réuni avec Tancrède, usurpateur de la Sicile, d'avoir outragé le duc d'Autriche au siége de Ptolemaïs, d'avoir retardé par ses divisions avec Philippe les progrès des armées chrétiennes, d'être complice de l'assassinat du marquis de Montferoul, et d'avoir laissé Jé-

An. 1189. rusalem au pouvoir des infidèles. Déja l'empereur, le roi de France et le duc d'Autriche, se disposoient à faire déclarer Richard meurtrier homicide, ennemi des rois, de la religion et de l'église : déja ces princes réunis par un traité impie, se préparoient à le dépouiller de ses états, et à implorer la puissance ecclésiastique pour le dévouer à l'anathême et à la malédiction. A cette époque la confédération germanique avoit une espèce de jurisdiction sur les rois : Richard fut interrogé comme un usurpateur et un meurtrier : cet acte d'opprobre et d'humiliation lui fut salutaire; il plia son orgueil jusqu'à se justifier, et le fit avec tant d'éloquence, d'onction et de dignité, qu'il intéressa tous les princes allemands qui composoient ce tribunal auguste. Ce jugement solemnel déclara l'empereur Henri, l'oppresseur de l'innocent, et le calomniateur d'un guerrier qui avoit combattu comme un héros pour défendre la cause de l'humanité et de la religion. Le pape ordonna à l'empereur de rendre la liberté à Richard, et lui annonça que l'excommunication suivroit de près son refus. Henri craignit les foudres spirituelles, et la liberté du roi fut achetée à prix d'argent ; la somme demandée fut payée d'une manière qui ho-

nore également le souverain et la nation : outre les contributions que la loi féodale imposoit sur les fiefs dans le cas de la captivité du prince, tous les ordres de l'état s'empressèrent par des taxes libres et volontaires, de contribuer à la rançon de Richard ; les monastères fondirent leur argenterie, les évêques donnèrent une portion considérable de leur revenu, et le clergé abandonna un dixième de la dîme. La reine Éléonore et Gauthier, évêque de Rouen, se rendirent en Allemagne pour remettre le prix de la rançon.

Enfin, Richard parut après quatorze mois de captivité : il fut reçu avec les transports de l'amour, et les acclamations de l'allégresse ; ce prince goûta paisiblement le plaisir tendre et sensible que cause aux monarques l'affection de leur peuple. Il se fit couronner ensuite roi, pour effacer l'opprobre qu'avoit imprimé une captivité ignominieuse, et se prépara à venger ses outrages et ses humiliations. Jean, dans une assemblée générale de la nation, fut dépouillé de ses possessions ; mais ayant imploré la clémence de son frère, il obtint sa grace et la propriété de ses domaines. Richard s'occupa de l'administration de son royaume, fit plusieurs An. 1193.

An. 1193. réglemens pour réprimer les anciens désordres, et pour prévenir de nouveaux abus : il força les Juifs de donner un état de leurs biens; rétablit l'usage des joûtes et des tournois, qu'il regarda comme nécessaire pour entretenir la vigueur militaire, renouvela les rigueurs des lois forestières, établit de nouveaux impôts qui occasionnèrent des plaintes et des murmures, força le clergé privé de la protection des cours royales, à contribuer aux nouvelles taxes, réprima les Gallois, et dissipa une révolte qui l'avoit fait trembler sur son trône. Fitz-Osbert, avocat, affectoit de déclamer contre le luxe et les profusions des grands; il outrageoit publiquement les seigneurs et les riches; il se déclara le vengeur et le protecteur des pauvres. Le peuple, séduit par cet enthousiaste, prit les armes : cinquante mille hommes signèrent une association, où ils promirent, avec serment, d'obéir aux ordres de leur libérateur. Le grand justicier somma Fitz-Osbert de comparoître à son tribunal : ce séditieux massacra un officier public, et s'enfuit avec sa concubine, dans une église, où il se défendit les armes à la main : enfin, il fut forcé de se rendre; il périt sur un échaffaud : le peuple rentra dans le devoir, en poussant des cris et des gémissemens sur

la

la mort de son défenseur, qu'il regarda comme un martyr de la religion et de la vérité. An. 1193.

Il étoit tems que Richard vengeât les outrages qu'il avoit reçus de Philippe; ce prince passa la mer, à la hâte, pour attaquer et pour combattre son ennemi; mais dans ce tems d'anarchie et de féodalité, la machine du gouvernement étoit si compliquée, si difficile à mettre en mouvement, que cette guerre ne fournit aucun événement remarquable; quelques petits combats, la prise de quelques châteaux, des trèves produites par l'impuissance respective, violées par l'animosité réciproque, forment le tableau de ces opérations militaires. On vit un spectacle bisarre et indécent : l'évêque de Beauvais, revêtu de l'armure de guerrier, se rendit redoutable dans un combat, en portant la consternation et la mort dans l'armée de Richard : il fut fait prisonnier et chargé de chaînes : le pape le réclama comme son fils, et sollicita sa liberté. Le roi envoya au pontife la cotte-de-maille, encore teinte de sang, que le prélat portoit le jour de la bataille, et répondit en faisant allusion aux paroles des enfans de Jacob : *Voici une robe que nous avons trouvée, voyez si c'est celle de votre fils?* La guerre alloit recommencer ses fureurs, lorsque le cardinal

An. 1197. Sainte-Marie, légat du pape, parvint à les prévenir et à les arrêter. La mort de Richard suivit de près cette négociation : la violence et la cruauté étoient les vices dominans de ce prince ; il en reçut le châtiment, un jour que, provoqué par le refus d'un gentilhomme limousin, de lui rendre un trésor trouvé dans son fief, il l'assiégeoit dans son château : la garnison ayant offert de capituler, Richard répondit, qu'il vouloit prendre le fort d'assaut, et faire périr les habitans au milieu des supplices. Ce prince s'étant approché des remparts, pour en observer les fortifications, un archer, nommé Gordon, le perça d'une flèche, qui lui porta le coup mortel : le roi avant d'expirer pardonna à son assassin.

Richard réunissoit la valeur et les talens militaires, à la violence, à l'orgueil, à l'avarice, à la cruauté : il imposa des taxes, sans assembler son conseil, renouvela la rigueur des lois forestières, devint le déprédateur de ses domaines et le tyran de son peuple; indifférent sur la captivité des chrétiens et sur l'intérêt de la religion, ce prince combattit les infidèles, pour porter la gloire de son nom, jusqu'aux extrémités de l'orient : son esprit romanesque lui promettoit des conquêtes, des victoires et des trésors. La religion lui servit

de prétexte, pour satisfaire son ambition; et il sacrifia à cette passion qui le tourmentoit, le bonheur de ses sujets. Richard abandonna l'administration de son royaume, exposa ses etats à une invasion, les livra à des troubles et à des divisions intestines, pour recueillir des palmes et des triomphes dans des contrées éloignées; épuisa ses troupes et ses finances dans les déserts arides de la Palestine: ses exploits et ses expéditions militaires, commencèrent à adoucir les mœurs féroces de son peuple, et lui communiquèrent cet esprit de chevalerie, qui, par un prodige singulier, réunissoit la férocité du soldat à l'humanité du citoyen.

JEAN SANS-TERRE.

Richard, avant de partir pour la Palestine, avoit nommé pour son successeur, son neveu Arthur, fils de Geoffroi, duc de Bretagne, et petit-fils de Henri II; mais par les conseils et les prières de la reine Éléonore, ce prince révoqua cette élection, et par son dernier testament, déclara Jean héritier de ses états; mais quelque respect que l'on portât aux dernières volontés du roi, on parloit déja de placer sur le trône Arthur, et de défendre les An. 1199.

An. 1199. droits de représentation et de primogéniture, dans l'ordre de la succession à la couronne; droits sacrés et inaliénables, propres à prévenir les factions et les guerres, et à rendre le gouvernement monarchique plus modéré et plus tranquille. L'Anjou, la Touraine et le Maine, prirent la défense d'Arthur; mais William, maréchal, qui fut ensuite créé duc de Penbroke, Geoffroi Fitz Piers, grand justicier, la reine Éléonore qui jouissoit de la confiance de la nation, se déclarèrent pour Jean; il fut proclamé roi: les deux princes se disposoient à soutenir leurs droits. Jean forma un traité d'alliance avec l'empereur Othon et Baudouin, comte de Flandres, leva une armée, assiégea Mons, qu'il fit démolir contre les règles de la politique, puisque cette place pouvoit défendre ses états d'une invasion; partit pour Londres, où il fut couronné par l'archevêque de Cantorbéry, dans une assemblée générale des prélats, des comtes et des barons, et prêta le serment ordinaire de conserver les priviléges du peuple, d'obéir aux lois de l'état, et de défendre les immunités du clergé.

Arthur, sous la régence de Constance sa mère, n'avoit pour monter sur le trône, contesté que quelques provinces, et l'alliance de

Philippe : ce prince avoit pris sa défense ; mais occupé de la grande affaire du divorce qu'il avoit fait sans le consentement du pape, avec Ingeburge, de Dannemarck, pour épouser Agnès de Méranie, il rendit son alliance si suspecte, que Constance, princesse foible et sans énergie, se détermina de céder une couronne qui appartenoit à son fils; elle remit à Jean les provinces contestées, et tous les différens furent terminés pour le moment, entre l'Angleterre et la France. Les deux princes fixèrent par un traité les limites de leur territoire, et assurèrent les intérêts de leurs vassaux. Louis, fils aîné de Philippe, épousa Blanche de Castille, nièce de Jean; les barons français et anglais se rendirent garans de cette alliance; tous firent serment de prendre les armes pour combattre et pour punir l'infracteur : tel étoit dans ce tems d'anarchie et de féodalité le pouvoir des grands vassaux. Ce traité fut fait contre toutes les règles de la justice et de la politique. Arthur étoit sous la protection de Philippe; il étoit de l'intérêt du roi de France d'affoiblir la puissance du monarque anglais. Si Jean eût réuni la politique de Henri II, son père, à la valeur de Richard, son frère, il auroit pu attaquer et humilier Philippe, qui sembloit avoir perdu

An. 1199.

An. 1199. son courage et son autorité dans sa querelle avec Innocent III.

Le règne de Jean mérite l'attention de tout lecteur qui aime à suivre les révolutions d'un empire sans cesse agité par des mouvemens convulsifs et des factions intestines : le détail des guerres et des combats fatigue l'imagination, sans éclairer l'esprit. L'historien philosophe doit présenter rapidement à ses lecteurs ce tableau historique, pour s'attacher à cette partie si intéressante et si instructive, qui nous apprend à connoître les gouvernemens, le génie des peuples et des rois, et ces causes secrètes qui produisent ces grands événemens qui ébranlent et détruisent les empires : voici l'époque des premiers pas que la nation anglaise fit vers cette espèce d'indépendance limitée qui forme la bâse actuelle de la constitution britannique ; elle s'est établie au milieu des dissensions et des ruines ; elle ne peut se conserver que dans cet état de mouvement et d'agitation.

Les observations et les remarques faites sous le règne précédent, sur le caractère de Jean, nous ont sans doute préparés à ces événemens malheureux qui vont rendre son administration si odieuse et si tyrannique. A peine ce prince fut-il assis sur le trône, qu'il

se dévelopa tout entier. Il commença son règne An. 1199.
par une lâche perfidie. Jean, quoique marié avec Alix de Glocester, devint amoureux de la femme du comte de la Marche : ce double nœud ne l'épouvanta point; il se dégagea du premier par un divorce; il s'affranchit du second par un enlèvement, et épousa Isabelle d'Angoulême dans le même tems qu'il demandoit en mariage la fille du roi de Portugal. Un prince voluptueux est un fléau pour son peuple; il corrompt par son exemple les mœurs publiques, affoiblit l'honneur et le patriotisme, déshonore son siècle, son caractère et sa dignité, en laissant l'administration de ses états à des courtisans ambitieux et pervers, qui profitent des foiblesses et des vices de leur maître pour exercer leurs déprédations, et pour satisfaire leurs haines particulières. Le comte de la Marche demande vengeance du crime de séduction dont Jean vient de se rendre coupable. Ce prince n'avoit point cette sage politique de s'attacher les barons, ni par la crainte, ni par l'amour. La noblesse prit la défense du comte de la Marche. Philippe, malgré le traité d'alliance qu'il venoit de contracter avec Jean, se réunit à Arthur. Jean voulut armer contre cette ligue redoutable : il somma la noblesse de l'accompagner

An. 1199. avec ses vassaux sur le continent : on regarda cet ordre comme une atteinte portée à la liberté publique. Ce fut alors que l'horreur et le mépris qu'il inspiroit depuis long-tems, enhardit les barons et les seigneurs. Ils commencèrent à parler de liberté et d'indépendance. Philippe, aussi brave guerrier que rusé politique, appercevant tous les avantages qu'il pouvoit retirer de ces divisions et de la foiblesse de Jean, crut qu'il étoit tems d'exécuter ces vastes projets qu'il méditoit depuis longtems, de réunir au domaine suzerain les fiefs de son vassal; il prit le parti des mécontens, donna sa fille en mariage à Arthur, le reçut chevalier, et lui accorda l'investiture du duché de Bretagne, des comtés d'Anjou et du Maine. La guerre, poussée avec vigueur par les forces réunies de Philippe et d'Arthur, enlevoit chaque jour à Jean quelques places et quelques forteresses; mais la mort du jeune prince mit un terme aux progrès de ses armes : ayant été vaincu et fait prisonnier, Jean le fit conduire au château de Rouen, où s'étant rendu lui-même dans l'obscurité de la nuit, il lui plongea un poignard dans le sein, lui attacha une pierre au col, et le précipita dans la Seine. Jean se fit couronner une seconde fois roi, comme si cette nouvelle consécration pou-

voit expier son crime et l'arracher aux remords. An. 1199.
En vain voulut-il se justifier du meurtre de son neveu; ce crime atroce devint le signal d'une rebellion générale. La Bretagne jeta des cris d'indignation et de douleur, et demanda vengeance du sang de son souverain. Les chevaliers quittèrent leurs joûtes et leurs tournois pour punir un prince qui étoit tout-à-la-fois l'opprobre de la chevalerie et de l'humanité. Les barons implorèrent la justice de Philippe. Jean, vassal de la couronne, fut cité à la cour des pairs : un jugement solemnel le déclara coupable de félonie et de trahison; et toutes ses possessions furent réunies à la monarchie française. Jean, orgueilleux tyran, lorsque rien ne lui résistoit, mais lâche dans le danger, souffroit patiemment qu'on le dépouillât de ses domaines : il étoit à Rouen avec sa jeune épouse au milieu des fêtes et des plaisirs; sa stupidité et son indolence parurent au peuple l'effet d'un pouvoir magique, et on attribua la léthargie de ce prince à un sortilége infernal. On n'eut donc pas besoin d'employer la force pour conquérir des provinces dont le prince abandonnoit la défense, et dont les peuples détestoient et méprisoient les souverains. Cependant la Normandie prit la défense de Jean : ce prince soupçonneux

An. 1199. doutoit encore de sa fidélité ; il confia le gouvernement de cette province à deux Brabançons mercenaires, qu'il avoit engagés à son service. Philippe combattit les Normands consternés, les vainquit, s'empara de leurs villes, et fit la conquête de la Normandie. Cette province rentra sous la domination française, trois siècles après la cession que Charles-le-Simple en avoit faite à Rollo. Philippe continua ses opérations et ses conquêtes ; il s'empara de l'Anjou, du Maine, de la Touraine, d'une partie du Poitou. C'est ainsi que la puissance d'un vassal redoutable fut presque anéantie par la perte de ses fiefs.

Jean accusa les barons d'avoir trahi l'état, et attribua les conquêtes de Philippe à leur lâcheté. Il se mit à la tête d'une armée considérable, s'empara de quelques places ; mais l'approche du vainqueur lui rendit ses premières terreurs ; il s'en retourna avec précipitation, chargé de la malédiction publique. Jean parut en Angleterre en fugitif, et voulut régner en despote : il imposa des taxes odieuses sur le clergé, sur les seigneurs, sur les vassaux militaires, et sur le peuple : ses exactions et ses lâchetés continuelles ne firent qu'ajouter encore, s'il étoit possible, au mépris et à l'exécration de tous les ordres de

l'état. Ce prince n'avoit été presque humilié que par des puissances séculières : il lui restoit des outrages plus amers à supporter. Innocent III, pontife orgueilleux et despote, plus propre à régner sur un trône de l'Asie, qu'à être le père et le chef des fidèles, avoit porté plus loin que ses prédécesseurs l'esprit de domination sur les princes chrétiens : il pensoit que le ciel lui avoit confié le pouvoir de disposer des empires, et que l'église lui avoit remis en mains le glaive exterminateur pour punir ceux qui refuseroient de reconnoître cette suprématie universelle. Innocent comprit que sous le règne d'un prince aussi méprisable que détesté, il étoit tems de montrer à la terre qu'il avoit le droit d'exercer cette tyrannie sacerdotale. Il commença par usurper le droit de nommer aux évêchés vacans, sans consulter le souverain. An. 1193.

La mort d'Hubert, archevêque de Cantorbéry, procura au pontife l'occasion d'annoncer et d'exécuter son système de souveraineté générale. L'élection des archevêques étoit depuis long-tems un sujet de dispute entre les évêques suffragans et les moines Augustins : ces religieux avoient élu Renaud pour occuper le siége de Cantorbéry. Les evêques réclamèrent contre cette élection qui atteignoit leurs pri-

An. 1099. viléges. Jean se déclara le défenseur des évêques; il proposa aux moines de la cathédrale de nommer l'évêque de Norwic : il fut élu; mais le pape cassa ces deux élections, et ordonna au chapitre de nommer le cardinal Langton, prélat qui joignoit aux talens du politique cet esprit de faction et d'indépendance qui le rendit si redoutable à son roi, et qui, pour détruire sa tyramie, renversa l'ancien gouvernement, et créa cette constitution qui a produit tant de troubles et tant d'attentats : heureux, si en s'opposant à l'oppression du souverain, il eût conservé l'intégrité du pouvoir monarchique, destiné par sa nature à arrêter le despotisme des grands et l'audace du peuple.

Langton, quoiqu'anglais d'origine, n'étoit point agréable à la nation; il avoit été élevé à Paris, reçu docteur en théologie, chanoine de Notre-Dame, et chantelier de l'Université. On connoissoit son caractère factieux et son attachement aux maximes de la cour de Rome : on le regardoit comme un agent préposé pour étendre le pouvoir du pontife, et pour favoriser ses usurpations. Jean, tout lâche qu'il étoit, sentit vivement l'humiliation et l'outrage qu'Innocent III lui faisoit : mais ce prince, au lieu de braver les ordres

du pontife, et de résister avec fermeté à ses prétentions, se répandit en invectives grossières, et en menaces impuissantes. Il eût été digne de l'amour de son peuple, s'il eût possédé les talens du politique et les vertus d'un roi; peut-être le pontife n'eût point osé attaquer et détruire une loi constitutive de l'état, et auroit respecté cet usage antique et solemnel, qui donne aux rois le droit de nommer aux bénéfices vacans. Mais la nation méprisant et détestant la tyrannie de son roi, ne murmura point contre l'usurpation de la cour de Rome. Les foiblesses des rois ont produit l'ambition des Pontifes. Au lieu de trembler au bruit des foudres du Vatican, il falloit assembler la noblesse, prendre les armes, combattre et punir ces despotes cruels qui faisoient asseoir sur un trône de paix et de consolation, la haine, la discorde et la vengeance, pour persécuter les rois et les enchaîner comme des esclaves. Le ciel et la terre auroient applaudi à cet acte de justice. Innocent III, avant de faire trembler Jean, voulut l'intimider : il commença par interdir le royaume. Jean devoit implorer l'appui et l'amour de son peuple; mais il se vengea en persécutant le clergé, força les évêques à sortir du royaume, s'empara des revenus des moines de Cantor- An. 1199.

béry, confisca les biens des ecclésiastiques, et se fit renouveler l'hommage par ses vassaux. Le pontife voyant que l'interdit ne produisoit aucun effet, employa ce moyen odieux et tyrannique, ordinairement infaillible dans les mains des papes, il lança l'excommunication. Cet abus de la puissance ecclésiastique étoit bien propre à ébranler les fondemens des empires, à rompre ces liens sacrés et indissolubles qui unissent les peuples aux souverains, et à rendre les nations féroces, indépendantes et superstitieuses. Jean entra en fureur; il fit périr les otages qu'il avoit reçus des Gallois, et médita le massacre des anciens Bretons. Ce prince partit pour exécuter cet horrible assassinat; mais il apprit que des meurtriers étoient prêts à l'égorger; il reprit le chemin de Londres, frappé par la terreur et tourmenté par les remords.

An. 1209. Jean devint plus cruel. Non content d'opprimer les prélats, il persécuta la noblesse, supprima l'échiquier, tribunal de justice introduit par les Normands, défendit aux barons de fortifier leurs châteaux, et imposa de nouvelles taxes sur le peuple; bientôt les prélats et les nobles prirent la fuite et sortirent du royaume : ceux qui restèrent furent les plus dangereux; ils concertèrent en se-

cret le plan d'une révolution qui devoit arrêter le despotisme, et jeter les premiers fondemens de la liberté publique. An. 1209.

La pontife publia le décret terrible qui affranchissoit tous les sujets de Jean de leur serment d'obéissance et de fidélité, excommunia quiconque auroit avec lui quelque relation et quelque commerce, et ordonna à Philippe et aux autres rois de l'Europe de prendre les armes pour combattre le tyran. La nation crut que tel étoit l'ordre émané du ciel même; elle obéit au pontife qu'elle regardoit comme l'organe et l'interprète de la divinité. Jean, frappé d'anathême, fut abandonné par son peuple : c'est ainsi que les vices des rois influent sur les siècles et sur leurs sujets. Il restoit entre les mains d'Innocent III une arme qui épouvanta Jean, et le glaça d'effroi et de terreur : il passoit pour constant à Rome, et l'on croyoit assez généralement en Europe, que l'excommunication privoit le prince de sa couronne; que les trônes étoient de simples fiefs relevans de la tiare pontificale; que Rome moderne, avec ses bulles, avoit le droit immédiat de déposer les rois, comme les anciens Romains l'avoient fait avec leurs armées et leurs soldats : ce n'étoit point sans doute dans l'évangile, ni dans les décrets de

An. 1209. l'église primitive, ni dans les décisions des saints-pères, qu'on avoit trouvé cette étrange maxime : des pontifes ambitieux avoient substitué à la pureté de la morale et à la doctrine sainte et infaillible de la religion ces principes arbitraires, ces opinions scandaleuses et ces dogmes sanguinaires qui ont produit tant de crimes, versé tant de sang, et formé tant de scélérats hypocrites; mais graces aux lumières de la raison et de la philosophie, on a reconnu cette vérité éternelle, que la puissance civile est indépendante de la puissance ecclésiastique; que les pontifes sont les amis, les pères, les bienfaiteurs des rois, mais non pas leurs ennemis, leurs maîtres et leurs tuteurs; on leur a arraché ce glaive meurtrier qui frappoit les monarques, pour ne leur laisser que cette arme mystérieuse et sacrée, seule propre à défendre ces droits immuables qu'ils ont reçus du ciel pour la propagation de la foi et pour le bonheur du genre humain : alors les bornes de la puissance ecclésiastique ont été fixées; ces limites posées par la sagesse et par la prudence, ont fermé les sources de ces guerres religieuses, entreprises pour établir la domination sacerdotale sur les foiblesses des souverains et sur le fanatisme des peuples.

Jean

Jean méritoit sans doute de perdre sa couronne; mais c'étoit à la nation assemblée qu'appartenoit le droit de forcer ce prince à quitter un trône qu'il déshonoroit par ses crimes et ses lâchetés. Innocent III déposa formellement Jean, donna le royaume d'Angleterre à Louis, fils de Philippe, et lui offrit en même tems la rémission de ses péchés et la béatitude éternelle. Le roi de France étoit profond dans l'art et les ruses de la politique; cependant il ne vit point que cette donation illusoire n'étoit qu'un épouvantail dont le pontife adroit se servoit pour intimider un prince foible et sans courage. Philippe se prépara à prendre possession d'un royaume qu'il pouvoit conquérir par ses armes; mais il ne tarda pas à s'appercevoir du rôle ridicule qu'on lui faisoit jouer. Tandis que le pontife disposoit du trône d'Angleterre, il travailloit en secret à une réconciliation avec Jean. Le légat Pandolphe, chargé de la conduite de cette grande affaire, se rendit auprès du roi, lui montra toute l'étendue des dangers auxquel une obstination plus longue alloit nécessairement l'exposer. Ce prince, aussi bisarre que féroce, frappé de la prophétie d'un hermite qui avoit annoncé qu'il seroit détrôné, se soumit aux conditions humiliantes que le pape lui impo- An. 1209.

An. 1209. sa : en lisant ce traité aussi ridicule qu'extravagant, un sentiment de pitié et d'indignation s'élève dans l'ame. On aime sans doute à voir les revers et les humiliations des tyrans ; mais on déteste ces usurpateurs étrangers qui, pour étendre une suprématie injuste et dangereuse, dégradoient la dignité des rois, offensoient la majesté du trône, et outrageoient les droits des nations. Jean résigna son royaume à Saint Pierre, à Dieu, à son vicaire, à Innocent III, à ses successeurs, le reconnoissant le tenir d'eux à titre de fief : en conséquence, le roi, sans armes et à genoux, prêta hommage au légat assis sur un trône, attesta dans une chartre que cette résignation étoit libre et volontaire, et déclara déchu de la couronne le prince qui refuseroit d'exécuter le traité. Cette bisarre concession mit Jean à l'abri d'une invasion étrangère, mais le couvrit d'ignominie; la nation ne le regarda plus que comme un esclave couronné qu'on devoit mépriser et dépouiller de ses droits. Le légat ordonna ensuite à Philippe de suspendre ses hostilités, et de défendre même un prince qui étoit sous la protection immédiate du saint-siége, et vassal de la cour de Rome. Le roi de France frémit de courroux et de honte : il éclata en reproches et en menaces,

assembla ses vassaux, prit les armes pour combattre le comte de Flandres qui s'étoit déclaré pour Jean; mais le comte de Salisbury, frère naturel du roi, équippa une flotte, détruisit l'armée navale de Philippe, et le força de s'en retourner dans ses états. Jean s'énorgueillit d'une victoire qu'il ne devoit qu'aux conseils du comte de Flandres et à la valeur du comte de Salisbury; sa vanité le rendit bisarre et extravagant : il exigea le salut de tous les vaisseaux étrangers, et ordonna aux officiers, s'ils le refusoient, de punir les desobéissances descap itaines par la prison et les supplices. Ce prince, prêt à perdre son trône, osoit usurper l'empire des mers. Jean leva ensuite une armée considérable, se ligua avec l'empereur, le comte de Boulogne et le duc de Brabant, marcha contre Philippe, et fit des conquêtes; mais le Prince Louis arrêta le progrès de ses armes : enfin après la bataille de Bovines, Jean demanda et obtint une trêve de cinq ans, renouvela au pape son serment de fidélité, promit de rétablir les ecclésiastiques dans leurs bénéfices, de défendre l'église et le clergé : après ce serment, il se prosterna aux pieds d'un prêtre, posa des offrandes sur l'autel, et reçut l'absolution de ses crimes. An. 1209.

Les humiliations de Jean n'étoient pas en-

An. 1209. core à leur comble : esclave de la cour de Rome, il devint l'ennemi de tous les ordres de l'état. Au lieu d'affoiblir le pouvoir de la noblesse en protégeant le clergé; au lieu d'abattre la puissance de ce dernier corps en conservant l'autorité des barons, Jean opprimoit les uns et les autres, humilioit les seigneurs par ses hauteurs, déshonoroit les familles par ses débauches, les irritoit par ses caprices. Il est un tems où il faut nécessairement que la tyrannie cesse; le despotisme des rois produit la liberté des peuples : les barons se réunirent, et plaçant le primat Langton à leur tête, travaillèrent avec un ordre admirable à tracer un nouveau plan de gouvernement. Ce prélat, plus attaché aux priviléges du clergé qu'à la liberté publique, plus ambitieux que patriote, plus occupé à augmenter le pouvoir et les richesses de la noblesse, qu'à soulager les misères du peuple, ennemi d'un roi tyran, et défenseur de l'oppression sacerdotale et aristocratique, présenta à l'assemblée une chartre qui donnoit à la grande nation une portion de l'autorité souveraine; chartre qui avoit été rédigée par Henri Ier., et confirmée par Étienne et Henri II : elle contenoit en substance les priviléges dont les grands vassaux jouissoient pendant la domi-

nation des rois saxons. Chaque baron en ayant pris connoissance, s'engagea par la religion du serment, d'en demander l'exécution, et de forcer le roi de l'ordonner. Le tems fixé pour présenter cette chartre, étant arrivé, les barons, en habits et en équipages militaires, se rendirent auprès de Jean, et demandèrent son consentement à l'exécution des lois de Saint-Édouard, et l'observation des priviléges contenus dans la chartre de Henri Ier. Le roi dissimula ses craintes et ses terreurs; il chercha à temporiser sous prétexte d'examen, et pour faire diversion, demanda aux barons leurs services pour reprendre les domaines qu'il avoit perdus sur le continent. Jean s'occupa ensuite avec ses ministres à dissiper cette révolution qui se préparoit, sollicita et obtint la médiation du pape, accorda au clergé des priviléges et des concessions, promit de contribuer à la conquête de la Terre-Sainte, demanda des octrois aux princes étrangers; mais il n'en trouva point. Philippe étoit ennemi de Jean par politique et par intérêt; l'empereur et le comte de Flandres étoient occupés à défendre leurs états contre les invasions des Français; le roi d'Écosse demandoit à Jean la restitution de quelques provinces usurpées, et redoutoit les inquiétudes et les perfidies An. 1209.

d'un prince sans foi et sans probité : la cour de Rome n'offroit que des excommunications et des censures, armes peu redoutables contre un peuple accablé depuis long-tems par le despotisme de ses rois. Une nation humiliée par les foiblesses et les vices de ses souverains, demandant les armes à la main une nouvelle constitution, sent avec énergie le prix de la liberté : elle ne sera ni intimidée par les menaces, ni corrompue par la séduction, ni enchaînée par les terreurs du fanatisme.

Les barons, impatiens d'attendre la réponse définitive de Jean, se préparèrent à combattre ; ils nommèrent pour général Fitzwalter, lui donnèrent le titre de l'armée de Dieu et de la sainte église, ravagèrent le palais du roi et les possessions des royalistes. Cette partie de la nation intimidée abandonna le parti de Jean, et vint se ranger sous les étendards des barons; les tribunaux de justice furent fermés, et on arrêta le paiement des revenus de la couronne; enfin Jean fut forcé de consentir
An. 1215. à la publication de la grande chartre et de la chartre forestière, et de les sceller de son propre sceau. En vertu de la première loi, la noblesse affranchie désormais du pouvoir arbitraire, ne reconnoît plus dans la personne du monarque qu'un premier magistrat sub-

ordonné à la loi : il est sans doute inutile de copier cette chartre ; il suffit de savoir qu'elle fixe précisément les bornes de la puissance et celle de l'obéissance, l'étendue des droits du prince, celle des priviléges des seigneurs qui deviennent législateurs et associés à l'autorité souveraine. On nomma vingt-cinq barons pour veiller à la conservation de la liberté publique ; on ne mit aucunes bornes ni à la durée, ni à l'étendue de leur autorité ; ils exercèrent pendant long-tems le pouvoir arbitraire : on détruisit une tyrannie pour en établir une seconde plus funeste et plus dangereuse encore. Le gouvernement aristocratique est le plus oppressif de tous : les despotes de l'Asie ne sont pas plus redoutables que ces tyrans aristocrates. Sous cette constitution, le peuple n'est jamais heureux, puisque par les principes de l'aristocratie, il est destiné à être l'esclave des grands : aussi Jean, redevable de sa gloire à ses ancêtres, et comptable de son autorité à ses successeurs, flétrit l'un et ruina l'autre ; il ne craignit ni le crime, ni l'infamie. An. 1215.

Cette loi fut faite et rédigée dans une assemblée nationale composée des grands du royaume : le peuple n'y fut point appelé ; il obtint quelques priviléges ; mais cette conces-

An. 1215. sion illusoire ne changea ni son sort, ni sa misère; il continua à être vassal et esclave des barons; ce peuple fut réduit à la servitude la plus humiliante, vécut sans domicile dans le sein de la patrie, et sans influence dans le corps social dont il constituoit la principale force. Ce qui prouve que les communes ont acquis successivement le droit d'assister au parlement pour concourir à la sanction des lois destinées à accorder des subsides au prince. L'Angleterre, tour-à-tour monarchie et aristocratie, n'avoit jamais adopté le gouvernement démocratique; cette révolution ne se fit que sous le règne d'Édouard Ier., comme nous le verrons bientôt. Le peuple, dans un état naissant, n'est rien; c'est une troupe de malheureux esclaves sans propriétés, asservis au despotisme des rois et à l'oppression des grands: ce n'est qu'après des siècles, et par son industrie, ses travaux et ses richesses, qu'il rompt les fers de la servitude, et profite bientôt après du fruit de sa liberté pour devenir à son tour indépendant et oppresseur. On sacrifia dans la grande chartre la dignité et les droits du peuple à l'aggrandissement de chaque faction; on viola les lois de la justice et de l'humanité pour consacrer l'autorité despotique de ces tyrans sulbalternes qui opprimèrent le

royaume ; on ne s'occupa point à prévenir les divisions intestines, à détruire les abus ; on ne créa point de lois pour encourager l'agriculture, le commerce et l'industrie, pour rétablir l'ordre et la justice dans les tribunaux, pour arrêter les déprédations des traitans, le scandale et le luxe du clergé, pour diminuer la misère du peuple, et protéger sa liberté. Ce nouveau code de législation servit à étendre l'autorité des barons et la puissance des grands vassaux : l'établissement de la grande chartre affoiblit l'autorité monarchique, mais ne changea point le pouvoir politique : l'ancien gouvernement fut détruit, mais la tyrannie subsista. De ce cahos monstrueux renaîtra bientôt cette liberté publique qui vengera tant d'outrages et tant d'attentats. AN. 1215.

Jean, par une hypocrisie affectée, savoit cacher les tourmens de son ame : il avoit cédé à la force, mais sans perdre un moment l'espoir de la vengeance : il s'occupa à punir les factieux et à rétablir la souveraineté démembrée : ses favoris presque tous étrangers, enflammoient sa haine, l'exhortoient à briser ses chaînes flétrissantes, en lui peignant, sous les couleurs les plus fortes, l'insolence des barons, la honte de sa foiblesse, et l'ignominie de son abaissement : son cœur ne respiroit

An. 1215. que vengeance, et dans sa noire fureur, il marquoit déja les victimes qui devoient périr au milieu des tortures et des supplices; mais son ame foible et dégradée ne lui permettoit pas de rien exécuter.; confus et agité, il formoit mille projets pour rompre ses liens et pour satisfaire sa vengeance : dans cet état de convulsion, il devint l'objet de son propre mépris : solitaire, triste, tourmenté par les remords, il se retira dans l'île de Withg, comme autrefois Tibère dans l'île de Caprée, pour y méditer des trahisons et des assassinats. Jean leva secrètement des troupes étrangères, et fit un nouveau traité avec le pape, qui publia une bulle par laquelle, en vertu de sa pleine puissance apostolique, et de l'autorité que Dieu lui avoit donnée, de fonder et de renverser les royaumes, d'édifier et de détruire, de planter et d'arracher, il annuloit la grande chartre comme injuste, extorquée par la force, et dérogatoire à la dignité de la chaire du prince des apôtres. Le pontife releva Jean et ses sujets de tous les sermens dont on les avoit contraints de se lier, et prononça une sentence d'excommunication contre quiconque persévereroit à soutenir des prétentions si impies et si contraires à la fidélité due à un souverain. Il falloit bien néces-

sairement que la cour de Rome prît la dé- An. 1215.
fense de son tributaire et de son esclave pour conserver son usurpation et pour affermir sa suprématie. La foudre grondoit de toutes parts, mais n'épouvantoit personne : tous les ordres de l'etat combattirent avec une fermeté patriotique pour la liberté publique : le clergé anglican, opprimé depuis long-tems par la cour de Rome, prit la défense de la nation, et l'exhorta à braver les anathêmes du pontife, et à défendre ses droits contre la tyrannie civile et l'oppression sacerdotale. Cependant les troupes auxiliaires, débarquées en Angleterre sans opposition, avoient jeté la confusion dans le conseil des barons : déja Jean étoit entré en campagne avec une armée de Brabançons. Ce prince, plus propre à conduire des brigands que des armées disciplinées, mit tout à feu et à sang : *Point de quartier*, s'écria ce nouveau *Caligula*, *tout Anglais est un ennemi.* Dans cette calamité publique, les nobles trop foibles pour résister sans un secours étranger, demandèrent à la France un maître et un vengeur. Ils offrirent au fils de Philippe le trône d'Angleterre. Un roi meurtrier, dépouillé de ses fiefs par un jugement solemnel; un empire démembré par les conquêtes de Philippe ; un royaume réduit sous le vasselage

An. 1215. d'une puissance étrangère, un clergé esclave de la cour de Rome; voilà les causes qui rompirent les nœuds qui unissoient le peuple anglais à son souverain, et opérèrent cette révolution qui plaça sur le trône de la Grande-Bretagne un prince français.

Philippe, après avoir pris des otages pour la sûreté de Louis, fit passer ce prince en Angleterre avec une armée considérable. Jean se prépara à combattre et à repousser Louis; le pape redouble ses anathêmes; il défendit à Philippe d'attaquer son vassal, et menaça d'excommunier Louis. Ce prince brava le pontife, continua ses opérations militaires, et entra dans Londres. Les barons et le peuple le proclamèrent roi, et lui prêtèrent serment de fidélité. Les Flamands et les autres vassaux de la couronne abandonnèrent Jean pour combattre sous les étendards de Louis : ce prince fait des conquêtes rapides, revient à Londres, et paroît en roi et en triomphateur. Le roi d'Écosse lui rendit l'hommage de ses états : Jean trouva des défenseurs; les villes maritimes se déclarèrent pour lui : il avoit accordé aux ports de mer de grands priviléges; Douvres, le boulevard de l'Angleterre, refusa d'obéir à Louis; il en fit le siége; mais il en fut repoussé : ce prince perdit ensuite le trône

d'Angleterre par ses imprudences et ses injus- An. 1215.
tices. Brave, guerrier, mais politique injuste et imprudent, il permit à ses ministres et à ses favoris d'opprimer une nation qui venoit d'ôter à un prince légitime sa couronne, parce qu'il abusoit de son pouvoir en l'accablant sous le poids du despotisme. Louis pouvoit-il penser qu'un pareil peuple souffriroit patiemment sa tyrannie et supporteroit sans murmure le joug de l'esclavage. La déposition de Jean étoit un exemple bien instructif pour Louis : ce prince devoit donc obtenir l'amour et la confiance de son nouveau peuple par sa justice, sa clémence, ses bienfaits, et par la douceur de son administration. Les comtes de Penbroke et de Salisbury, et plusieurs autres barons puissans formèrent un parti dans l'état pour chasser Louis, et donner la couronne au fils de Jean. Louis, instruit de cette faction, médita sa vengeance; il crut devoir affermir son trône sur la crainte, la terreur et les supplices. Ce prince forma le projet de faire périr les Anglais qui avoient combattu contre lui : cet exécrable complot fut découvert; la nation indignée ne voulut plus reconnoître son nouveau souverain; elle rentra sous la domination de ses anciens rois. Ce fut dans ce désordre général que Jean mourut accablé par

le malheur d'avoir perdu dans un voyage ses chariots, son trésor et les ornemens de la royauté. Plusieurs princes ont commis des crimes aussi énormes; mais jamais brigand couronné ne fut aussi lâche que lui : il perdit par ses meurtres et ses trahisons ces florissantes provinces françaises, antique patrimoine de sa maison, assujétit son royaume à un vasselage humiliant, se rendit le fléau, l'exécration et le mépris de son peuple, changea par son despotisme et ses cruautés l'ancienne constitution de l'état, et prépara les règnes malheureux de ses successeurs, et ces tristes révolutions qui, pendant cinq siècles, ont fait d'un vaste empire le théâtre sanglant de guerres, de crimes et d'assassinats. Un historien exact assure que ce prince avoit demandé au roi de Maroc son alliance et sa protection, offrant d'embrasser la religion mahométane, s'il vouloit réunir ses forces pour combattre le pape et le roi de France.

HENRI III.

An. 1216. Le comte de Penbroke, comme maréchal de la couronne, se trouva à la tête des armées au moment de la mort de Jean. Sa probité, son désintéressement, son patriotisme

et ses talens militaires étoient généralement connus; il fut d'une commune voix proclamé régent du royaume. Le premier soin de ce libérateur de la patrie fut de faire sacrer et couronner Henri en présence du légat, qui reçut l'hommage auquel Jean s'étoit soumis par un traité humiliant. La politique exigeoit de conserver la protection et l'alliance de la cour de Rome; on avoit besoin de ses anathêmes et de ses foudres pour affermir le trône chancelant, pour épouvanter les rebelles et pour intimider Philippe. Avant de combattre Louis, le régent s'occupa à fortifier le parti de son roi en exhortant les seigneurs mécontens à rentrer sous ces lois de l'obéissance qu'ils devoient à leur souverain et à la patrie; il promit à ceux qui viendroient se réunir pour chasser le prince étranger, des récompenses, des bienfaits, la protection et la reconnoissance du prince légitime. An. 1216.

Le régent renouvela avec quelques changemens utiles la dernière chartre, et quoiqu'il en eût mitigé les articles les plus destructifs de l'autorité royale, il y ajouta de nouvelles concessions si agréables au peuple, qu'elles produisirent les effets heureux qu'il s'en étoit promis. De ces actes généraux passant ensuite aux détails particuliers, il demanda au

An. 1216. pape sa protection. Le pontife qui, à l'exemple de ses prédécesseurs, regardoit l'Angleterre comme le patrimoine de Saint Pierre et un fief annexé à la tiare, prit la défense du jeune roi, lança ses foudres spirituelles, et excommunia Louis. Le régent écrivit ensuite aux principaux des rebelles avec tant de douceur et de modération, que bientôt il détacha du parti de Louis presque tout ce qui lui restoit de confédérés anglais, et réduisit ainsi le prince étranger à soutenir son entreprise par les armes des Français.

Ce n'étoit point par amour pour Louis, qu'une partie de la nation l'avoit proclamé et reconnu pour son roi. Les Anglais n'aimoient point la domination française; ils conservoient avec effroi le souvenir des maux que leurs ancêtres avoient soufferts sous le gouvernement oppressif de Guillaume-le-Conquérant : les plaies que ce tyran calculateur avoit faites à ce peuple malheureux saignoient encore. Les Anglais avoient offerts au fils de Philippe la couronne de la Grande-Bretagne pour punir le despote qui les opprimoit; mais sa mort ayant brisé leurs fers, l'amour de la patrie et leur fidélité pour leur roi vinrent ranimer leurs cœurs flétris par l'oppression; ils abandonnèrent Louis, et combattirent avec autant de zèle

zèle que de courage, pour rétablir Henri sur le trône de ses pères. La tyrannie de Louis, l'insolence, les déprédations de ses ministres, l'orgueil et l'avidité des Français, les foudres de la cour de Rome, contribuèrent à hâter cette révolution. AN. 1216.

Cependant Louis continuoit le siége de Douvres; il informa Hubert Dubourg, gouverneur de la place, de la mort de Jean, et lui promit une distinction honorable dans son conseil, s'il vouloit lui livrer cette forteresse. Hubert, fidèle à son roi, rejeta les offres et les promesses de Louis. Ce Prince ne pouvant conquérir Douvres par la force, ni la surprendre par la séduction, en leva le siége, et se retira à Londres; il ne fut plus appelé le libérateur de la patrie, il devint un tyran étranger qu'il fallut punir et combattre pour le forcer à quitter un trône qu'il vouloit usurper.

On proposa à Louis une trève : elle fut acceptée. Ce prince profita de cette suspension pour aller dans les états de son père; mais ce voyage lui fut funeste; son parti s'affoiblit insensiblement; la nation entière promit fidélité et obéissance à son souverain. La trève expirée, Louis retourne à Londres pour s'affermir sur le trône, et continuer ses opérations militaires; mais il fut toujours vaincu;

An. 1216. son armée, commandée par le comte de Perche, fut taillée en pièces à Lincoln : Louis demanda à la France de nouveaux secours ; Philippe abandonna son fils par foiblesse : les menaces et l'excommunication du pape faisoient trembler ce prince, et avoient énervé son génie et son courage. Blanche, femme de Louis, lui envoya quelques troupes sous le commandement d'un moine apostat, nommé Eustache. Cette petite armée fut bientôt vaincue et dispersée par Philippe d'Albiret. Eustache fut fait prisonnier ; Richard, fils naturel du roi Jean, lui enfonça son épée dans le corps, en lui disant : *traître, tu ne tromperas plus personne.*

Cependant Louis étoit bloqué dans Londres ; il dépendoit du comte de Penbroke de l'attaquer, de détruire son armée et de le faire prisonnier ; mais ce prudent et sage ministre préféra de terminer la guerre par un traité qui rétablit sur le trône la famille de ses rois. Penbroke étoit plus patriote qu'ambitieux, plus administrateur que guerrier : il vouloit être le pacificateur et non le vengeur de la nation ; Louis demanda la paix, et elle lui fut accordée. Ce prince abandonna ses droits sur la couronne d'Angleterre, promit de sortir du royaume, et d'engager Philippe

à restituer aux Anglais la Normandie, ou d'en faire lui-même la restitution lorsqu'il monteroit sur le trône. Henri promit de pardonner aux rebelles et de rendre aux barons leurs priviléges. Louis partit pour la France, après avoir reçu l'absolution des censures ecclésiastiques : c'est ainsi que la fidélité, le zèle et les talens d'un seul homme sauvèrent rapidement sa patrie d'un déluge de maux dont elle étoit menacée, affermirent le trône de son roi, et délivrèrent le peuple d'une domination étrangère. Ce grand homme fut ravi trop tôt à l'Angleterre; privée des conseils de ce grand administrateur, elle fut encore livrée aux horreurs de l'anarchie: lorsque l'état est déchiré par des divisions intestines, il n'a pas besoin de héros et de guerriers; il lui faut des ministres éclairés, vertueux et patriotes. On ne jugea pas à propos de créer un nouveau régent, parce qu'on désespéroit sans doute de trouver un successeur capable de remplir dignement un titre que Penbroke avoit si éminemment illustré. L'administration des affaires publiques fut partagée entre Pierre Desroches, évêque de Winchester, et Hubert Dubourg, grand justicier qui avoit si vaillamment défendu Douvres : malgré les talens de ce ministre, il ne put jamais obtenir l'estime et la An. 1216.

An. 1216. confiance d'une noblesse inquiète, récemment affranchie du joug : les barons toujours factieux dans ce tems de minorité où les lois sont sans vigueur, prennent les armes, ravagent les villes et les campagnes, usurpent les domaines royaux, se rendent redoutables par leur brigandage et leurs déprédations. Le comte d'Albermale et Foucques Brent soulèvent les provinces du Nord : l'Angleterre alloit devenir un théâtre de guerre et de carnage, lorsque le légat du pape, après avoir consulté les évêques, menaça d'excommunier les rebelles. Le comte d'Albermale tremble et rentre dans le devoir : Foucques de Brent continue à troubler l'état, mais il est vaincu, banni du royaume, et ses biens confisqués : bientôt après Richard, frère du roi, le force les armes à la main, de lui accorder une demande injuste. Ce premier acte de foiblesse de Henri produisit l'effet ordinaire ; chacun sentit que l'audace et l'intrigue pouvoient ouvrir une route sûre au succès : tous les jours on voyoit de nouvelles insurrections appaisées par les promesses, et récompensées par les bienfaits. Sous un gouvernement foible et incertain dans ses principes, tout est désordre et confusion ; l'autorité mal affermie et méprisée multiplie les crimes et les rebellions,

et le citoyen sans patriotisme et sans vertus, devient l'ennemi des lois et de la patrie, par audace ou par séduction. An. 1216.

Ces barons, qui avoient posé les fondemens d'une nouvelle constitution, s'occupèrent à les détruire en se déclarant tour-à-tour les ennemis de l'autorité royale et les oppresseurs du peuple. Henri fut forcé de punir quelques séditieux. Constantin Fitz-Arnulpt, complice d'une rebellion qui s'étoit élevée à Londres, au sujet du prix d'une lutte, fut pendu sans forme de procès : la nation, égarée et corrompue par ses chefs, murmura contre cet acte de justice, et accusa le roi de vouloir détruire la grande chartre : déja elle avoit pris les armes. Pour dissiper une nouvelle révolution qui se préparoit, le grand justicier, dans une assemblée convoquée à Oxford, confirma et renouvela au nom du roi cette grande chartre qui, après avoir été l'ouvrage du patriotisme et du courage, s'anéantira par les vices et par les passions ; dans un tems de barbarie et de superstition, elle enfantera les guerres, les crimes et les malheurs des peuples ; dans un tems de science, de politique, d'intérêt et de calcul, elle deviendra une source de corruption : cette loi destinée dans son origine à s'opposer à la tyrannie des rois et à conserver la

An. 1216. liberté publique, établira le despotisme des souverains, et préparera la servitude du peuple. L'ancienne constitution ne sera point détruite par une loi positive; mais le peuple se présentera lui-même au devant du joug de l'esclavage; il dormira profondément dans un sommeil léthargique; après son réveil il n'aura pas la force de reprendre sa liberté, ni le pouvoir de réclamer des lois dont il aura méconnu et outragé la dignité et les avantages.

Louis s'étoit engagé par le dernier traité à restituer la Normandie, lorsqu'il monteroit sur le trône: Philippe Auguste, son père, étant mort, Henri en réclama l'exécution; mais Louis éluda cette demande sur divers prétextes; il prétendit que Henri lui-même avoit enfreint le traité en faisant mourir Constantin, sans observer les formes légales, en exigeant des rançons considérables pour la liberté des prisonniers, en négligeant de rétablir les anciennes lois, et en refusant, comme duc de Guyenne, d'assister au sacre du roi de France: l'Angleterre étoit trop foible pour déclarer la guerre et conquérir la Normandie; par impuissance ou par crainte, elle accepta la paix qui lui étoit offerte.

Dans les tems de minorités, la noblesse sait profiter de la foiblesse des rois pour arra-

cher des privileges, et étendre leur autorité : An. 1216.
Hubert voulut prévenir ces abus et ces désordres ; il demanda au pape, qu'on regardoit encore comme le seigneur suzerain, une bulle qui déclara le roi majeur, et qui lui permit de s'emparer des offices ; les barons refusèrent d'obéir à cette loi étrangère et injuste ; ils s'assemblèrent à Leycester pour concerter un plan général de réforme, et délibérèrent de faire arrêter le roi, et d'anéantir la monarchie ; mais ces barons factieux abandonnèrent leur entreprise par les conseils, les exhortations et les prières du clergé. Que les ministres de la religion sont respectables, lorsqu'ils font servir la sainteté de leur ministère à instruire les princes et les nations, à prévenir les guerres et les factions, à fonder la puissance du trône sur l'obéissance du peuple, et à établir la liberté publique sur la justice et la sagesse des rois. Louis avoit su profiter de ces divisions pour venger ses outrages et ses humiliations : ce prince avoit déja fait une irruption en Poitou, s'étoit emparé de la Rochelle, avoit confisqué les domaines des seigneurs anglais, et s'occupoit à réunir ses forces, pour expulser son vassal du continent français : le comte de Salisbury arrête les progrès des armes de Louis, et reprend les places conquises.

Henri, par la foiblesse de son caractère étoit incapable de réprimer l'ambition des grands ; il falloit un roi ferme et politique, qui sut flatter le peuple ; et humilier la noblesse, donner à l'un des priviléges, et ôter à l'autre ce pouvoir dangereux que lui donnoit la féodalité : Hubert, pour rétablir le roi dans les droits de la souveraineté démembrée, fit révoquer les deux chartres ; il n'y avoit pas longtems que Henri les avoit confirmées, et en avoit juré l'observation. La noblesse murmure contre cette infraction, prend les armes, et ayant Richard, comte de Prenbroke, grand maréchal de la couronne, pour chef, elle publie un manifeste où elle demande la confirmation des chartres et le renvoi d'Hubert. Une guerre étrangère vint suspendre pour quelque tems les effets d'une nouvelle révolution, pour leur donner bientôt plus de mouvement et d'activité.

An. 1222. La cour de France étoit déchirée par des factions intestines : Henri crut l'occasion favorable pour déclarer la guerre. Ce prince assemble une armée, ravage quelques provinces, livre un combat où il est vaincu : Leyvelin, prince de Galles, ne cessoit de faire des incursions en Angleterre, et de conquérir des places : l'évêque de Winchester qui avoit été

éloigné du conseil par les intrigues du grand justicier, accusa Hubert de causer les malheurs de l'état : le prélat disgracié rentre dans l'exercice de sa dignité ; il représente à Henri combien il étoit injurieux pour sa gloire et humiliant pour la nation, de voir ravager les provinces du royaume par un pirate. Hubert fut accusé d'avoir dissipé les revenus publics, d'avoir gagné l'affection du roi par l'effet d'un charme magique, d'avoir volé dans le trésor royal un talisman de pierres précieuses, qui avoit la vertu de rendre invulnérable celui qui le portoit, et de l'avoir envoyé au prince de Galles. Henri crut au sortilége et à la calomnie ; il ordonna à Hubert de donner sa démission de sa charge de grand justicier, quoiqu'il eût obtenu des provisions qui rendissent cet office inamovible, et de rendre compte de son administration : Hubert fut conduit dans les prisons du château de Devise. An. 1222.

L'évêque de Winchester devint, par la chute de son rival, puissant et redoutable ; il sut profiter de son crédit et des foiblesses de son maître, pour exercer une autorité tyrannique. Ce prélat réunissoit les vices du courtisan à l'insolence et à la fierté des favoris ; il distribuoit aux Poitevins ses compatriotes, les honneurs et les dignités : ces étrangers, par leurs

An. 1222. déprédations épuisoient les revenus de l'état. La nation demanda la démission de ce ministre de-pote. Richard dit au roi : « Sire, » des conseils pernicieux vous ont déterminé » à appeler dans cet île, des étrangers orgueil- » leux et avides qui oppriment la liberté pu- » blique, et qui anéantissent nos lois; ou » faites cesser ce fleau qui détruit l'état, ou » trouvez bon que les grands de votre royaume » se retirent de votre cour et de vos conseils, » pour ne point servir de jouet à leurs enne- » mis ». L'évêque de Winchester voulut justifier sa conduite et prouver que le prince avoit le droit d'appeler à sa cour des étrangers pour défendre les prérogatives de la couronne, et pour punir les rebelles; cette réponse imprudente devint le signal d'une rebellion générale : les barons forment des associations; Richard lève une armée, se joint au prince de Galles, attaque Henri, le met en fuite, et assiége Montmouth, place forte, défendue par Baudouin de Guine, officier Flamand : Hubert échape de sa prison pour se réunir à Richard; le gouverneur le poursuit et l'enlève au milieu de l'eglise où il s'étoit réfugié; l'évêque de Salisbury se plaint de cette infraction aux immunités ecclésiastiques; le prisonnier est reconduit dans l'église; Richard

de Sivard le délivre ; Hubert va joindre le maréchal : ce chef tue les royalistes, et s'empare de plusieurs villes. L'évêque de Winchester ne pouvant le combattre, médite un meurtre ; il fait assassiner Richard : Henri versa des larmes sur la mort de son ennemi. An. 1222.

Desroches devenoit tous les jours plus odieux : il étoit l'horreur de la nation : Edmont, archevêque de Cantorbery, dont l'église révère les vertus, accompagné de plusieurs prélats, demanda au roi au nom de la noblesse, du clergé et du peuple, la démission de ce ministre tyrannique, et en cas de refus, menaça Henri de l'excommunition. Le roi instruit par l'exemple de son père, tremble sur son trône ; il est forcé d'exiler Desroches, et de congédier les étrangers : Edmont, défenseur de la grande chartre, et ami de son roi, fut créé premier ministre. Henri fit non-seulement grace aux coupables, mais les combla de bienfaits : Hubert fut rappelé de son exil ; Gilbert, frère de Richard, fut créé grand maréchal de la couronne. Le roi confirma la grande chartre d'une manière plus authentique et plus solemnelle que jamais ; elle fut lue en presence des barons et des prélats, tenans en leurs mains des torches enflammées ; on fulmina une sentence d'excommunication contre

An. 1222. les infracteurs de cette loi constitutive; la superstition vint ranimer le patriotisme, et une farce grossière présida à cette cérémonie: on jeta les torches enflammées, en s'écriant: *Puisse l'ame de tous ceux qui encouront cette sentence, répandre ainsi une odeur infecte et corrompue, dans les enfers.*

Henri parut vouloir prendre lui-même les rênes de l'administration publique; mais il y étoit peu propre dans ce tems d'anarchie, où des mains de fer pouvoient seules manier le sceptre. Alors il y avoit des affaires difficiles à négocier, des querelles violentes à soutenir, une ligue formidable à dissiper. Pour affermir le trône, détruire les factions et prévenir une guerre civile, il falloit un roi qui réunît la prudence, la valeur, la fermeté et les talens de la politique. Henri n'avoit ni la force du génie, ni la grandeur du caractère, ni la vigueur de l'ame: ce prince avoit quelques vertus; il étoit bon, sensible: ces aimables qualités, précieuses dans un citoyen, étoient inutiles et dangereuses dans un roi qui ne pouvoit affermir son trône, et prévenir les conspirations qu'en s'environnant de l'appareil militaire, et en exerçant les rigueurs de la justice pour faire trembler les coupables et les rebelles.

Henri avoit épousé Éléonore, fille de Raymond-Beranger, comte de Provence. Cette femme abusant du pouvoir de ses charmes et des foiblesses de son mari, distribuoit à son gré les honneurs, les dignités, les emplois aux Provençaux et aux Savoyards : elle enrichissoit ces étrangers avec la plus imprudente générosité. L'évêque de Valence, de la maison de Savoie, fut créé premier ministre : ce prélat opprimoit la nation par ses injustices et ses prodigalités ; il engagea Henri à demander au pape un légat pour interdire les barons factieux : le pontife chargea Otton de cette étrange commission : son arrivée répand l'alarme, et produit la rebellion. Cet émissaire de la cour de Rome devint un oppresseur et un tyran ; il demande au clergé un subside pour fournir aux besoins et au luxe de la cour de Rome ; les prélats refusent de donner ce tribut, le légat force les monastères à lui fournir ce subside. An. 1222.

Louis IX avoit donné à Alphonse, son frère, le comté de Poitou : ce prince ordonna à tous les seigneurs de la cour de lui en rendre hommage. Le comte de la Marche, après s'être soumis à cet acte de vasselage, le révoqua et outragea publiquement Alphonse. Louis lui déclare la guerre ; le comte de la Marche

An. 1222. implore le secours et l'alliance de Henri : ce prince convoque le parlement pour demander des subsides : la noblesse les refuse, parce que cette guerre est étrangère à la nation ; mais soit séduction, soit force ou adresse, Henri parvint à faire des emprunts particuliers. Il leva une armée pour conquérir les provinces qui lui avoient été enlevées ; mais Louis fut toujours vainqueur ; la bataille de Baillebourg dissipa la conjuration générale qui s'étoit formée contre le roi de France ; le comte de la Marche demanda la paix, qui lui fut accordée ; la comtesse son épouse, femme féroce, qui avoit voulu empoisonner Louis, obtint sa grace ; une maladie cruelle extermina ensuite presque toute l'armée française : Louis fut forcé de consentir à un traité qui donna au roi d'Angleterre, le Périgord, le Limousin, le Quercy, l'Agénois et la Saintonge.

La cour de Rome qui se servoit du glaive pour faire trembler les rois, et de la tiare pour séduire les peuples, avoit imposé sur la nation anglaise des taxes destinées à étendre ses usurpations, et à soutenir son faste : tout étoit vénal, tout s'évaluoit en argent, la simonie se pratiquoit ouvertement, l'esprit de commerce, de calcul, d'agiotage, présidoit dans la distribution des bénéfices ; et des emis-

saires usuriers étoient chargés de ruiner par des prêts onéreux les ecclésiastiques, pour les forcer à vendre leurs bénéfices : les prêtres italiens devenoient ainsi les possesseurs et les tributaires de ces mêmes bénéfices, et transportoient dans l'Italie tout l'argent du royaume. La nation avoit souvent réclamé contre ce despotisme et ces usurpations; mais les foudres de l'excommunication frappoient de terreur les esprits : mais enfin il est un terme à l'oppression; l'esclave qui gémit sous la pesanteur de ses maux, est terrible dans ses vengeances. Les maisons et les terres des bénéficiers sont livrées au pillage, on les poursuit avec le fer et le feu, le légat est expulsé d'Angleterre. Le pape envoya des députés au concile général de Lyon pour demander le rétablissement de la hiérarchie ecclésiastique, et d'être maintenu dans le droit de collation des bénéfices; les seigneurs anglais y députèrent des ambassadeurs pour défendre les droits de la nation : on osa, dans ce concile, opposer à Henri le traité forcé et humiliant, consenti par Jean Sans-Terre à Innocent III : le pontife ordonna à Henri d'obéir aux décrets du concile, et en cas de résistance menaça de l'interdire. An. 1222.

Innocent IV poursuivoit avec la fureur de la haine, Frédéric, empereur d'Allemagne, et

An. 1222. Conradin, héritier présomptif de la couronne de Sicile. Ce pontife vouloit réunir au saint-siége ces couronnes feudataires que ses prédécesseurs avoient déclarées dévolues en excommuniant les derniers empereurs. Innocent offrit le trône de Naples à Richard, frère de Henri : ce prince refusa d'accepter une couronne qu'il falloit affermir par des batailles et des victoires : le roi d'Angleterre demande le trône de Sicile qu'il destine pour Edmont, le second de ses fils ; la guerre étoit inévitable : Henri a besoin d'argent et de soldats ; il leva des rétributions immenses sur le clergé, renouvela la rigueur des lois forestières, vendit les richesses de la couronne ; et, afin d'exciter le zèle et la piété de ses sujets, Henri feignit de vouloir partir pour la Terre-Sainte, en prenant la croix des mains du légat. La mort d'Innocent IV changea le système politique de la cour de Rome : Alexandre IV donna le royaume de Sicile au comte d'Anjou.

Une administration tyrannique opprimoit la liberté publique : ces lois destinées à protéger les propriétés et les droits des citoyens étoient sans cesse violées. Henri, entouré de courtisans et de flatteurs, devenoit le jouet de leurs caprices et de leur indolence ; l'état étoit dans une confusion et un affoiblissement qui

qui annonçoient une prochaine dissolution; la tyrannie royale et l'oppression aristocratique perpetuoient dans l'administration de la justice les désordres et les déprédations. Le peuple étoit esclave et malheureux; il falloit nécessairement rétablir l'ancienne constitution, ou affermir la nouvelle sur des bâses plus justes et plus solides.

Le comte de Leycester, fils du célèbre Simon de Montfort, étoit puissant par ses alliances, par son crédit et par ses richesses; il réunissoit l'audace d'un républicain à la valeur d'un héros et au génie d'un législateur: Leycester sut obtenir la confiance du roi, qui lui avoit donné sa sœur en mariage; mais bientôt jouet et victime de l'inconstance et de la frivolité de Henri, il fut disgracié et rétabli ensuite dans ses dignités, et dans la faveur du prince: sa fortune avoit varié au gré des caprices du roi; mais ces disgraces avoient été pour lui plus heureuses que les bienfaits dont il avoit été comblé. Leycester étoit trop grand et trop sincère pour donner son amour et son estime à un prince qui lui prodiguoit tour-à-tour son amitié et sa haine; il parvint par l'adresse de sa politique à obtenir l'affection de tous les ordres de l'état; fier de cet appui, Leycester s'occupa à détruire la constitution mo- AN. 1236.

An. 1236. narchique, pour établir sur ses ruines, le gouvernement républicain; il se déclara le chef des seigneurs mécontens, sut enflammer leur zèle, et donner de l'activité à leur haine en présentant le tableau des calamités publiques, de l'oppression du peuple, des vices et de la tyrannie du roi, de la dégradation de l'Empire, des rapines du clergé, des déprédations des courtisans, et du brigandage des étrangers; il flatta l'ambition et l'orgueil des nobles, en les appelant les vengeurs de la liberté, les bienfaiteurs de l'humanité, les restaurateurs des droits de la nation et de la félicité publique: c'est ainsi que par une artificieuse éloquence, et sous le masque du patriotisme, ce républicain farouche vouloit marcher sur les traces de Brutus.

Leycester déclara au roi qu'il ne pouvoit plus rester dans une cour corrompue, où des favoris sans honneur et sans mœurs environnoient le trône; que le peuple exigeoit des gages assurés contre les violations réitérées de la grande chartre. En effet, Henri accordoit des priviléges et les révoquoit, faisoit des sermens et les violoit, cédoit son autorité et la reprenoit, exiloit les étrangers et les rappeloit, se rendoit tour-à-tour esclave et tyran de son peuple. La nation ne pouvoit point être

éternellement le jouet des caprices et des in- An. 1236.
constances de son prince.

Leycester somma Henri de convoquer le parlement à Oxford, qui fut appelé par les royalistes le parlement *insen é*. Tous les barons parurent suivis de leurs vassaux armés, et forcèrent le roi à nommer une commission chargée de tracer un nouveau plan de gouvernement. Leycester fut nommé président du conseil, qui ne devoit subsister que pendant un an; mais dont il prorogea la durée au gré de son intérêt et de son ambition. Ces commissaires délibérèrent que le roi confirmeroit la grande chartre; que la place de grand justicier seroit donnée à un ministre intègre; que le chancelier, les trésoriers, les juges et les autres officiers publics seroient nommés tous les ans par le conseil de vingt-quatre commissaires; que les étrangers seroient bannis du royaume, et que le parlement s'assembleroit trois fois par an, pour s'occuper à créer une législation utile, et pour détruire les abus du gouvernement. L'assemblée ayant approuvé ces articles, Henri jura de les observer: ils furent nommés les statuts d'Oxford.

Le roi avoit un parti considérable: le comte de Varenne, Aymard de Valence, Geoffroi de Lusignan, Henri, fils de Richard, d'en-

doient l'autorité royale : ces confédérés se réunirent pour détruire les statuts d'Oxford ; mais le comte de Leycester étoit si actif, qu'il prévint et renversa leurs projets ; il les força les armes à la main de sortir du royaume : l'aristocratie s'affermit sur de nouvelles lois, et Henri ne conserva plus que le fantôme de la royauté.

Richard venoit d'être élu roi des Romains : il lève une armée pour rétablir son frère dans les droits de la souveraineté ; mais les barons lui envoyèrent des députés, pour lui annoncer qu'il n'entreroit dans le royaume, qu'après avoir juré d'observer les statuts d'Oxford. Richard se prépare à combattre ; les barons le déclarent ennemi de l'état : l'empereur, par foiblesse ou par politique, abandonne la défense du roi, promet d'obéir, et jure d'observer les réglemens d'Oxford. Le conseil des confédérés demanda l'alliance de la France ; elle étoit nécessaire pour contrebalancer les efforts que Henri faisoit pour rentrer dans la plénitude de son autorité. Le traité fut accepté, et le roi fut forcé de le signer.

An. 1260. Il étoit impossible que, dans ce tems de désordre et de convulsion, ce système d'usurpation si étrange pût se soutenir long-tems. La nouvelle aristocratie appesantissoit un joug

de fer sur le prince et sur la nation. Ces hardis réformateurs n'étoient plus que des citoyens factieux, qui cherchoient à établir une nouvelle forme d'administration pour satisfaire leur ambition et leur vengeance. La liberté nationale ne fut plus qu'anarchie et corruption; et ses protecteurs en devinrent les tyrans. Le peuple qui avoit défendu cette institution qui lui avoit plu, à raison de sa nouveauté, commença à regréter l'ancienne forme de gouvernement: il demanda la destruction de cette dictature. Des intérêts particuliers divisèrent les principaux membres du sénat militaire. Le comte de Glocester, un des soutiens les plus ardens de la confédération, accusa le comte de Leycester de conspirer contre l'état. Leycester partit pour la France, redoutant également la vengeance du roi et la haine de la nation. Cette désertion fortifia le parti de Henri, et ranima son courage. Ce prince assemble un parlement, et lui déclare qu'il veut reprendre l'autorité dont des sujets factieux l'avoient dépouillé. Le pape, intéressé à affoiblir l'indépendance du clergé anglican, et à détruire le pouvoir des barons qui avoient chassé les ecclésiastiques italiens, annula les statuts d'Oxford, et releva Henri. An. 1260.

An. 1250. du serment qu'il avoit prêté. Le roi rentra dans l'exercice du pouvoir souverain. L'aristocratie se trouva anéantie d'elle-même, et les choses se remirent comme naturellement dans l'ordre où elles étoient auparavant. Mais cette nation inquiète et factieuse se livra à de nouveaux crimes, et de nouvelles calamités vinrent affliger la patrie.

Leycester, quoique absent, étoit trop ferme pour se laisser abattre par des revers : plus le péril étoit imminent, plus son courage devenoit actif et ardent. Les obstacles donnoient une nouvelle énergie à l'âme de ce hardi républicain. Leycester connoissoit le caractère et les mœurs de la noblesse; il savoit que les barons n'étoient rentrés dans le devoir, que parce qu'ils craignoient de se trouver inférieurs en force; il voyoit, que pour renverser le pouvoir du roi, il falloit un chef brave et intrépide. Leycester parvint à engager Tevelin, prince de Galles, à attaquer les états de Henri; il partit pour l'Angleterre, et comme il l'avoit su prévoir, il fut secondé par tous ces barons factieux que la crainte seule avoit contenu dans le devoir; la multitude, ce fléau si terrible, mais nécessaire, se déclara pour Leycester, et se livrant avec fureur à son goût na-

turel pour le pillage, exerça les déprédations les plus affreuses: tels étoient en Angleterre les fruits de la liberté naissante. An. 1260.

Édouard, l'appui de son père, l'espoir des royalistes, fut fait prisonnier dans un combat. Ce prince commençoit à développer ces talens militaires qui, plus que sa justice, le distinguèrent sur le trône. Henri fut encore forcé de confirmer le traité d'Oxford, et remit une seconde fois l'autorité souveraine entre les mains de vingt-quatre tyrans subalternes; mais bientôt la nation déteste et méprise ce nouveau tribunal, elle regrète Édouard, et réclame son ancienne constitution; une partie de rebelles quitte les étendards de Leycester, et la guerre civile se rallume avec plus de fureur que jamais; enfin les chefs de la confédération offrent de soumettre la justice de leur cause à la décision du roi de France. Depuis long-tems Saint Louis avoit offert sa médiation pour faire cesser cette lutte perpétuelle qui agitoit le souverain et les sujets: ce roi religieux, au lieu de profiter des divisions intestines qui déchiroient l'Angleterre pour reprendre les provinces cédées par le dernier traité, ne s'occupa qu'à rétablir la paix, et à concilier les droits de la nation avec ceux de l'autorité royale. Louis n'est pas un de ces saints dont

les Anglais se plaisent à faire de fades plaisanteries : sa mémoire y est en vénération, et ils le regardent avec raison comme le plus grand roi qui ait régné en France. La nation anglaise avoit au tems dont nous parlons, un respect religieux pour ses vertus; elle apprit avec transport qu'une affaire d'une si grande importance, fût jugée par un prince si intègre et si éclaire. Louis dont la religion élevoit le courage, et éclairoit la politique, flatté lui-même de voir une si belle carrière ouverte à sa bienfaisance, à sa sagesse et à sa justice, assemble les états de son royaume, y porte la cause dont on l'a rendu l'arbitre et le médiateur, l'examine avec cette impartialité et cette droiture qui formoient son caractère, et prononce que le traité d'Oxford est nul; rétablit Henri dans l'exercice des droits de la souveraineté dont il avoit joui jusqu'au moment qui avoit précédé ce traité, ne dérogeant en aucune manière à toute concession, ou chartres antérieures aux libertés et aux priviléges de la nation.

An. 1259. Cette cause étoit véritablement la cause des rois; mais la justice dicta le jugement de Saint Louis : il falloit nécessairement détruire cette forme bisarre de gouvernement qui entretenoit perpétuellement la division et la méfiance

entre le prince et le peuple, qui fomentoit An. 1259.
l'ambition des grands, la hardiesse des barons, et qui devenoit une source funeste de calamités et des guerres. Il falloit rétablir l'ancienne constitution qui, en attachant les sujets à la patrie, les rendoit fidèles et obéissans. Il falloit détruire la puissance et l'autorité de ces vingt-quatre tyrans subalternes qui, en se déclarant les protecteurs de la liberté publique et les défenseurs des lois, se rendoient les despotes et les oppresseurs de la nation.

La médiation, la clémence ne sauroient ramener à leur devoir des républicains ambitieux; la crainte seule sait les contenir; le glaive doit punir les chefs des séditieux: ce sacrifice est juste, puisqu'il peut rétablir la tranquillité publique. Leycester réclama contre la décision de Saint Louis. Il part pour Londres, où la multitude, plus nombreuse qu'ailleurs, prend les armes et suit les drapeaux de son chef. La guerre civile étend par-tout ses fureurs. Après quelques opérations infructueuses de part et d'autre, les armées se trouvèrent en présence. La malheureuse bataille de Lewes gagnée par Leycester ruina le parti royaliste. Le roi des Romains, frère de Henri, Henri lui-même avec la fleur

An. 1259. de la noblesse tombèrent au pouvoir du vainqueur, et furent faits prisonniers. Le généreux Édouard acheta la liberté de son père et de son oncle par le sacrifice de la sienne, et se livra lui-même entre les mains de Leycester, que ses succès rendoient plus hardi. Bientôt ce fier conspirateur concentra en lui seul les droits de la puissance civile et militaire ; il nomma les officiers, les magistrats, les gouverneurs des provinces, fortifia les villes, s'empara du trésor public, confisca les biens des royalistes et protégea les déprédateurs. Sans être assis sur le trône, il tenoit le roi dans les fers et la nation sous le joug. Leycester convoqua ensuite une assemblée composée des barons les plus factieux, et demanda la confirmation du pouvoir qu'il avoit usurpé avec tant de violence. On nomma un conseil composé de neuf membres pour régler l'administration des affaires publiques ; mais Leycester exerçoit en seul les droits de la souveraineté. Ce républicain qui couvroit son ambition du voile du patriotisme, songeoit déja à envahir la couronne ; mais il faut un terme à l'usurpateur ; il doit périr, ou monter sur le trône. Cependant le parti royaliste se fortifia. La reine leva dans les pays étrangers une armée de ces avanturiers prêts à tout

entreprendre, dans l'espoir de s'enrichir par le pillage. Louis, indigné de la rebellion et des parjures de Leycester, donna quelques troupes à cette princesse. Le pape envoya un légat pour excommunier Leycester et ses partisans; mais le comte brave l'excommunication, et ordonne au légat de sortir du royaume, sous peine de mort. An. 1259.

Leycester forma un nouveau plan de gouvernement; il introduisit au parlement les députés des comtés et des bourgs qui avoient été jusqu'alors dédaigneusement éloignés du conseil national : c'étoient des hommes sans naissance, sans fortune, sans talens. Leycester, en leur accordant ce privilége extraordinaire, cherchoit à affermir sa puissance et à se placer au rang des fondateurs des empires, et de législateurs des nations. Telle fut l'origine de cette chambre des communes, aujourd'hui si agreable au peuple qui, balançant et cimentant à-la-fois la puissance du prince et des grands, s'incorpore elle-même à cette masse brillante, et forme un corps de souveraineté qui réunit les trois pouvoirs. Un séditieux a donc créé cette chambre des communes? Elle a délivré quelquefois le peuple de la tyrannie, et a contribué à la gloire et à la splendeur de l'empire; mais elle a armé

An. 1259. la nation contre ses rois, a traîné sur l'échafaud un prince foible et vertueux, s'est rendue l'esclave d'un tyran usurpateur, a inondé l'Angleterre de flots de sang, a préparé par son orgueil et ses erreurs politiques ses revers et ses humiliations, et a forcé le gouvernement à ériger en système cette corruption funeste qui doit nécessairement changer la constitution de l'état, le génie, le caractère, et les mœurs de la nation.

Leycester devint bientôt tyran; il persécuta les barons qui s'étoient opposés à ses entreprises, et voulut contenir le peuple par la terreur. La nation murmura, détesta son usurpation, et voulut briser les fers que ce nouveau despote lui préparoit. Le comte de Glocester, caractère léger et inconstant, tour-à-tour ennemi et défenseur de son roi, qui tantôt combat pour Leycester et tantôt le trahit, embrasse le parti de Henri. Cette désertion ranima le courage abattu des royalistes. La nation est divisée, et les haines inséparables de l'aristocratie féodale éclatèrent avec fureur. Le brave Édouard trouva le moyen de briser les liens de sa captivité, et par sa prudence ramena à son père le plus grand nombre des seigneurs qui gémissoient sous le despotisme de Leycester, mais qui

n'avoient ni le courage, ni la force de venir implorer la clémence du roi, et de le défendre contre le tyran usurpateur. Ce prince forme une armée considérable qu'il conduisit à l'ennemi, le joignit près d'Évesham, le combat et remporte une victoire éclatante. Leycester fut tué; son parti dispersé s'empressa de reconnoître la puissance du vainqueur : ainsi périt cet homme qui eut de grands talens, de grandes vertus et de grands vices. Les uns l'ont regardé comme le Catilina; les autres comme le libérateur de la patrie et le défenseur de la liberté publique. Leycester étoit profond dans l'art de la guerre et dans les mystères de la politique : il étoit aussi brave guerrier, qu'habile administrateur. Pour exécuter ses grands projets, il flatta le peuple et humilia la noblesse : son ambition produisit sa gloire, ses succès, ses revers et ses crimes : il devint républicain par haine et par mépris pour son roi. Sous un prince habile ce citoyen factieux auroit concouru à étendre le pouvoir monarchique, et à accroître l'éclat du trône. Les grands le craignirent, le peuple l'aima jusqu'à l'adoration : quoique frappé d'anathême et d'excommunication, il le regarda comme un saint, et annonça que plusieurs miracles s'étoient opérés sur son tombeau. An. 1259.

An. 1259. Henri et Édouard pardonnèrent aux rebelles. L'histoire n'offre point d'exemple d'une conspiration aussi dangereuse et aussi générale, réprimée avec tant de douceur. Les guerres civiles sont terribles : les vaincus sont regardés comme des séditieux qu'il faut immoler à la sûreté publique. Ici le sang ne coula point sur les échafauds; la proscription ne désigna point ses victimes : cette clémence fut le fruit du caractère sensible et bienfaisant de Henri. Édouard, son fils, ne doit point partager l'honneur et la gloire de cet acte de bienfaisance et d'humanité, parce qu'il étoit cruel et qu'il dévelopa dans la suite des mœurs féroces et des inclinations sanguinaires. Cependant le comte de Glocester, homme inquiet, présomptueux, fier des services qu'il avoit rendus à son roi, mécontent de la cour, rallume le feu de la révolte. Le peuple prend les armes; Glocester est vaincu dans un combat; Henri lui pardonna sa désertion et ses infidélités.

Enfin les bienfaits et les douceurs de la paix succédèrent aux horreurs et aux calamités de la guerre civile. Henri fut rétabli dans l'exercice de son autorité, et reprit l'administration des affaires publiques. Édouard qui lui étoit nécessaire pour défendre le trône par

ses conseils, par sa prudence et par sa valeur, céda à la fureur dominante des croisades et à l'invitation de Saint Louis ; il partit pour la Palestine avec une armée considérable. An. 1270.
Lorsqu'il arriva à Tunis, le monarque français n'étoit déja plus : après lui avoir rendu les honneurs funèbres, il continua sa marche, et fit revivre dans ces climats lointains le grand nom de Richard, dont il égala presque la gloire : il devint la terreur des Sarrazins. Cependant ses exploits, comme tous ceux de ce genre, ne furent d'aucune utilité pour la grande cause de la chrétienneté. Il revenoit en Angleterre, lorsqu'il apprit la mort de son père. L'état étoit alors déchiré par de nouvelles factions : les lois étoient sans vigueur ; les nobles opprimoient le peuple, fortifioient leurs châteaux, et avoient à leur solde des brigands qui ravageoient les villes et les campagnes.

Henri fut un prince foible, incapable de gouverner un grand empire et de régner sur une nation factieuse. Asservi à ses ministres et à ses courtisans, il abandonna l'administration publique pour se livrer au repos et à l'inaction. Il ne sortoit de ce sommeil léthargique que pour demander des subsides, commander en maître et opprimer son peuple :

An. 1271. inconstant et capricieux, il récompensoit celui qu'il venoit de punir. Ses favoris étoient tour-à-tour l'objet de son affection, de son indifférence, de sa confiance et de sa haine. Il étoit prodigue sans être libéral, et avare sans économie. Ce prince eut quelques vertus; il fut bon, sensible, généreux, patient dans l'adversité; il pardonna à ses ennemis et à ses conspirateurs. La dernière révolution sembla changer son caractère et ses mœurs. Leycester lui apprit combien il importe à un roi d'aimer son peuple et de protéger la liberté publique: il profita de cette terrible leçon. Ce prince auparavant oppresseur, devint un roi aimable et bienfaisant: les vertus qu'il développa sur la fin de son règne, doivent faire oublier les premières années d'une administration tyrannique. C'est sous le règne de Henri que s'anéantit le système féodal introduit en Angleterre par Guillaume-le-Conquérant. Ce colosse effrayant qui avoit écrasé le peuple et dégradé l'humanité, ne leva plus sa tête altière: le gouvernement prit une forme nouvelle par la création des communes. Nous verrons désormais les parlemens, instrumens actifs ou passifs, impérieux ou soumis, esclaves ou despotes, à proportion de la vigueur ou de la foiblesse des princes, former

former la bâse fondamentale de la constitution anglaise. La chute de la féodalité augmenta la puissance des pontifes. La cour de Rome, pour affermir et perpétuer sa domination et sa puissance, institua plusieurs ordres religieux. Cette nouvelle institution favorisa les préjugés, donna de l'activité et de l'aliment à la superstition, affoiblit le patriotisme, rendit les peuples misérables et factieux, porta atteinte au pacte social, en enlevant à la patrie des citoyens pour les associer à des congrégations inutiles et dangereuses.

ÉDOUARD Ier.

Les Anglais n'avoient pas encore un gouvernement stable : la mort de leurs rois produisoit l'anarchie, et les cendres de leur souverain devenoient le signal du désordre et de la rebellion. Le conseil de régence redouta de nouveaux troubles et de nouveaux malheurs ; mais par la sagesse de son administration, il affermit la tranquillité publique, en se hâtant de faire proclamer roi, Édouard. Ce prince étoit en Sicile, et revenoit de la Palestine, lorsqu'il apprit la mort de son père : instruit de la fidélité et des talens des administrateurs, avant de se rendre dans ses états, An. 1272.

An. 1272. il voulut visiter plusieurs cours de l'Europe. Il partit pour l'Italie et la France, où il se distingua dans un tournois, image de ces combats méthodiques, pompeux et meurtriers, qui substitua la dextérité du manége à la valeur, et opéra une révolution dans les mœurs et les opinions. Édouard se rendit ensuite à Châlons, où il fit hommage à Philippe III des provinces qu'il possédoit en France. Ce prince soutint pendant quelque tems cette réputation de grandeur et de justice, qu'il s'étoit acquise pendant la vie de son père, par son application à rétablir l'autorité des lois anéanties par les convulsions des derniers règnes : il assembla un parlement à Wesminster, fit quelques réglemens propres à conserver les priviléges de la nation, réprima la licence des grands et le pouvoir arbitraire des barons, fit respecter l'autorité royale, qu'on regarda enfin comme la source de la justice et l'asyle contre l'oppression, obtint la confiance du peuple par ses bienfaits, et son estime par son équité. La nation vit avec transport et avec orgueil un prince guerrier qui venoit de remplir l'orient du bruit de ses exploits et de ses triomphes. Édouard créa un tribunal destiné à rechercher et à punir les désordres et les crimes. Ces inquisiteurs bar-

bares portèrent la terreur dans les provinces : la délation désigna l'habitant paisible comme un séditieux qu'il falloit punir ; la calomnie inventa des crimes ; et ces hommes chargés de poursuivre les délits et de protéger les propriétés, devinrent des brigands et des scélérats, en s'emparant des biens des victimes qu'ils égorgeoient au nom de la loi. Cette commission inquisitoriale fut ensuite anéantie ; la sévérité de l'administration d'Édouard, rétablit l'ordre et la tranquillité publique. Mais ce prince, avec ses maximes tyranniques, devoit nécessairement abandonner ces principes de sagesse et de justice : il devint méchant et cruel. Les institutions les plus favorables à l'intérêt public, deviennent sous un tyran des lois injustes et des réglemens oppressifs. La législation d'un despote sera toujours contraire aux droits de la nature, de l'humanité et des nations. An. 1272.

Édouard forma le projet de conquérir l'Écosse : les dépenses extraordinaires qu'exigeoit cette entreprise injuste, le forcèrent à employer des moyens plus injustes encore pour réparer ses finances épuisées ; il pilla les temples pour en fondre les vases sacrés, s'empara du trésor de vingt mille Juifs, sous prétexte que trois cents malheureux de cette race

An 1272. proscrite avoient été pendus comme faux-monnoyeurs; il les expulsa du royaume, confisca leurs biens qui devinrent le salaire de l'infamie et le patrimoine de ces hommes, qui, par des traités odieux, trafiquoient à prix d'argent de leur conscience et de leur religion : mais tandis qu'Édouard persécutoit les Juifs, la nation étoit opprimée par les exactions et les usures des Lombards. Édouard engagea le parlement à lui accorder un quinzième sur tous les biens mobiliers; le pape lui permit de lever le dixième pour trois ans, sur tous les revenus ecclésiastiques : il mit des impôts considérables sur les marchandises; et sous prétexte de rentrer dans la possession des biens aliénés, et de faire rendre compte des aubaines et des confiscations, il s'empara des propriétés des barons et de la noblesse. Le détail de ses autres actions tyranniques est infini. Comme il étoit sévère à punir dans les autres les crimes dont il se souilloit, on peut dire avec un historien anglais, qu'il vouloit être seul brigand dans ses états.

On remarque le même contraste dans ses vues générales, relatives au gouvernement : on voit que sa maxime constante étoit d'enchaîner son peuple, et de rester libre au milieu des chaînes qu'il paroissoit forger pour

lui-même. Il fut exact à faire observer à la noblesse les articles de la grande chartre, destinés à réprimer ses vexations dans l'assemblée des parlemens; il adopta le système politique de Leycester, en appelant le tiers état aux délibérations nationales : il donna même à cet usage une sanction remarquable. Dans le préambule de sa loi il déclare qu'il est juste, que ce qui intéresse la nation en corps, soit approuvé par tous les districts qui composent cette nation. Les fiefs, introduits par Guillaume-le-Conquérant, avoient considérablement diminué; les grands vassaux et tenanciers s'étoient affranchis par ruse, ou par argent des tenures militaires; les scutages pécuniaires n'étoient point payées avec exactitude; les monnoies étoient altérées, les finances épuisées, les forces militaires affoiblies, les vastes baronnies divisées, les propriétés terrienes partagées. Le peuple commençoit à devenir commerçant, industrieux, opulent, et faisoit servir ses richesses à obtenir les charges de l'état et à acquérir des possessions territoriales. Édouard qui réunissoit le génie du législateur aux ruses d'un administrateur politique, comprit que cette classe de citoyens seroit intéressée à soutenir les droits de la monarchie, à défendre l'autorité royale, et à An. 1272.

An. 1272. s'opposer à la tyrannie de ces grands vassaux, perpétuels ennemis des rois qui réunissoient le pouvoir du magistrat civil et militaire. Le peuple, opprimé par la noblesse, doit nécessairement trouver auprès du trône un asyle contre la tyrannie aristocratique : ainsi le peuple, vassal immédiat de la couronne, devint par les principes de la loi féodale, habile comme les grands barons à siéger dans le corps national. Leycester avoit fait cette révolution, mais il n'en avoit pas le droit. Les lois publiées par cet usurpateur, n'avoient ni force, ni vertu : il falloit la sanction de l'autorité légitime. Édouard les confirma, et ratifia la nouvelle forme du gouvernement, introduite par un factieux. C'est donc à cette époque que l'on doit fixer l'origine des communes. Tandis que dans d'autres contrées, la servitude opprimoit le peuple, et que le droit féodal déployoit ses rigueurs, en Angleterre on créoit cette constitution qui devoit servir de barrière au despotisme et de fondement à la liberté publique. Sans doute le législateur de cette constitution méritoit l'hommage et la reconnoissance du genre humain, si pour l'affermir il n'avoit pas fallu nourir tant de factions, commettre tant de crimes, verser tant de sang, immoler tant de victimes, dégrader

l'humanité et corrompre le peuple après l'avoir opprimé. Il est du devoir de l'historien, de rapporter un fait que les écrivains anglais affectent de méconnoître. Les députés des communes, sous le règne d'Édouard, ne parlèrent jamais au monarque qu'en supplians; il lui représentoient les griefs de la nation, en le priant de guérir les maux de l'état, par l'avis de ses seigneurs spirituels et temporels. Tous les arrêtés sont conçus en ces termes : *accordé par le roi et les seigneurs spirituels et temporels, aux prières et aux supplications des communes.* An. 1272

On voit Édouard, lié en apparence par la constitution, et réduit, pour ainsi dire, au vain titre de roi. Cependant peu de despotes portèrent plus loin que lui la licence du pouvoir arbitraire. Le clergé ayant refusé de lui accorder un tribut, qu'il lui demandoit sur le fondement d'une bulle de Boniface VIII, qui défendoit aux princes de lever sans son consentement aucune espèce de taxe sur les ecclésiastiques, Édouard ferma tous les tribunaux, ordonna aux magistrats de juger les affaires du clergé, sans entendre sa défense. Dans une autre occasion, pressé d'argent, et ne connoissant aucune opération de finance praticable dans ses états qu'il avoit appauvris, il saisit tous les effets marchands qui se trouvèrent dans les ports,

An. 1272. les vendit à son profit, et ne rembourſa jamais; s'empara des biens eccléſiaſtiques, exigea le ſervice de tout propriétaire : quoiqu'il ne relevât pas de la couronne, et qu'il fût affranchi par la tenure de ſon fief, de toute redevance de cette nature, la nobleſſe et le parlement n'oſèrent ni ſe plaindre, ni murmurer. Édouard étoit deſpote par caractère et par principe; il ſavoit forcer l'obéiſſance par la terreur. La crainte épouvante le peuple, lui ôte ſon énergie : dans cet état de ſoumiſſion, il oublie ſes droits et ſes prérogatives.

Le peuple du pays de Galles deſcendoit de ces anciens Bretons, qu'avoient dompté les Romains : malgré les révolutions des ſiècles et les guerres, cette nation avoit conſervé ſes mœurs farouches et ſa liberté. L'horreur des rochers qui lui ſervoient d'aſyle, et l'excès de ſa miſère, lui donnoient cette férocité de courage, qui lui inſpiroit le mépris de la vie et le déſir de la mort : cette contrée étoit devenue un fief relevant de la couronne d'Angleterre. Édouard, plus puiſſant que ces princes qui gouvernoient le pays de Galles, calcule qu'entre la ſeigneurie et la propriété, il y a une grande diſtance. Il forme le projet de convertir le fief en province anglaiſe. Lewellin, cet intrépide défenſeur de la patrie, cet

enthousiaste superstitieux des prophéties de Merlin, refuse de rendre hommage de ses états à Édouard : ce prince lève une armée, porte par-tout la dévastation et la mort, fait Lewellin prisonnier : ce prince, en frémissant, achète la paix et sa liberté par un traité humiliant. Son courage et sa férocité, augmentèrent avec son mépris et sa haine : la trève est rompue, et la guerre recommence ses fureurs. Édouard, avec de fortes armées et de nombreuses flottes, fut toujours vainqueur. Lewellin est tué dans un combat : pour inspirer la terreur, le monarque anglais fait exposer la tête de ce prince sur les murailles de la tour de Londres, couronnée de lierres. David, son frère, lui succède dans sa principauté, il rassemble les troupes dispersées ; mais il est vaincu, fait prisonnier, chargé de fers et condamné à périr sur un échafaud. Ces fiers Bretons qui avoient combattu pendant huit cents ans contre les Romains, les Saxons et les Normands, reçurent le joug du vainqueur : cette province fut réunie à l'Angleterre, et donnée en apanage aux fils aînés des rois. Par une barbarie atroce, Édouard, pour détruire le génie belliqueux de ce peuple, fortifié par une tradition poétique, et secondé par les charmes de la musique et des

An. 1272.

fêtes, fit périr tous les poètes gallois : ils ressembloient encore à ces anciens Bardes si révérés parmi les Celtes.

Cette petite partie de l'île ainsi réunie à l'Angleterre, Édouard étendit ses vues plus loin : il médita la conquête de l'Écosse ; mais avant d'exécuter ce grand projet, il conclut un traité de paix avec Alphonse, roi d'Arragon, qui réclamoit la couronne de Sicile, que Clément IV avoit donnée à Charles, frère de Saint Louis. Il se rendit ensuite à la cour de France, pour demander la restitution de quelques provinces, et pour rendre hommage à Philippe-le-Bel, successeur de Philippe III. Quelques tems après il protesta contre cet acte de vasselage, et se préparoit même à attaquer le roi de France. Une rebellion des Gallois qui fut bientôt réprimée, suspendit les hostilités.

An. 1290. L'Écosse, après plusieurs siècles de guerre et d'agitation, jouissoit des douceurs de la paix. Alexandre III, beau-frère d'Édouard, mourut sans laisser des enfans mâles. Le trône appartenoit à Magdeleine, sa petite fille. Cette princesse, surnommée communément la *Vierge* de Norwège, avoit été reconnue pour héritière légitime d'Alexandre III, son aïeul, et après sa mort elle avoit été proclamée reine,

d'Écosse. Édouard proposa aux grands de ce royaume le mariage de son fils avec Marguerite, et de réunir les deux peuples sous la même domination. Ce projet, vraiment utile pour les deux nations, fut accepté. On nomma des négociateurs; et le traité fut conclu, sous la condition que les Écossais seroient gouvernés par leurs lois particulières, et qu'en cas de mort de la princesse, la couronne appartiendroit aux héritiers collatéraux. Marguerite étant morte, le trône se trouva vacant, et par conséquent disputé. Hasting, Bruce, Baliol prétendirent à la couronne; ils formèrent dans l'état des partis puissans. L'Écosse alloit être livrée aux horreurs de la guerre civile, lorsque les trois concurrens prirent Édouard pour arbitre et médiateur. L'exemple de l'Angleterre, qui, sous le règne précédent, avoit soumis la cause de la nation au jugement du roi de France, les engagea à cette démarche imprudente. Édouard n'avoit pas les vertus de Saint Louis. Le roi promit ses bons offices et sa médiation; il invita le parlement d'Écosse et les princes de se rendre au château de Norlham, place située sur les bords méridionaux de la Tivale, sous prétexte de soutenir les droits du prince qui seroit élu: il leva une armée formidable; et ce fut à la AN. 1290.

An. 1290. tête de ces bataillons qu'il se présenta pour entendre les concurrens et juger leur cause. C'est ici qu'Édouard commença à faire connoître cette politique artificieuse, qui lui conseilloit d'être plutôt usurpateur qu'arbitre. Il déclara aux Écossais qu'il étoit leur juge de droit, parce que l'Écosse étoit un fief de sa couronne; fait absolument faux. Il est vrai que, sous le règne de Henri II, Guillaume ayant été fait prisonnier à la bataille d'Aluvich, pour prix de sa liberté, rendit hommage de l'Écosse au monarque anglais; mais Richard-Cœur-de-Lion renonça à cet acte de vasselage, moyennant une somme qui fut fixée. Édouard n'ignoroit point l'existence de cet affranchissement; mais, comme il étoit à la tête d'une armée, il se rendit redoutable à un peuple déchiré par des factions intestines, et incapable de défendre l'ancienne liberté et l'indépendance de la patrie. L'usurpation ne se soutient que par la force : la terreur qu'inspire un tyran, produit la lâcheté des esclaves : chaque concurrent, empressé de plaire à Édouard qui alloit disposer d'un trône, se reconnut pour vassal. Le monarque anglais nomma des commissaires chargés d'examiner les droits respectifs des princes, et exigea qu'on lui remît toutes les forteresses pour

pouvoir affermir la puissance de celui qui se- An. 1290.
roit élu : bientôt après il donna la couronne d'Écosse à Baliol, parce qu'il reconnut que ce prince seroit le moins propre à s'opposer aux usurpations qu'il méditoit. Baliol monta sur le trône; mais Édouard s'occupoit déja de l'en précipiter. Sa qualité de seigneur suzerain lui donnoit des prétextes pour opprimer son vassal : il employa des moyens si violens, qu'il le força à ce que la politique appèle rebellion, crime dont il le punit en le détrônant et en le faisant charger de fers.

Baliol avoit fait un traité avec le roi de France : Édouard en étant instruit, somma le roi d'Écosse de remplir son devoir de vassal, et à lui fournir des troupes pour s'opposer à une invasion que les Français se proposoient de faire dans ses états. Ces corvées humiliantes, inconnues en Écosse, étoient cependant par la loi féodale liées au vasselage. Baliol refuse d'obéir. Il avoit obtenu du pape Célestin, une bulle qui le relevoit du serment qu'il avoit prêté à Édouard. Le monarque anglais lève une armée considérable, poursuit les Écossais dans les détours cachés de leurs lacs et de leurs montagnes, s'empare de cette pierre fameuse consacrée par la superstition, et conservée avec un respect religieux, com-

An. 1290. me le vrai *Palladium*, descendu du ciel pour sauver la monarchie Écossaise. Baliol fut fait prisonnier, conduit à Londres où il fut enfermé. Ce prince obtint quelque tems après sa liberté, et partit pour la France où il termina sa carrière dans une vie privée. Édouard ravage l'Écosse ; enlève et détruit toutes les archives de ce royaume, afin qu'il ne restât dans cette malheureuse contrée, aucun monument de sa première indépendance.

La mer étoit infectée des pirates ; le mépris des lois avoit introduit l'anarchie et l'impunité. L'esprit de rapine si ordinaire chez les sauvages, comme chez les nations civilisées, dirigeoit les commerçans dans leurs opérations, et les matelots dans leurs courses maritimes. Les Anglais et les Normands se battoient avec fureur, lorsqu'ils se rencontroient sur mer ; des vaisseaux anglais attaquèrent une flotte normande, et l'emmenèrent dans les ports d'Angleterre. Cette infraction aux droits des gens, alluma une guerre sanglante entre les deux nations. Les Anglais formèrent des associations particulières avec les Irlandais et les Hollandais ; les Français se réunirent avec les Flamands et les Génois, pour continuer leurs déprédations et leurs pirateries. Cependant Philippe demanda raison de l'insulte faite à son

pavillon, et somma Édouard de comparoître devant la cour des pairs. Le monarque anglais envoie son frère Edmont, comte de Lancastre, pour répondre à cette citation; il fut revêtu du pouvoir de traiter avec Philippe : en conséquence, le comte de Lancastre conclut un traité, en vertu duquel il céda la Guyenne au roi de France. Les historiens anglais accusent Philippe d'avoir trompé le comte de la Marche, et de n'avoir point exécuté une clause sécrète du traité, par laquelle cette province devoit être restituée à Édouard. Ce prince fit des grands préparatifs pour attaquer la Guyenne, et porter la guerre dans le centre de la France. Il forma une alliance avec Adolphe de Nassau, le duc d'Autriche, les comtes de Flandres et de Hollande; demanda des subsides au parlement; et secondé par la noblesse gasconne qui n'aimoit point la domination française, Édouard fit des conquêtes rapides : enfin, après des succès divers, les deux rois, par la médiation du pape, font un traité de paix, en vertu duquel la Guyenne rentra dans l'ancienne possession des rois d'Angleterre. An. 1298

Les barons avoient profité de l'absence d'Édouard, pour renouveler leurs factions; ils avoient demandé la confirmation de la grande chartre, dont le prince violoit plusieurs arti-

An. 1290. cles, en affectant de les observer. Le parlement délibéra qu'un tribut ne pourroit être imposé sans son consentement : les chartres furent envoyées à Édouard, en Flandres, pour leur donner une nouvelle sanction. Le prince approuva la délibération du parlement, et confirma les chartres ; *sauf sa dignité* ou *prérogative*. Cette clause particulière sembloit énerver la force de la loi : mais, pour éviter une sédition prête à éclater, Édouard révoqua cette réserve ; pour assurer même les priviléges nationaux, on condamna ceux qui transgresseroient ou violeroient la loi, à une amende et à un emprisonnement. On fixa ensuite les limites des forêts royales, et on en sépara les domaines qu'on avoit usurpés pour les y réunir. Cependant, malgré ces lois qui sembloient assurer la liberté publique, Édouard continua d'exercer une autorité arbitraire : il levoit des impôts sans consulter le parlement ; condamnoit à mort, sans observer les formes du droit public ; destituoit les officiers de judicature, dont les charges étoient inamovibles. D'où vient donc une pareille contradiction ? Édouard, par une politique réfléchie, promettoit l'exécution des chartres, lorsqu'il craignoit une révolution, et les violoit ensuite, lorsqu'il calculoit qu'il lui seroit facile d'éviter et de prévenir

prévenir les insurrections, en corrompant les grands par l'espoir des récompenses, et en séduisant le peuple par des promesses et des sermens.

L'Écosse, subjuguée et opprimée par Édouard, s'occupoit à rompre ses fers, et à se soustraire à une domination tyrannique : rarement une nation entière se trouve, comme à l'époque de la conquête par Guillaume, dépourvue de quelques hommes braves qui préfèrent la mort à l'esclavage. Wallau, guerrier intrépide, qui réunissoit à une force de corps prodigieuse, l'ame la plus héroïque, osa le premier arborer l'étendard de la liberté, et jurer de délivrer sa patrie du joug de l'oppresseur. Les héros enfantent les héros. Wallau forme des soldats intrépides; ses premiers succès augmentent son courage et multiplient ses défenseurs. Ce guerrier incendie, massacre, extermine ses ennemis : il regarde le sang qu'il fait couler, comme une réparation expiatoire qu'il doit à sa patrie, réduite en cendres par la férocité d'un conquérant usurpateur. L'oppression rend les peuples cruels et méchans; la politique et les institutions civiles, les jugent et les condamnent comme des rebelles et des séditieux; mais les tyrans qui les forcent à ces actes d'inhumanité, sont bien plus An. 1315.

An. 1315. coupables. Le désespoir et la rage excitent les premiers à la vengeance, tandis que les oppresseurs versent le sang par système et par calcul.

Wallau avoit vengé, par ses victoires et ses triomphes, la nation écossaise de l'opprobre qu'avoit inspiré sur elle la tyrannie de l'usurpateur : il reçut le titre de régent et le titre plus honorable encore de libérateur de la patrie. Édouard regardoit la conquête de l'Écosse, comme l'action la plus glorieuse de son règne, et l'acquisition la plus utile pour l'état; il rassemble toutes ses forces et poursuit Wallau. Les factions se renouvelèrent en Écosse; la noblesse devint jalouse de la gloire et du crédit de Wallau ; ce guerrier abdiqua la régence et ne conserva que le commandement des armées; mais trop foible pour résister à une armée formidable, il fut vaincu et fait prisonnier. Édouard jure de détruire l'Écosse et d'en exterminer les habitans. Les Écossais réclament la protection de Boniface VIII, et lui offrent la souveraineté : ce pontife qui fut le tyran des rois et le scandale des peuples, accepte cette offre et ordonne à Édouard de cesser d'opprimer une contrée dont il étoit le seigneur suzerain. Édouard consulta son parlement, publia un ouvrage où il combat

les prétentions extravagantes du pontife, et veut prouver par des monumens historiques, que Brutus le troyen avoit fondé la monarchie anglaise du tems d'Élie et de Samuël; que les rois d'Angleterre avoient souvent donné le royaume d'Écosse à leurs propres sujets, et détrôné ces souverains tributaires qui avoient violé les devoirs de vassal. Les barons déclarèrent à Boniface que la couronne d'Angleterre étoit libre et indépendante; qu'ils rejetoient cette suprématie universelle que le pape vouloit usurper; qu'ils avoient juré d'en maintenir les prérogatives, et qu'ils ne souffriroient jamais que le roi dégradât sa dignité par des traités humilians. Cependant Édouard, à la sollicitation du roi de France, accorda une trève aux Écossais; mais une seconde révolte lui oppose un nouveau chef. Camin gagne en un jour trois batailles; l'Écosse brise ses fers et sort de l'esclavage. Édouard se prépara encore à en faire la conquête, avec sa vigueur et son activité ordinaire; il équipa une flotte considérable, parut sur les frontières de l'Écosse avec une armée de quarante mille hommes, ravage cette contrée et s'empare des places fortes, reçoit la soumission du régent et de la noblesse, abroge les lois et les coutumes écossaises: ce tyran oppresseur eut AN. 1315.

An. 1315. toujours le glaive en main pour égorger ses victimes. Le brave Wallau périt sur un échafaud; sa mémoire est encore en vénération en Écosse; il est juste que les héros qui meurent pour la patrie opprimée, obtiennent les hommages des siècles et des nations : de ces cendres naît un troisième vengeur; Bruce rallie les troupes dispersées dans les forêts, ne vivant que d'herbes sauvages, les conduit à la victoire, à la vengeance, à la liberté; mais après quelques succès, il est trahi par Camin et vaincu : ce guerrier cherche son salut dans la fuite, et laisse au pouvoir d'Édouard, ses plus braves guerriers qui périrent dans les tourmens.

Édouard étoit bien le conquérant de l'Écosse; mais il n'étoit pas le roi : il ne pouvoit monter sur ce nouveau trône, qu'en exterminant la nation. Ce prince féroce médite un massacre général; mais la mort vint lui épargner de nouveaux crimes et de nouveaux remords : ses dernières paroles furent un ordre absolu pour son successeur, de poursuivre la conquête de l'Écosse avec le fer et le feu. Ce prince ordonna d'envoyer son cœur dans la Terre-Sainte, avec deux mille livres sterlings; comme si cette bisarre destination pouvoit servir à expier ses attentats.

Édouard fut sans doute un grand guerrier

et un grand politique; il étendit les frontières de ses états, donna aux lois une vigueur qu'elle avoit perdue depuis plus de deux siècles, mit un frein à l'ambition du clergé en lui défendant de faire de nouvelles acquisitions; mais il fut le fléau et l'opprobre de l'humanité: il avoit pour maxime constante qu'il falloit exterminer les ennemis pour les subjuguer, et incendier les contrées pour les conquérir: il établit une nouvelle forme de gouvernement, et changea la constitution de l'état en associant le peuple à l'exercice de la souveraineté. Cependant Édouard fut un despote; il regarda ses parlemens comme un instrument de ses caprices et de sa vengeance, lorsqu'il s'agissoit de faire autoriser ses brigandages, ou punir des seigneurs dangereux. Cette fameuse chartre qu'il renouvela plusieurs fois, servit à affermir son despotisme et à le rendre l'oppresseur de son peuple: sous un gouvernement monarchique et dans un siècle éclairé, ce prince auroit redouté d'établir sa puissance sur la tyrannie; il auroit obéi par intérêt et par politique, à ces lois destinées à réprimer le despotisme; mais un roi qui règne par la terreur devient méchant et cruel. Si Édouard se fut servi de son génie et de sa politique pour rétablir l'ancienne An. 1315.

constitution, il ne se seroit point rendu coupable de ces crimes atroces qui doivent le placer au rang de Caligula et de Néron, et n'auroit point préparé ces guerres civiles, ces révolutions désastreuses qui ont produit tant de crimes et versé tant de sang.

ÉDOUARD II.

An. 1317. L'Angleterre avoit besoin d'un prince guerrier et d'un administrateur habile pour affermir un empire ébranlé par les différentes secousses des guerres civiles, et pour affermir cette utile législation si propre à contenir une noblesse factieuse, et à donner une forme solide à la constitution de l'état. Édouard avec les vertus du citoyen, n'avoit ni le courage militaire, ni les talens politiques si nécessaires dans un tems d'anarchie. L'infatigable Bruce, caché dans les îles septentrionales, profita de la foiblesse et de l'inaction du jeune prince pour sortir de sa retraite; il rallia ses troupes dispersées, excita leur courage, réveilla leur audace et donna de l'activité à la machine du gouvernement, affoiblie par les factions et les guerres civiles. Bruce expulse les Anglais de l'Écosse, les poursuit jusques dans

leurs propres foyers, et il délivre sa patrie de la tyrannie de ses oppresseurs. AN. 1317.

Sous le règne précédent, Gaveston, orné des graces de la nature, étoit devenu l'ami et le confident d'Édouard. Ce favori fut accusé de corrompre les mœurs du jeune prince. Édouard Ier. l'exila, et exigea de son fils la promesse de ne le jamais rappeler; mais le roi oublia bientôt ses sermens; il appela auprès de lui Gaveston qu'il combla de bienfaits et d'honneurs; il lui accorda le comté de Cornouailles qui étoit l'appanage d'un prince du sang, et lui donna en mariage sa nièce, fille du comte de Glocester. Lorsqu'il se rendit en France pour épouser Isabelle, sœur de Charles-le-Bel, il confia à Gaveston la régence du royaume et l'administration de l'état. Ce ministre devint insolent, altier, fastueux; ses caprices et son orgueil excitèrent la haine des barons, et préparèrent ses disgraces et ses humiliations.

Édouard parut si attaché à Gaveston, que cette familiarité donna de l'inquiétude à la reine. L'indignation publique éclata; le roi méprisé, son premier ministre abhorré, les lois impuissantes pour arrêter les factions; tout annonçoit une nouvelle révolution. La noblesse

An. 1317, présidée par le comte de Lancastre, premier prince du sang, puissant par ses dignités, agréable aux grands par son ambition, à la multitude par ses services, au soldat par sa valeur, au parlement par son éloquence, se rendit au palais, les armes à la main, demanda et obtint du roi l'exil de Gaveston. Les évêques prononcèrent une sentence d'excommunication. Ce favori partit pour son exil, comblé de nouveaux bienfaits, et avec le titre de lieutenant en Irlande: il se conduisit avec rigueur dans son gouvernement contre les Irlandais rebelles, et les subjugua. Édouard, privé de son favori, ne s'occupa que des moyens de le rappeler: éloigné par caractère et par goût des actes de rigueur, il employa les voies pacifiques de la séduction, et à force de promesses séduisantes et de libéralités ruineuses, il engagea la noblesse à consentir au rappel de Gaveston. Ce ministre est rétabli dans ses dignités, et la sentence d'excommunication est révoquée. Édouard ne mit plus de bornes à son extravagante affection. Gaveston, que ses revers auroient dû corriger et instruire, reprit son caractère fier, orgueilleux, et voulut humilier ces barons qui avoient demandé son exil: mais le ministre d'un roi foible est bientôt sacrifié à la haine et à la vengeance des cour-

tisans. Une nouvelle conspiration se forme; An. 1317.
on demande encore l'exil de Gaveston. Les nobles parurent armés, suivis de leurs vassaux; forcérent le roi à remettre l'autorité souveraine entre les mains de douze barons chargés du soin de former le plan d'une nouvelle administration. On ne parla point de la grande chartre : si l'on se fut borné à en demander l'exécution, le gouvernement étoit fixé par une loi constitutive, et le règne de douze barons étoit inutile. Le premier usage que firent les nouveaux magistrats de leur autorité, fut l'expulsion de Gaveston. Tous les édits qu'ils publièrent ensuite, tendoient à établir l'aristocratie sur les débris de la monarchie. Édouard, trop foible pour résister à des barons factieux, et trop lâche pour venger tant d'attentats, approuva et confirma le décret de ce sénat aristocrate, et se retira à Yorck, où il trouva son favori. Le comte de Lancastre, le plus puissant, le plus dangereux de tous ses ennemis, paroît à la tête d'une armée, et répand l'épouvante et l'effroi. Édouard prend la fuite avec Gaveston : il s'en sépara par accident : le favori s'étant réfugié dans une citadelle, y fut assiégé et forcé de capituler. On promit de lui conserver la vie; mais au mépris des réglemens militaires et des lois sa-

crées de la capitulation, on lui fit trancher la tête.

An. 1320. Édouard s'étoit retiré vers le nord de Berwick, où l'on ne pensoit point à le forcer. Instruit du meurtre de Gaveston, il se livra au désespoir et se répandit en menaces impuissantes; mais appaisé par des excuses et des respects apparens, il oublia insensiblement son favori. L'animosité des grands se trouvant presqu'éteinte avec sa cause, le conseil des douze fut supprimé, et Édouard s'occupa à rentrer dans l'exercice de son autorité démembrée. La nation demandoit la conquête de l'Écosse : Édouard parut à la tête de cent mille hommes, marcha contre les Écossais dont l'armée n'étoit composée que de trente mille hommes. La bataille fut livrée à Bannocks-Burn, lieu dont le nom retentit encore agréablement aux oreilles écossaises. La victoire de ces derniers fut si complète, qu'elle décida définitivement la querelle entre les deux nations. Bruce, que sa naissance appeloit au trône, y monta comme héritier et comme conquérant : il ne suspend pas le cours de ses victoires, il porte la guerre dans les états d'Édouard, et s'empare de l'Irlande. Le roi, dans l'impuissance de combattre et de repousser l'ennemi, s'adressa au pape Jean XXII, et demanda sa

médiation. Ce pontife, qui réunissoit les vices d'un despote à la cruauté d'un tyran, ordonne aux deux rois de poser les armes, sous peine d'excommunication et d'interdit. Bruce brave ces menaces, et défend au légat d'entrer dans ses états sous peine de mort, assiége Berwick, et fait une irruption dans les provinces voisines. Édouard lève une armée commandée par l'archevêque d'Yorck; il est vaincu, et ses troupes dispersées. Les deux rois font un traité de paix : ainsi l'Écosse, affranchie d'une domination étrangère, rentra dans l'exercice de ses priviléges et de ses droits. La noblesse anglaise, attentive à profiter des calamités publiques, insultoit aux malheurs de son roi, et s'occupoit à établir sa propre indépendance sur les débris du trône. An. 1320.

Lancastre, nommé chef du conseil, devint bientôt injuste et oppresseur; il força Édouard à reconnoître la validité des lois qui avoient été précédemment rédigées par les barons. Ces lois créées dans un tems d'anarchie, ne donnoient à Édouard que la dénomination de souverain; il avoit donc besoin d'un ministre éclairé et fidèle, qui s'occupât à rétablir les droits et les priviléges de la royauté; il choisit le jeune Spencer, seigneur d'une maison ancienne et illustre. Ce ministre fut imprudent

An. 1320. et mauvais politique. Au seul nom de Spencer, les anciennes jalousies se réveillent : Lancastre paroît à la tête de la partie la plus considérable de la noblesse, demande l'exil de Spencer, ravage les possessions du ministre, assemble le parlement et le force à prononcer contre Spencer, un décret d'exil perpétuel.

Édouard, outragé par un peuple ingrat et rebelle, parut s'élever au-dessus de lui-même : il rassemble quelques troupes, marche contre les rebelles, les taille en pièces, fait Lancastre prisonnier, et goûte le plaisir de l'immoler aux mânes de Gaveston. Cette exécution fut suivie de celle de quelques conjurés. Édouard rétablit Spencer dans ses possessions et ses dignités : ce roi victorieux, ce roi faisant couler le sang de ses ennemis, commençoit à imprimer le respect et la terreur : s'il eût abattu quelques têtes de plus, peut-être eût-il laissé la réputation d'un grand homme, et le trône n'eût point été ensanglanté. Dans ce tems malheureux, l'espèce humaine étoit dégradée ; il falloit être tyran pour arrêter les désordres des grands : les supplices pouvoient seuls prévenir les révoltes, et affermir les fondemens d'un empire toujours chancelant.

Édouard, comme on l'a déja observé, avoit épousé Isabelle de France. Cette princesse

passa à la cour de Charles-le-Bel, son frère. Le roi de France avoit sommé Édouard de venir lui rendre hommage du duché de la Guyenne. Le prince vassal ne pouvoit point quitter ses états dans un tems de trouble et d'agitation; mais par les conseils d'Isabelle, qui avoit peut-être déja un plan de conspiration formé, Édouard céda à son fils la Guyenne, et ce jeune prince se rendit à Paris, pour rendre hommage de cette province. La faction de Lancastre étoit dispersée. Plusieurs Anglais s'étoient réfugiés en France. Parmi ces fugitifs, Mortimer, condamné à mort pour crime de haute trahison, dont la peine avoit été commuée en une prison perpétuelle, effaçoit tous les autres par son affabilité et ses graces personnelles : il détestoit mortellement Spencer : la reine étoit aussi l'ennemie de ce ministre puissant et redouté. Cette uniformité de sentimens, les qualités aimables de Mortimer, sans doute les dispositions secrètes d'Isabelle, prêtes à se développer à la première occasion, formèrent le lien d'une passion si vive, qu'elle éclata bientôt avec autant d'indécence que de fureur. C'est dans ces momens d'une tendre familiarité que les deux amans s'ouvrant leurs cœurs coupables, concertèrent l'horrible complot de faire périr le

An. 1320.

An. 1320. roi et son ministre. L'un avoit à venger ses outrages et ses humiliations ; l'autre à satisfaire cette passion terrible qui tourmentoit son ame.

Isabelle entretenoit une correspondance suivie avec plusieurs seigneurs anglais ; elle affectoit, dans ses lettres, le désir et le dessein de délivrer la nation de l'odieux Spencer. Lorsqu'elle fut instruite que ses relations étoient publiques, elle crut qu'il étoit tems de paroître pour exécuter ses projets annoncés. Secondée par Charles-le-Bel, les comtes de Hollande et de Hainault, elle parut à la tête d'une armée. A son débarquement, elle se vit environnée de l'élite de la noblesse et du clergé. Cette reine factieuse et adultère faisoit jouer au jeune Édouard un rôle bien odieux. Ce prince, sous prétexte de poursuivre Spencer, commandoit l'armée qui poursuivoit également le roi et son ministre. La première victime qui tomba sous les coups de cette femme exécrable, fut le père de Spencer, vieillard vénérable, qu'elle fit pendre et jeter aux chiens : son fils, le comte d'Arundel et l'évêque d'Excester, eurent bientôt le même sort. Édouard, lui-même, qui s'étoit caché dans les montagnes de Galles, tomba au pouvoir de ses ennemis ; il fut conduit à

Montmouth : l'évêque d'Herefort vint lui de- An. 1320.
mander le grand sceau.

La reine, après la captivité de son époux, se développa toute entière, et montra à l'Europe étonnée l'atrocité d'une femme qui brûloit de voir répandre le sang d'un mari qu'elle détestoit et qu'elle déshonoroit par ses crimes multipliés d'adultère : elle assembla le parlement, et le força de faire le procès au roi. Édouard fut accusé de prodiguer son tems à de vains plaisirs, de négliger les affaires publiques, de se laisser gouverner par de mauvais ministres, et d'avoir perdu par ses imprudences et ses lâchetés, le royaume d'Écosse : au milieu du tumulte des armes et de la fureur des factions, on auroit en vain invoqué les lois, la justice, la raison, l'humanité. Édouard est jugé ; un décret le déclare incapable de régner, et donne la couronne à son fils. Des députés furent envoyés au monarque prisonnier pour recevoir sa démission. Édouard remit les ornemens de la royauté, et on procéda ensuite à sa dégradation. Un magistrat lut l'acte qui délioit ses sujets de leur serment de fidélité ; le grand-maître rompit ensuite sa baguette, et dispensa les officiers de leurs services.

Cet acte de violence et de tyrannie, dirigé

An. 1320. par la reine, consterna la nation. On étoit instruit de la conduite infâme d'Isabelle; son intrigue devenant tous les jours plus scandaleuse, développa les motifs et la cause de cette terrible conjuration. Le peuple aimoit Édouard, parce qu'il étoit bon, humain et religieux; ses infortunes le rendirent plus intéressant encore. Isabelle et Mortimer craignirent l'effet de cette pitié qui, dans les révolutions intestines des empires, fait place à la haine et à la fureur: un roi détrôné, avili par une épouse perfide, devoit nécessairement exciter l'affection, le respect, et réveiller les remords d'un peuple cruellement séduit. Déja l'on parloit de venger, par l'effusion du sang des coupables, tant d'outrages et tant d'attentats, lorsque les satellites de la reine, prompts dans la consommation de leurs forfaits, prévinrent l'effet d'une vengeance trop lente. L'infâme Mortimer donna le signal de ce crime que l'historien ne peut raconter sans frémir. Monstravero et Gournay, noms exécrables dans l'histoire, brigands à qui on avoit confié la garde du roi, entrèrent dans la chambre de ce prince, l'étendirent sur son lit, jetèrent sur son dos quelques meubles pesant pour le fixer dans la posture nécessaire au genre de leur opération; ensuite, au moyen

moyen d'une corne, insérant dans ses fondemens un fer rouge, brûlèrent ses entrailles et le firent ainsi expirer dans des tourmens, dont l'invention avoit échappé jusques alors aux bourreaux les plus féroces. La justice divine ne laissa point impuni un pareil forfait. Gournay fut pris trois ans après à Marseille, conduit en Angleterre et décapité : Montravers mourut en Allemagne, dans la misère et les remords ; Mortimer périt sur un échafaud ; la reine Isabelle, la plus coupable de tous les meurtriers, qui avoit été renfermée dans une prison, par ordre de son fils, y mourut accablée de la malédiction publique.

Ainsi périt un roi infortuné, qui, dans des tems heureux, dans un siècle éclairé, auroit régné paisiblement. Ce prince étoit foible sans doute ; il lui manquoit cette fermeté nécessaire pour réprimer une noblesse factieuse : la douceur de son caractère, l'aménité de ses mœurs, rendirent son ame sans énergie et sans vigueur. Une nation factieuse par caractère et par principe, opprime facilement un roi facile et bon : il deviendra son jouet et sa victime. Un prince ferme, courageux et rigide, qui saura réunir la force du génie aux ruses de la politique, préviendra les troubles, affermira son autorité, se rendra souverain absolu, en affectant de res- AN. 1327.

An. 1327. pecter la liberté publique; punira les chefs des séditieux, affoiblira les partis en les divisant, et rendra le peuple obéissant et fidèle par la terreur et les bienfaits. Édouard Ier. qui viola toutes les lois, qui fut le tyran de son peuple, régna paisiblement. Édouard II, son fils, qui étoit un prince bon, généreux, humain, fut humilié et insulté, et finit ses jours dans des supplices affreux : ces exemples si souvent répétés dans l'histoire, semblent inviter les rois au despotisme et à la tyrannie. La politique qui les conseille, leur paroît une vertu sublime. Machiavel, qui dans ses maximes a outragé la nature, l'honneur, la justice, l'humanité et le droit des nations, étoit peut-être un grand législateur et un grand homme d'état.

La philosophie, en éclairant les siècles et les peuples, a changé les maximes de la politique anglicane. Le commerce, l'industrie, les arts, les sciences, ont opéré une nouvelle révolution dans les principes, les mœurs et les opinions. Les rois, pour affermir leur autorité, n'ont plus besoin d'opprimer la liberté des citoyens, ni de régner par la crainte et la terreur : pour exercer toute la plénitude de leur pouvoir, et étendre leur puissance, ils doivent s'appliquer à augmenter le nombre des pairs, à multiplier les dignités ecclésiastiques, à af-

foiblir l'aristocratie, en affectant de donner aux communes de nouvelles concessions et de nouveaux priviléges; à détruire l'influence dangereuse de la démocratie, en s'attachant le sénat aristocrate par des bienfaits et des récompenses; à appeler dans leur conseil, ces républicains hardis, qui, par leur génie ou leur audace, pourroient exciter le peuple à la révolte et à l'indépendance; les uns et les autres deviendront par intérêt, par politique, par reconnoissance, par rivalité, par contradiction, les défenseurs ardens de l'autorité monarchique, et seront des esclaves en croyant maintenir et conserver la liberté publique. An. 1327.

ÉDOUARD III.

Isabelle et Mortimer s'occupèrent à recueillir les fruits de leurs crimes; le meurtrier d'Édouard se plaça lui-même à la tête de l'administration publique, accorda à Isabelle, par forme de pension, des domaines immenses, et nomma un conseil de régence, composé de douze membres: on confia la garde du prince à Henri, comte de Lancastre; le jugement rendu contre son père fut réformé, et on sollicita à la cour de Rome la canonisation de ce seigneur, fondée sur les miracles dont Dieu

An. 1327. honoroit son tombeau. Les hostilités contre la France cessèrent, et la paix fut rétablie entre les deux puissances.

Bruce, roi d'Écosse, fixa ses regards sur l'Angleterre; il vit un jeune roi, une régence factieuse, un conseil où régnoit déja la méfiance et la discorde : il crut qu'il étoit tems d'affermir les fondemens de l'empire, et d'achever la restauration de la monarchie. Il lève une armée, et ravage l'Angleterre. Édouard développoit déja les talens d'un guerrier : Mortimer se doutant que le fils vengeroit un jour le meurtre de son père, se réjouit de le voir à la tête d'une armée, dans l'espoir qu'entraîné par son courage, la mort du jeune prince assureroit l'impunité et le succès de ses crimes. Édouard marche contre Bruce; Douglas, général écossais, poursuit les Anglais, les taille en pièces, et se retire en Écosse. Les deux nations font ensuite un traité de paix qui fut cimenté par le mariage de David, fils de Bruce, et de Jeanne, sœur d'Édouard. Ce prince renonça à la souveraineté et à la propriété sur l'Écosse, et restitua la couronne et le sceptre qu'Édouard Ier. avoit transportés en Angleterre. Par ce traité, la nation anglaise perdit l'espoir de conquête et de vengeance.

Mortimer, exerçoit les droits de la sou- An. 1327.
veraineté, opprimoit les seigneurs, confisquoit leurs domaines pour en enrichir ses émissaires et ses satellites; il devint le mépris et l'exécration de la nation. Le comte de Lancastre, de concert avec plusieurs pairs du royaume, conspire contre Mortimer, et forme le projet de le dénoncer comme traître à la patrie et meurtrier de son roi: l'archevêque de Cantorbéry, les évêques de Londres et de Winchester entrent dans cette conspiration. Les confédérés s'assemblent, et demandent au roi l'exil de Mortimer: mais ce ministre s'étoit déja occupé à détruire cette confédération; il avoit levé une armée, et ravagé les possessions du comte de Lancastre. Le peuple prend les armes, une rebellion générale est prête d'éclater. Édouard promit de réformer les abus et les vices de l'administration; mais cette promesse fut éludée, sous prétexte que le roi étoit obligé d'aller rendre hommage au roi de France. Une constitution est bien vicieuse, lorsque pour appaiser les insurrections du peuple, le prince est forcé d'amuser la multitude par des promesses qu'il violera au gré des circonstances. Dans un état où les lois veillent à la conservation et à la propriété des citoyens, il ne peut y avoir de sédition;

An. 1327. s'il s'élève quelque ambitieux qui cherche à troubler la tranquillité publique, il doit être puni : l'effusion de son sang doit contenir les rebelles dans le devoir ; ainsi le veulent la loi et la justice.

Le comte de Kent, oncle du roi, étoit un des chefs de la confédération. Mortimer cherchoit à immoler une grande victime pour intimider le prince et répandre parmi ses ennemis l'effroi et la terreur ; il osa accuser le comte de conspirer contre l'état, et le dénonça au parlement. Ce tribunal corrompu par les largesses et les prodigalités de Mortimer, condamne l'oncle du roi à périr sur l'échafaud. Édouard pleure sa mort ; mais subjugué par sa mère, et son infâme ministre, dont la liaison scandaleuse déshonoroit sa nation, ce prince n'ose point se venger : mais enfin, éclairé par quelques amis secrets, la perte de Mortimer est méditée ; la prudence et le secret, furent l'ame de cette entreprise.

Isabelle et Mortimer outrageoient publiquement la décence de la pudeur et la sainteté des lois : ils rendoient l'Angleterre le témoin de leurs débauches et de leurs adultères ; ils vivoient dans le même château dont les portes défendues par des gardes, étoient sans cesse fermées. On corrompit le gouverneur ; une

caverne antique conduisoit à un passage sou- An. 1327.
terrain qui communiquoit au château. Les émissaires du roi s'y étant furtivement introduits, s'emparèrent de Mortimer qu'ils trouvèrent avec la reine et l'évêque de Lincolm; tuèrent Hugues Turpliton et Richard de Montmouth, qui avoient pris les armes pour le défendre. Isabelle dans son désespoir s'écria: *beau fils ayez pitié de Mortimer!* et se précipitant dans les bras des conjurés, elle les supplia de ne point faire périr un ministre qui étoit un digne chevalier, son cher ami, et bien-aimé cousin.

Mortimer, ses deux fils, et plusieurs de ses complices, furent envoyés à la tour, Mortimer fut accusé d'avoir usurpé sur la régence l'exercice de l'autorité royale, d'avoir fait périr son roi et le comte de Kent, d'avoir sollicité et obtenu des dons exorbitans sur le domaine de la couronne, et dissipé le trésor public. Le parlement le condamna à avoir les entrailles arrachées, à être pendu et écartelé. La reine fut reléguée dans une de ses maisons, avec une modique pension, et ne reparut jamais à la cour: abandonnée à un mépris général, elle alla pleurer dans la solitude ses infortunes et ses crimes. Les remords ne sont qu'un tourment de plus, lorsque la frayeur les produit.

An. 1327. Édouard, après avoir dissipé la rebellion de quelques brigands, se prépara à déclarer la guerre contre l'Écosse : le dernier traité qu'il avoit fait étoit avilissant pour sa gloire et pour la nation. Il brûle de combattre et de ravager : ce prince avoit plutôt la férocité d'un conquérant, que la valeur d'un guerrier. Il déclara qu'il prétendoit exécuter les ordres que son ayeul en mourant avoit laissés à son père, de conquérir l'Écosse ; mais, comme le traité qu'il avoit fait avec cette puissance étoit récent, et qu'il s'étoit engagé à payer au pape vingt mille livres, s'il en violoit les articles avant l'espace de quatre années ; il craignit que le pontife ne réclamât l'exécution du traité ; il redouta d'être accusé de violence et d'infidélité, s'il attaquoit un roi mineur, qui étoit son beau-frère, et dont les droits étoient fixés et reconnus par un acte solemnel. Une politique artificieuse et perfide suggéra à Édouard le moyen de pouvoir opprimer secrètement son ennemi : voilà la morale de l'homme injuste et ambitieux.

Le brave Bruce étoit mort après avoir recouvert par les armes la liberté de sa patrie, et fixé son indépendance par le dernier traité. Son fils David, prince sans courage et sans énergie, étoit monté sur le trône. Édouard

profita de la foiblesse du jeune monarque pour exciter dans ses états une guerre civile : il engagea Édouard Baliol, fils de ce Jean Baliol, reconnu et couronné roi d'Écosse, par Édouard Ier. et qui avoit ensuite perdu sa couronne, à faire revivre ses droits sur le royaume. Cette négociation fut conduite par Laurens Toocke, homme intriguant et débauché, qui cherchoit sa fortune dans les calamités publiques. Il fut facile d'exciter l'ambition du jeune Baliol ; il lève une armée, et forme un parti puissant dans l'état. L'Écosse avoit perdu ses défenseurs et ses soutiens ; le génie militaire et le courage farouche de ses habitans, étoient affoiblis par leurs divisions intestines ; personne ne se présentoit pour sauver la patrie de l'esclavage dont elle étoit menacée. Baliol pénètre dans l'Écosse, remporte plusieurs victoires, force David à se retirer en France, se fait couronner roi, et rend hommage de l'Écosse à Édouard. An. 1327.

Cet acte humiliant de vasselage, et l'oppression que Baliol exerçoit contre les seigneurs écossais, ses imprudences et le mauvais état de ses finances excitèrent les plaintes et les murmures de la nation : elle prend les armes, contracte une alliance avec la France, et chasse Baliol d'un trône qu'il déshonoroit

par ses bassesses et ses lâchetés, et nomme le comte de Murai régent du royaume. Édouard lève une armée, attaque les Écossais, remporte plusieurs victoires, fait prisonnier le comte de Murai, et laisse par-tout des monumens terribles de sa fureur et de sa vengeance. Dumbur et Douglas, se réunissent; battent les Anglais. Édouard abandonne la conquête de l'Écosse, pour se préparer à soutenir avec vigueur la guerre qu'il méditoit contre la France : ce royaume étoit agité par des divisions nées au sein de la féodalité; la nature de son gouvernement, la forme de son administration, les erreurs de son siècle, et toutes les passions conjurées, entretenoient cette anarchie perpétuelle qui dégradoit le peuple et l'humanité : la cour étoit avilie par les crimes, le brigandage, l'adultère et le parricide; ces voisins puissans qui prétendoient à être vassaux de la couronne, servoient plutôt à affoiblir la monarchie, qu'à la soutenir; l'autorité divisée fomentoit les troubles, et une aristocratie factieuse préparoit la honte et les calamités de la France. Un roi puissant et ambitieux pouvoit facilement conquérir ce royaume divisé.

An. 1339. Édouard s'occupa donc à de grands préparatifs; cette guerre si funeste à la France, et

qui rend encore aujourd'hui la mémoire d'É- An. 1339.
douard si précieuse aux Anglais, étoit une guerre injuste, entreprise pour satisfaire l'ambition et le caractère féroce du jeune prince. Après la mort de Charles-le-Bel, Philippe de Valois, cousin-germain du roi, fut déclaré régent du royaume. Quelque tems après, la reine donna le jour à une princesse; mais comme par la loi fondamentale de l'état, confirmée par un usage antique et solemnel, les femmes sont exclues du trône, le régent comme le plus proche héritier, fut déclaré et sacré roi. Édouard qui, par sa mère Isabelle, étoit neveu de Charles-le-Bel, prétendoit lui succéder; prétention injuste, puisque la loi Salique, en fixant l'ordre de la succession excluoit Isabelle du trône; elle ne pouvoit donc point transporter à Édouard un droit qu'elle n'avoit pas: voilà l'origine et la cause de cette guerre sanglante qui désola la France, sans aucune utilité pour l'Angleterre, développa de grands talens et de grands crimes, confirma et perpétua les haines nationales.

Philippe, somma Édouard de lui rendre hommage de la Guyenne; le refus ou le délai du vassal, réunissoit par les principes du droit féodal, cette belle province au domaine suzerain. Il étoit tems qu'Édouard fît connoître

An. 1339. ses projets; mais ce prince crut qu'il n'étoit pas encore tems de les développer; il se rendit à Amiens, et rendit hommage à Philippe. Un événement particulier, vint hâter une guerre suspendue par la crainte, et que la nation paroissoit désavouer.

Le duc d'Arlois, sujet rebelle et factieux, justement disgracié, se réfugia en Angleterre: Édouard le combla de bienfaits, lui donna une place dans son conseil, et le regarda comme un instrument utile pour l'exécution de ses projets; brûlant de se venger, agité par la haine et le désespoir. Robert donnoit de l'autorité à l'ambition d'Édouard. Philippe, instruit de cette trahison, déclara Robert coupable de félonie, et que tout vassal de la couronne qui le protégeroit, seroit compris dans la même proscription. Édouard fit ensuite une alliance avec l'empereur Louis de Bavière, le duc de Brabant, le comte de Gueldres, du Hainault et plusieurs princes flamands; reçut le titre de vicaire de l'empire pour avoir droit de commander les souverains d'Allemagne. L'alliance la plus utile, est celle qu'il fit avec Jacques Artabelle, brasseur de bierre à Gand, citoyen riche, intriguant, hardi, et dont le génie étoit bien propre à faire une révolution dans un état républi-

cain, et à délivrer sa patrie de cet état d'a- An. 1339.
vilissement et d'esclavage où la féodalité l'avoit placée.

Édouard, avant de commencer ses opérations militaires, écrivit au pape et aux cardinaux, pour justifier la guerre qu'il déclaroit à la France; somma ensuite Philippe de lui céder le trône; nomma le duc de Brabant, lieutenant général en France; demanda au parlement des subsides, fit des emprunts chez tous les princes étrangers, mit sa couronne en gage et vendit les dignités à prix d'argent. Philippe qui étoit prêt à partir pour la Palestine, s'occupa à défendre ses états, et à former des alliances puissantes. Édouard entre en campagne, pénètre dans l'Artois, assiége Cambray qui passoit alors pour le boulevard de la France, abandonne ce siége pour présenter la bataille à Philippe: le jour du combat est fixé; mais le conseil de Philippe, voyant le danger de remettre la destinée de la France au sort d'une bataille, l'exhorte à éviter le combat. Édouard licencia son armée: ainsi finit cette première campagne, sans aucun événement important.

Édouard, avant l'ouverture de la seconde campagne, sollicita des subsides: pour les obtenir, il fut forcé de confirmer les deux char-

An. 1339. tres et les priviléges des villes, d'abolir les anciennes dettes, et de réformer quelques abus qui régnoient dans l'exécution du droit commun. Ce prince se rendit ensuite en France pour concerter avec ses alliés, le plan de quelques opérations militaires. Les Flamands témoignèrent quelques regrets de combattre contre leur souverain : pour rompre les nœuds qui unissoient ce peuple avec Philippe, et l'affranchir du serment de fidélité, Artabelle proposa à Édouard de prendre le titre de roi de France, d'écarteler ses armes de léopards, et de fleurs de lys. Le roi prit pour devise, *Dieu* et *mon droit*, et publia un manifeste contre Philippe. Le parlement déclara au roi, qu'il ne lui devoit aucune obéissance comme roi de France, et qu'il falloit que les deux royaumes restassent distincts et indépendans. Le sénat de la nation jugea cette protestation nécessaire, parce qu'il craignit que, si Édouard faisoit la conquête de la France, elle deviendroit le siége du gouvernement, et l'Angleterre regardée comme une province de cette monarchie. Mais Édouard promit solemnellement, que son élévation sur le trône français, ne pourroit jamais préjudicier à la dignité et à l'indépendance de la monarchie anglaise : il partit pour la Flandres. Philippe tenta de s'op-

poser à son passage; il eut l'imprudence d'at- An. 1359.
taquer la flotte anglaise à la vue des Flamands, qui, mettant à la voile avec une célérité étonnante, vinrent joindre Édouard. Les forces anglaises et flamandes, se trouvant alors réunies combattirent la flotte française; le combat naval de l'écluse fut terrible pour la France; elle perdit deux amiraux, vingt-mille hommes, et deux cent trente vaisseaux. Édouard, victorieux, entra dans les états de Philippe, où, après quelques opérations peu importantes, il assiégea Tournay: c'est pendant la durée de ce siége, que ce prince, lassé de sa longueur, fit défier Philippe en combat singulier: soit fierté, soit prudence ou foiblesse, le prince français répondit qu'il ne lui convenoit point de se battre avec son vassal. Les opérations se bornèrent à cette bravade. La comtesse d'Hainault, belle-mère d'Édouard et sœur de Philippe, sortit de son couvent, et par sa médiation, concilia pour le moment les deux monarques qui conclurent une trêve. Bientôt après les légats du pape ouvrirent de nouvelles négociations, et tentèrent de convertir cette trêve en une paix solide. La victoire de l'écluse donna à Édouard la réputation d'un grand guerrier: il fut appelé le héros de l'Europe; mais ce héros imprudent ne sut point recueil-

An. 1339. lir les fruits de ses conquêtes et de ses succès. Philippe profita de cette suspension, pour détourner l'empereur de l'alliance de l'Angleterre, et éloigner les autres princes alliés de la confédération formée contre lui.

Édouard, sans gloire, sans argent, persécuté par ses créanciers étrangers, abandonné par ses alliés, devint injuste et cruel : il opprima les administrateurs de ses domaines, les destitua de leurs charges, nomma une commission pour examiner leur gestion ; confisca leurs biens, persécuta le clergé. L'archevêque de Struford, qui jouissoit d'un grand crédit, prononça une sentence d'excommunication contre ceux qui attenteroient aux priviléges que la grande chartre et les canons donnoient aux ecclésiastiques. Édouard voulut punir ce prélat factieux en le privant du droit de siéger au parlement. L'archevêque se présenta avec ses habits pontificaux, suivi d'un cortége nombreux, et réclama son admission au parlement comme premier pair du royaume. Édouard, par foiblesse ou par crainte, traita avec son sujet.

Les barons, témoins des embarras du monarque, s'occupèrent à resserrer les limites de son pouvoir, et à étendre leur autorité en affoiblissant l'autorité monarchique. Le parlement

ment déclara que la violation de la grande chartre, prouvoit la nécessité de la renouveler, et d'obliger tous les principaux officiers de justice d'en jurer l'observation : il demanda que le roi fût forcé de consulter et de demander le consentement des seigneurs pour la nomination des grandes charges. Édouard étendit ensuite les priviléges des barons ; et ces nouvelles concessions furent achetées à prix d'argent : les finances étoient épuisées. Édouard avoit besoin de subsides pour renouveler ses hostilités contre la France ; il assemble le parlement pour lui demander de nouveaux secours : après les avoir obtenus, il proteste contre les lois qui lui avoient été arrachées par la nécessité et les circonstances ; les abroge et les déclare sans force et sans autorité. Le parlement, soit foiblesse ou corruption, ne réclama point contre cet acte de pouvoir absolu. Édouard auroit pu profiter de cette heureuse disposition, pour rétablir l'ancienne constitution de l'état et l'exercice de la souveraineté ; mais sa haine contre la France, l'occupoit tout entier ; ses préparatifs de guerre, l'ambition des conquêtes, la vanité de se voir placé à la tête de ses armées, et d'occuper l'Europe du bruit de ses dévastations, lui firent oublier cette révolution An. 1339.

An. 1339. plus utile que ses victoires et ses triomphes.

Jean III, duc de Bretagne, mourut sans fixer la destination de l'héritage de ce duché; sa succession se trouva disputée entre Charles de Blois et le comte de Montfort. Tandis que le premier, qui étoit neveu de Philippe, sollicitoit à la cour de France l'investiture de la Bretagne; le second se hâtoit de s'en emparer par force, ou par intrigue: il demanda à Édouard son alliance, offrit de lui rendre hommage du duché, et de le reconnoître pour roi de France. Édouard apperçut tous les avantages de ce traité plus utiles que celui des princes allemands et des Pays-Bas. Montfort étoit actif et vaillant; il avoit un riche héritage à réclamer, et des outrages à venger; tandis que les princes d'Allemagne, dirigés par des vues mercenaires, n'avoient aucun intérêt à se déclarer contre la France.

Philippe donna à Charles de Blois, l'investiture du duché de Bretagne, et confisca le comté de Montfort: le comte est poursuivi et fait prisonnier. Marguerite de Flandres, cette femme extraordinaire qui réunissoit la valeur du héros aux talens du grand politique, es qui s'éleva au-dessus de son sexe par ces vertus belliqueuses qui captivent l'admiration et forcent au respect, se revêtit de l'armure de

guerrier pour venger son mari et combattre Ax. 1339.
Charles : elle assemble les habitans de Vennes, et prenant son fils entre ses bras, leur recommande l'illustre rejeton du souverain, jure de braver tous les dangers, conjure les Bretons de s'armer contre un usurpateur qui, pour affermir son autorité, deviendroit un tyran et un oppresseur. Cette princesse parcouroit les villes pour encourager les soldats, pour fortifier les places, et pour concerter avec les chefs le plan d'une guerre. Elle députa Clisson en Angleterre pour hâter les secours promis par Édouard. Le roi envoya quelques troupes en Bretagne, commandées par Robert d'Artois qui périt au siége de Vennes. Ainsi mourut ce prince, le principal auteur de toutes les calamités qui désolèrent sa patrie. Édouard paroît à la tête d'une armée considérable ; après quelques opérations peu importantes, la France et l'Angleterre par la médiation de Clément VI, qui venoit de monter sur le trône pontifical, conclurent une nouvelle trève pour trois ans. Les historiens anglais ont accusé Philippe d'avoir le premier violé ce traité ; mais les monumens historiques, prouvent que, sans aucune provocation de la part du roi de France, Édouard envoya avant l'expiration de la trève, une

An. 1339. armée en Guyenne, commandée par le comte de Derby, pour attaquer les Français: ce général fait des conquêtes rapides; mais le duc de Normandie arrête les progrès de ses armes, et reprend les places conquises par les Anglais. Édouard paroît en Normandie avec une armée formidable; ravage le Cottentin avec la rapidité de la foudre, livre Caen aux soldats pour y exercer le pillage; Rouen étoit menacé d'une pareille dévastation, lorsqu'enfin ce prince fut arrêté par Philippe.

Édouard, forcé d'abandonner Rouen, marcha vers Paris: il laissa par tout des traces de sa fureur; il vouloit passer en Flandres; mais toujours harcelé par Philippe, il médita une action générale. On connoît la malheureuse bataille de Crecy. Il n'entre point dans notre plan d'en donner la description. L'armée des Français, composée de cent vingt mille hommes, furent taillés en pièces par une armée de quarante mille hommes. Édouard dut cette victoire à son génie, à sa valeur, à sa prudence; il plaça au front de son armée l'artillerie; ces machines foudroyantes inventées pour la ruine du genre humain, et le bouleversement des empires, vomirent le feu, le carnage et la mort sur les bataillons français. Édouard ne porta pas pour le moment ses

vues plus loin : on pourroit dire de ce prince, ce qu'on a dit du grand Annibal, qu'il savoit vaincre, mais qu'il ne savoit point profiter de la victoire. Édouard marcha vers Calais qu'il assiégea. Philippe fit tous ses efforts pour secourir cette place importante ; mais elle fut obligée de capituler après une défense honorable. Le roi alloit envoyer au supplice ces héros que le patriotisme a rendu immortels ; mais la reine par ses larmes et ses prières força Édouard à respecter la vertu malheureuse, et sauva son nom et sa mémoire de l'opprobre qu'auroit imprimé l'attrocité de ce crime. AN. 1339.

Tandis que la guerre portoit dans les différentes provinces de la France la consternation et la mort, un autre fléau plus terrible encore affligeoit les malheureux Européens. La peste, après avoir dépeuplé l'Asie et l'Afrique, vint ravager l'univers occidental ; c'étoit au milieu de ce bouleversement de la nature, que s'allumoient la rage et l'ambition d'Édouard : ce prince retourna à Londres. Jamais l'Angleterre ne s'étoit vue dans un si haut degré de gloire, jamais on ne fit éclater plus de luxe et de magnificence ; les dépouilles et les humiliations de la France, faisoient oublier la misère sous laquelle le peuple gé-

An. 1339. missoit : déja les Anglais, fiers de leurs succès et de leurs triomphes, se regardoient comme les vainqueurs de la terre et les arbitres des destinées de l'Europe ; déja se développoit cet orgueil national, source de tant d'injustices, de crimes, de valeur, de vertus et de patriotisme.

Ce fut pendant le siége de Calais que la reine d'Angleterre se mit à la tête des armées, pour réprimer les Écossais qui ravageoient les provinces septentrionales de l'empire ; ils furent vaincus, et David leur roi tomba au pouvoir des vainqueurs ; les succès, les conquêtes, les victoires d'Édouard avoient ranimé le génie belliqueux de la noblesse anglaise. Les barons, témoins de la valeur de leur roi, avoient suspendu leurs factions, et chérissoient un prince qui les conduisoit à la gloire et à la fortune : pour exciter cet esprit d'émulation, de courage et d'obéissance : Édouard institua l'ordre de la jarretière. Les institutions des rangs et des honneurs, sont l'ouvrage de la politique des souverains ; les hommes aiment naturellement les distinctions, la vanité les recherche, l'amour-propre les sollicite ; c'est ainsi que les rois pour affermir et étendre leur pouvoir, distribuent à leur gré les honneurs et les dignités : ces institutions

rares dans les républiques, communes dans Ax. 1339.
les monarchies, et plus encore dans les états despotiques, multiplient les intrigues, excitent l'ambition, invitent aux crimes et aux depredations, affoiblissent la liberté, découragent l'agriculture, le commerce, l'industrie, les arts, et dans un siècle de luxe et de frivolité, préparent le despotisme des rois et l'esclavage des peuples.

Les hostilités contre la France furent suspendues par une nouvelle trève, qui dura quelques années. Philippe de Valois, prince guerrier et généreux, étant mort, Jean lui succéda; les événemens de ce règne furent désastreux pour la France : elle fut déchirée par des factions, avilie par des défaites et des outrages. Jean ne fut pas plutôt monté sur le trône, qu'une guerre violente s'alluma entre le roi de France et le roi de Navarre, dont les actions lui ont mérité le nom de mauvais. Édouard prit sa défense, et profita du tems où la trève expiroit, pour combattre et attaquer Jean : il envoya en Guyenne le prince de Galles son fils, avec une armée pour dévaster cette province; tandis que se livrant lui-même à ce genre de guerre destructive, il partit de Calais pour ravager les contrées voisines où il renouvela les horreurs qui lui

An. 1346. étoient familières : une légère diversion occasionnée par les Ecossais, l'obligea de repasser en Angleterre : ce fut pendant son absence, que le prince de Galles fut forcé, comme à Crecy, à une action générale ; il livra la bataille de Poitiers, plus decisive, plus humiliante encore, que celle de Crecy même. La discipline superieure de l'armée anglaise, l'emporta sur la valeur ; la fleur de l'armée française périt ; Jean, combattant avec un courage digne d'un meilleur sort, fut fait prisonnier. Le jeune vainqueur donna un exemple de modération et de magnanimité digne de l'admiration des siècles il sortit de sa tente pour aller présenter ses hommages au roi captif, refusa une place à sa table, tâcha de le consoler, lui paya le tribut d'eloges dus à sa valeur ; le vainqueur attribua sa victoire au hasard et aux décrets de la providence, superieurs à tous les efforts de la force et de la prudence humaine, fit rendre à Jean les honneurs dus à la royauté, qu'on lui contestoit lorsqu'il étoit sur le trône ; les malheurs de ce monarque inspirèrent plus de respect que le caractère sacré de la puissance souveraine. Jean fut conduit à Londres ; ce n'étoit point ici cette pompe triomphale des Romains, qui annonçoit l'esclavage des vaincus

et la fierté insolente des vainqueurs : ce fut aux principes antiques et romanesques de la chevalerie, que l'on dut ce spectacle de magnanimité commun chez les anciens. An. 1346.

La bataille de Poitiers allarma les souverains de l'Europe ; la politique des rois commença d'avoir des principes fixes et équitables. Le fameux système d'équilibre, si propre à arrêter la fureur des conquérans et à affermir les empires contre les efforts des puissances ambitieuses, fut comme apperçu. Les princes furent jaloux des succès brillans d'Édouard ; ils s'occupoient déja à former une confédération pour en arrêter les progrès ; ils se réjouissoient sans doute des humiliations de la France ; mais ils redoutoient encore davantage de voir accroître une puissance qui sembloit vouloir attaquer et renverser son trône. Le pape envoya deux légats à Édouard, pour l'engager à accepter la paix ; ce prince rejeta la prière du pontife : alors les légats lui demandèrent les arrérages du tribut qu'il devoit à la cour de Rome. Le roi d'Angleterre répondit qu'il ne tenoit la couronne que de Dieu seul, et refusa de payer le tribut.

La captivité de Jean, et les factions qui déchiroient la France, avoient anéanti la puissance civile dans le royaume ; les fondemens

An. 1346. de la monarchie étoient presqu'ébranlés, et déja l'on voyoit paroître l'hydre aristocratique qui se préparoit à affermir son pouvoir tyrannique. Paris, subjugué par le furieux Marcel, prévost des marchands, et par les entreprises du roi de Navarre, étoit le centre des calamités, et des crimes : cependant le dauphin par sa prudence étoit parvenu à rétablir quelqu'ordre dans l'état, et tâchoit, par la sagesse de son administration, d'affermir un trône chancelant : il ne fut pas plutôt instruit qu'Édouard se proposoit de continuer ses ravages et ses conquêtes avec une armée de cent mille hommes, qu'il pourvut à la sûreté des villes, et laissa au vainqueur féroce, le plaisir si flatteur pour lui de porter le carnage et la désolation dans les campagnes. Le premier siége qu'Édouard forma fut celui de Rheims, où il désiroit de se faire sacrer roi. Les évêques de Londres et de Durham, qui accompagnoient le monarque anglais, étoient destinés à le couronner roi ; mais ayant été repoussé, il dirigea sa marche vers Paris, en ravageant les provinces qu'il parcouroit. Le Dauphin s'étoit renfermé dans la capitale : Édouard tenta par ses bravades à l'engager à une action générale ; mais le prince sage et prudent, refusa de combattre : une bataille

perdue décidoit des destins de la France. An. 1346.

Édouard fut forcé de se retirer; de sorte qu'à cet époque, la France étoit devastée et ruinée, mais non pas conquise; son roi etoit captif, mais son héritier veilloit à la garde du trône. Le duc de Lancastre, prince juste et humain, représenta à Édouard avec autant de force que de vérité, l'inutilité et les horreurs d'une guerre qui faisoient répandre des flots de sang sans augmenter sa puissance et ses états. Le roi eut des remords et consentit à la paix; la rançon de Jean fut fixée à cinq cent mille livres. Édouard renonça à la couronne de France, abandonna la Normandie, le Maine, la Touraine et l'Anjou; mais on lui donna le Poitou, la Saintonge, le Périgord, le Limosin, le Quercy, le Rouergue et l'Angoumois, pour en jouir en toute souveraineté. Jean ratifia ce traité, qu'on appela traité de Brétigni. Édouard érigea la Guyenne en principauté, et en investit le prince de Galles. Religieux observateur du traité, Jean en exécuta les conditions avec une fidélité inviolable; inutilement des conseillers pervers représentèrent à leur roi, que la force pouvoit détruire l'ouvrage de la force; que sa dignité, la politique et la justice, exigeoient l'infraction d'un traité humiliant imposé par

An. 1346. un vassal à son seigneur suzerain. Si l'équité et la bonne-foi, leur répondit Jean, étoient bannies de la terre, elles devroient se trouver dans les cœurs des rois : cette morale que l'ambition inquiète méconnoît, que la politique artificieuse rejète, devroit être gravée sur des monumens publics, pour l'instruction des souverains et la gloire des peuples.

Édouard s'occupa des affaires intérieures de son royaume; il convoqua le parlement, se plaignit des usurpations de la cour de Rome, au sujet des provisions accordées aux bénéficiers: le parlement fit un réglement nouveau, déclara nul le traité passé entre Jean Sans-Terre et Innocent IV : Urbain V, plus sage et plus prudent que ses prédécesseurs, instruit de la fermeté d'Édouard et des principes du parlement, n'osa point prendre ses foudres; soit foiblesse, soit justice ou raison, il respecta un décret solemnel qui rétablissoit les droits du souverain, vengeoit l'autorité et anéantissoit ce monument effroyable de scandale et d'oppression, qui attestoit, et les lâchetés d'un roi tyran, et la dégradation d'un peuple esclave, et l'orgueil d'un pontife ambitieux, et les erreurs, les attentats d'un siècle superstitieux et barbare. Édouard accorda ensuite un pardon général à ceux qui avoient enfreint les lois

forestières, et rendit aux princes étrangers leurs dignités et leurs domaines.

Jean mourut bientôt après le traité de Bré- An. 1360.
tigni : Charles, ce dauphin dont la prudence avoit sauvé l'état, monta sur le trône de la France, pour le bonheur et la gloire de son peuple ; il profita de quelques années de paix et d'union, pour affermir les fondemens ébranlés de la monarchie, et réparer ses pertes ; il veilloit sur les mouvemens du conseil britannique, sans cesse agité par la haine et l'ambition ; il découvrit ses projets, les dissipa, et brava Édouard en l'attaquant à son tour.

Le prince de Galles, par sa valeur, avoit rétabli sur le trône, Pierre, roi de Castille ; ce prince qui égorgeoit des victimes pour affermir sa couronne : tourmenté par les remords, il ne voyoit par-tout que des conspirateurs et des complices ; il opprimoit son peuple, qu'il regardoit comme un troupeau d'esclaves qu'il pouvoit immoler au gré de ses caprices et de ses fureurs ; son siècle et la postérité l'ont flétri du nom de cruel : l'expédition en Espagne, et des prodigalités immenses avoient épuisé les finances du prince de Galles ; le besoin d'argent le força d'abandonner les principes d'une sage politique ; il accabla ses sujets d'impôts : ce peuple malheureux implora

An. 1360. le secours du roi de France ; la guerre se renouvèle avec fureur ; le prince de Galles remporte plusieurs victoires : le brave Duguesclin combat Pierre-le-Cruel, le fait prisonnier : Henri, comte de Trânstamare, son frère naturel, le tua de sa propre main, et régna sur les Castillans : Charles s'occupa à venger l'outrage fait à son peuple, et à détruire le traité humiliant de Brétigny : la vieillesse défaillante d'Édouard, ses finances épuisées, la santé affoiblie du prince de Galles, l'amour que la Guyenne conservoit pour ses anciens maîtres, sa distance de l'Angleterre, sa proximité de la France, la haine que les Français conservoient contre un prince usurpateur et féroce, l'espoir de la vengeance qui les animoit, la difficulté de maintenir des conquêtes lointaines et des alliances achetées à prix d'argent; tout sembloit promettre à Charles un heureux succès : il cite le prince de Galles à la cour des pairs, pour justifier sa conduite envers ses vassaux, forme une alliance avec Robert-Stuard, roi d'Écosse, et Henri, roi de Castille, entre en campagne, et par-tout victorieux, s'empare des villes conquises : le connétable Duguesclin bat Robert-Knoclès qui s'étoit rendu maître d'une partie de la Gascogne, poursuit le brave Chandos qui périt

dans un combat; réunit à la monarchie fran- An. 1360.
çaise, le Poitou et la Saintonge, et fait des progrès rapides : Édouard éprouve l'inconstance de la fortune qui l'abandonne sur mer comme sur terre ; le génie tranquille de Charles le subjugue et le ruine, il ne lui reste que la ville de Calais : pour éviter de nouvelles pertes et de nouvelles humiliations, Édouard demanda et obtint la paix ; tel fut le fruit d'une guerre meurtrière qui extermina les familles les plus illustres, incendia des villes et des provinces, et épuisa le sang et les trésors de deux nations.

La vieillesse des rois est souvent une calamité nationale. Édouard, sur la fin de son règne, perdit cette réputation de guerrier à laquelle il avoit sacrifié la justice des lois et le bonheur de son peuple ; son autorité que ses conquêtes et ses succès avoient fait craindre et respecter, commençoit à s'ébranler : la nation avoit vu un jeune roi relever sa gloire, augmenter sa puissance, flatter son orgueil par des victoires et des triomphes ; elle ne vit plus qu'un prince foible, voluptueux et débauché, qui oublioit ses devoirs, scandalisoit son peuple, et dégradoit sa dignité auprès d'une femme ambitieuse et intriguante, qui vendoit les honneurs et les dignités, épuisoit les finances de l'état, et livroit le royaume à

la rapacité des courtisans déprédateurs; le parlement força le roi d'éloigner sa maîtresse et ses favoris : une nouvelle conspiration étoit prête à éclater lorsqu'Édouard mourut, et quelque tems après, son brave et vertueux fils, le prince de Galles, particulièrement celèbre dans l'histoire, sous le nom du prince Noir : ce favori de la nation eut des talens et des vertus sublimes; il avoit illustré un trône, depuis long-tems souillé par les crimes de ses pères.

An. 1377. Le règne d'Édouard flatte la nation anglaise; elle se rappèle avec autant d'enthousiasme que d'orgueil, ce tems malheureux où la France éprouva tout ce que peuvent la férocité et l'ambition des conquêtes. La gloire d'avoir ravagé le plus fertile des royaumes n'égale pas les actions bienfaisantes des rois pacificateurs : Édouard, ce fléau de l'humanité, est placé au rang des héros.

La conquête ainsi que les grands crimes en imposent aux hommes; mais le sang versé, les villes saccagées, les provinces ruinées, voilà les forfaits d'un conquérant : on ne tue pas un homme, on ne brûle pas une chaumière dont il ne soit responsable devant Dieu, et comptable à l'humanité; il est le premier auteur des crimes, des désordres qu'entraînent la

la licence des armes et les fureurs des soldats : puissent les hommes ne plus voir dans l'histoire de ces princes que les attentats d'une inique démence ! On ne peut point se dissimuler qu'Édouard n'eut de grands talens ; mais il les fit servir au malheur de son peuple : il fut guerrier et politique ; mais, si l'on considère l'usage de ces avantages, à chaque réflexion, l'on voit le héros s'évanouir : il ravagea les villes et les campagnes, et porta par-tout le feu et la flamme sans rien conquérir ; les guerres qu'il entreprit n'avoient ni la justice pour bâse, ni l'utilité pour objet : comme magistrat, il ne s'occupa point de l'administration de la justice ; les déprédations furent continuelles parce qu'elles étoient impunies ; il fit peu de réglemens dans un tems où l'Angleterre avoit plus besoin de lois que de conquêtes : comme monarque, il fut despote et cruel, multiplia les impôts qui devinrent annuels et perpétuels, créa les monopoles et les emprunts forcés, augmenta le nombre des communes par l'admission des étrangers dans le royaume, et favorisa les émigrations des campagnes, produites par l'insolence et l'oppression des grands : comme homme, il déshonora le trône par ses débauches et ses prodigalités : le gouvernement ne prit sous son An. 1377.

An. 1377. règne aucune consistance, et il le laissa dans le même état qu'il l'avoit trouvé, subordonné à l'influence momentanée des circonstances, des choses et des personnes : les maximes de ce gouvernement flottoient au gré du hasard, et les principes de l'administration n'avoient pour bâses que des systêmes de calcul et de conquête : Édouard ne connut point les intérêts de sa couronne, et craignit le génie factieux de son peuple : il se servit de l'ascendant qu'il avoit sur le parlement pour satisfaire son ambition, au lieu de le faire servir à affermir son autorité, à créer pour le bonheur de la nation une sage législation, à donner à l'état une constitution ferme, et à prévenir cette faction terrible, qui bientôt par ses haines, ses fureurs, son désespoir et ses crimes, inondera l'Angleterre de flots de sang, exterminera la noblesse, incendiera les villes et les campagnes, et rendra le peuple tour-à-tour le juge, le conspirateur, la victime et l'esclave des tyrans.

RICHARD II.

Il est important pour l'intelligence de cette partie de l'histoire si célèbre par les divisions

des maisons de Lancastre et d'Yorck, d'être instruit de l'état où se trouvoit la famille royale au moment de la mort d'Édouard III : Richard II qui lui succéda, étoit l'unique fils de ce brave et vertueux prince de Galles, qui obtint l'amour et l'estime de la nation : après Richard, l'héritier le plus proche de la couronne, étoit le comte de Lamarche, petit-fils du duc de Clarence, second fils d'Édouard III ; le troisième héritier étoit le comte de Lancastre, dont le fils usurpa le trône sur les deux branches aînées ; le quatrième étoit le duc d'Yorck, et le dernier le duc de Glocester. AN. 1377.

Après la mort d'Édouard III, le conseil ne nomma point de régent particulier ; il donna au parlement le droit de nommer les membres qui devoient le composer, et les ministres nécessaires à chaque département. Le comte de Lancastre, le duc d'Yorck et le duc de Glocester, oncles du roi, furent placés à la tête du conseil. Richard fut proclamé roi : la nation se flattoit de voir revivre dans ce jeune prince, les talens de son ayeul et les vertus de son père.

Comme ce règne offre peu d'objets remarquables au-dehors, mais seulement un horrible tissu de meurtres, de carnage et de divisions intestines, il faut le considérer comme

An. 1377. l'exposition d'un grand sujet qui se développera dans la suite.

A peine Richard fut-il monté sur le trône de ses pères, que le parlement profita de la minorité du roi, et de l'indolence des ministres pour étendre son pouvoir et usurper les droits de la souveraineté : les communes nommèrent pour la première fois un orateur chargé de conserver l'ordre dans les débats parlementaires, et d'établir des formes nécessaires à la création d'une discipline domestique; elles demandèrent à la chambre des pairs de former un conseil composé d'hommes vertueux pour diriger l'administration des affaires publiques, et veiller à l'éducation du jeune prince; elles demandèrent ensuite au roi, qu'il réprimât les confédérations des barons éternellement conjurés pour violer les lois de l'état et de la justice, et que les grands officiers fussent nommés par le parlement : les formes de la constitution et les droits de l'autorité n'étoient pas encore bien établis et fixés pour pouvoir obtenir la suppression des abus nés des anciennes mœurs germaniques.

Le conseil s'occupa de la guerre contre la France; le parlement accorda des subsides : le duc de Glocester sortit de Calais à la tête d'une armée, ravagea plusieurs provinces :

Richard marcha contre les Écossais qui, trop foibles pour résister, abandonnèrent leur pays au pillage et à la dévastation de l'ennemi : le comte de Lancastre est nommé amiral, il équipe une flotte, s'empare d'un convoi français, combat pour le duc de Bretagne, que le roi de France avoit chassé de ce duché, et assiége Saint-Malo; mais il est repoussé par le brave Duguesclin : le duc de Bretagne part pour Londres, et demande de nouveaux secours, en offrant de céder à Richard la ville de Brest. Charles s'étoit emparé du duché de Bretagne, et l'avoit réuni à la monarchie; mais les Bretons qui détestoient la domination des Français, rappèlent leur souverain : le duc de Bretagne fait la paix avec Charles, et il est rétabli dans ses états : la France se prépare à faire une invasion en Angleterre, l'alarme fut générale; le peuple accourt aux pieds des autels, et implore la protection du ciel; on ordonna des prières publiques qui annonçoient moins la piété que la consternation; les hommes sans fortune et sans ressource se réjouissoient au milieu de cette terreur générale. *Taisez-vous, disoient-ils à leurs créanciers : on fait en France les florins dont vous serez payés.* Les Anglais suspendirent leurs haines et leurs factions, pour ne An. 1377.

An. 1377. s'occuper que du salut commun. La France déchirée par de nouvelles divisions, abandonna cette expédition; la lenteur des opérations fit perdre un tems précieux, et l'opposition des avis empêcha l'unité de la force : cet armement qui avoit couté des sommes immenses, ne fut qu'un vain monument d'ostentation.

Les finances du royaume étoient épuisées, les conquêtes d'Édouard avoient appauvri le trésor royal, et les déprédations des courtisans avoient augmenté les dettes de l'état : on imposa une taxe sur chaque personne au-dessus de quinze ans; cette imposition odieuse par sa nature, le devint encore davantage par la manière violente et tyrannique dont elle fut perçue : John-Bal, prédicateur fanatique, parcouroit les campagnes et les hameaux en annonçant au peuple que le genre humain étoit sorti de la même tige, que tous les hommes avoient droit à la liberté, aux bienfaits de la nature, et aux richesses de la terre; que la tyrannie, les distinctions factices, les propriétés, le luxe des grands dégradoient la dignité de l'homme, et étoient contraires aux décrets et aux vues de la providence. Cette doctrine fermenta dans toutes les têtes : Wat-Tylier en devint le plus ardent de tous les apôtres; il excita le peuple à se soustraire au joug de

l'esclavage, et à rentrer dans l'exercice des droits primitifs de l'égalité : la sédition fit bientôt des progrès rapides, les insurrections populaires étoient autrefois concentrées dans les villes, la révolte actuelle s'étendit dans les campagnes : le cultivateur séduit quitta ses domaines ; cent mille rebelles prennent les armes, pillent Londres, incendient le palais du comte de Lancastre, massacrent le primat, le chancelier, et commettent les excès les plus affreux : Richard se présente à ces brigands, tâche de les faire rentrer dans leur devoir en offrant de leur rendre justice ; les rebelles demandent l'exemption générale de servitude, la liberté de disposer de leurs propriétés, et une réduction des impôts. Le roi accorde tout : alors une partie des rebelles se retire ; mais Tylier menace Richard, et déja il lève le poignard pour le tuer : Walworth, maire de Londres, le massacre à l'instant ; les séditieux se préparent à venger la mort de leur chef ; Richard s'avance vers ces forcenés, et leur dit : « que » signifie ce tumulte, mon bon peuple ; êtes-» vous fâché d'avoir perdu votre chef ; je » suis votre roi, je vous conduirai ». A ces mots les rebelles attendris tombent aux pieds de leur roi, pour implorer sa clémence : John-Bal et Jacques Saint-Raud, furent les seules An. 1377.

An. 1377. victimes qu'on immola pour la sûreté publique. C'est ainsi que la sagesse et la prudence du jeune roi, dissipèrent cette ligue formidable qui sembloit anéantir la constitution, incendier le royaume, et ensanglanter le trône.

Urbain VI et Clément VII, se disputoient le trône pontifical, et scandalisoient la chrétienté par leur haine et leurs divisions : la France se déclara pour Clément, et l'Angleterre pour Urbain. Hugues-Spencer, évêque de Norwich, publia une croisade pour combattre Clément et la France, et publia des indulgences en faveur de ceux qui viendroient défendre Urbain. Le peuple courut avec transport se ranger sous les étendards du prélat guerrier : le parlement approuva cette guerre ridicule, et accorda des subsides considérables : l'évêque de Norwich lève une armée de vingt mille hommes ; attaque la Flandres qui s'étoit déclarée pour Clément ; assiége Graveline et Dunkerque, et détruit l'armée du comte de Flandres. Le roi de France marche contre le prélat, reprend les places conquises, le force à se retirer en Angleterre, et disperse cette armée composée d'enthousiastes et de brigands.

Richard redoutoit les intrigues des princes ; il s'occupa de concert avec ses favoris et ses

ministres, à les éloigner de l'administration publique : l'état se trouvoit divisé entre deux factions; les oncles du roi étoient des princes sages, prudens, politiques; ils avoient l'estime et la confiance de la nation, et vivoient dans cette union qui assure toujours le succès des entreprises : les ministres et les favoris de Richard étoient des hommes légers, imprudens, sans principe, et dirigeant leurs opérations au gré de leurs caprices ou du hasard. Le roi s'occupa à s'attacher par des bienfaits le comte de Lancastre, et à affoiblir par une désertion le parti redoutable du duc d'Yorck et du comte de Glocester. Le comte de Lancastre ambitionnoit un trône étranger; pour y monter, il avoit besoin de l'alliance et de la protection de Richard. Le roi assembla le parlement, et lui demanda des subsides pour secourir le roi de Portugal, qui offroit de reconnoître le comte de Lancastre, roi de Castille. La nation commençoit déja à murmurer contre les prodigalités de Richard : ce prince laissoit l'administration des affaires publiques, au comte d'Oxford et au comte de Suffolk, chancelier, pour se livrer à la mollesse et à la volupté : plusieurs barons s'unirent avec les princes, ou par l'amitié, ou par les alliances, ou plus encore par leur commune haine. Glo- An. 1377.

cester, prince inquiet et méchant, jure la perte de deux ministres qui abusoient insolemment de la confiance du roi pour opprimer le peuple et détruire le pouvoir de la noblesse : le comte de Glocester força le parlement à citer le comte de Suffolk : Richard, par foiblesse ou par indifférence, sacrifia son ministre ; il fut accusé de trahison et de félonie ; les sceaux lui furent ôtés, et il fut condamné à une prison perpétuelle.

An. 1388. On se rappèle que, sous les règnes précédens, la nation avoit formé un conseil de vingt-quatre, et de douze membres, dans des circonstances à-peu-près semblables. Celui qui fut créé sous le règne actuel, étoit composé de quatorze membres ; il devoit subsister une année, et jouir pendant ce tems de la puissance législative et exécutrice. Après avoir ainsi ébranlé la constitution de l'état, et établi ce gouvernement aristocratique, si terrible pour la nation, le parlement accorda des subsides considérables ; les sommes furent déposées entre les mains du comte d'Arundel, grand amiral, chargé de pourvoir à la défense et à la sûreté de ce royaume. Richard protesta contre la formation du sénat aristocrate, et s'occupa avec ses nouveaux ministres à rentrer dans l'exercice de la souveraineté : il cher-

cha à corrompre les communes pour s'oppo- An. 1388.
ser à cette aristocratie qui vouloit détruire la puissance royale; assembla les magistrats du royaume pour décider si ce nouvel établissement n'étoit point contraire aux lois constitutives de l'état. Ces jurisconsultes, par justice, par conviction ou par complaisance, déclarèrent que cette nouvelle commission étoit dérogatoire à la constitution, à la prérogative de la majesté royale; que ceux qui avoient contribué à l'établir, méritoient la mort. Glocester demanda, au nom de la noblesse, que l'archevêque d'Yorck, le duc d'Irlande, le comte de Suffolk qui avoit obtenu sa liberté, Robert Tressilian, et Nicolas Bramber, fussent éloignés du conseil du roi. Les barons qui accompagnoient Glocester, jetèrent leurs gantelets, et défièrent ces cinq ministres à un combat particulier. Le roi promit de céder aux vœux de la noblesse; mais il rétracta bientôt ses promesses. Les barons prennent les armes, et menacent Richard de le détrôner, s'il refuse de sacrifier ses cinq ministres à l'intérêt public. Le duc d'Irlande, l'archevêque d'Yorck, le comte de Suffolk, cherchèrent un asyle dans des contrées étrangères; Tressilian et Bramber furent arrêtés et condamnés à mort. Les rebelles poursuivirent les royalistes; les uns

An. 1388. furent exilés, les autres périrent sur l'échafaud. Le parlement servoit d'instrument à la haine de Glocester : ce chef des factieux le faisoit trembler, et le forçoit à égorger les victimes que sa rage lui présentoit : tels étoient les parlemens d'Angleterre dans leur enfance. Les injustices et les crimes des barons; les cruautés de Glocester, les lâchetés du parlement, servirent à rétablir l'autorité royale. Richard vit cette heureuse révolution, et en profita : après avoir consulté les prélats, les pairs et les grands du royaume, il déclara qu'il vouloit désormais prendre les rênes du gouvernement, diriger l'administration des affaires publiques, affermir les lois, rentrer dans l'exercice de l'autorité usurpée par des hommes pervers, et détruire cette aristocratie odieuse à la nation. Le duc de Glocester et ses partisans furent éloignés du conseil : tous les grands officiers furent changés. Richard modéra les impôts, accorda un pardon général, et se conduisit avec tant de modération et de prudence, qu'il sut obtenir l'affection de son peuple : heureux! s'il eût conservé ces principes de justice et de sagesse!

Le comte de Lancastre revint en Angleterre, après avoir cédé à son concurrent ses prétentions sur le trône de Castille. Ce prince,

désespéré d'avoir perdu un trône, cherchoit An. 1388
à nourrir son ambition en opérant une révolution dans l'état. La reine étoit morte sans enfans : le conseil, pour prévenir de nouveaux troubles que les princes ne manqueroient point d'exciter, engagea Richard à choisir une nouvelle épouse : en conséquence, le roi fit un traité avec Charles VI, épousa Isabelle sa fille, et conclut une trève de vingt années. L'Angleterre restitua à la France Brest et Cherbourg qui avoient été cédés à la Grande-Bretagne. La nation murmura contre cette alliance qui paroissoit si utile à Richard pour détruire les entreprises des princes et des barons. Mais les foiblesses de Charles VI, et les factions qui déchiroient la France, firent perdre à Richard les avantages d'un traité qui sembloit affermir son trône. Le duc de Lancastre et le duc d'Yorck s'éloignèrent de la cour.

Tandis que la peste et la famine ravageoient l'Angleterre, et portoient la désolation dans les familles, Richard, par ses débauches et ses prodigalités, insultoit aux calamités publiques : indolent, voluptueux, il épuisoit en vaine ostentation les revenus de l'état, destinés à soulager son peuple. Un prince prodigue devient bientôt oppresseur. Londres ayant refusé de lui prêter vingt mille livres ster-

An. 1388. lings, il la dépouilla de ses priviléges, et transporta les tribunaux de justice à Yorck : ses priviléges lui furent rendus moyennant une somme de vingt mille livres sterlings. Il n'y avoit rien de fixe dans les principes du gouvernement : le roi ne s'occupoit que de ses plaisirs, et ses ministres que de leur ambition : le royaume présentoit le spectacle affligeant de l'anarchie : la secte des Lollards répandoit dans l'état le désordre et le fanatisme. Ces sectaires, sous prétexte de réformer les abus du sanctuaire, vouloient détruire les dogmes de la religion et les cérémonies de l'église. Ces hardis réformateurs, protégés par le comte de Lancastre, avoient infecté du poison de leur fausse doctrine le peuple et les grands. Le clergé, intéressé à s'opposer aux progrès d'une secte qui attaquoit ses priviléges, ses possessions, son crédit, son autorité et ses scandales, sollicita Richard de prendre le glaive et de l'exterminer du milieu de son peuple. Le roi ordonna à son chancelier d'expulser ces sectaires du royaume. Wiclef parvint, par des subtilités et des explications forcées, à justifier sa doctrine : il mourut quelque tems après, frappé par une paralysie. Le clergé attribua cette mort à la justice divine, qui punissoit par un châtiment visible

ses blasphêmes et ses impiétés. C'est ainsi que Ax. 1388.
la superstition veut rendre la divinité complice de ses erreurs et de ses attentats, en lui attribuant des événemens malheureux, produits par des causes secrètes de la nature. Glocester cherchoit à soulever le peuple, en lui présentant le tableau des vices et des scandales du roi : il excitoit et enflammoit les esprits, en comparant le règne guerrier et brillant d'Édouard III avec celui d'un prince lâche et efféminé, et en mettant en opposition les vertus du prince de Galles avec les vices de son fils. Les talens de Glocester, ses manières populaires, ses immenses richesses, sa charge de connétable lui donnoient un grand crédit dans le royaume, et le rendoient redoutable à Richard et à ses ministres. Déja ce prince factieux conspire contre son roi; et son ambition le porte à désirer le trône. Richard vit qu'il étoit tems de s'opposer aux entreprises de cet ardent conspirateur : il ordonna qu'on le conduisît à Calais, et le fit ensuite périr dans une prison. Richard publia une proclamation pour justifier sa conduite, et pour appaiser le peuple prêt à se révolter : il convoque les pairs du royaume, et travaille avec ses ministres à corrompre les membres du parlement. Un prince qui, pour affermir son au-

An. 1388. torité, a besoin d'ériger la corruption en système politique, peut devenir aisément un despote. Ce fut dans cette assemblée nationale, qu'un évêque osa annoncer que le roi étoit au-dessus des lois. Ce langage sacrilége fut approuvé par le parlement : il révoqua les actes passés pendant la minorité du roi; déclara le comte de Glocester traître à la patrie; ses biens furent confisqués, sa famille flétrie et dégradée de noblesse. Le comte d'Arundel, ce patriote vertueux, ce défenseur de l'état, fut condamné à mort. Le comte de Warwich, et Thomas, archevêque de Cantorbéry, furent exilés : le parlement, soit en usurpant les droits de la souveraineté, soit en favorisant le despotisme des rois, s'est toujours montré tyran, oppresseur et ennemi de la justice et des lois; l'autorité royale fut rétablie rapidement : Richard auroit pu l'affermir sur des fondemens inébranlables, puisque la nation ne se plaignoit point de la perte de ses priviléges, et qu'elle s'accoutumoit à un gouvernement monarchique; mais Richard oublia qu'il étoit roi, pour se livrer avec autant de scandale que de fureur au libertinage le plus outré : son pouvoir n'étoit donc fondé que sur l'intérêt et sur la terreur; il ne pouvoit point subsister : son conseil n'étoit composé que

que de ministres avides et intriguans qui s'en- An. 1388.
graissoient de la substance du peuple, et laissoient l'état exposé aux invasions perpétuelles des Écossais : l'Angleterre devoit périr ou sortir de cet état d'opprobre et de dégradation : déja se préparoit cette révolution qui devoit priver de son trône un roi corrompu dans ses mœurs, pour le transporter à un prince usurpateur.

Le duc d'Hereford, fils du comte de Lancastre, accusa le duc de Norfolk d'avoir tenu des propos injurieux contre le roi : Norfolk nia ce fait, accusa son délateur de calomnie, et l'appela en duel : Richard en étant instruit, bannit le duc de Norfolk à perpétuité, et le duc d'Hereford pour dix ans. Ce dernier se retira en France ; le comte de Lancastre étant mort, son fils demanda d'être mis en possession de ses biens. Richard refusa d'accorder une demande fondée sur l'équité ; il mit l'héritage en séquestre : cet acte d'imprudence et d'injustice le perdit. Le duc d'Hereford, qui prit le nom de Henri de Lancastre, jouissoit de l'estime publique : le peuple le regardoit déja comme un vengeur destiné à monter sur un trône souillé par les crimes de Richard : les murmures éclatèrent d'une manière si marquée, qu'on ne conçoit pas comment Richard n'en prévit pas les suites : on

An. 1388. sollicitoit publiquement Henri de Lancastre, de venir en Angleterre défendre les droits de la nation opprimée par un roi lâche et voluptueux. Ce fut pendant ce tems de trouble et d'agitation qui annonçoit une révolution prochaine, que Richard partit pour l'Irlande, qu'il vouloit conquérir et réunir à la monarchie, laissant ses états au pouvoir du premier conspirateur: il semble que la fortune, lorsqu'elle a une fois marqué une victime, prenne soin de l'aveugler pour la conduire plus sûrement au lieu de son sacrifice. Henri de Lancastre étoit froid, brave, politique; il profite de l'imprudence de Richard, part pour l'Angleterre, où les mécontens volent au-devant de lui en si grand nombre, qu'en peu de jours il se trouva à la tête d'une armée considérable: d'abord, suivant le langage ordinaire des usurpateurs, Henri annonça qu'il ne prenoit les armes que pour rentrer dans la possession de ses biens, pour rétablir la nation dans ses droits, et pour purger le conseil du roi des ministres qui le corrompoient. Le peuple demande à grands cris l'expulsion de Richard, et sollicite Henri de monter sur le trône : le duc d'Yorck, chargé de l'administration du royaume, abandonna le parti de Richard, et se réunit à Henri qui se trouva bientôt maître

absolu du royaume, sans aucune opposition. An. 1388.

Richard, instruit de tous ces mouvemens qu'il devoit prévoir, repassa la mer avec toute la diligence possible; mais bientôt abandonné par son armée, au lieu d'aller se fortifier en Irlande et demander du secours au roi de France, son beau-père, il partit pour Corway: bientôt il tombe au pouvoir de Henri, qui le fit conduire à Londres, et le livra au parlement; pour éviter la mort dont il étoit menacé, il cède sa couronne à son ennemi: on conçoit qu'elles devoient être les dispositions d'une compagnie de magistrats créés par les suffrages d'une multitude séditieuse, et prête à obéir aux ordres des tyrans heureux: le parlement n'examina point les chefs d'accusation intentée contre Richard: ce prince fut déposé d'une voix unanime; et Henri, sans que l'assemblée nationale en fît la proposition, se leva et déclara qu'il étoit roi; et l'assemblée déclara qu'il étoit roi. Ce décret qui donnoit la souveraineté à un étranger usurpateur, étoit encore plus inique que celui de la déposition; car en supposant que Richard, par une administration foible et tyrannique, eût mérité de perdre la couronne, ce trône avoit un héritier légitime; cet héritier, comme on l'a déja observé, étoit le comte de la Marche. Rien n'est si

odieux que la conduite du parlement; sans principes, sans vertus, sans patriotisme, il changeoit au gré de son caprice, de son intérêt, de son ambition, la constitution et les lois fondamentales de l'état : ce ne fut que lors de la dernière révolution de 1684, qu'il suivit un système fixe d'ordre, de décence et de régularité convenable à la dignité d'un corps associé aux droits et aux priviléges de la souveraineté: les membres qui composoient celui dont nous parlons, ne firent point mention du comte de la Marche. Henri flatto i les uns, intimidoit les autres; l'amour et la crainte le portèrent rapidement sur le trône: un roi déposé, ses héritiers dépouillés de ses droits, pouvoient un jour préparer une autre
An. 1399. révolution, et enlever à l'étranger la couronne : un prince détrôné, même dans les fers, porte le trouble et l'effroi dans l'ame de l'usurpateur. Henri, pour affermir sa domination, médite la mort de Richard; mais il craint de donner à la nation un spectacle sanglant, et d'exciter les remords d'un peuple factieux et inconstant : Richard, privé d'alimens, termine ses jours dans la rage et le désespoir, après avoir lutté pendant quinze jours contre les angoisses de la mort : telle est l'histoire d'un règne qui n'offre rien de remar-

quable que la déposition et la mort terrible An. 1399.
d'un roi, et l'élévation des communes, qui, à cette époque, commencèrent à prendre connoissance des affaires intérieures de l'état, et à délibérer avec les pairs sur les grands intérêts de la nation.

Richard étoit un prince foible, sans mœurs, sans caractère, prodigue dans ses dépenses; il se laissa corrompre par ses maîtresses, et dominer par ses favoris : il voulut exercer une autorité absolue, et détruire les priviléges de la nation; mais il n'eut ni la force, ni le génie d'asservir les grands barons, ni la politique de les enchaîner par des bienfaits et des récompenses : dans ce tems de convulsion et d'anarchie, un roi méprisé par son peuple doit nécessairement descendre du trône. Ces nœuds qui unissent le souverain et la nation, se rompent, les lois perdent leur force et leur autorité; c'est donc l'abus du pouvoir qui produit le fanatisme civil, les révoltes et les conspirations.

HENRI IV.

Richard étant immolé à la sûreté de l'usurpateur, il n'y avoit qu'un pas à faire pour l'affermir sur le trône, par un nouveau meurtre:

An. 1399. Henri n'osa point le franchir ; soit crainte, soit foiblesse, politique ou humanité, il se contenta de s'assurer du comte de la Marche, en le faisant renfermer dans un château : ce prince fut fait dans la suite prisonnier par les Gallois. Henri refusa de traiter de sa rançon.

Le roi publia une proclamation où il osa attester qu'il étoit monté sur le trône : 1°. par droit de conquête ; 2°. parce que Richard lui avoit résigné sa couronne ; 3°. parce qu'il étoit le plus proche héritier mâle du dernier roi : il convoqua un parlement qui rendit un décret qui établit la succession au trône, dans la maison de Lancastre, révoqua les sentences de mort prononcées contre les comtes d'Arundel et de Warwick, et déclara le royaume indépendant de la cour de Rome.

Dans ces révolutions rapides où la multitude frénétique ne semble former qu'un seul corps agité des mêmes convulsions, il se trouve toujours une partie plus froide, qui, quoiqu'entraînée par l'exemple et les circonstances, reconnoît bientôt ses erreurs, et s'empresse d'obéir aux lois, et de défendre l'autorité légitime.

D'ailleurs, il étoit difficile et dangereux de gouverner une démocratie divisée par les factions : à peine Henri s'est-il emparé du trône,

que des conspirateurs ardens tentèrent de l'en- An. 1399.
sanglanter. Les ducs d'Albermale et de Sussex, les comtes d'Exeter et de Salisbury se réunissent pour concerter le massacre du roi : Westminster, prêtre intriguant et sacrilége, forme le plan de la conspiration ; il choisit un nommé Maudlin qui avoit été chapelain de Richard, et annonce que c'est le prince lui-même qui a brisé ses fers. Les conjurés établissent un tournois à Oxford : le duc d'Albermale devoit inviter Henri à s'y rendre ; alors on devoit s'emparer du roi et l'assassiner : la conjuration fut découverte par l'imprudence du duc d'Albermale ; les autres conjurés firent de suite revêtir Maudlin des habits royaux. Cet imposteur parut dans Londres, demanda les secours de son peuple pour chasser l'usurpateur : le spectacle d'un roi détrôné étoit bien propre à exciter la compassion et les remords du peuple anglais ; quarante mille hommes viennent se ranger sous ses étendards. Henri marche contre Maudlin : après une défense longue et opiniâtre, les rebelles sont vaincus ; Maudlin et les chefs des conjurés furent condamnés à mort.

On publia que Richard vivoit encore, qu'il étoit en Écosse, et qu'il s'avançoit vers Londres pour chasser l'usurpateur : on écrivit des li-

An. 1399. belles contre le roi, qui furent attachés aux portes des églises, et répandus dans toutes les places publiques. Henri jura d'en exterminer les auteurs. Roger Clarandon, fils naturel du prince Lenoir, le prieur de Lavone, et neuf moines franciscains furent pendus : ces exécutions, au lieu d'affermir Henri sur le trône, ne servirent qu'à augmenter le nombre des séditieux, et à multiplier les conspirations.

Les comtes de Rutland, de Kent, d'Haddingthon, et le lord Spencer, formèrent le complot de s'emparer de la personne du roi ; mais le secret de la conspiration fut trahi par le comte de Rutland lui-même, qui étala publiquement l'audace d'un scélérat, endurci par le nombre de ses crimes. Henri étoit un usurpateur : ce prince comprit qu'une domination tyrannique ne pourroit jamais affermir sa couronne ; il chercha à enchaîner les esprits par la superstition, et à établir sur cette bâse les fondemens de son autorité. Henri annonça qu'il vouloit conserver dans toute sa pureté la religion sainte de ses pères, et qu'il ne permettroit jamais que des novateurs vinssent attaquer ses dogmes et sa morale. Il se réunit aux ecclésiastiques qui demandoient la destruction des Lollards, et engagea le parlement à publier une loi qui condamnât tout hérétique

obstiné ou relaps, à périr au milieu des flammes. Ce statut sanguinaire ne fut pas simplement un acte de dénonciation, il eut bientôt les plus cruels effets : plusieurs citoyens furent accusés d'hérésie, et punis de mort. C'est ainsi qu'un prince hypocrite et féroce fit servir la religion pour pouvoir justifier ses attentats et son usurpation; le clergé dont il augmenta le pouvoir, contribua à nourir sa haine et son fanatisme : ce corps redoutable renouvela ses anciennes prétentions; il voulut rentrer par la terreur dans l'exercice des anciens droits usurpés. La politique insidieuse de Henri ne pouvoit point détruire cette haine qu'inspirent l'audace et les succès d'un usurpateur : son trône et sa vie étoient perpétuellement menacés. An. 1399.

Les Écossais commandés par le comte de Douglas, font une irruption sur les côtes d'Angleterre, et par leurs courses maritimes, interrompent la navigation et s'emparent des richesses du commerce. Robert d'Haupréville détruit les forces navales de l'Écosse; le comte de Northumberland et lord Percy, son fils, marchent contre les ennemis et les taillent en pièces. Henri demande au comte de Northumberland de lui remettre les prisonniers qui étoient en son pouvoir; il refuse d'obéir : le comte avoit

An. 1399. contribué par sa valeur, son crédit et sa puissance, à placer Henri sur le trône d'Angleterre : ce prince méconnut et outragea son bienfaiteur. Northumberland prépara sa vengeance, et concerta avec le comte de Worcester, son frère, et les Écossais, le plan de cette confédération qui devoit donner la couronne au comte de la Marche, qui étoit alors prisonnier de ce fameux Glendour, prince Gallois, qui avoit combattu avec tant de courage pour délivrer sa patrie de l'oppression anglaise : le comte de Northumberland partit pour l'Écosse, et son fils se rendit dans le pays de Galles, pour lever des troupes, et traiter de la rançon du comte de la Marche. Henri marcha contre eux, s'opposa à leur réunion, livra bataille à Percy, qui fut tué et vaincu ; l'armée ennemie se dispersa : Henri, l'épée à la main, comme un simple soldat, poursuivit les fuyards ; trente-six hommes périrent sous ses coups. Après cette victoire il marcha vers le nord pour combattre le comte de Northumberland qui s'étoit retiré dans son château de Warwick : Henri le somma de se rendre ; bientôt il fut cité au parlement qui le condamna à une amande. Il renouvela son serment de fidélité sur la croix de Cantorbéry : le roi pardonna aux seigneurs qui étoient soupçonnés d'avoir

trempé dans la dernière conspiration, et les déclara des fidèles et loyaux sujets. An. 1399.

Il restoit à Henri un ennemi dangereux et redoutable. Glendour ravage les côtes d'Angleterre, s'empare de plusieurs villes, fait un traité avec la France, et, de concert avec cette puissance, déclare qu'il prend les armes pour chasser l'usurpateur, et rétablir sur le trône l'héritier légitime. Henri convoqua un conseil à Wetsminster, pour l'instruire des entreprises de ses ennemis. Les tenures militaires ne subsistoient plus : ce droit féodal qui forçoit les vassaux à suivre à la guerre les seigneurs suzerains, n'étoit plus en vigueur. Les grands offrirent volontairement de venir se ranger sous les étendards du roi, pour combattre les ennemis de l'érat. Glendour est vaincu : le prince gallois reçoit de nouveaux secours de la France : le connétable d'Albret et le comte d'Armagnac s'emparent de plusieurs places : en même tems l'archevêque d'Yorck se ligue avec le comte de Northumberland et Thomas Maubray, pour détrôner Henri, et faire proclamer roi le comte de la Marche. Les confédérés lèvent une armée, et publient un manifeste terrible contre Henri qui est dénoncé à la nation comme un usurpateur, un tyran, un parjure et le meurtrier de son roi.

Henri rassembla toutes ses forces pour détruire cette conspiration : il marche contre les rebelles qui sont vaincus. Le comte de Northumberland est tué dans un combat ; l'archevêque d'Yorck et Maubray sont faits prisonniers et condamnés à mort : l'abbé de Hules fut pris en portant l'armure de guerrier, et pendu. Le prince de Galles poursuit Glendour, bat ses généraux, et lui-même est forcé d'errer au gré des hasards, et de se cacher dans un antre. Ce guerrier farouche veut conserver son indépendance, et refuse d'acheter la paix et les honneurs au prix de sa liberté.

An. 1412. La chambre des communes commençoit à former dans l'état cette démocratie dangereuse, source féconde de crimes et de calamités, dont nous présenterons bientôt le triste tableau. Henri, prince ferme et courageux, étoit bien propre à arrêter l'ambition et l'audace de ces nouveaux magistrats ; mais sans cesse occupé à défendre son trône et sa vie contre des ennemis étrangers, et contre ses propres sujets, il n'eut ni le tems, ni le pouvoir d'opérer cette révolution ; car son histoire n'est qu'une répétition continuelle de conspirations renaissantes, dissipées et sévèrement punies. Les communes demandèrent à Henri d'être maintenues dans le droit de ne point accor-

der de subsides avant d'avoir obtenu réponse à leurs pétitions : c'étoit ici un droit nouveau qui tendoit à établir le gouvernement démocratique sur les débris de l'autorité royale. Le pouvoir du roi eût été alors subordonné et soumis aux caprices et aux factions des magistrats, toujours intéressés, par principe et par haine, à combattre l'autorité du souverain. Les communes forcèrent Henri à renvoyer quelques officiers de sa maison; nommèrent des trésoriers parmi les membres particuliers, pour veiller à l'emploi des subsides; forcèrent ceux qui composoient le conseil, à promettre avec serment d'exécuter ces nouveaux réglemens; révoquèrent la loi qui excluoit les femmes de la succession au trône, et proposèrent au roi de s'emparer des domaines ecclésiastiques, et de les réserver comme un fonds perpétuel pour les besoins de l'état. Plusieurs de ces lois étoient contraires à la constitution de l'état et au droit sacré de la propriété; elles n'étoient propres qu'à multiplier les crimes et les factions. An. 1412.

Charles VI, roi de France, demanda à Henri la restitution de la dot d'Isabelle, épouse de Richard. Cette demande fut éludée, sous le prétexte que la rançon de Jean, stipulée par le traité de Bretigny, n'avoit pas

An. 1412. été payée. Les Français font une irruption dans l'île de Wigth. Le duc d'Orléans entra avec une armée dans l'Aquitaine. Clignet de Brabant, amiral de France, croisa à l'entrée de la Garonne avec une escadre de vingt-sept voiles. Ce fut au milieu de ces grands préparatifs qui annonçoient une guerre violente, que les deux puissances conclurent une trève. Henri s'occupoit déja à violer ce traité, et se préparoit à attaquer la France, lorsque la mort le força de laisser l'exécution de ses vastes projets à son fils. Ce prince mourut, déchiré par les remords : le souvenir du meurtre de Richard et du sang qu'il avoit fait verser, venoit le tourmenter au milieu de sa gloire et de sa prospérité. Il tâcha de capituler avec le ciel, en promettant de prendre la croix et d'aller combattre les ennemis de la Terre-Sainte. Quelque tems avant sa mort, il se fit transporter dans une chambre de l'abbaye de Westminster, qu'on appeloit la chambre de Jérusalem : il crut, par cette bisarre cérémonie, accomplir une prophétie qui annonçoit qu'il mourroit dans la Cité-Sainte. Henri fut plus redouté que chéri; il étoit guerrier, brave, prudent; mais cruel et injuste : la postérité doit flétrir sa mémoire, parce qu'il fut usurpateur et meurtrier de son roi; cependant ce prince fut loué par

des ecclésiastiques dont il augmenta le pouvoir et les richesses; des dévots, parce qu'il fit brûler les hérétiques; des poètes, parce qu'il achetoit à prix d'argent leurs talens, pour flatter ses caprices et sa tyrannie.

HENRI V.

Henri IV avoit toujours éloigné son fils de l'administration des affaires publiques : il le regardoit comme un prince inquiet et dangereux : sa fidélité lui devint même suspecte. Henri, pendant sa jeunesse, fut voluptueux et cruel : il autorisoit publiquement le désordre et le scandale, affectoit d'outrager les lois de la justice et de la pudeur, et se livroit aux plus honteuses dissolutions : il falloit un aliment à cette ame fière et ardente; l'ivresse des plaisirs et l'emportement de la licence l'occupèrent tout entier. Henri, associé au gouvernement des affaires publiques, auroit fait servir ses facultés et ses penchans au bien général. L'oisiveté produisit ses vices et ses désordres; mais à peine fut-il monté sur le trône, qu'il devint un homme nouveau : il changea de mœurs, de conduite et de principe; il se régénéra, pour ainsi dire, en se couvrant de la pourpre royale. Il étonna l'An- An. 1413.

An. 1413. gleterre par l'étendue de ses lumières, par la fermeté de son ame et par la sagesse de son administration. Henri abandonna ses compagnons de débauche, respecta la sainteté des lois, donna des marques de sa piété filiale, choisit pour son conseil des ministres patriotes et prudens, et répara les erreurs et les injustices politiques de son père; il fit transporter le corps de Richard II à Wetsminster, dans le tombeau des rois; accorda aux Piercy la possession de leurs biens et de leurs dignités; étudia le caractère et le génie de la Marche : il vit que cette ame indépendante et fière préféroit la liberté et les douceurs de la solitude aux grandeurs et à l'éclat du trône : il le combla de bienfaits, lui donna son estime et sa confiance. Son amitié fut si constante et si pure, que, lorsqu'il punit les chefs d'une conspiration, qui vouloient le proclamer roi, Henri ne le supposa point complice. La nation aimoit et respectoit un roi qui dévelopoit de grands talens et de grandes vertus : ses anciennes erreurs servirent à leur donner plus d'éclat. Dans un état où les principes fondamentaux de la constitution sont méconnus et violés, tout devient désordre ou calamités. L'ambitieux, l'intriguant, l'homme perdu de dettes et corrompu dans ses mœurs, se flattent de trouver

trouver dans les révolutions publiques des ressources pour satisfaire leur ambition, leur avarice, et rétablir des fortunes épuisées. Un nommé Wightlock conspire contre son roi : Edmont, comte d'Yorck, est soupçonné de complicité; il fut privé de ses dignités. An. 1413.

Henri étoit tolérant, quoique religieux; il vouloit conserver la hiérarchie et la foi, sans persécuter les hérétiques : il fut cependant forcé de sacrifier ce sentiment de justice et de douceur, pour rétablir la tranquillité publique, et affermir son trône que des novateurs hardis vouloient ébranler. Les Lollards s'assembloient en tumulte dans les plaines de Saint-Gilles, et conspiroient déja contre l'état. Le roi ordonna qu'on les poursuivît : plusieurs furent pris et condamnés à mort. Le lord Cobham, chef des fanatiques, distingué par ses services et ses talens militaires, est fait prisonnier. Henri l'invite lui-même à la paix : mais ce malheureux sectaire continue à troubler l'état par ses discours et ses libelles séditieux, et conspire contre le roi : il expie dans les flammes ses erreurs et ses attentats. Le clergé sut profiter des principes religieux de Henri, pour devenir le persécuteur ardent des hérétiques. La simple accusation suffit alors pour immoler les victimes : les vieillards et

An. 1413. les femmes furent exposés aux poursuites des tribunaux ecclésiastiques; et, pour éviter la mort, il falloit faire des abjurations publiques et ignominieuses. Le parlement renouvela la rigueur des lois pénales, en condamnant au feu ceux qui seroient convaincus d'hérésie; cependant ce même parlement, si jaloux de conserver l'ordre et la pureté dans l'ordre hiérarchique, demande que l'état s'empare des domaines et des revenus de l'église. David, archevêque de Cantorbéry, prélat politique et homme de génie, offre, au nom des évêques, d'accorder au roi des subsides considérables pour conserver ses priviléges et ses immunités.

Tandis que, sous la maison des Lancastres, l'Angleterre étonnoit l'Europe par ses conquêtes et ses triomphes, que l'état épuisé réparoit ses pertes et fermoit ses blessures, la France étoit un théâtre de factions, de crimes et d'assassinats : Paris, inondé de sang, ses campagnes couvertes d'ossemens et de ruines, un roi imbécille, une reine commandant l'infamie et les meurtres, des princes séditieux ébranlant le trône, le peuple sans patriotisme et sans vertus; voilà le spectacle affligeant d'anarchie et de calamités qu'offroit le gouvernement français. Comment la France,

s'écrie ici un historien français, couverte de tant de plaies, a-t-elle pu sortir de ce cahos d'erreurs et de crimes ? C'est que son roi n'eut pas heureusement la puissance de l'ensévelir toute entière dans ses débris. Henri sut profiter de cet état de foiblesse et de dégradation, pour faire revivre les prétentions d'Édouard III. Son père lui avoit conseillé, en mourant, d'occuper le peuple dans des guerres étrangères, pour faire cesser les factions intestines. Henri demanda en mariage Catherine, fille de Charles VI, et la restitution des provinces enlevées à l'Angleterre par Philippe Auguste, avec la suzeraineté de la Bretagne et de la Flandres. La cour de France consentit au mariage de Catherine, offrit de donner à cette princesse huit cent mille écus, et de céder à Henri le Périgord, la Saintonge, l'Angoumois et la souveraineté de la Guyenne. Ces offres ne furent point acceptés : c'est à cette époque que l'on découvrit une nouvelle conspiration. Le comte de Cambrigde vouloit placer sur le trône le comte de la Marche : ce conspirateur fut condamné à mort. An. 1413.

Le duc de Bourgogne, poursuivi par Charles, quitte la France, et sollicite secrètement l'appui de l'Angleterre. Henri leva une armée, équipa une flotte, et invita la noblesse et tous

les militaires du royaume à venir combattre sous ses étendards. Henri pénètre dans la Normandie, assiége, prend Honfleur, et la peuple d'une colonie d'Anglais. Charles va au-devant de ses ennemis. Henri, trop foible pour combattre, cherche à entrer dans Calais; mais il se vit forcé à livrer le combat. L'impétuosité et l'imprudence des Français renouvelèrent les fautes et les désastres de Crecy et de Poitiers. La bataille d'Azincourt fut perdue par l'armée française, une fois plus nombreuse que celle des Anglais. Le comte d'Albret, général, périt dans le combat : cinq princes du sang furent faits prisonniers; la défaite fut générale, et la France fut dans la consternation. Henri n'imita point l'humanité du prince de Galles, vainqueur à Poitiers. Ce roi féroce ordonna le massacre de tous les prisonniers français.

An. 1415. Cette victoire fut plus brillante qu'utile; elle augmenta la gloire du nom anglais, mais n'ajouta rien à ses domaines, et ne servit qu'à donner de l'activité aux haines nationales, et à l'insatiable fureur pour les conquêtes : elle fut l'ouvrage de la témérité, et non de ce coup-d'œil réfléchi qui rend un général maître de ses opérations. Henri ne sut point profiter des fruits de sa victoire, ni de la consternation de ses ennemis : il continua tranquille-

ment sa route vers Calais, et repassa ensuite en Angleterre pour lever de nouvelles troupes, et solliciter de nouveaux subsides. La guerre fut suspendue par de feintes négociations; et la politique se réunit aux trahisons. Cependant l'empereur Sigismond se rendit à Londres, pour engager Henri à faire la paix avec la France. Les conditions du vainqueur étoient humiliantes. Le connétable Armagnac exhorte son roi à continuer la guerre. Le maréchal de Luines pénètre dans le pays de Caux, veut reprendre Honfleur; mais il est battu par les Anglais. La flotte, commandée par le comte d'Armagnac, est vaincue et dispersée. An. 1415.

Un roi dans la démence, une reine factieuse et coupable des plus grands crimes; un prince du sang parjure et traître à sa patrie, conspirent pour donner le trône de la France à un souverain étranger : ils le reconnoissent pour héritier de la couronne, lui cèdent toute l'autorité avec le titre de régent pendant la vie de Charles, et s'engagent à poursuivre le dauphin comme ennemi de l'état. Cet infâme traité qui a flétri d'un opprobre éternel les auteurs, les complices et les instigateurs, donna en mariage à Henri, Catherine. Les états-généraux et le parlement rompent les nœuds qui les unissoient à leur roi légitime et à la patrie, et

An. 1415. donnent la sanction à un décret qui fut l'ouvrage de la trahison et du délire. L'exécution de ce traité eût été fatale à la France et à l'Angleterre, et auroit produit de nouveaux crimes, de nouveaux scandales et de nouvelles calamités : il falloit une autre constitution, un autre gouvernement, une autre législation, d'autres principes de politique et de religion. Les grands et les peuples, éternellement divisés, auroient fomenté et entretenu les haines, les méfiances, les perfidies, les conspirations : les maisons d'Orléans, d'Anjou, d'Alençon, de Bretagne, de Bourbon et de Bourgogne auroient réclamé leurs droits à la couronne, et ne pouvant plus supporter l'opprobre et la dégradation, auroient chassé l'usurpateur, ou seroient morts les armes à la main. La réunion de deux royaumes ne pouvoit être affermie et consolidée, que par l'extinction et le massacre de l'une des deux nations.

Le dauphin appela de cet infâme traité à Dieu et à son épée, et rassembla autour de lui un petit nombre de Français fidèles. L'Écosse vit dans la conquête de Henri sa propre servitude : privée de l'alliance de la France, elle devoit nécessairement devenir l'esclave de l'Angleterre. Buchan, fils du régent, se réunit au dauphin avec sept mille Écossais, bat et dis-

perse les Anglais. Le duc de Clarence, qui commandoit en Anjou, périt dans un combat. Le dauphin récompense Buchan et le fait connétable : Henri le poursuit, le force à lever le siége de Chartres, et s'empare de plusieurs villes. Le dauphin, chassé au-delà de la Loire, abandonne les provinces septentrionales, errant au gré des destins : il est poursuivi du côté du midi ; sa perte paroissoit inévitable, lorsque Henri mourut. Cette mort sauva la France et le dauphin. AN. 1415.

Henri fut sans doute un grand prince ; il eut de grandes vertus et de grands talens : il sut faire observer la justice dans son administration civile, et maintenir la discipline dans ses armées ; il fut quelquefois cruel, non par principe et par caractère, mais par foiblesse et par politique. Son règne fut plus glorieux qu'utile : il épuisa ses finances pour affermir ses conquêtes ; les lois perdirent leur force et leur vertu au milieu des horreurs de la guerre. Henri sut cependant élever le courage de son peuple, en affermissant sa liberté, et bannit cette défiance et cette politique artificieuse qui subsistoient entre le roi et le parlement. Henri dut ses succès et ses conquêtes aux divisions qui déchiroient la France, à l'imbécillité de Charles, aux crimes d'Isabelle, à la perfidie

du duc de Bourgogne, aux trahisons des ministres, à la lâcheté des états-généraux, à la prévarication du parlement. La conquête de la France ne peut point donner à Henri le titre de héros, puisqu'il la fit sans efforts, et que cette puissance se présenta d'elle-même pour recevoir le joug qui l'asservit à la domination anglaise.

HENRI VI.

An. 1422 Henri V, avant de mourir, avoit confié la régence de la France au duc de Bedfort, celle d'Angleterre au duc de Glocester, ses deux frères, et l'éducation de son fils, au comte de Warwick; mais la longue minorité du roi dont on avoit la perspective, enhardit le parlement à étendre ses priviléges, et à usurper le pouvoir: les minorités des rois sont funestes à la tranquillité publique; c'est un tems de foiblesse et d'anarchie; chaque faction s'occupe alors d'intrigue, d'intérêt, et les lois violées avec impunité préparent un règne désastreux. Le parlement refusa de confirmer le testament de Henri, et donna une nouvelle forme à l'administration des pairs; et les communes rejetèrent unanimement le titre de régent, et nommèrent le duc de Bedfort, protecteur du royaume,

défenseur de l'église, et premier conseiller du roi. Le duc de Glocester devoit exercer le protectorat pendant l'absence du duc de Bedfort : pour limiter le pouvoir de ces deux princes, le parlement forma un conseil d'état auquel ils devoient être soumis, confia l'éducation du jeune prince au duc d'Exeter et au cardinal de Winchester : il ne fut point question de la régence de la France ; avant d'y établir une nouvelle forme de gouvernement, il falloit la soumettre : le duc de Bedfort étoit dans ce royaume chef des forces anglaises, et n'avoit pas besoin d'un autre titre pour continuer ses opérations militaires, et pour poursuivre ses conquêtes. Il fit proclamer Henri, roi de France ; assembla la noblesse française, exigea son serment de fidélité. Le conseil de France et la ville de Paris envoyèrent des députés à Londres pour féliciter le jeune roi sur son avènement aux deux couronnes. An. 1422.

Le duc de Bedfort reprit les opérations de la guerre, au point où Henri V les avoit laissées : il renouvela un traité d'alliance avec le duc de Bourgogne, le duc de Bretagne, le comte de Richemont et le roi d'Écosse ; après ces négociations politiques, ce grand homme s'occupa des opérations militaires, seules propres à affermir ses conquêtes : il assiége, prend

An. 1422. plusieurs villes, et dirige sa marche contre le dauphin, qui, par sa prudence et sa valeur, se soutenoit encore au-delà de la Loire : son unique objet, dans sa situation, étoit de fermer le passage à l'ennemi, et de conserver quelques provinces où il put trouver sa sûreté, en attendant des circonstances plus heureuses; mais l'imprudence de son connétable Buchan vint détruire en un seul jour tout le fruit de sa sagesse : cet impétueux général, contre la volonté de son prince, s'étant engagé dans un combat, perdit la bataille de Verneuil : le Connétable, le comte de Douglas, ses fils, les comtes d'Aumale, de Tonnerre, de Ventadour, et plusieurs autres seigneurs illustres, périrent dans cette action : les maréchaux de Lafayette et de Gaucour furent faits prisonniers. Dans le même tems, le comte de Salisbury fit la conquête du Maine : la situation du dauphin paroissoit terrible et sans ressource, et la France entière alloit devenir la conquête d'un usurpateur étranger. La bataille de Verneuil avoit consterné les Français; tous les jours étoient marqués par de nouveaux désastres et de nouvelles pertes : heureusement une division éclata entre le duc de Glocester et le duc de Bourgogne : ce dernier prince accusa le duc de Glocester

d'avoir séduit la femme du duc de Brabant ; une guerre civile s'alluma avec fureur dans les Pays-Bas ; le duc de Bourgogne, le duc de Bretagne et le comte de Richemont, se détachèrent des intérêts de l'Angleterre ; le duc de Bedfort fut obligé de quitter la France pour appaiser des troubles survenus dans le conseil de Londres. Le protecteur convoqua un parlement ; il rendit compte de ses exploits et de l'infidélité du duc de Bretagne et du comte de Richemont. La guerre leur fut déclarée ; le duc de Bedfort s'occupa à terminer la querelle qui s'étoit élevée entre le duc de Glocester et le cardinal de Winchester, et parvint à les reconcilier. An. 1422.

Le dauphin, toujours ferme et toujours prudent, releva le courage de son peuple. Le comte de Dunois, ce héros né pour le salut de la France, vainquit les Anglais, et força le comte de Warwick à lever le siége de Montargis : le duc de Bedfort revint en France avec des forces considérables, rétablit la gloire des armes anglaises, ravagea les possessions du duc de Bretagne, et l'obligea à le reconnoître pour régent de France, et à rendre hommage de ses états à Henri. Le comte de Salisbury assiégea Orléans, dont la conquête devoit décider sans ressource les desti-

An. 1422. nées de la France : déja Charles méditoit une retraite honteuse ; sa femme, Marie d'Anjou, et sa maîtresse, Agnès-Sorel, excitèrent son courage, et ranimèrent ses espérances. On sait comment la ville d'Orléans fut sauvée ; l'histoire de la Pucelle est une fable inventée par la crédulité et la superstition ; il faut abandonner l'absurdité du faux merveilleux dont on a enveloppé ce roman historique, pour s'attacher à la vérité des faits : il paroît que Jeanne d'Arc, espèce d'enthousiaste dans le genre de ceux que l'on a vus en France sous la domination des convulsionnaires, fut un instrument présenté par le hasard, dont d'habiles mains se servirent pour obtenir un succès qui devoit être l'ouvrage du fanatisme et de l'illusion : il falloit donc échauffer une imagination ardente et un cœur sensible, par des inspirations célestes ; il s'agissoit d'encourager les Français abbatus, en leur offrant un appui surnaturel ; il falloit porter le découragement et l'effroi dans l'armée des Anglais, en leur persuadant que le ciel combattoit contre eux : Jeanne crut entendre la voix de Dieu qui lui crioit qu'elle étoit destinée pour sauver la France, et chasser l'usurpateur étranger. La nouvelle amazone prend l'armure de guerrier, déploie une bannière bénite, où l'Être suprême

étoit représenté, tenant dans ses mains le globe de la terre entouré des fleurs de lys, réunit les cérémonies religieuses aux cérémonies militaires, conduit les opérations de la guerre, dirige les délibérations des chefs de l'armée, et combat comme un héros. Les Français ne virent dans la pucelle d'Orléans qu'un être surnaturel, envoyé par Dieu même pour briser leurs fers ; et les Anglais crurent que toutes les puissances de l'enfer étoient conjurées contre eux : les premiers deviennent des hommes nouveaux, et marchent avec confiance sous les étendards divins ; les seconds, abbatus, consternés et saisis d'une terreur superstitieuse, croyent voir l'ange exterminateur, un glaive à la main, les poursuivre et les égorger. Le même prestige produisit à-la-fois le même effet ; de-là, les révolutions rapides dans les opérations militaires des deux peuples ; de-là, la nécessité pour les Anglais de lever le siége d'Orléans ; de-là, la facilité avec laquelle Charles, sous la direction de la guerrière prophétesse, se rendit à Rheims pour recevoir l'onction sainte ; de-là, les étonnans succès de ce prince dans toutes ses autres entreprises ; de-là enfin, les défaites multipliées des Anglais et leur expulsion du royaume de France. Le duc de Bedfort, qui réunissoit l'au- An. 1422.

torité à la prudence, séduit le duc de Bourgogne, l'invite une seconde fois à trahir son prince et sa patrie, et fait couronner Henri roi de France. Le duc de Bourgogne, à la tête d'une puissante armée, s'empare de Soissons, et assiége Compiègne. La pucelle d'Orléans est faite prisonnière. Le duc de Bedfort voulut ranimer son parti en flétrissant celle dont les exploits avoient paru des prodiges. Jeanne fut livrée à des Théologiens : le fanatisme donne une nouvelle autorité à la cruauté; et ce qui est bien plus déplorable encore, il empêche les remords de tourmenter l'ame de l'homme coupable qui, en égorgeant des victimes, croit obéir à la voix de Dieu, et exécuter ses décrets. La libératrice de la France, cette femme, prodige étonnant de la nature, à qui l'antiquité eût dressé des autels et élevé des statues, fut, au mépris de la justice et de l'humanité, condamnée au feu.

An. 1432. Le duc de Bourgogne quitta une seconde fois le parti de Henri : le duc d'Orléans, prisonnier à Londres depuis la bataille d'Azincourt, ouvre des négociations, et se rend le médiateur des deux puissances : le congrès est fixé à Arras ; mais les propositions de Charles n'ayant pas été acceptées, la trève fut rompue :

cependant les divisions du duc de Glocester et Ans. 1432.
du cardinal de Winchester, subsistoient toujours. Ces deux ames altières n'étoient point faites pour vivre dans la concorde : la nation paroissoit plus occupée des intérêts de ces deux rivaux, que de la guerre contre la France ; elle auroit pu achever la conquête de ce royaume, dans le tems où Charles, au milieu des plaisirs et dans les bras d'Agnès-Sorel, oublioit son trône et son peuple : heureusement ce sommeil léthargique ne fut pas long : le duc de Bedfort resta quelque tems dans l'inaction, et suspendit ses opérations militaires, parce qu'il ne recevoit point les secours qu'il avoit demandés ; il mourut à Rouen : ce prince réunissoit les talens du guerrier au génie de l'administrateur et aux vertus du citoyen. Dans le même tems la mort enleva Isabelle de France, accablée de mépris et d'exécration, et réduite à désirer la perte de son fils et le renversement de la monarchie française.

Richard, duc d'Yorck, succéda à son frère dans le commandement de l'armée et dans ses dignités : il débarqua en Normandie, et reprit toutes les places dont les Français s'étoient emparés depuis la mort du duc de Bedfort : le duc de Glocester défia le duc de Bourgogne

An. 1432. à un combat singulier, ravagea la Flandres, l'Artois et le Hainaut. Talbot, le plus grand guerrier de son siècle, assiégea et prit Pontoise. Charles sortit de son inaction, s'arracha des bras de sa maîtresse, réunit ses forces et s'avança vers Paris. Le duc d'Yorck fut rappelé en Angleterre par les intrigues du duc de Sommerset, premier ministre; il rencontra une flotte ennemie, la dispersa : le connétable de Richemont prit Menain, défendu par Talbot. Le duc d'Yorck dissipa la ligue qui s'étoit formée contre lui, revint en France où de nouvelles factions déchiroient ce royaume: il ne sut point en profiter; ses opérations se bornèrent à dévaster et à incendier les villes et les campagnes qu'il parcouroit. On parla une seconde fois de paix, et on conclut une trève : Charles la rompit, s'empara de plusieurs villes, força le duc de Sommerset à lui livrer Rouen, prit la Normandie et conquit la Guyenne. Cette province, annexée à la couronne d'Angleterre depuis Henri II, fut, après trois siècles, réunie à la monarchie française : Talbot périt dans un combat : enfin les Anglais furent chassés de la France. Charles dut ses succès et ses triomphes à sa prudence, à la valeur de ses héros, à l'amour et à l'énergie de son peuple, et aux factions intérieures de l'Angleterre.

gleterre. Ce prince, privé de son trône par les intrigues et les trahisons de sa cour, et par les armes des étrangers, devoit attendrir ceux dont les cœurs n'étoient pas corrompus par la haine, et flétris par l'infidélité. Un royaume dévasté, arrosé du sang de ses malheureux habitans et de celui de leurs vainqueurs; voilà l'ouvrage de la férocité d'un roi conquérant. Pourquoi faut-il que les peuples soient conduits comme de vils troupeaux à l'esclavage et à la mort, pour satisfaire l'ambition des rois et la cruauté des tyrans! An. 1432

Henri se laissoit gouverner au gré de la faction dominante dans le conseil : ce prince, incapable de régner, devoit son indolence et son ineptie à la mauvaise éducation qu'il avoit reçue, et à la foiblesse de son tempérament. L'autorité se trouvoit partagée entre le duc de Glocester et le cardinal de Winchester : le pontife étoit plus adroit, et par conséquent plus puissant, quoique son rival fût chéri du peuple; il médita sa perte, le dénonça au parlement et le fit assassiner : la duchesse son épouse avoit été auparavant accusée d'avoir attenté à la vie du roi par des opérations magiques, et condamnée à une prison perpétuelle. Cette mort fut funeste à la maison de Lancastre : Henri perdit un défenseur inté-

An. 1432. ressé à affoiblir l'autorité du duc d'Yorck, et à s'opposer à ses usurpations et à ses attentats. Le cardinal meurtrier mourut quelque tems après, tourmenté par les remords : il laissa l'administration du royaume à Marguerite d'Anjou qu'il avoit récemment donnée à Henri pour épouse et pour tutrice.

Ici commence cette guerre civile qui désola pendant soixante ans l'Angleterre, qui fit périr quatre-vingt princes du sang, qui extermina presque toute l'ancienne noblesse, et qui imprima sur la nation anglaise un penchant à la rapine, et un caractère de férocité que les siècles et la philosophie ont pourtant affoiblis. Les rois égorgés, les grands expirans sur l'échafaud, le peuple accablé sous le poids de l'oppression, les villes et les campagnes inondées de flots de sang et couvertes de cadavres, de délateurs, d'espions, de tyrans, de chaînes, de supplices, de bourreaux et de victimes ; voilà le tableau horrible que l'historien va présenter à ses lecteurs : non, jamais les proscriptions de Sylla et de Marius, ni les assassinats des triumvirs n'ont égalé les fureurs et les crimes des Lancastres et des Yorcks.

On se rappèle de la révolution qui plaça la maison de Lancastre sur le trône, après la déposition de Richard II et l'exclusion du comte

de la Marche. Henri VI étoit le troisième prince qui jouissoit des fruits de cette usurpation. Il restoit un rejeton de la branche de Clarence, aînée de celle de Lancastre, appelé Richard, duc d'Yorck, fils du comte de Cambrigde, décapité sous le règne de Henri V. Ce prince jouissoit d'un grand crédit parmi la noblesse par ses richesses et ses alliances; il n'avoit pas les principes de justice et de modération du comte de la Marche; il attendoit dans une inactivité apparente, le moment propre à donner l'essor à cette ambition qui le tourmentoit; il observoit avec une froide tranquillité les dissentions qui troubloient le conseil; il voyoit un roi foible et indolent, une femme imprudente et généralement détestée; un ministre abhorré, un parlement déterminé à favoriser les projets du premier usurpateur, un peuple inquiet, inconstant et factieux; le trône environné de courtisans avides et déprédateurs; un gouvernement incertain dans ses principes : toutes ces circonstances recueillies avec soin excitèrent le duc d'Yorck à agir avec gradation : la lenteur et la prudence présidèrent à ses opérations : d'abord, à l'aide de ses émissaires secrets, il précipita la chute de Sulfolk. Ce ministre, fils d'un simple commerçant, exerçoit une autorité AN. 1432.

An. 1432. souveraine : il fut accusé de tyrannie et d'oppression, et condamné à un bannissement : il obéit, et s'embarqua pour passer en France ; mais il ne peut échapper à la destinée qui le poursuivoit ; soupçonné d'avoir favorisé une conspiration tramée par un Irlandais, il eut la tête tranchée.

Le duc d'Yorck sollicita Henri d'éloigner de la cour tous ceux qui, par leurs différentes dignités, environnoient le trône ou siégeoient au conseil ; fomenta une sédition dans le pays de Kent, demanda l'expulsion du duc de Sommerset qui avoit succédé au crédit et à la puissance de Sulfolk, et médita de monter sur le trône, quand même il faudroit l'ensanglanter ou périr. Marguerite força le roi à sortir de cet état d'indolence qui, dans un prince, est si funeste à son autorité et à la gloire de son peuple. Henri ordonna au duc d'Yorck de sortir de ses états, et le déclara traître à la patrie : mais ce prince paroît à la tête d'une armée, en annonçant qu'il ne prenoit les armes que pour défendre l'autorité du roi, et extirper les abus introduits dans le gouvernement. Le duc d'Yorck est vaincu et fait prisonnier. On délibéra au conseil s'il falloit lui conserver la vie ou le faire périr : le dernier parti étoit le plus sûr et le plus juste ; mais, comme

il avoit deux fils qui pouvoient renouveler ses fureurs et venger son supplice, on crut qu'il étoit de la politique de ne point punir ses attentats. Sous un gouvernement ferme, ce sujet factieux auroit péri sur un échafaud. AN. 1452

Ce fut au milieu de cette désolation publique, et sous ces sinistres auspices, que la reine accoucha d'un fils. Cet événement heureux qui devoit réjouir et consoler la nation, augmenta ses murmures et ses plaintes; elle n'aimoit point son roi, détestoit la reine, et désiroit de voir sur le trône le duc d'Yorck. Marguerite, instruite de cette disposition générale des esprits, se prépara à prévenir et à dissiper une conspiration qui sembloit menacer la couronne de Henri. Le parlement s'assembla, et déclara le duc d'Yorck protecteur du royaume. Marguerite ne s'opposa point à ce décret; cette princesse imprudente ne vit point que la nouvelle dignité accordée à son ennemi, lui donnoit les droits de la souveraineté, et lui ouvroit le chemin au trône.

Cependant le protecteur ne parut pas porter ses vues ambitieuses plus loin. Ce hardi politique renfermoit ses projets dans le silence, et n'avoit aucun confident de ses secrets; mais bientôt il se vit forcé, pour sa propre sûreté, à sortir de cet état de contrainte où il étoit.

An. 1432. Il composa le conseil de ses amis et de ses partisans, ôta le commandement de Calais au duc de Sommerset, et s'en empara lui-même. Tous les jours il devenoit plus redoutable et plus oppresseur; enfin, Henri, rétabli de sa maladie, déclara qu'il vouloit gouverner lui-même son royaume. Insensiblement le crédit et la puissance du duc d'Yorck s'affoiblirent; il fut dépouillé de son gouvernement et de ses dignités; il se retira dans le pays de Galles, y leva une armée, et vint attaquer son roi. La nation se divisa; l'imbécillité de Henri diminua ses défenseurs, et la prudence de son ennemi augmenta les partisans du duc d'Yorck. La première action qui servit de prélude à cette querelle terrible, fut la bataille de Saint-Alban. Les royalistes furent vaincus; le duc de Sommerset périt dans le combat, et Henri fut fait prisonnier. Le parlement s'assembla, condamna la conduite de la reine, flétrit la mémoire du duc de Sommerset, justifia les entreprises du duc d'Yorck, et le nomma protecteur du royaume. Henri, dans la captivité et la dégradation, devint insensible à sa situation, et laisse sans inquiétude les rênes du gouvernement flotter au gré des hasards. Il falloit une épouse hardie et courageuse pour rompre ce charme fatal, et arracher

Henri malgré lui-même de cet état d'inaction qu'il aimoit : la solitude ou la captivité lui étoient aussi chères que son trône et le tumulte fastueux de sa cour. Si la nature eût donné à Henri l'audace, le génie et les talens de Marguerite, il auroit détruit cette terrible conspiration qui lui ôta la couronne et la vie. AN. 1432.

Cependant Marguerite s'occupa, de concert avec le comte de Buckingham, à renverser la puissance du duc d'Yorck. Henri, qui avoit brisé ses fers, déclara une seconde fois qu'il vouloit reprendre l'administration de son royaume, et demanda que le duc d'Yorck fût dépouillé de sa charge de protecteur. Le parlement obéit à la voix souveraine qui commande. Le duc d'Yorck fut déclaré incapable d'exercer le protectorat. Marguerite médita le massacre de son ennemi; le complot fut découvert : le duc d'Yorck se réunit au comte de Salisbury et au comte de Warwick; va lever des troupes dans le pays de Galles, et demanda du secours au roi de France, dont il étoit si facile à l'ambition, et si doux à la haine de se prévaloir. Henri marcha contre son ennemi; les rebelles abandonnent leur chef, qui se sauva en Irlande : Salisbury et Warwick se retirèrent à Calais : le parlement

déclara le duc d'Yorck et ses partisans coupables de haute trahison.

Le comte de Warwick, le plus grand général de son siècle, homme brave et artificieux, également habile dans le conseil et les batailles, va joindre en Irlande le duc d'Yorck, soulève les provinces, et va attaquer Henri avec une armée considérable : Henri fut vaincu et fait prisonnier. Le duc d'Yorck arriva à
An. 1450. Londres, convoqua le parlement, demanda de monter sur le trône d'Angleterre, par droit de conquête et par droit de succession. Cette assemblée nationale rendit un décret qui justifia implicitement la rebellion ; il décida que Henri conserveroit la couronne pendant sa vie, que Richard prendroit actuellement l'administration des affaires publiques, et succéderoit à Henri à l'exclusion du prince de Galles. Les historiens anglais remarquent avec enthousiasme que la liberté se développa dans toute sa force, et que la victoire n'eut point d'influence sur ce jugement public ; mais le décret du parlement n'étoit pas moins injuste sous tous les rapports : si Henri étoit un usurpateur, il falloit le faire descendre du trône ; si son élection étoit loyale et légitime, pourquoi priver son fils de la succession à la couronne. Il est certain que dans l'origine le

trône appartenoit à la maison d'Yorck; mais la nation ayant élu roi, Henri IV, cette élection étoit un acte national qu'il falloit respecter. Le duc d'Yorck ne pouvoit point détruire par la rebellion un contrat solemnel confirmé par le peuple, et consolidé par une longue possession : si les princes sont ainsi détrônés au gré des caprices et des factions, que deviendront les empires, les constitutions et les lois: il faudra éternellement tuer, massacrer, incendier et détruire l'espèce humaine pour satisfaire la vengeance et l'ambition des usurpateurs. An. 1450.

L'état paroissoit tranquille au milieu des secousses qui l'avoient ébranlé: l'aurore sembloit naître du sein des orages. Henri se consoloit de son esclavage, uniquement occupé à des actes puérils de dévotion : l'infatigable Marguerite, qui conservoit encore son intrépidité et ses espérances, parut tout-à-coup à la tête d'une armée rapidement rassemblée : le duc d'Yorck marcha au-devant d'elle avec des forces inférieures; il fut vaincu et tué; le comte de Rutland son fils, fut fait prisonnier, et ensuite poignardé par un royaliste; la tête de Richard fut mise sur les murailles d'Yorck; le comte de Salisbury périt sur un échafaud, et sa tête fut placée à côté de celle

de Richard. Marguerite remporta une seconde victoire, et va délivrer son mari des liens de sa captivité. Le comte de la Marche, second fils du duc d'Yorck, rassembla les troupes dispersées, tailla en pièces l'armée de Marguerite, la força de se retirer vers le nord, et marcha vers Londres : ce prince, dans la fleur de la jeunesse, remarquable par sa beauté, sa bravoure et son activité, entra dans la capitale, aux acclamations du peuple. Il ne se fixa point comme son père, dans des limites étroites, il montra toute l'audace et toute l'ambition d'un usurpateur, il se fit proclamer roi par la multitude, et prit le nom d'Édouard IV.

ÉDOUARD IV.

Continuation du règne de Henri VI.

An. 1461. Malgré les succès heureux de la maison d'Yorck, une partie considérable de la nation défendoit les droits de la maison de Lancastre : cette dernière faction prit la rose rouge pour signe ; la faction opposée se distingua par la rose blanche.

Marguerite, toujours active, et trouvant de nouvelles ressources dans sa fermeté, son gé-

nie et sa valeur, reparut encore à la tête d'une armée; mais toujours malheureuse, elle fut vaincue par Warwick: le carnage fut terrible; les fuyards voulant traverser la rivière du Warf, y arrivèrent dans une grande confusion: les vainqueurs en tuèrent un si grand nombre que les eaux parurent teintes de sang. Ce désastre ne laissa plus à l'infortunée Marguerite, d'asyle en Angleterre; elle passa avec son fils en Écosse : des discordes intestines qui déchiroient ce royaume, ne permirent point au roi mineur de secourir Marguerite. Édouard qui ne la craignoit plus, ne s'occupa point à la poursuivre; il arriva à Yorck où il fit ôter les têtes du duc, son père, et du comte de Salisbury, qui étoient attachées aux murailles, et y fit placer celle du comte de Dévonshire et de quelques autres seigneurs qu'il avoit fait décapiter; ainsi chaque faction, dit un historien, dont la victoire couronnoit les forfaits, empruntoit la main du bourreau pour achever la tragédie commencée sur le champ de bataille. Édouard retourna ensuite à Londres, pour fixer les forme et les principes du gouvernement, et pour faire réparer par le parlement les vices de son élection. An. 1461.

Dans ce tems d'anarchie où les rois chancelans sur le trône, n'y faisoient que des appa-

An. 1461. riations subites, les parlemens revêtus comme eux d'une autorité passagère, n'étoient que les instrumens momentanés dont se servoient les princes pour seconder et justifier leurs attentats; ils défendoient toujours l'usurpateur le plus fort ou le plus heureux. Pour eux, l'ouvrage du jour étoit de détruire l'ouvrage de la veille; ils étoient sans principes, sans fermeté, sans patriotisme, sans vertus : corrompus par les récompenses, ou enchaînés par la terreur, ils se laisoient conduire par les événemens, et consacroient les crimes du sceau de l'autorité des lois : aujourd'hui ils proscrivoient des scélérats, qu'hier ils avoient autorisés à commettre les forfaits qu'ils punissoient : Édouard fut le héros du moment, l'héritier légitime du trône, le défenseur de la patrie, le père chéri du peuple. La famille de Lancastre et ses partisans furent dévoués à la malédiction et à la mort : le parlement approuva et confirma son élection, et cassa tous les décrets rendus contre la maison d'Yorck. Ainsi la fortune, au gré de ses caprices, renverse les monarques, les lois, la justice, les nations, les empires, et donne un prix au crime et à l'usurpation : Édouard, en vertu de la loi martiale, fit périr sur l'échafaud ceux qui avoient pris les armes contre lui. Les

villes et les campagnes furent inondées de flots de sang. La maxime constante de ce tyran étoit de ne point faire grace sur le champ de bataille, de ne point pardonner aux prisonniers, et de ne se croire réconcilié avec son ennemi qu'après avoir abatu sa tête. Un trône fondé sur la violence et sujet aux révolutions, ne pouvoit être affermi qu'en répandant le sang : un prince qui règne par la terreur devient le tyran de son peuple. An. 1461.

Cependant la tyrannie d'Édouard ne l'affermissoit point sur le trône. Le glaive est toujours suspendu sur la tête de l'oppresseur : ses cruautés, ses allarmes et ses agitations préparent et accélèrent la vengeance. En vain Édouard sacrifia-t-il à sa sûreté tous les seigneurs de la maison de Lancastre qui tombèrent entre ses mains, leur chef vivoit encore, il pouvoit trouver dans la nation des amis et des vengeurs. Édouard avoit encore à craindre l'union de trois puissances également intéressées à fomenter les troubles, les divisions, et à humilier l'Angleterre. Heureusement Louis XI n'étoit occupé qu'à détruire l'autorité des grands vassaux, et à établir son despotisme sur les meurtres et le carnage; les ducs de Bourgogne et de Bretagne ne songeoient qu'à se défendre contre la politique

An. 1461. insidieuse du roi de France : l'Écosse étoit divisée par deux factions puissantes, au sujet de la régence.

Marguerite qui étonnoit l'Europe par son courage et sa fermeté, étoit passée en France, et avoit obtenu de Louis XI quelques secours ; elle parut en Angleterre à la tête d'une armée : son imbécille époux l'accompagnoit dans cette expédition ; mais un destin malheureux ne cessoit de la poursuivre : sa flotte fut dispersée par une tempête, et ses troupes furent vaincues et taillées en pièces : toute la noblesse qui s'étoit rangée sous ses étendards, périt sur le champ de bataille ou expira sur l'échafaud : Henri fut fait prisonnier, conduit à Londres avec ignominie, et renfermé dans la tour : Marguerite échapa à la confusion du carnage, et s'étant jetée dans l'épaisseur d'une forêt, elle ne fit que passer d'un péril à un danger plus terrible encore ; elle tomba au pouvoir d'une bande de voleurs qui trouvèrent à satisfaire leur avarice et leur brutalité : on la dépouilla de ses diamans ; l'un d'entre eux se proposoit déja d'assouvir l'infamie de sa passion : ce brigand, ayant suivi les traces de la princesse, l'atteignit au moment, où épuisée de fatigue, elle étoit prête à succomber sous le poid de la douleur. Un poignard

à la main, le scélérat lui déclare l'objet de ses poursuites, et alloit consommer par la force son crime, lorsque la reine prit le jeune prince dans ses bras, et le présentant à ce malheureux : *tenez, mon ami*, lui dit-elle, *je mets sous votre protection le fils de votre roi.* Ce brigand fut frappé de ce spectacle de malheur et de désespoir ; il offrit à la princesse son secours et son appui, et la guidant avec respect au travers des forêts, il la conduisit en sûreté jusqu'au rivage où elle s'embarqua pour la Flandres : ce sentiment profond de commisération et de sensibilité que l'homme éprouve à la vue de l'infortune et de la vertu persécutée, prouve qu'il n'est point né méchant ; il ne doit souvent ses vices et ses forfaits, qu'à sa mauvaise éducation et à nos institutions civiles qui dessèchent l'ame et la corrompent. An. 1461.

Henri, abandonné de son peuple et de ses alliés, partit de l'Écosse pour se rendre à Londres dans l'espoir que la noblesse prendroit sa défense : il quitta Édimbourg, déguisé sous l'habit d'un paysan, suivi de trois théologiens, et arriva dans le pays de Lancastre ; mais il fut découvert ; on le traita comme un vil criminel : il fut conduit à Londres, attaché sous le ventre d'un cheval. Le comte de Warwick

An. 1461. insulta à son infortune; et le peuple de la capitale osa outrager son roi. Édouard, se livroit alors aux plaisirs auxquels son tempérament le portoit avec excès : ce tyran, accoutumé au sang et au carnage, devint passionné pour Élisabeth de Woodville, célèbre par ses charmes et son esprit : elle avoit épousé Jean Grey, défenseur du parti de Lancastre, tué à la bataille de Saint-Alban. Élisabeth se retira auprès de son père. Édouard étant à la chasse, fut rendre visite à la duchesse de Bedfort, belle-mère d'Élisabeth : cette veuve infortunée se jeta au pieds d'Édouard, lui présenta ses enfans, et lui demanda, les yeux baignés de pleurs, la restitution de ses biens : le spectacle de la beauté en larmes, attendrit le tyran farouche; l'amour, sous les traits de la compassion, pénètre, échauffe son ame : il promit à Élisabeth justice et protection. Cette femme, par ses charmes séducteurs, acheva, dans un entretien, la conquête que ses attraits avoient commencé. Édouard lui offre son cœur et sa couronne, et l'épouse en secret : pour sentir toute l'étendue de cette imprudence, il faut observer que le roi avoit envoyé le comte de Warwick à Paris, pour demander en mariage Bonne de Savoye, sœur de la reine de France; que le traité avoit été conclu, et

que

que la princesse se préparoit déja à partir pour l'Angleterre. An. 1461.

Warwick étoit un seigneur puissant : de concert avec le comte de Salisbury, il avoit soutenu les droits d'Édouard par son crédit et ses richesses, et avoit contribué par sa valeur à l'affermir sur le trône : il fut justement indigné du rôle indécent que le roi lui faisoit jouer. Édouard le regardoit déja comme un ennemi d'autant plus redoutable, que ses grandes actions lui avoient acquis l'estime et la confiance de la nation. Warwick, la rage dans le cœur, se retira de la cour, où son parti s'affoiblissoit tous les jours : il étoit fier, inflexible, jaloux ; et son ressentiment fut funeste à Édouard.

La conduite imprudente du roi, allarma la nation ; déja elle faisoit éclater ses murmures et son indignation : idolâtre de la nouvelle reine, il prodiguoit à sa famille indigente et à ses favoris, les dignités et les richesses de l'état : cette injuste préférence excita les grands à la révolte ; plusieurs provinces se soulevèrent et prirent les armes. Le comte de Penbroke marcha contre les rebelles ; mais il fut vaincu : les séditieux le condamnèrent à avoir la tête tranchée. Le chevalier son frère et le comte de Rivers, beau-père

An. 1461. d'Édouard, et un de ses fils, périrent sur un échafaud. Warwick, et le duc de Clarence, se déclarèrent les chefs des mécontens; complots, trève, stratagême, négociations, tout fut employé dans cette guerre civile. Lord Wel, le plus puissant seigneur de la province de Lincoln, avoit à venger la mort de son père, qu'Édouard avoit fait mourir : il se réunit à Warwick et au duc de Clarence; marcha avec son armée pour combattre le roi; mais il fut vaincu et condamné à mort : cette défaite consterna les chefs des rebelles. Le vainqueur féroce porta par-tout le carnage et l'effroi. Warwick se retira en Normandie, et se rendit à Amboise, où étoit Louis XI, avec sa cour. Marguerite, qui s'étoit retiré en Provence, chez le roi de Sicile, son père, partit pour Amboise : elle oublia sa haine contre Warwick; se réconcilia avec lui, et régla les conditions du traité. Louis XI promit des troupes, pour aider à rétablir Henri sur son trône; et l'on stipula que Warwick et le duc de Clarence, seroient régens du royaume d'Angleterre, jusqu'à la majorité du prince de Galles; et que ce jeune prince épouseroit Anne, fille du comte de Warwick, union bisarre; le chef de la branche de Lancastre, dit un historien, devint le gendre de

celui qui avoit détrôné son père, et fut le beau-frère d'un prince, dont l'intérêt particulier, fondé sur des droits reconnus, le rendoit son concurrent perpétuel. Édouard publia un manifeste, pour exhorter son peuple à le reconnoître pour roi ; à abandonner Henri, et à combattre les rebelles : il leva une armée, et marcha contre Warwick : les deux camps étoient voisins ; et l'on étoit prêt à livrer le combat, lorsqu'on entendit ces mots : *vive le roi Henri.* Le marquis de Montaigu quitta le parti d'Édouard, et entraîna, par sa désertion, plusieurs seigneurs. Édouard prit la fuite, et chercha un asyle au-delà des mers. An. 1461.

Warwick entra à Londres en triomphateur, et brisant les fers de Henri ; il le fit proclamer roi. Le parlement, foible et tremblant, satellite et esclave du premier usurpateur heureux, déclara que tous les décrets qu'il avoit rendus dans son assemblée précédente, étoient contraires aux lois du royaume ; qu'Édouard étoit un tyran, et qu'il seroit poursuivi comme un traître, et un ennemi public : on confisca ses domaines, et on établit la succession au trône dans la ligne masculine de Henri ; et au défaut des mâles, le duc de Clarence et ses descendans furent appelés à la couronne.

An. 1461. Les femmes furent aussi exclues du trône, au préjudice du droit ancien, et reconnu depuis Guillaume-le-Conquérant. La faction de Lancastre victorieuse, répandit le sang : plusieurs défenseurs de la maison d'Yorck, furent condamnés à mort.

Édouard ayant obtenu du duc de Bourgogne, son beau-frère, un secours de deux mille hommes, débarqua secrètement dans la province d'Yorck. Les habitans de cette contrée, étoient attachés à la maison de Lancastre : la crainte d'être arrêté suggéra au prince un expédient qui réussit : il publia un manifeste, où il annonça qu'il reconnoissoit Henri pour roi légitime; qu'il étoit prêt à obéir, et qu'il alloit à Londres pour réclamer ses biens patrimoniaux : on fut touché de sa modération, et la pitié vint succéder à la haine. Édouard arriva à Yorck, et confirma dans l'église, les promesses contenues dans son manifeste : il rassembla ensuite une troupe de ces mêmes frénétiques, qui, avides d'aventures et de changemens, avoient pris les armes contre lui : avec ces forces, dont le nombre croissoit à chaque pas qu'il faisoit; il s'avança vers Londres, qui lui ouvrit ses portes. Parmi plusieurs raisons que nous donne l'histoire d'un événement aussi extraordinaire, le plus frap-

pant est d'abord l'inconstance du peuple, qui, An. 1461.
même au milieu du carnage, se plait à voir détrôner ses rois, et à varier ce spectacle de meurtre et d'assassinats. La seconde est bien singulière: Édouard réunissoit l'atrocité de l'ame à la sensibilité du cœur: assis sur le trône, il avoit séduit les femmes des principaux seigneurs de sa cour: ces dames anglaises, dans l'espoir de renouveler leurs plaisirs et leurs intrigues, se servirent de leurs charmes et de leur pouvoir pour engager leurs maris à secourir Édouard. Cette noblesse anglaise, prit la défense d'un tyran et d'un séducteur.

Warwick débarqua à Darmouth, malgré une flotte du duc de Bourgogne, qui étoit dans la manche, pour s'opposer à son passage: il annonça dans son manifeste, qu'il prenoit les armes pour chasser du trône un usurpateur, et y faire monter le roi légitime. Bientôt les deux armées furent en présence; après un combat où Warwick développa les talens et la valeur d'un guerrier, la mort de ce grand homme fixa la victoire en faveur d'Édouard: ainsi périt l'un des plus illustres capitaines qu'il y eut en Angleterre, assez puissant, dit un célèbre auteur, pour monter sur le trône; mais qui trouva plus de gloire à faire des rois, qu'à régner. Marguerite et

An. 1461. son fils, débarquèrent le même jour de cette bataille en Angleterre, avec quelques troupes françaises. Édouard, informé de cette descente, fit marcher contre ses ennemis son armée victorieuse; les joignit à Tewksbury, et leur livra le combat qui decida les destinées de Henri: son armée fut taillée en pièces. Marguerite tomba au pouvoir de son ennemi, qui la fit enfermer dans la tour; quelque tems après, Louis XI paya la rançon de cette princesse: elle termina paisiblement en France, des jours tristes et orageux. Marguerite avoit les talens d'un guerrier: elle perdit son trône par l'excès de ses vertus. Édouard, son fils, fut poignardé par le duc de Glocester: ce monstre que nous nommons ici pour la première fois, et que nous verrons bientôt sur le trône, surpassoit en scélératesse et en cruauté, tout ce que l'histoire nous apprend des tyrans les plus féroces: il massacra de sang-froid son roi; le duc de Sommerset, le grand-prieur de l'ordre de Saint-Jean, et le bâtard de Falion Brigue, furent décapités.

Henri, né avec les passions les plus douces et les mœurs les plus simples, n'avoit ni les talens d'un guerrier, ni les lumières de la politique: la foiblesse de son caractère le rendoit sans énergie et sans ambition; son indo-

lence causoit quelquefois des désordres dans ses organes; et il falloit de grandes commotions pour le faire sortir de cette profonde inaction. Dans un tems d'anarchie, un roi de ce caractère ne pouvoit pas régner longtems; la nation détestoit Marguerite, qui exerçoit, au nom de son mari, l'autorité souveraine. Ici les historiens observent que les rois d'Angleterre, qui ont épousé des femmes françaises, ont été malheureux: Édouard II, Richard II, Henri VI, Charles Ier., ont été détrônés, ou sont morts au milieu des supplices: ce n'est point à la haine nationale que l'on doit ces tristes révolutions; il faut attribuer les infortunes de ces princes, à leurs vices et à leur imprudence: dans un tems de factions, les foiblesses des rois produisent la haine et la rebellion des peuples; dans un tems de paix, elles inspirent l'indifférence et le mépris: ce fut sous le règne de Henri que fut publiée cette loi remarquable, qui régla l'élection des membres du parlement. Pour être élu, il falloit posséder en terre libre de toute charge, la valeur de quarante schelings: loi juste et sage, mais incapable de prévenir la corruption, et d'en arrêter les cruels effets. An. 1461.

La famille de Lancastre paroissoit anéantie: les deux légitimes souverains de cette maison

An. 1461 et leurs défenseurs, étoient morts dans les combats ou sur l'échafaud. Il ne restoit de cette tige malheureuse, que le vieux comte de Penbroke et son neveu Henri, comte de Richemond, qui, en vertu d'un acte de légitimation, formoit une branche de cette auguste famille: ces deux princes s'étoient réfugiés en Bretagne. Édouard fit ensuite un traité avec le duc de Bourgogne, pour attaquer la France. Le roi demanda la Normandie et la Guyenne; et le duc, la Champagne avec l'affranchissement de l'hommage. Le peuple plus avide de conquêtes brillantes, que d'acquisitions utiles, désiroit cette guerre. Le parlement accorda des subsides: Édouard leva une armée, et débarqua à Calais. Louis XI, ce despote qui vouloit justifier ses oppressions par des crimes, tenta des négociations: sa politique sombre le rendoit timide envers les princes étrangers, et cruel envers son peuple. Un traité de paix fut conclu: Édouard promit d'évacuer la France. Louis s'obligea de lui payer annuellement une somme, et le mariage du dauphin fut arrêté avec la fille d'Édouard. Ce traité de Péquigny, prouve la foiblesse des deux rois: Édouard se retiroit sans avoir fait aucune acquisition qui pût l'indemniser des grands préparatifs qu'il avoit faits;

et Louis assujétit son royaume à un tribut. An. 1461.
Ce prince, pour établir son despotisme, vouloit avilir la nation et lui ôter ses vertus belliqueuses.

Édouard jouissoit de la paix, et continuoit à exercer une autorité tyrannique : son ame féroce se livra sans remords aux crimes et aux assassinats. Il dénonça au parlement, son frère, le duc de Clarence, comme coupable de haute trahison ; il se rendit son accusateur, et ce prince fut condamné à mort. La guerre civile a des effets bien terribles : non-seulement elle rend les citoyens méchans et féroces, mais elle force à la corruption et à l'infamie des corps destinés à veiller à la sainteté des lois. Édouard leva une armée pour attaquer l'Écosse, qui avoit fait un traité d'alliance avec Louis XI : ce prince, au mépris du traité de Pequigny, venoit de marier le dauphin avec Marguerite de Flandres, fille de Maximilien d'Autriche : cet outrage fut d'autant plus sensible à Édouard, qu'Élisabeth portoit publiquement le nom de dauphine. Ce prince jura de dévaster la France par le fer et le feu ; il assembla les grands du royaume : la nation exhorta son roi à venger ses outrages, et à déclarer la guerre à un prince qui violoit, sans scrupule, ses promesses et ses sermens. La

An. 1461. guerre fut résolue; ce fut au milieu de ces grands préparatifs que mourut Édouard.

Ce prince étoit courageux, actif, guerrier, mais toutes ces brillantes qualités furent ternies par des vices et des crimes qui doivent le rendre un objet d'exécration à la postérité. La molesse, la volupté, et un libertinage aussi outré qu'infâme, le rendirent injuste, cruel et tyran: sa politique étoit féroce; il eût immolé tous ses sujets, et versé le sang de sa famille et de ses amis, pour satisfaire ses débauches, ses haines et ses vengeances. Le règne de ce prince présente un spectacle bisarre et odieux : dans le même jour il signoit des arrêts de mort, et ordonnoit des fêtes; tandis que sa cour se livroit à la joie et aux plaisirs, les grands périssoient sur les échafauds : on alloit pleurer et s'attendrir aux spectacles; et l'on voyoit tranquillement le sang de la noblesse inonder les places publiques. Édouard protégea le commerce : il fut lui-même l'un des plus grands négocians de l'Europe, et fit plusieurs réglemens utiles à la navigation et aux manufactures. La navigation est de toutes les découvertes, celle qui a le plus contribué à éclairer le genre humain, à étendre la sphère du commerce, et à élever

l'Europe à ce degré de splendeur où elle est aujourd'hui.

ÉDOUARD V.

Sous le règne d'Édouard IV, la reine Éli- An. 1483.
sabeth avoit joui de l'estime de l'amour, et de la confiance de son époux : cette princesse distribuoit à son gré les graces, les emplois, les dignités, et paroissoit vouloir cacher l'obscurité de sa naissance, en élevant aux honneurs les familles nouvelles. Elle s'occupa à former un parti puissant pour l'opposer aux factions des grands du royaume, qui étoient jaloux de son élévation et de son crédit; mais, malgré sa puissance et ses intrigues, cette princesse ne put jamais éloigner du ministère, le duc de Buckingham, Guillaume Hastings et Thomas Strenley : ces trois ministres avoient contribué par leur conseil et leur valeur, à détruire la faction de Lancastre, et à affermir Édouard sur le trône : le duc de Glocester se déclaroit l'intrépide défenseur de l'autorité de son roi, et ne parloit jamais que d'obéissance et de soumission ; il cachoit sous le masque d'une profonde dissimulation, la noirceur de son ame et les ruses d'un scélérat hypocrite. Édouard, trompé par cet habile imposteur,

An. 1483. l'avoit regardé comme un sujet utile et propre à soutenir ses héritiers contre les cabales et les intrigues de la maison de Lancastre.

Le jeune roi avoit été confié aux soins du vertueux comte de Rivers, frère de la reine ; à la mort d'Édouard, il étoit avec son pupille dans le pays de Galles. Élisabeth ordonna au comte de Rivers, de lever des troupes et de se rendre incessament à Londres pour faire proclamer et sacrer roi Édouard. Le duc de Glocester concerta, avec ses émissaires, des crimes et des assassinats, pour détruire les projets de la reine : il écrivit à Élisabeth, que, dans un tems de méfiance et de trouble, le peuple verroit avec inquiétude le comte de Rivers à la tête d'une armée, et l'assura de son obéissance et de sa fidélité. Cette lettre dissipa les allarmes d'Élisabeth ; elle ordonna au comte de Rivers, de licencier son armée ; il obéit, et partit pour Londres. Les ducs de Glocester et Buckingham, se rendirent à Northampton, pour rendre leurs hommages au roi, et lui prêter serment de fidélité. Cette soumission apparente trompa le comte de Rivers : cet homme, incapable de fraude et de dissimulation, se réunit aux ducs de Glocester et de Buckingham : pour rétablir la tranquillité publique, les soldats gardoient les

avenues de Northampton. Le comte de Rivers demanda d'être instruit de la cause de tous ces mouvemens : on lui répondit qu'il étoit prisonnier. Le prince et son satellite se rendirent auprès du roi, l'informèrent de la captivité du comte de Rivers, en l'accusant de trahison : il fut conduit au château de Pont-Fraet avec Grey et Vaugham. An. 1483.

Le peuple, impatient de revoir son jeune roi, étoit prêt à se révolter. Hastings annonça qu'Édouard alloit paroître, accompagné des grands du royaume : en effet, le roi arriva quelques jours après, suivi d'une nombreuse noblesse : les soupçons se dissipèrent, lorsqu'on vit le duc de Glocester empressé à rendre au jeune monarque, ses hommages et ses respects; il proposa la convocation du conseil; il ne fut point question du parlement, qui, au milieu des troubles, restoit dans l'inaction, pour justifier ensuite légalement les attentats de l'usurpateur heureux. On nomma les seigneurs qui devoient composer le conseil d'état : le duc de Glocester fut déclaré tuteur du roi et protecteur du royaume.

Le duc de Glocester méditoit déja un double assassinat : il persuada au conseil qu'il falloit forcer la reine à lui remettre le duc d'York, son second fils; mais l'asyle religieux que

An. 1483. cette princesse avoit choisi, étoit inviolable; et il falloit consulter le clergé, jaloux de ses priviléges et de ses immunités. Le duc de Glocester employa tour-à-tour, l'adresse de la flatterie et les terreurs des menaces, pour engager et forcer la reine à lui remettre le duc d'Yorck. Bouchier, cardinal et archevêque de Cantorbéry, fut chargé de cette négociation. Le clergé déclara qu'il ne permettroit jamais, qu'on employât ces voies de violence qui tendroient à avilir la sainteté d'un temple consacré et sacrifié par Dieu même; et menaça d'excommunier celui qui oseroit violer ce sanctuaire sacré. Le duc de Buckingham représenta au conseil, que l'éducation du duc d'Yorck ne pouvoit point être confiée à une femme qui détestoit la noblesse, et qui cherchoit à usurper l'autorité souveraine: il s'éleva avec force contre les abus et les dangers des franchises ecclésiastiques; mais l'assemblée ne décida rien sur cet objet, parce qu'elle crut que l'éloquence et l'adresse du cardinal, vaincroient la résistance de la reine. Ce pontife, qui ne connoissoit ni la politique détestable, ni la férocité du protecteur, engagea la reine à lui remettre son fils, en lui prouvant les avantages et la nécessité de réunir les deux princes. Cette mère infortunée, sans ressource et sans appui, ap-

pela le duc d'Yorck : « Allez, dit-elle, en l'em- An. 1483.
» brassant, allez, mon fils, accomplir vos des-
» tinées ; elles sont entre les mains de la pro-
» vidence, je vous recommande à ses soins ».
Ses larmes, ses soupirs, ses sanglots attendrirent le prélat. Le jeune prince fut conduit auprès de son frère : ces deux innocentes victimes ne tardèrent pas à recevoir le coup mortel.

Les plus farouches tyrans ont besoin de satellites : le protecteur jeta les yeux sur Buckingham et Hastings, pour être les ministres, les coopérateurs et les complices de ses forfaits : il vouloit les attacher si fortement, qu'ils n'eussent ni le pouvoir ni la volonté de violer leurs sermens ; il vouloit les endurcir aux crimes, et détruire les remords : il commença de concerter avec eux la mort du comte de Rivers, et des autres prisonniers détenus au château de Pont-Fraet. Ils furent décapités : ce fut alors que l'infâme Glocester représenta à ses satellites, qu'ils étoient tous exposés à la vengeance du jeune roi ; qu'il falloit monter sur le trône, ou périr sur l'échafaud. Le duc de Buckingham promit obéissance et soumission, au monstre qui lui commandoit des crimes : Hastings en eut horreur ; il refusa de se rendre complice de la mort de son roi ;

An. 1483. mals il devint bientôt la victime de sa fidélité. Le duc de Glocester, assemblant le conseil, l'accusa de trahison et d'assassinats, appela des gardes, commanda qu'on le fît périr : cet ordre sanguinaire fut aussitôt exécuté. Le protecteur, craignant une sédition, publia au nom du roi un manisfeste, contenant un long détail de la prétendue conspiration tramée par Hastings; il accusa ensuite Jeanne Shore, maîtresse d'Édouard, de magie et d'adultère : elle fut condamnée à faire amende-honorable. Cette femme sensible et bienfaisante au milieu même de ses débauches, l'idole d'une cour et la maîtresse d'un roi, finit ses jours dans l'opprobre et la misère. Malgré tous ces différens assassinats, onze héritiers vivoient encore; ils éloignèrent le protecteur d'une couronne qu'il ne pouvoit conquérir qu'en l'ensanglantant. Le tyran commença à sentir qu'il ne seroit ni prudent ni facile de verser tant de sang; il imagina un stratagême, dont l'épouvantable récit nous engage à douter, si son ame n'étoit pas plus basse, qu'atroce et sanguinaire : il fit publier que le mariage de son frère Édouard, avec Élisabeth Woodvile, étoit adultérin, puisqu'il étoit marié avec Éléonore Talbot, fille du comte de Shrewsbury; que ses enfans étoient bâtards, et

et par conséquent inhabiles à succéder à la couronne; que ses deux frères Édouard n'étoient point les fils légitimes de Richard, duc d'Yorck. Il désigna et nomma par leurs noms, deux seigneurs de la cour, qu'il assuroit avoir eu un commerce criminel avec sa mère, et en donna pour preuve, leur ressemblance frapante avec ces deux pères supposés; que pour lui, il étoit l'image du glorieux Richard, et par conséquent son seul fils légitime. Ces puérilités, ces calomnies infâmes, se répandoient du vivant même de la duchesse d'Yorck, sa mère, princesse respectable par la pureté de ses mœurs; et ils servoient à alimenter la curiosité et la malignité publique. Un prêtre sacrilége eut l'audace de publier dans l'église, cette diffamation atroce : il prêcha sur ce texte de l'écriture : *Les rejetons bâtards ne pousseront point de profondes racines* : son discours roula sur la sainteté des lois de Dieu touchant les mariages, sur les bénédictions dont il combloit les unions contractées conformément à ses préceptes, et sur les malheurs destinés aux enfans nés d'un commerce illégitime; une foule d'exemples tirés de l'histoire sainte et profane, le conduisit à l'application; il annonça la vengeance de Dieu, si l'on ne rejetoit la postérité d'Édouard et de son An. 1483.

An. 1483. frère le duc de Clarence, enfant d'adultère. *C'est donc l'illustre protecteur du royaume*, s'écria ce prédicateur forcené; *que nous devons reconnoître pour le seul héritier du grand duc d'Yorck : le voici, équitables Anglais ? ne remarquez-vous pas les traits, l'air, la figure, la majesté, l'esprit et les vertus de son père : c'est à lui que le ciel vous commande d'obéir.* C'est ainsi que ce prédicateur satellite prostituoit son ministère, et outrageoit la divinité, pour flatter le tyran, et obtenir des grandeurs. Il reçut pour prix de son forfait, la haine et l'indignation de l'assemblée; il fut noté d'infamie.

Buckingham ordonna au lord Maire, d'assembler quelques citoyens : il les harangua, déclama contre les déréglemens et la tyrannie d'Édouard IV, et prouva combien il seroit humiliant d'obéir à un bâtard. L'assemblée confuse et interdite garda le silence; alors quelques brigands assemblés, proclamèrent le protecteur roi, en criant vive le roi Richard. Le vœu national parut alors suffisament énoncé. La voix du peuple fut la voix de dieu : on se hâta d'annoncer au tyran, que la nation lui avoit décerné la couronne. Cet usurpateur féroce monta sur le trône qu'il alloit ensanglanter.

RICHARD III.

Le jeune roi, et son frère Richard, duc d'Yorck, n'eurent jamais connoissance de l'usurpation de leur oncle; car le même jour ils furent massacrés dans leurs lits, où leurs assassins les trouvèrent profondément endormis, s'embrassant étroitement l'un et l'autre. Ce dernier forfait mit le comble à l'indignation publique; mais la terreur contenoit la nation dans un morne silence : chacun demandoit un vengeur au ciel, et il ne s'en présentoit aucun. Richard suscita lui-même le bras qui devoit purger l'Angleterre de ce monstre de férocité : obligé par ses engagemens, et plus encore par son intérêt, à accumuler ses bienfaits sur Buckingham auquel il devoit ses infâmes succès, il provoqua celui dont il méditoit la chute, afin de le forcer à se plaindre, et faire ensuite déclarer ses plaintes et ses murmures comme une preuve certaine de révolte et de sédition : voilà la morale des tyrans usurpateurs, morale dont Élisabeth se servit dans la suite pour faire périr sur un échafaud l'infortunée reine d'Écosse. Il est impossible que la politique, l'amitié et l'intérêt unissent long-tems des hommes flétris par l'infamie et l'op- An. 1483.

An. 1483. probre : un tyran, par ses soupçons et ses injustices, invite ses satellites à le trahir : Buckingham conspira contre le roi, et tenta de détruire l'ouvrage d'une révolution qu'il avoit tissue lui-même avec tant d'ardeur. Richard avoit promis au duc de Buckingham de lui rendre les biens de la maison d'Hertford dont il se prétendoit héritier ; il réclama l'exécution de cette promesse : Richard l'éluda sous différens prétextes : le duc quitta la cour pour préparer sa vengeance ; il se retira à Brecknock, où étoit détenu prisonnier Morton, évêque d'Ely. Ce prélat patriote désiroit de venger la nation du meurtrier de ses rois. Buckingham, instruit de son zèle et de ses lumières, vit dans Morton un homme capable de l'aider dans le projet qu'il méditoit de renverser du trône cet usurpateur qui le souilloit par ses impostures et ses crimes ; il lui confia ce projet. Le prélat crut appercevoir un séducteur habile qui cherchoit à le tromper : il garda un profond silence : le duc de Buckingham lui ouvrit les secrets de son cœur, et ils concertèrent d'opérer ensemble cette révolution qui devoit ôter à Richard et sa couronne et sa vie. La bataille de Tewksbury avoit paru détruire la maison de Lancastre ; mais le comte de Penbroke, comme nous l'avons observé, eut

le bonheur d'échapper au carnage, et de con- An. 1483.
duire en Bretagne son neveu Henri, comte de Richemond. Ce reste infortuné d'un sang réprouvé vivoit dans la retraite, et passoit loin de sa patrie des jours que ses ancêtres avoient finis au milieu des combats, ou sur les échafauds. Édouard IV avoit demandé au duc de Bretagne de lui livrer ce prince; mais il eut la noble générosité de résister aux prières et aux menaces d'Édouard. Ce fut ce même comte de Richemond que Buckingham et l'évêque d'Ély choisirent pour en faire l'instrument de leur vengeance. Ce prince, en vertu d'un acte de légitimation, représentoit la maison de Lancastre dont il ne restoit plus d'héritier légitime; mais comme ce droit pouvoit être contesté et ouvrir une nouvelle source de division et de guerre, Buckingham, qui vouloit peut-être réparer ses fautes et expier ses crimes par des actions grandes et utiles, crut réunir par un mariage toutes les prétentions et les droits des maisons de Lancastre et d'Yorck, en faisant épouser à Henri, Élisabeth, l'aînée des filles d'Édouard IV. La reine mère approuva un projet qui promettoit des effets si heureux: la nation, épuisée et lasse de ce spectacle continuel de meurtres et de calamités, désiroit la paix; mais les tyrans, tou-

An. 1483. jours dans l'agitation, toujours tourmentés par les remords, croyent voir par-tout des glaives et des poignards; ils ont des satellites, des esclaves, des délateurs, destinés à veiller à la garde du trône; la conjuration fut découverte. Richard assembla son parlement, et ordonna au duc de venir à Londres : il refusa d'obéir, et donna le signal d'un soulèvement général à tous ses complices épars dans le royaume. Richard s'opposa à la jonction des armées ennemies : Buckingham s'étoit avancé jusqu'à Glocester où il falloit passer la Saverne pour se réunir aux confédérés; mais un événement malheureux empêcha cette jonction : les Gallois excédés de fatigue, murmurent et quittent le duc; la désertion fut générale; le chef se cacha chez un ancien serviteur de sa maison, nommé Banister. Richard mit sa tête à prix : Banister trahit les lois de la reconnoissance et de l'hospitalité; il livra le duc de Buckingham qui périt sur un échafaud; digne punition des crimes de cet infâme complice du parricide des rois.

Richard chargea le chevalier Haston de poursuivre les complices de la conjuration; des uns se sauvèrent dans des asyles éloignés et obscurs; les autres furent condamnés à mort. Richard assembla le parlement, et lui de-

manda de donner une sanction légale à ses bri- An. 1483.
gandages et à ses assassinats : dans un tems de crimes et d'esclavage, la loi devient elle-même complice des forfaits qu'elle autorise et consacre. Le parlement, par la plus basse de toutes les infamies, déclara les enfans d'Édouard, bâtards, confirma l'élection de Richard, et confisca les biens du comte de Richemond coupable de rebellion. Richard s'occupa ensuite à faire des traités avec les puissances étrangères; il renouvela l'alliance avec le Portugal, envoya des ambassadeurs à Maximilien, duc d'Autriche. Cette ambassade étoit l'ouvrage d'une noire et profonde politique : le roi cherchoit à connoître les secrets de cette cour qui pouvoit s'intéresser pour la maison de Lancastre dont l'archiduc étoit issu par Éléonore de Portugal, sa mère. Richard députa en France pour demander la prolongation de la trève. Louis XI refusa de recevoir les ambassadeurs d'un usurpateur, tout dégoûtant encore du meurtre de son roi. Cet acte de grandeur et de justice ne fut point imité par Louis XIV, qui, par les conseils de Mazarin, envoya des ambassadeurs pour féliciter Cromwel qui venoit de monter sur le trône ensanglanté de son allié.

Richard, méditant sur la sagesse du plan

An. 1483. qui avoit été concerté par les conspirateurs, s'occupa à en retirer tout le fruit : il étoit marié avec Anne, veuve de ce jeune Édouard, fils de Henri VI et de Marguerite, qu'il avoit poignardé lui-même. Le roi comprit qu'Élisabeth étoit plus propre à affermir son trône, que cette veuve sans crédit ; et, comme un crime de plus n'étoit pas capable de l'épouvanter, il punit par le poison la malheureuse Anne, qui avoit eu la bassesse d'épouser l'assassin de son premier mari. Après ce meurtre, Richard déclara son intention de s'unir par de nouveaux nœuds avec sa nièce Élisabeth : il la demanda à la reine mère, qui eut la lâcheté d'accorder sa fille au meurtrier de son frère et de ses deux fils ; mais l'infamie ne fut pas consommée. Henri, instruit que Landais, ministre du duc de Bretagne, devoit le trahir et le livrer à Richard, partit furtivement pour la France qu'il trouva agitée par les divisions du duc d'Orléans et de la dame de Beaujeu au sujet de la régence. Charles VIII, qui avoit intérêt de fomenter les divisions intestines qui déchiroient l'Angleterre, pour pouvoir réunir à sa couronne la Bretagne, donna quelques troupes à Henri : ce prince débarqua en Angleterre. Les citoyens patriotes reconnurent la nécessité et le devoir

d'arracher le sceptre à des mains sanglantes qui le souilloient ; ils vinrent se ranger sous les étendards de Henri. Richard marcha contre son ennemi : les deux armées se trouvèrent en présence auprès de Bosworth. Stanley, un des généraux de Richard, qui favorisoit secrètement le parti de Henri, s'étoit posté à une certaine distance du champ de bataille, et, se rangeant subitement du côté du prince dès le commencement de l'action, fixa la victoire en sa faveur. Richard se jeta comme un furieux dans l'armée ennemie, renversant tout ce qui s'opposoit à son passage, et appelant à grands cris Henri pour le combattre, lorsqu'enveloppé de toutes parts, il périt, percé de neuf coups mortels. Après la bataille, on trouva son corps confondu dans un monceau de cadavres, presque nud, couvert de blessures, les yeux affreusement étincelans. L'abrégé de l'histoire de Richard suffit pour développer l'atrocité du caractère de ce tyran usurpateur : cette ame monstrueuse étoit renfermée dans le corps le plus hideux, le plus difforme et le plus dégoûtant. Ce prince immoloit ses victimes à son tempérament, à sa politique et à sa haine : pour satisfaire l'ambition qui le tourmentoit, il méditoit une perfidie, une trahison, un assassinat : il fut le dernier roi de

An. 1483.

An. 1483. cette race de Plantagenet, qui occupa le trône d'Angleterre pendant trois siècles. La bataille de Bosworth, et la mort de Richard, terminèrent ces divisions terribles des factions de Lançastre et d'Yorck, qui avoient réduit le royaume à l'état d'une barbarie sauvage, imprimé sur les mœurs anglaises un caractere de férocité, détruit les lois, les arts, l'industrie, le commerce, et changé un peuple brave et magnanime en une troupe de vils gladiateurs, armés pour se détruire et s'entregorger.

Fin du Tome premier.

Google